

COMTE DE VAUBAN

QUIBERON

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE

Avec une introduction par Louis THOMAS

ÉDITIONS C.-L.

3, RUE AUBER — PARIS

7^e Édition

QUIBERON

COMTE DE VAUBAN

QUIBERON

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE

avec une introduction

par

LOUIS THOMAS

PARIS

AUX ARMES DE FRANCE

3, RUE AUBER, 3

1941

INTRODUCTION

Les souvenirs du comte de Vauban sur l'expédition de Quiberon furent présentés au public sous le titre suivant : « Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée, par M. le comte de XXX. Prix broché : 5 francs. A Paris, à la Maison de Commission en Librairie, rue Saint-André-des-Arts, N° 39, 1806. »

L'ouvrage est un in-octavo élégant de 456 pages, sans nom d'imprimeur dans le texte. (Nous n'avons jamais vu d'exemplaire ayant gardé la couverture du brochage).

Aucun auteur s'étant occupé de l'histoire de la guerre civile en Vendée n'a jamais parlé de ces souvenirs que comme ceux du comte de Vauban, dont le nom a été attaché au volume dès sa publication. Nous allons voir dans quelles conditions.

Mais, tout d'abord, qui était le comte de Vauban?

Voici la notice qui lui fut consacrée en 1827, dans la Biographie Michaud :

Vauban, Anne-Joseph Le Prestre (comte de), né à Dijon, le 10 mars 1754. Était arrière-petit-neveu du maréchal et fils d'un lieutenant général, gouverneur de Béthune et commandant des provinces de Flandre et d'Artois. Né avec un goût très prononcé pour les armes, il entra en 1770 comme sous-lieutenant dans les dragons de La Rochefoucauld et passa bientôt dans le régiment de Chartres comme capitaine, puis dans la gendarmerie de Lunéville où il fut sous-lieutenant. Il suivit ensuite Rochambeau en Amérique comme son aide de camp et fut envoyé en France en 1782 avec des dépêches de ce géné-

ral. Il devint alors colonel en second du régiment d'Agénois et peu de temps après, le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom.

A l'époque du départ de Louis XVI pour Varennes, le comte de Vauban émigra avec la plus grande partie des officiers de son corps et il se rendit à Ath, puis à Coblenz, où le comte d'Artois le nomma son aide de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de 1792.

L'année suivante, il accompagna le prince en Russie où il fut témoin de la belle réception que lui fit l'impératrice Catherine. Il alla ensuite en Angleterre et s'embarqua au printemps de 1795 avec l'expédition destinée pour les côtes de Bretagne. Chargé de commander sous M. de Puysaie un corps de Chouans qui devait manœuvrer sur les derrières de l'armée républicaine, il fut prévenu par la troupe Hoche, et trompé par de faux signaux, il se vit obligé de rétrograder au moment du désastre de Quiberon, où il pensa périr. Il remplit ensuite différentes missions auprès de la Vendée et à l'Île-Dieu auprès de Monsieur, comte d'Artois. Revenu à Londres, il se hâta de retourner en Russie : mais arrivé dans cette contrée au moment de la mort de Catherine, il y fut, comme la plupart des Français, victime de la versatilité de Paul I^{er} et bientôt obligé de s'éloigner; il revint en France et séjourna quelque temps à Paris avec le consentement de la police, qui l'arrêta néanmoins en 1806 et le retint longtemps prisonnier au Temple.

Ses papiers ayant été saisis, on y découvrit le manuscrit de ses *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée*. Le Gouvernement de ce temps-là ne pouvait pas faire une découverte qui lui fût plus agréable. Il se hâta de publier ses *Mémoires* sous le nom du comte, qui y accusait avec beaucoup d'amertume la plupart de ses compagnons d'armes à Quiberon, et même ses anciens maîtres. On crut assez généralement alors que cette publication n'était qu'une manœuvre de la police impériale pour discréditer la cause des Bourbons. Cependant le livre fut reproduit avec beaucoup d'affectation après le retour de ces Princes en 1814 et il en parut une seconde édition pendant les Cent Jours¹.

1. Malgré sa réimpression, l'ouvrage du comte de Vauban est devenu fort rare depuis le rétablissement de la maison de Bourbon et surtout depuis l'avènement de Charles X. M. de Beauchamp en a cité et refuté quelques passages dans la préface de la 4^e édition de son *Histoire des*

Quant à l'auteur, il fut mis en liberté peu de temps après la publication de la première édition, et se retira dans le Charolais, où une partie de ses biens lui fut rendue. Il habitait encore cette contrée à l'époque du retour des Bourbons. Il crut alors devoir revenir à Paris pour y présenter ses hommages aux Princes qu'il avait longtemps servis, et n'ayant pu être admis à cet honneur, il conçut un tel chagrin qu'il retourna malade dans son pays et y mourut le 20 avril 1816¹.

Nous avons ici un exposé objectif, établi par des royalistes sincères, comme furent les Michaud, éditeurs et en partie auteurs et reviseurs de leur dictionnaire biographique, qui est un des plus parfaits en son genre.

On est allé plus loin.

Voici ce qu'écrivit Rabbe dans sa Biographie portative des Contemporains :

Vauban (Jacques-Anne-Joseph Le Prestre, comte de). Petit-fils du comte Antoine Le Prestre, comte de Vauban, né le 10 mars 1754 à Dijon, où il est mort le 20 avril 1816. Fils du lieutenant général Jacques-Philippe-Sébastien, il montra un goût décidé pour les armes et fut, à seize ans, en possession d'une sous-lieutenance aux Dragons de La Rochefoucauld (1770). Il suivit Rochambeau en Amérique, lui servit d'aide de camp et regagna la France en 1782. Deux ans plus tard, le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom (1784). En 1791 il émigra avec la plus grande partie des officiers de ce corps, rejoignit à Coblenz le comte d'Artois et prit part à la campagne de 1792. Devenu aide de camp de ce prince, il partit avec lui pour la Russie et de là pour l'Angleterre. Admis par Puysaie au nombre des officiers destinés à l'expédition des côtes de Bretagne (1795) il fut chargé de diriger une troupe de 1.500 hommes vers l'intérieur et entra sans obstacle dans Auray, mais obligé de rétrograder, il s'engagea dans la péninsule de Quiberon et n'échappa qu'avec peine au désastre. Cependant il accepta peu après la difficile mission de porter des dépêches au Conseil général de l'armée royale de Bretagne et ne se rembarqua

guerres de Vendée. Les auteurs de la *Bibliothèque Historique* en ont rapporté et commenté avec beaucoup de malignité de longs fragments dans leurs tomes IX et X, année 1819. (Note de la Biographie Michaud.)

1. La notice est signée « Michaud jeune ».

qu'après avoir vu les affaires de son parti entièrement perdues.

Sous le Consulat, Vauban resta en France. Arrêté en 1806, sous prétexte d'intrigues royalistes, il fut enfermé au Temple. C'est là qu'il composa ses *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée* (Paris 1806, 1815, in-8°) qui, malgré deux éditions, sont devenus fort rares. Mis en liberté après l'apparition de cet ouvrage, il se retira dans le Charolais où une partie de ses biens lui avait été rendue. Lors du second retour des Bourbons, il fit le voyage à Paris et sollicita en vain l'honneur de leur être présenté. Cette mortification le jeta dans un sombre accès de mélancolie, auquel il succomba bientôt.

Et le dictionnaire ajoute en note :

Voici ce que de Montvéran raconte de ce livre dans ses *Souvenirs personnels*, encore inédits : Le comte de Vauban, qui s'était gravement compromis dans les menées vendéennes, était en état d'arrestation. Il rédigea dans sa prison des *Mémoires* apologistiques de la guerre de Vendée. Avec ou sans sa permission, le manuscrit lui fut enlevé et communiqué au chef d'Etat. Napoléon, qui désirait de tout son cœur la pacification de la Vendée, vit qu'on pouvait tirer un très grand parti de ces *Mémoires* écrits par un des hommes les plus dévoués à la cause vendéenne, en y faisant toutefois des altérations que la politique réclamait. Une proposition d'élargissement fut faite au comte de Vauban à condition qu'il abandonnerait son manuscrit, et la proposition fut acceptée par lui. Les *Mémoires* du comte de Vauban furent remis à Alphonse de Beauchamp qui les arrangea d'après les instructions qu'il avait reçues, et compromit par là le nom de Vauban près des Royalistes.

Nous avons ici la légende à son état outré et absurde, car jamais Beauchamp, qui était violemment royaliste, n'a dit qu'il avait lui-même corrigé les *Mémoires* du comte de Vauban d'après les instructions de la police impériale. Au contraire, si nous prenons l'Histoire de la guerre de Vendée ou Tableau des guerres civiles de l'Ouest depuis 1792 jusqu'en 1815, par Alphonse de Beauchamp (4^e édition, Paris, Michaud, 1820. Préface, pages XXVII à XXIX) nous voyons que Beauchamp s'inscrit en faux contre la véracité des *Mémoires* de Vauban et surtout contre l'authenticité de la fameuse et importante lettre de Charette au comte de Provence que contiennent les *Mémoires*

et qui est une dénonciation formelle de la lâcheté du comte d'Artois.

Beauchamp a même poussé le zèle jusqu'à attribuer à Fouché la rédaction des *Mémoires* du comte de Vauban, essayant de faire d'eux l'un de ces pamphlets qui appartiennent à l'arsenal policier de tout bon gouvernement.

« Malheureusement, comme l'a fort bien dit M. de Lescure en republiant partiellement les *Mémoires* du comte de Vauban en 1890, jamais, même après la chute de l'Empire et le triomphal retour de la royauté légitime, M. de Vauban n'a articulé ces protestations et ces désaveux auxquels il avait tant d'intérêt, mais aux bénéfices desquels il a préféré ceux de la vérité. Or, entre le silence d'un tel homme et la parole de M. de Beauchamp, nous ne saurions hésiter, parce qu'en se taisant M. de Vauban, le général de Quiberon et le prisonnier du Temple, perdait tout le mérite de ses services militaires et de ses persécutions politiques, et parce qu'en parlant M. de Beauchamp gagnait ce que procure l'art de défendre le pouvoir et de venir au secours du plus fort. »

Et M. de Lescure ajoute, avec grand bon sens : « Le comte de Vauban n'ayant jamais accusé d'interpolation ou d'adultération des *Mémoires* qu'il n'eût peut-être pas publiés, mais auxquels l'Empire, qui les avait saisis dans ses papiers, en 1806, ne crut pas devoir la même discrétion, nous tenons ces *Mémoires* pour authentiques, et comme on le verra, ils portent à chaque page le caractère des sentiments vécus, des choses vues, ce cachet d'expérience et de personnalité qui ne se contrefait pas. De plus, ces *Mémoires* sont très rares quoique ayant été réimprimés en 1814 et 1815, la police royale ayant mis à les supprimer non moins de zèle que la police impériale à les répandre. »

Aucun doute n'est donc possible sur le fait que les *Mémoires* signés « le comte de XXX » sont bien du comte de Vauban, arrière-petit-neveu du grand Vauban, cet admirable serviteur de Louis XIV.

Aucun doute non plus sur leur importance historique : ils constituent un document de premier ordre sur Quiberon et sur les chefs royalistes.

Aucun doute enfin sur l'effet qu'ils firent, lorsqu'ils parurent. Dans son Journal, Stanislas de Girardin note, le 12 avril 1807 : « La conversation est tombée ensuite sur l'ouvrage de M. de

Vauban. Le cardinal Maury a dit que c'était le coup de grâce des Bourbons. » (Journal et Souvenirs, Discours et Opinions de Stanislas de Girardin, tome III, page 394).

Restent les trois accusations portées par les deux biographies royalistes.

La première, insinuée par Michaud, que l'auteur fut libéré à la suite de la publication de son ouvrage, n'est pas sans apparence de vérité. Mais nous ne voyons rien de criminel, ni de dommageable à la mémoire du comte de Vauban dans ce fait. Les événements sont explicables bien simplement. Le manuscrit du comte est trouvé dans une fouille. On n'a point besoin de lui demander son autorisation pour le publier. Le livre étant sorti, et ayant fait sensation, l'auteur est libéré, soit que la police n'ait pas eu grand'chose à lui reprocher, soit que la police impériale estime lui devoir cette politesse, alors que par son livre il a permis de porter un coup aux prétendants royalistes.

La seconde accusation, que le comte de Vauban a offert le texte de ses Mémoires comme prix de sa libération, ne nous paraît ni vraisemblable ni prouvée.

Personne n'a pu l'appuyer sur un fait, un document ou le dire d'un témoin. Si un policier avait réussi un aussi joli coup, il s'en serait targué pour obtenir de l'avancement. Jusqu'à preuve du contraire, nous tenons cette accusation pour une calomnie pure et simple, calomnie bien naturelle de la part de l'entourage du comte d'Artois, très gêné par un texte, dû à un officier général royaliste, et qui dénonçait la sottise personnelle des conseillers du prince et la pusillanimité du comte d'Artois. Or, rien dans la suite des existences des uns et des autres n'est venu contredire Vauban : sots étaient les conseillers et sots ils sont restés; ils l'ont montré en 1830 comme en 1814 et 1815; c'est l'entourage du comte d'Artois qui, par son esprit d'imprudence et d'erreur, a fait perdre le trône de France aux Bourbons. Quant au comte d'Artois, devenu Charles X, s'il s'était mis à la tête de ses troupes, il eût, en 1830, balayé les émeutiers et fût resté le maître de Paris et de la France. Mais, au cours de sa longue vie, on reste incapable de citer un seul geste qui, chez lui, montre non seulement le chef, mais même simplement l'homme courageux, le guerrier. Or, le comte de Vauban l'accuse franchement d'impéritie et de lâcheté. Il était donc naturel que son

entourage, qui n'a jamais été à une calomnie près pour atteindre d'autres Français moins extravagants, moins imprudents et moins sots, ait jeté sur le comte de Vauban une accusation de trahison par offre de l'échange d'un manuscrit accusateur à la police impériale contre la liberté de son auteur.

Nous disons que l'accusation n'est pas vraisemblable. Le comte de Vauban était un gentilhomme et un vrai militaire, dont personne n'a jamais mis le courage en doute : s'il avait été capable d'acheter sa liberté par un geste civil, il eût été homme à désirer, dans la vie, d'autres avantages.

Rentré en France sous le Consulat, il n'eût eu qu'un mot à dire, et Napoléon eût été heureux de s'attacher l'ancien aide de camp de Rochambeau, qui avait porté dignement, sur les champs de bataille, le nom de l'un des plus grands hommes de l'ancienne France. Ou bien le comte de Vauban eût été général de l'Empire, ou bien il eût été dignitaire de la Cour Impériale, ou ambassadeur en Russie ou préfet, mais il eût été un personnage de l'Empire. La tactique générale de Napoléon, vis-à-vis des membres des vieilles familles françaises, était de les employer et de leur faciliter un ralliement sincère par l'octroi de charges ou d'emplois en accord avec leurs aptitudes et avec les noms qu'ils portaient. Vauban n'eût pas attendu d'être en prison, s'il eût voulu acquérir les bonnes grâces du nouveau souverain.

La vérité semble, au contraire, que le comte n'ait rien désiré obtenir de la faveur du Premier Consul, puis de l'Empereur. Il avait écrit ses souvenirs, pour sa famille, pour l'histoire, pour l'avenir, pour libérer sa conscience et servir à l'enseignement des générations. Ses mémoires lui ont été pris par la police, peut-être avertie qu'il les avait rédigés. Mais il n'est pas venu les offrir à l'administration impériale, parce qu'il avait cinquante moyens plus nobles, et par conséquent plus efficaces, de se faire bien voir de Napoléon, s'il avait tenu à être remarqué par lui.

Vauban restait royaliste, par devers lui. Il écrivait, parce que tel était son goût. Il ne destinait pas ses souvenirs à une publication immédiate. Et il n'a jamais monnayé la publication faite par la police. Telle est la vérité probable, humaine, vraisemblable, en accord avec tout ce que nous savons du comte de Vauban. Du moins, tant que l'on ne sortira pas de

documents précis venant infirmer cette version et appuyer celle des défenseurs du comte d'Artois.

Une troisième accusation, plus grave du point de vue de l'historien, est que le texte des Mémoires du comte de Vauban a été remanié par Alphonse de Beauchamp, d'après les instructions de la police impériale, de façon à brouiller Vauban avec les royalistes, et surtout de façon à démonétiser davantage le comte d'Artois.

Mais quel intérêt puissant la police impériale avait-elle, en 1806, à brouiller Vauban avec les monarchistes, en France et hors de France? La police, en général, ne travaille que dans un but d'utilité immédiate. Nous nous demandons même si la police impériale, en 1806, avait un désir féroce de ridiculiser le comte d'Artois, qui était exactement, à l'époque, un zéro au firmament politique de l'Europe. Qu'elle ait saisi une occasion de le faire, soit! Mais qu'elle ait monté toute une affaire pour un résultat aussi peu urgent, voilà qui semble peu probable, pour ne pas dire presque absurde.

Tout cela nous semble de l'explication après coup. En 1806, c'était, pour la police et pour l'administration impériale, du bon travail que de sortir les Mémoires de Vauban, tels qu'elle venait de les découvrir. C'eût été, au contraire, une maladresse qui serait retombée sur ses auteurs, que d'en publier une version falsifiée. Car le comte de Vauban, depuis sa libération jusqu'à sa mort en 1816, eût trouvé cinquante moyens pour dénoncer les falsifications imposées à son texte.

Or, à notre connaissance, comme le disait M. de Lescure il y a un demi-siècle, il n'existe pas, venant du comte de Vauban, une protestation quelconque contre le texte imprimé de ses souvenirs. Et cela même lorsque, nous dit-on, il a cherché à être reçu par les Bourbons. Même lorsque, bouleversé par leur refus de le voir, il est tombé malade à force de tristesse d'être ainsi écarté.

Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes donc en droit de tenir le texte imprimé des Mémoires du comte de Vauban pour authentique et réel. C'est un témoignage des plus importants, et c'est à ce titre que des historiens en ont fait usage, comme Ad. Lanne dans son livre sur le Mystère de Quiberon (Paris, Dujarric, 1904).

C'est pourquoi nous réimprisons cet ouvrage, persuadé qu'il pourra être utile aux historiens et aux curieux, qui le trouvent

rarement en librairie, beaucoup d'exemplaires de ces sévères souvenirs ayant été détruits par l'entourage du comte d'Artois et leurs familles.

La vérité historique est toujours la vérité. Et ce n'est pas à une période où la France est en train de se refaire, qu'il faut tenter de la dissimuler.

Si nous réimprisons en ce moment les Mémoires du comte de Vauban, c'est aussi pour montrer que, du point de vue militaire, les expéditions improvisées par des émigrants, ne peuvent aboutir qu'à des désastres. Ces entreprises aventurées peuvent, certes, pendant un temps, obtenir des succès partiels : à la guerre, tout est possible, et le facteur surprise a parfois un rôle prépondérant. Mais bientôt la balance des forces joue : l'organisation, la méthode des armées régulières l'emportent toujours.

Quiberon est l'histoire d'une de ces aventures : après avoir bien commencé pour l'émigré assaillant, elle finit tragiquement. Mais il n'y a rien que de prévisible et de logique dans le déroulement et l'enchaînement des faits. Le stupéfiant eût été que ce coup de partie réussit, avec des troupes improvisées et des chefs presque tous incompetents. En juillet 1795, les généraux républicains, et leurs troupes, avaient une habitude de la guerre qui faisait défaut aux émigrés royalistes. Cela est un fait. Mais ce fait venait de ce que les royalistes avaient émigré. Que l'on prenne le problème par un angle ou par un autre, l'émigration est donc toujours une erreur.

Le comte de Vauban a consacré le premier chapitre de ses Mémoires à son voyage à Saint-Petersbourg avec le comte d'Artois : on trouvera là des détails sur la Grande Catherine tout à l'éloge de cette étonnante princesse, qui fut un homme d'Etat remarquable.

Le reste de l'ouvrage est consacré à l'expédition de Quiberon et à ses suites immédiates.

Entre les deux, Vauban a inséré quatre pages, que nous avons déplacées et mises en tête de son texte. On y verra le soin avec lequel le comte de Vauban précise la portée de ses souvenirs, l'esprit de méthode avec lequel il pèse leur portée historique. Un homme aussi lucide, aussi réservé, aussi modeste, n'a pas le goût du mensonge, de la tromperie, de la bassesse. On croirait entendre un écho du grand Vauban.

Dans les considérations qui terminent le livre, on croit

entendre un écho de Retz et de Saint-Simon. Tant la passion est à la source des talents littéraires.

Puissent les historiens et le grand public estimer avec nous qu'à une époque où la France souffre des erreurs d'une autre émigration, il était opportun de montrer les fautes de la première émigration. Toutes les émigrations ont des prétextes que les émigrés déclarent justes et beaux. Les émigrations n'en restent pas moins de coupables erreurs.

L. T.

I

Mon premier voyage à Saint-Pétersbourg, avec Son Altesse Royale M. le comte d'Artois.

Instruit par le passé, depuis quelque temps j'avais formé le projet d'aller à Saint-Pétersbourg, et d'y demander du service. J'étais en Hollande, à La Haye, où l'on me fournit quelques moyens pour mon frère et moi entreprendre ce voyage, tous deux dans les mêmes vues. J'appris à La Haye l'assassinat juridique de Louis XVI, et, trois jours après, pénétré de la plus profonde tristesse de cet événement, et de m'éloigner de la personne que j'aime le mieux dans le monde, je me mis en route, et j'allai à Hamm voir les Princes, que je supposais au comble du malheur. Arrivé là, j'y trouvai des personnes qui pouvaient mériter ma confiance, et je leur communiquai mon projet. J'avais déjà eu l'honneur d'en parler à M. le comte d'Artois, qui était lui-même dans l'incertitude de faire ce voyage : il m'approuva. Les autres personnes ne virent pas de même, me le représentèrent comme une démarche au moins inutile, et d'une très grande dépense. Je recalculai mes faibles moyens : pour rien dans le monde je n'en aurais demandé de nouveaux. Je les trouvai insuffisants, bien au delà de mon premier calcul fait avant mon départ. Cela me détermina à renoncer à ce voyage, et à écrire à M. le comte d'Esterhazy, pour faire par lettres ce que je n'osais entreprendre par moi-même, crainte de me trouver dans l'embarras. Un courrier partait pour Pétersbourg. J'écrivais à M. le comte d'Esterhazy; mais avant de quitter Hamm, je voulus attendre l'arrivée de M. le prince de Nassau et de M. le comte de Raumjantzow, qui, relativement au voyage de M. le comte d'Artois, étaient attendus d'un moment à l'autre : ils arrivèrent. Instruits de

mon projet, ils l'approuvèrent, et trouvèrent mes moyens insuffisants. Il me restait à prendre un parti. J'avais tout calculé, retourné dans tous les sens possibles ce que strictement je devais faire; je crus que je devais un peu m'abandonner à la Providence et suivre une entreprise déjà commencée; je me déterminai à partir. Je le dis à M. le comte d'Artois, qui depuis quelques heures était déterminé lui-même à faire ce voyage. Il me chargea de ses dépêches, ainsi que d'une lettre pour le M. le comte d'Esterhazy, qui lui annonçait son départ sept ou huit jours après le mien.

Je pris la route de Magdebourg, Berlin, Custrin, Königsberg, Memel, Mittau. Arrivé à Riga, la première ville sur la frontière de l'empire de Russie, où je ne comptais que relayer, je fus conduit chez M. le maréchal prince de Repnin, commandant de la province de Livonie. Il me communiqua une ordonnance de Sa Majesté l'Impératrice, qui interdisait l'entrée dans ses Etats à tout Français, sans une lettre des Princes, et sans prêter entre les mains des chefs du militaire et du civil, un serment qui manifestait d'une manière très prononcée les principes du voyageur. Je répondis que le serment, je le faisais tous les jours de ma vie; que la lettre je ne l'avais pas demandée, n'en connaissant pas la nécessité; mais que j'étais porteur de dépêches et d'une lettre de Son Altesse Royale pour annoncer à M. le comte d'Esterhazy l'arrivée du Prince six ou sept jours après moi. M. le prince de Repnin me traita avec une obligeance parfaite, me dit que, comme commandant, il était obligé de demander la permission que j'arrivasse à Pétersbourg; que cela ne souffrirait aucune difficulté, et qu'en attendant il me priait de regarder sa maison comme la mienne. Il fit partir sur-le-champ un de ses aides de camp pour porter mes dépêches, qui, quatre jours après, me rapporta la permission de continuer ma route. J'aimai mieux, ayant tant fait que d'attendre, différer encore de quelques jours, et me trouver encore à Riga à l'arrivée de M. le comte d'Artois. L'excès d'obligeance de M. le prince de Repnin me détermina peut-être encore plus que toute autre raison à prolonger mon séjour à Riga, et je m'en allai fâché de le quitter.

M. le comte d'Artois arriva dans le terme désigné. M. le maréchal prince de Repnin avait les ordres de Sa Majesté l'Impératrice pour ne point consentir à l'incognito, mais de recevoir le Prince comme fils de France et Altesse Royale. Le

grand appareil que cela entraîna, la maison qu'on lui avait nommée, les voitures de la Cour, qui partaient de Saint-Pétersbourg pour venir le prendre à la frontière, tout cela nécessita de sa part un séjour de quelques jours à Riga. Il fut aisé d'y occuper ses loisirs, et il y eut beaucoup de succès.

M. le comte d'Artois arrivant, parut étonné de me trouver encore à Riga : il en sut la raison; mais je remarquai clairement sur le visage des Français composant sa suite, la crainte qu'ils avaient que mon projet fût de devenir dorénavant personne de sa suite. Ils furent bientôt tranquilisés, en voyant que, rendant beaucoup à M. le comte d'Artois, j'affectais de m'éloigner de ce qui caractérisait être de sa suite. En effet, cela n'était nullement analogue ni à mon désir ni à mes projets, qui exigeaient que je ne me liasse pas de manière à m'obliger à suivre la marche du Prince. La bienveillance revint, et au départ de M. le comte d'Artois, il eut celle de me proposer de faire le chemin de Riga à Saint-Pétersbourg avec lui, par conséquent sans qu'il m'en coûtât rien, voyageant tous aux frais de l'Impératrice, et avec toute la magnificence possible. Alors M. le prince de Repnin me dit que, comme de la suite, je pouvais me dispenser de prêter le serment; mais je l'assurai que je désirais le prêter, n'étant pas de la suite. Cette cérémonie s'est passée en présence de M. le comte d'Artois, dans l'église catholique de Riga. A la dernière journée j'affectai de devancer le cortège, pour ne pas entrer dans Saint-Pétersbourg comme la suite.

A son arrivée, le Prince descendit dans la maison qui lui était préparée. Les ministres et les grands de l'Empire, une heure après, vinrent s'informer de son arrivée, en rendirent compte à l'Impératrice, qui après l'envoya complimenter par M. le comte Platon de Zoubow, son favori. Tel fut le cérémonial très pompeux, qui est celui d'usage. Il se passa une quinzaine de jours sans parler ni traiter d'affaires, ni sans que, de ma part, je fisse aucune démarche relative à mes projets. Je voulais voir et examiner, surtout ne rien faire légèrement. Je ne rendrai que légèrement compte des assemblées, soit à la Cour ou à la ville : il y en avait tous les jours, et c'était à qui y mettrait le plus de magnificence.

Je dirai seulement que, pour faire connaître au Prince tout ce qui composait Saint-Pétersbourg, seul moyen, puisque par étiquette il ne faisait point de visites, cinq jours de la

semaine se trouvaient rassemblés dans un palais des plus grands seigneurs toute la Cour et la ville : chacune de ces soirées était une fête, et c'était à qui y mettrait le plus de magnificence. Les deux autres soirées étaient consacrées à l'Impératrice, qui à l'Hermitage, dans le comité le plus restreint, recevait Son Altesse Royale. Là elle était comme particulière; là aussi on pouvait juger de son amabilité et des grâces qu'elle sait mettre aux choses les plus indifférentes. Nul souverain n'est plus grand dans les moments de représentation, nul particulier n'est aussi aimable dans son intérieur.

Je retrouvai dans le comte d'Esterhazy un ami chaud, zélé, confiant; il me mit au fait du pays. Alors il me dit que j'avais autant mieux fait de venir, que nul individu n'est admis au service sans se rendre en personne à Saint-Petersbourg, pour former sa demande. Je fus étonné de me trouver connu dans Saint-Petersbourg, où toute ma conduite et les différentes choses qui m'étaient arrivées m'étaient dites tous les jours telles qu'elles ont existé. J'étais devenu presque un objet de curiosité, et perpétuellement on me questionnait sur cela; mais je me suis constamment refusé à en parler, je ne voulais pas prêter au ridicule. Ce que je dis ici n'est que pour montrer que je trouvais toutes les opinions très portées en ma faveur. Chaque jour on me disait : « Pourquoi n'avez-vous pas encore notre habit? » Je parle des opinions marquantes et de ceux qui sont à la tête de tout.

J'appris beaucoup de choses au comte d'Esterhazy sur la conduite de Coblenz, sur ce qu'on a fait et ce que l'on aurait pu faire. Je parlai de ce que j'avais proposé, des moyens d'exécution, des probabilités de la réussite et du peu d'inconvénients du non-succès, relativement à la cause pour laquelle ce qu'il y a de pire est de n'agir que par demi-mesure et sans énergie. Tout cela avait été deviné par l'Impératrice; elle avait les mêmes opinions et disait que si l'on avait voulu suivre de tels errements, elle n'eût rien épargné pour soutenir les Princes. Elle pensait que ce que j'avais si souvent proposé aurait dû être la base de leur conduite. Malheureusement, les événements n'ont que trop justifié cette opinion.

Mais laissons là le passé, qui cependant devrait être une leçon pour l'avenir. Alors commencèrent les négociations.

Je connus les bonnes dispositions de l'Impératrice, le seul

souverain entièrement dévoué à notre cause : elle était disposée à tout faire; mais, mécontente du passé, elle voulait voir clair sur le futur et savoir comment et pourquoi elle ferait.

Elle chercha à juger M. le comte d'Artois; on le lui fit voir favorablement; l'illusion prêtait en sa faveur; il avait beaucoup de grâces et montrait de l'énergie. Ses yeux ne tardèrent pas à se porter sur ses alentours; ils furent parfaitement jugés. L'évêque d'Arras fut apprécié et vu très favorablement. La médiocrité du baron de Rolle, la nullité absolue du comte François d'Escars et la légèreté du comte Roger de Damas sautèrent aux yeux d'une personne pénétrante et qui a, au suprême degré, le talent si nécessaire aux souverains, celui de connaître les hommes.

Elle trouva ces mêmes personnes point assez éminentes en dignité comme Cour, ou trop légères en mérite comme affaires, et elle fut étonnée, effrayée de pareils alentours. Elle ne le manifesta pas entièrement à M. le comte d'Artois; mais elle prononça son opinion sur les personnes qui, à l'avenir, devraient être mises en action, et sur la foule qui devait être écartée. C'est la première condition qu'elle demanda.

Tous les jours, elle trouvait moyen de dire deux ou trois fois à M. le comte d'Artois : « Vous êtes un des plus grands princes de l'Europe; mais il faut l'oublier quelque temps et être un bon et valeureux partisan; par ce moyen vous redviendrez ce que vous êtes fait pour être. »

Comme je l'ai déjà dit, Sa Majesté l'Impératrice avait désigné au Prince une maison choisie parmi celles des plus grands seigneurs de Petersbourg. Un grand nombre de pages, de maîtres d'hôtel, de valets de pied du service de la Cour étaient attachés à celui du Prince. Les voitures de la Cour étaient les siennes. Un bataillon du régiment des Grenadiers du Corps était tous les jours de garde chez lui. Il recevait soixante mille livres par semaine, défrayé de tout; sa table, la meilleure et la plus recherchée, était payée par l'Impératrice; enfin, le plus grand éclat.

Le Prince, excepté les jours où il dînait à la Cour, dînait chez lui, où il avait une table de trente ou quarante couverts. Très souvent je dinais chez le Prince et lui rendais beaucoup; il me traitait à merveille, disait beaucoup de bien de moi, mais ne me parlait jamais d'affaires, et même évitait toute

conversation sérieuse; en tout, même manière que par le passé. Mais il ne se faisait pas une démarche que je ne l'appriisse, et ce qui avait été traité la veille m'était connu le lendemain. Je savais mieux que le Prince ce qu'on pensait de lui, le jugement qu'on en portait et où l'on voulait en venir.

Ce fut à cette époque que je parlai au comte d'Esterhazy de mon désir d'entrer au service de Sa Majesté l'Impératrice. Il m'en fit voir les avantages et les inconvénients, me dit qu'il ne fallait point abandonner la cause pour laquelle j'avais montré tant de zèle; que l'Impératrice me connaissait; que si les choses tournaient mal je serais toujours à même, et que cela ne souffrirait aucune difficulté. Je l'assurai que si j'étais utile, je regarderais comme un bonheur de m'y sacrifier, et que mon projet était de demander un congé. Il me dit alors que le plus grand tort qu'on pouvait se donner était de demander un congé après avoir été placé; que c'était se mettre de fait hors du service; qu'il se croyait obligé de me tout dire et me prévenir de tout par l'amitié qu'il me portait; mais qu'ensuite il ferait tout ce que je désirerais; qu'il regardait comme un devoir d'être utile à son ami et à l'homme à qui il devait autant. Telles étaient ses expressions; il finit par me conseiller de demander du service après la campagne, en manifestant que, par devoir pour la cause et pour ne pas demander congé, je me refusais à ce qui avait été l'objet de mon voyage; qu'alors il me ferait promettre d'y entrer dans le grade que j'aurais à mon retour, et qu'en me faisant donner un brevet de maréchal de camp, qui m'était déjà dû, j'aurais celui de général-major, et qu'alors je n'aurais pas perdu pour attendre. Il m'ajouta que M. le comte d'Artois lui avait instamment demandé de ne pas parler pour cet objet; qu'il comptait beaucoup sur moi pour l'avenir, etc... Le comte d'Esterhazy lui avait répondu qu'il me parlerait sur cela, mais que, si je persistais, il regardait comme un devoir de servir son ami. Je lui parlai ouvertement; je lui dis d'assurer M. le comte d'Artois que j'étais à ses ordres, mais que pour le servir il fallait qu'il voulût être servi, et que mon rôle passé ne pouvait plus me convenir; que je l'avais joué silencieusement, mais que je m'étais promis de ne plus rien faire plutôt que d'être confondu et traité avec moins de confiance que toutes les personnes qui l'avaient toujours entouré et lui avaient fait jouer un si triste rôle. Il approuva ma résolution, lui en

rendit compte littéralement et l'engagea à me parler, lui seul témoin. Quelques jours après, je fus appelé; il me parla avec amitié et avec chaleur; je lui répondis avec dévouement et une franchise entière, et lui répétai tout ce que j'avais dit au comte d'Esterhazy, et même beaucoup plus. Nous nous séparâmes et je m'arrêtai à l'opinion d'attendre l'hiver prochain pour demander du service. Le Prince continua à me bien traiter, mais avec un embarras visible. Je sus que l'Impératrice avait été étonnée que je ne fusse pas de sa suite plutôt que ceux qui l'entouraient et qu'elle m'avait désigné à lui comme un de ceux qui, par mon zèle manifesté et ma réputation militaire (l'on voudra bien remarquer que je n'écris que pour moi et que, si je me permets de parler ainsi de moi, ce n'est que l'obligation de répéter les propres paroles de l'Impératrice adressées à moi-même) devait à l'avenir être avec lui; qu'enfin j'étais un des quatre ou cinq qu'elle avait désignés et demandait comme condition. Je vis que cette conversation avait été dictée et que, crainte de déplaire, on n'avait pas pu faire autrement. Les demandes et réponses furent connues de l'Impératrice.

Déterminé à cela, je différâi de former ma demande pour l'avenir, voulant encore juger davantage le présent.

Mais revenons aux affaires politiques. La base des négociations du Prince était, outre des secours en argent, d'obtenir des troupes qui le mettraient à même d'agir indépendamment des puissances. Il fallait, pour réussir à cela et que l'Impératrice pût s'y prêter, avoir, à cause de la mer, un accord fait avec l'Angleterre. La souveraine de toutes les Russies fit sur-le-champ expédier un courrier à Londres pour que son ambassadeur à cette Cour travaillât à cette négociation, en notifiant, de la part de sa souveraine, que le traité de commerce désiré par la Cour de Londres serait accepté, à condition que les Anglais enverraient des bâtiments de transport pour embarquer vingt mille hommes, qui viendraient au service des Princes, à leur disposition, commandés par leurs généraux sur tel point qu'ils jugeraient à propos, les opérations devant uniquement être concertées dans le cabinet de Saint-Petersbourg; mais que ces mêmes troupes seraient soldées par la Grande-Bretagne. Le courrier revint aussi promptement que possible. Tout, à l'exception de la solde des troupes, était accepté. Ce dernier article restait dans le silence.

Il fallait renvoyer un second courrier; mais l'on ne doutait pas du consentement, la demande de prendre des troupes russes à sa solde ayant déjà été faite par le gouvernement d'Angleterre qui manifestait les meilleures intentions.

Cependant le temps avançait; les événements politiques paraissaient favorables au rôle que l'Impératrice croyait que devait jouer M. le comte d'Artois. La Hollande délivrée, Aix-la-Chapelle, le pays de Liège évacués, le Brabant reconquis, toutes ces nouvelles étaient successivement arrivées et d'une manière assez serrée. Enfin arriva la première nouvelle de la défection du général Dumouriez. Le public en fut enchanté; les personnes réfléchies en craignaient les suites; il y avait, dans son traité avec le général de l'armée autrichienne, des expressions justement faites pour inquiéter. La crainte de voir trop de moyens réunis dans la main d'un scélérat, de savoir dans quel sens il les dirigerait, le caractère punique de la Cour de Vienne, tout cela devait laisser de grandes inquiétudes.

En apprenant cette nouvelle, l'Impératrice dit au comte d'Esterhazy : « C'est un chaos; il me faut quelques heures de réflexion, et d'aujourd'hui je ne puis rien dire. » Le lendemain matin elle écrivit ces paroles au comte d'Esterhazy; j'étais chez lui quand il reçut ce billet qu'il me montra :

Je vois le Roi de France sur son trône; les Autrichiens n'oseront pas se mal conduire; ils sont sûrs de me voir avec deux cent mille hommes sur leurs frontières si leurs intentions n'étaient pas pures.

Signé : RÉVEIL DE LA SIBYLLE.

Quelque temps après, on apprit que Dumouriez n'était plus qu'un scélérat subalterne, ayant trahi sa cause pour sauver sa tête, et nul à l'avenir pour tous les partis. C'était ce que l'on pouvait espérer de mieux, les services d'un habile scélérat, accoutumé à tromper, devant toujours être dangereux. On l'aima donc mieux dans la boue qu'au faite du pouvoir.

Les mouvements intérieurs de la France, les succès de la Vendée devaient fixer l'attention et ramener M. le comte d'Artois au seul rôle qui pût lui être utile. Sans cesse on lui rappelait « qu'il devait être et devenir chef de parti ». Ces paroles frappaient son oreille; mais ses moyens les lui ex-

pliquaient obscurément et ne pouvaient les lui faire comprendre dans toute leur étendue. Mais dans le sens où elles étaient dites il était désirable que le Prince terminât son séjour dans la capitale des Russies et s'approchât du théâtre sur lequel on le supposait devoir représenter. Il fut décidé qu'il partirait sur une frégate russe, qu'il ferait route pour l'Angleterre, y prendrait des renseignements sur l'attitude des royalistes, communiquerait avec eux et irait se mettre à leur tête, suivi de quelques gens sages mais entreprenants, surtout d'un fort petit nombre. On lui articula qu'il fallait que j'en fusse un, et on l'engagea à m'en parler et à me dire qu'il avait jeté les yeux sur moi et que, dorénavant, il comptait me mener avec lui. Nouvel embarras de sa part : il fut trois jours à me voir sans m'en parler. On lui dit que le temps pressait : je savais tout ce qui se passait sur cela et voyais l'excès de son embarras; enfin il me fit dire d'aller chez lui, qu'il avait à me parler : il me dit ses projets sur moi, m'assura qu'il me prenait avec plaisir, et qu'avec plaisir il se chargeait de moi. Je l'assurai de mon zèle, mais je lui répétai plus longuement, et d'une manière plus prononcée, tout ce que j'avais cru devoir lui dire. Il m'ajouta qu'il était bien aise que j'eusse renoncé à toute démarche pour entrer dans ce moment au service de la Russie, que cela avait l'air de désespérer de la cause et faisait un mauvais effet.

Je faisais un d'autant plus grand sacrifice que je ne pouvais voir dans le Prince qu'une confiance gênée, et que, pour ainsi dire, nous ne faisons tous les deux qu'obéir à la nécessité en cédant à une volonté étrangère. Je regrettais bien sincèrement que le comte d'Esterhazy eût dit tant de bien de moi, qu'il fixait sur moi l'attention de l'Impératrice d'une manière que je devais craindre de voir tourner à mon préjudice. Il fallait obéir, et j'étais fortement préoccupé de tout cela; j'en parlai au comte d'Esterhazy, mais l'impulsion était donnée, il n'y pouvait plus rien.

Je ne fus pas peu étonné de voir, deux jours après, le comte d'Esterhazy entrer chez moi, à neuf heures du matin, qui me dit avec la même confiance accoutumée : « Je viens vous prévenir que M. le comte d'Artois demande très vivement à l'Impératrice que le comte François d'Escars et le baron de Rolle soient faits généraux-majors; cela a été mal reçu et fait un très mauvais effet : l'Impératrice l'a refusé.

Ces messieurs n'y veulent entrer qu'à ce titre, et elle est choquée, étonnée que ces messieurs fassent pour ainsi dire des conditions; elle est surtout mécontente que la demande ait été faite par M. le comte d'Artois, qui, dit-elle, a trop de choses essentielles à traiter pour s'occuper de détails particuliers, etc...; elle était surtout choquée que le Prince l'eût mise dans le cas de le refuser. Enfin, me dit-il, vous êtes l'ancien de ces messieurs; vous ayant conseillé de différer votre demande pour le même objet, je regarde comme un devoir de vous avertir de ce qui se passe, d'autant plus que M. le comte d'Artois m'a chargé de tâcher de faire réussir cette affaire. »

Je fus indigné de ce trait de fausseté. Je vis que le Prince avait voulu tâcher de me détourner d'entrer au service par la nécessité où il eût été de demander que je fusse général-major, comme plus ancien que ces messieurs et ayant fait la guerre; que, ne se souciant pas de demander pour moi, il avait apparemment craint que ma demande d'entrer comme colonel ne fermât la porte à ses favoris. Il ne restait que peu de temps; dans l'instant même, je fis mon mémoire. J'y motivai mes services et le désir d'entrer au service en telle qualité que Sa Majesté l'Impératrice le jugerait convenable; que, si j'osais me permettre une demande, c'était que mon frère fût fait major : je motivai très vivement mes raisons, son âge, son ancienneté de commission de capitaine, etc..., mais enfin qu'un grade de plus pour lui, et un de moins pour moi s'il le fallait, je me trouverais heureux. Le comte d'Esterhazy sortit de chez moi avec mon mémoire, le porta sur-le-champ, et, dès le lendemain, l'Impératrice le chargea de me dire qu'elle me faisait colonel, et mon frère major; qu'elle m'ordonnait, pour la servir, de suivre M. le comte d'Artois; et qu'à mon retour en Russie, je serais fait, vu mon ancienneté et ma conduite, général-major à son service : c'était beaucoup au delà de mes demandes et de mes espérances. J'évitais la mauvaise grâce de demander un congé, puisque j'obéissais à un ordre. Je fermais la porte à ces messieurs de qui j'avais manqué être le jouet, et je n'en dis pas un mot à M. le comte d'Artois, qui le sut par l'Impératrice, qui dit : « Je suis bien aise d'avoir le comte de Vauban à mon service. »

Dans tout cela, je fus surtout sensible à l'amitié bien prononcée du comte d'Esterhazy qui, assurément, m'a bien servi,

et du grade de major pour mon frère, ce qui était l'objet de ses désirs, par conséquent des miens.

Le temps s'écoulait, le moment du départ approchait; mais il est nécessaire, avant de parler de l'ordre de marche arrêté, ce qui est peu intéressant, de faire un tableau de ce qui était convenu; des moyens qui furent donnés et de la magnificence de l'Impératrice à cette époque.

Il était convenu, comme je l'ai dit précédemment, que vingt mille hommes seraient embarqués pour venir, aux ordres des Princes, débarquer sur les côtes de France; mais que, comme le temps avançait, il fallait toujours que M. le comte d'Artois partît pour l'Angleterre; qu'il y suivit et y pressât les négociations; qu'il s'occupât de correspondre avec les royalistes de l'intérieur de la France; que, si la possibilité y était, il se réunirait à eux; qu'il les aiderait, soit en leur faisant passer des secours, des armes ou même de l'argent, enfin ce qui leur serait le plus essentiel; mais le but principal devait être de se réunir à eux.

L'on donna à M. le comte d'Artois un million pour cet objet, uniquement pour cet objet. Une fois l'entreprise commencée, il devait être fourni au Prince, par l'ambassadeur de Russie à Londres, jusqu'à la somme de quatre millions. Il partit donc avec ce million et quatre cent mille livres en ducats; de plus, en cas d'activité dans son parti, quatre millions, suivis des autres secours de plus haute importance.

Sa magnificence à l'égard du Prince et de tout ce qui l'entourait fut extrême. Je ne parlerai pas des pelisses et fourrures qui, pour lui et sa suite, lui furent envoyées à la frontière : il y en avait pour cent mille livres. L'Impératrice lui fit présent de toutes les médailles frappées en Russie, superbe collection toute en or et d'une valeur très considérable : elles sont l'histoire de cet Empire.

Quelques jours avant son départ, l'Impératrice envoya au Prince pour quatre cent mille livres de diamants et de bijoux, pour être donnés par lui, et comme de lui, aux premiers ministres, aux seigneurs russes qui avaient fait le service chez lui, et à chacune des personnes de sa suite.

Elle donna de plus mille ducats à chacune des personnes de la suite du Prince. M. l'évêque d'Arras en eut deux mille : mille ducats pur distribuer à la domesticité de la Cour qui

avait fait son service; mille ducats pour être distribués à ceux des Français de la suite du Prince et à sa domesticité.

L'Impératrice donna enfin à M. le comte d'Artois un dernier présent sur lequel elle croyait avoir fait graver les devoirs du Prince. C'était une épée d'or, dont le pommeau est surmonté d'un très gros diamant, sur la lame de laquelle sont inscrites ces paroles : « *Donnée par Dieu, pour le Roi.* » Cette épée avait été bénite dans la cathédrale de Saint-Petersbourg, avec le plus grand cérémonial possible, par l'évêque de cette résidence. A l'audience du départ, au milieu de sa cour et dans l'appareil de toute sa grandeur, l'Impératrice s'avança vers lui et, en la donnant elle-même au Prince, elle lui dit : « Je ne vous la donnerais pas si je n'étais pas persuadée que vous périrez plutôt que de différer de vous en servir. » Sa grande âme, habituée à penser et à agir fortement, ne négligeait aucun stimulant; elle eut, dans ce moment, un air de grandeur et une nuance de bonté si tendre, si amicale, que j'en fus profondément ému. Je fixai le comte d'Esterhazy, dont je rencontrai les yeux, à qui je trouvai les mêmes sensations. Le Prince prit l'épée, et dit, avec trop peu de physionomie : « Je prie Votre Majesté Impériale de n'en pas douter. »

L'heure du dîner sépara la Cour. M. le comte d'Artois retourna chez lui; il avait beaucoup de monde à dîner : le comte d'Esterhazy et moi en étions. Il me proposa de monter dans sa voiture; mon frère s'en alla dans la mienne. Nous ne fûmes pas plutôt seuls, qu'il me dit : « Que pensez-vous de ce que vous avez vu? — Beaucoup de grandeur dans l'Impératrice, lui dis-je. — Oui, assurément, me répondit-il. Et M. le comte d'Artois? » Toujours pénétré de l'embarras de ma mission future, je lui dis : « Il a reçu cette épée comme un homme qui ne s'en servira pas. » Je vis que le comte d'Esterhazy le craignait; nous arrivâmes à la maison du Prince; la conversation fut terminée.

Le départ de M. le comte d'Artois était déterminé; le moment en était fixé quatre jours après. Le lendemain du jour où le Prince avait reçu cette épée, l'assemblée, qui avait lieu cinq jours de la semaine, était ce jour-là chez le sénateur comte de Strogonow; l'Impératrice y vint à neuf heures, et se retira comme à son ordinaire à dix heures et demie. Une demi-heure après, le comte d'Esterhazy s'approcha de moi

et me dit tout bas : « Je vais sortir, suivez-moi des yeux; un moment après que je serai sorti, venez me joindre, j'ai à vous parler; faites de manière à n'être pas remarqué. » Il resta encore quelques minutes, pendant lesquelles je me mis en mesure de le suivre; je le rejoignis et nous sortîmes. En mettant sa pelisse, il me dit : « Je vais vous mener chez quelqu'un qui nous attend. » Il dit à ses gens, en russe, l'endroit où la voiture devait aller, ce qui fit que je n'y compris rien. Je lui demandai qui nous allions voir. Il ne voulut pas me le dire. La voiture nous conduisit et s'arrêta au bas d'un petit escalier qui donne entre celui du palais impérial et l'Hermitage; je le connaissais pour y avoir passé souvent, car il conduisait chez M. le comte Platon de Zoubow, le favori. Tout en montant et suivant le comte d'Esterhazy, je faisais réflexion que ce n'était cependant pas chez lui que j'allais, puisque nous l'avions laissé chez M. le comte Strogonow. Enfin, après avoir passé deux portes, je me trouvai dans la chambre de l'Impératrice : elle était seule. Elle fit asseoir le comte d'Esterhazy et moi, et entra en matière avant que j'eusse pu proférer une parole, tant j'étais étonné. Elle me fit l'honneur de me dire tout ce qui était arrêté et projeté pour M. le comte d'Artois; ce qu'elle lui avait donné comme moyen d'exécution; la promesse qu'il lui avait faite d'aller se mettre à la tête des royalistes, etc...; qu'elle lui avait donné deux de ses meilleurs bâtiments de guerre pour le transporter en Angleterre et, de là, où il voudrait; qu'enfin, ils resteraient aux ordres du Prince tant et aussi longtemps qu'il le jugerait à propos. Elle me dit ce qu'il devait toucher d'elle en Angleterre en cas qu'il agit. L'Impératrice m'ajouta que M. le comte d'Artois lui avait demandé des officiers russes pour le suivre et être témoins de ses actions, relativement à ce qu'elle désirait de lui. Elle lui avait répondu : « En fait d'officiers, vous avez mieux que je ne puis vous donner, et Votre Altesse Royale saura distinguer ceux à même de la bien servir. » Le Prince avait insisté, et l'Impératrice lui avait répondu : « Eh bien! vous aurez le général Korsacow, le comte Roger de Damas, le comte de Vauban et son frère. » Après quelques détails, l'Impératrice me dit avec une extrême bonté qu'elle avait voulu me parler en particulier pour m'instruire de tout ce qui avait été arrêté (ce que continuerait de faire le comte d'Esterhazy autant que je le désirerais), et que, comme à

un de ses officiers, et officier du roi de France, elle m'ordonnait de suivre M. le comte d'Artois; de ne rien perdre de vue pour le décider à agir; enfin, qu'elle comptait sur moi pour porter le Prince à embrasser le seul parti qui lui restait : celui de combattre à la tête des siens. « Tous les services que vous pourrez rendre à votre cause seront regardés par moi comme méritoires à mon service; sous ce double rapport je compte sur vous et ai voulu vous le dire moi-même. »

La conversation avait duré à peu près trois quarts d'heure; rarement le comte d'Esterhazy avait parlé; moi j'étais pétrifié, consterné de l'étendue de ce qui m'était prescrit. Je ne pouvais pas oser parler à cœur ouvert : je me serais donné un tort aux yeux de l'Impératrice, en lui montrant mon peu de bonne opinion sur la conduite future du Prince. D'ailleurs je n'aurais pas voulu la refroidir pour lui, ni lui faire le tort de le peindre comme un homme très faible; ensuite, il ne fallait pas préjuger d'avance. De Français à Français, d'ami à ami, j'avais pu m'en ouvrir avec le comte d'Esterhazy; ce ne devait pas être la même chose vis-à-vis de l'Impératrice.

Tout admettre sans rien dire était trop me charger du résultat que je prévoyais. Je cherchais ce que je pourrais répondre après avoir écouté; je ne trouvais rien, absolument rien; il faut le dire, je ne trouvais rien de bon. J'assurai l'Impératrice « que, par attachement pour mes maîtres, par reconnaissance et par respect pour ses ordres, je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour remplir ses intentions ». Je sortis avec le comte d'Esterhazy, et nous retournâmes chez M. le comte Strogonow. Le long du chemin, je reprochai un peu au comte d'Esterhazy de ne m'avoir pas prévenu, car mon embarras eût été moins grand. Il me dit que l'Impératrice le lui avait défendu. « A la bonne heure! lui dis-je. Mais me voilà chargé de la plus diabolique commission, et responsable, pour ainsi dire, de la faiblesse des uns et de la sottise des autres. »

Dans cette disposition, je rentrai dans l'assemblée. Le silence sur ma visite m'avait été prescrit, sans cela je m'en serais ouvert à M. le comte d'Artois pour prendre des bases dès le moment même; mais cela ne se pouvait pas. Je n'en dis pas un mot à mon frère et je me regardais dans une des positions la plus difficile où homme puisse se trouver. Faire vouloir à un Prince mal entouré et que je croyais faible ce

que son honneur ne lui disait pas, me paraissait une difficulté insurmontable. L'avant-veille de son départ, l'Impératrice envoya à M. le comte d'Artois une superbe vaisselle de douze couverts pour son service à bord, et devenir sa vaisselle de campagne; elle était emballée dans des caissons de guerre très portatifs.

Le jour du départ arriva : deux cent quarante chevaux par poste étaient commandés; des voitures pour le transport des équipages et de toute la maison qui devait continuer son service jusqu'à l'instant où le Prince arriverait à bord; enfin nous allâmes de Pétersbourg à Revel comme nous étions venus de Riga à Pétersbourg. Je partis la veille avec mon frère dans une voiture de la cour, attelée de huit chevaux; le comte Roger de Damas dans une autre; une troisième nous suivait avec des vins et des provisions et un très bon cuisinier pour nos diners et soupers. Un officier-courrier nous précédait pour que nous fussions promptement relayés, logés, quand et comment nous voudrions et pour tout payer. Le lendemain, M. le comte d'Artois partit avec toute la suite; à six heures près, il était suivi par l'évêque d'Arras, qui voyageait comme je l'ai dit pour moi, ayant de plus un chirurgien. Quelques jours avant de partir il avait eu une fausse attaque d'apoplexie, heureusement saisie à temps; mais ses idées et sa mémoire sont demeurées très altérées jusqu'à ce moment. Cinquante voitures en poste portaient des vins et des provisions de toute espèce, destinées à être embarquées. C'est de cette manière que nous arrivâmes à Revel. Si je suis entré dans des détails si peu importants, ce n'est que pour faire connaître la magnificence que l'on a mise à l'égard du Prince.

La *Vénus*, superbe frégate prise sur les Suédois, portant cinquante-deux canons, dont quarante-deux de vingt-quatre; le *Mercur*, excellent cotre portant vingt-quatre caronades de vingt-quatre, nous attendaient : c'étaient les deux meilleurs bâtiments de la marine russe. Le *Mercur* avait été acheté à la marine anglaise; je n'ai jamais vu un plus joli bâtiment. Quatre-vingts hommes, commandés par un lieutenant de vaisseau et deux autres officiers, formaient son équipage. La *Vénus* avait un équipage de deux cents hommes, commandés par deux capitaines de vaisseau et trois lieutenants; à bord de la frégate il y avait de plus, comme garnison, quatre-vingts hommes de troupes, commandés par un capitaine, lieutenant

et sous-lieutenant; vingt hommes étaient de même sur le cotre, commandés par un lieutenant.

Nous passâmes trois jours à Revel, pendant lesquels on s'occupa de tout embarquer; des diners, soupers et bals occupèrent les loisirs du Prince, à qui l'on fit voir tout ce qu'un grand port peut offrir de curieux.

Nous avions séjourné six semaines à Pétersbourg. Les choses étaient dans le meilleur état. Le comte d'Esterhazy, qui avait suivi M. le comte d'Artois, était fort heureux et espérait beaucoup; mais le refrain de toutes mes conversations avec lui a toujours été que tout cela n'aboutirait à rien; que j'en appelais à l'avenir que les hommes étaient toujours les mêmes; que celui qui avait trouvé moyen de ne rien faire avec beaucoup de secours qu'il avait gaspillés, ne viendrait pas à bout de faire avec moins, surtout dans des circonstances où tout tenait à l'énergie; que celle du Prince s'épuisait au bout de quelques phrases; qu'il craignait et évitait soigneusement toute conversation au-dessus de ses moyens; qu'il ne serait pas plutôt arrivé, que les mêmes personnes qui lui avaient fait tenir une conduite si honteuse reviendraient, le conduiraient; qu'enfin, il n'avait d'oreilles ouvertes qu'à la médiocrité et que je pouvais lui répondre qu'aucune des personnes désignées n'aurait la moindre influence.

Après avoir écouté ces différentes réflexions et mille autres encore bien plus fortes, mais trop longues et inutiles à écrire, le comte d'Esterhazy me disait : « Alors finiront les moyens; ils n'avaient déjà cessé qu'à cause de la conduite qu'on avait tenue à Coblenz. »

Il est sûr qu'il n'y a rien que l'Impératrice n'eût donné si l'on eût voulu s'en servir utilement et avec énergie. Pendant mon séjour à Pétersbourg, l'Impératrice sut que M. le prince de Condé n'avait pas encore pu toucher cent mille écus qui lui avaient été accordés par l'empereur d'Allemagne pour son corps d'émigrés. Sans demande aucune, ils furent comptés, dans les vingt-quatre heures, au comte d'Esterhazy, pour être envoyés à M. le prince de Condé, en disant : « Tant qu'ils s'en serviraient bien, je les secourrai. »

A cette époque, qui précédait celle de notre embarquement, M. le comte d'Esterhazy me dit devant le Prince : « M. le comte d'Artois connaît votre peu de moyens pécuniaires, il sait de quelle utilité vous pouvez lui être : il se charge de

vous. L'Impératrice m'a dit de le lui dire, ce que j'ai fait et fais devant vous, car sans cela elle se serait chargée de vous dans ce moment. »

Le Prince répondit par des obligations et à merveille pour moi. La veille de l'embarquement, on s'occupa de fixer à chacun sa place. Un usage assez singulier existe dans le service russe. Les grades supérieurs du service de terre, à bord des vaisseaux, commandent ceux de grades inférieurs du service de mer. La frégate se trouvait commandée par le général Korsacow, embarqué avec M. le comte d'Artois. Mon frère et moi fûmes mis à bord du cotre, et je me trouvai commandant du bâtiment. L'on comprendra aisément que les marins faisaient tout, mais ils étaient tenus de rendre compte de tout ce qu'ils allaient exécuter. Cela me valut d'avoir la chambre du commandant et de donner à manger aux officiers, au lieu de manger chez eux. Je représentai cependant que le comte Roger de Damas était mon ancien et que le commandement du cotre devait lui appartenir. J'en parlai au comte d'Esterhazy, en lui faisant remarquer que, relativement à mes instructions, cela m'éloignait déjà de fait de M. le comte d'Artois pendant toute la traversée, et que je croyais que telle était la véritable raison. Ce qui était arrêté prévalut, et j'y gagnai d'être à merveille et d'avoir une fort bonne maison. Cela m'était facile : nous regorgions de provisions et j'avais deux cuisiniers excellents. Ici finit ce qui a rapport à la terre. Le vent était favorable : nous mîmes à la voile, et, au bout de quelques jours, nous arrivâmes à Copenhague où nous mouillâmes. Nous y séjournâmes trois jours : M. le comte d'Artois y était dans le plus grand *incognito*. M. le baron de Krudner, ambassadeur de Russie en Danemark, nous fit voir tout ce qu'il y avait d'intéressant. L'existence du Prince n'avait pas été dévoilée lorsque, le second jour, on le mena voir le palais du Roi, qui est fort beau et renferme beaucoup de curiosités. Le grand maréchal de la Cour nous conduisit. Nous arrivâmes à des salles que l'on ne pouvait pas faire voir au Prince, et que l'on montre rarement. M. le baron de Krudner, pour décider le grand maréchal, lui confia que M. le comte d'Artois était un de ceux qui se trouvaient là. Le grand maréchal fit tout voir, mais en donna sur-le-champ avis au Prince royal. Il ne restait plus à voir qu'une grande salle dont les portes s'ouvrirent. Toute la famille royale y était rassemblée et

vint au-devant de M. le comte d'Artois, qui y resta une heure. Malgré l'état du Roi, il se trouva aussi là, et nous fûmes à même de juger de l'absence totale de sa raison. L'*incognito* levé, le Prince se retira chez lui, et, le lendemain matin, nous partîmes.

On voulut faire voir à M. le comte d'Artois la côte du Danemark, depuis Copenhague jusqu'à Elseneur. Le pays, qui est charmant, offre beaucoup d'autres curiosités. Nous fîmes par terre ce trajet, qui est de six milles d'Allemagne, sur des chariots du pays qui contiennent chacun six personnes assises deux à deux. M. le baron de Krudner accompagna M. le comte d'Artois jusqu'à Elseneur. Chemin faisant, j'étais assis à côté du comte François d'Escars, qui, me parlant du séjour de Pétersbourg, me dit d'abondance de cœur : « Tout cela a été superbe; mais ce grand cérémonial était bien fatigant : je suis bien aise que ce soit fini et me fais une fête d'aller me reposer quelques semaines à Chaud-Fontaines. » Ce sont des eaux près de Liège, où le comte François avait un grand intérêt de cœur. Tout en lui cachant mon étonnement, je lui demandai « si M. le comte d'Artois avait reçu quelque courrier ». Il me dit que non, mais que le Prince, devant retourner à Hamm, il lui avait demandé la permission d'aller quelques semaines à Chaud-Fontaines. Voilà où les choses en étaient déjà, huit jours après notre départ de Russie. Arrivé à Elseneur, j'écrivis au comte d'Esterhazy pour lui mander ce que je venais d'entendre, le faire juger de ma mission et de la vérité de tout ce que je lui avais dit. Je remis cette lettre à M. le baron de Krudner, en le priant de la faire parvenir avec ses premières dépêches.

Nous avions précédé nos vaisseaux de sept heures, pendant lesquelles nous vîmes Elseneur, le château, les forts et les batteries construites sur les bords du Sund. Nous finissions de dîner lorsque l'on nous dit que les vaisseaux arrivaient; nous les rejoignîmes à l'instant où ils allaient passer le col du Sund, et continuâmes notre route pour l'Angleterre; moi, dans le cotre, fort préoccupé de ce que j'avais entendu dire au comte d'Escars, je croyais presque rêver.

Après une très courte et heureuse traversée de quatorze jours, à dater du départ de Revel, non compris les trois jours passés en Danemark, nous arrivâmes à l'entrée de la rivière d'Ombre, et débarquâmes à Hull. En y arrivant, on envoya

sur-le-champ un courrier à Londres, pour savoir de M. le comte de Voronzow, ambassadeur de Russie, et de M. le duc d'Harcourt, qui, depuis très peu de temps, devaient être et étaient effectivement instruits de l'arrivée de M. le comte d'Artois, s'il pouvait se rendre à Londres.

M. le marquis de Serent partit sur-le-champ de Londres, et arriva à Hull. Nous vîmes que l'arrivée du Prince à Londres souffrait quelques difficultés, sans savoir quelles elles étaient. On engagea M. le comte d'Artois, qui gardait à Hull le plus grand *incognito*, et qui, sans être reconnu, passait pour un officier russe, de retourner à bord et de faire voile pour Harwick, ce qui le rapprocherait de Londres et donnerait le temps de tout arranger. Cela fut adopté, mais les marins trouvèrent que la frégate tirait trop d'eau pour entrer dans ce port, et il fut convenu que l'on en choisirait une autre : nouveau courrier à Londres.

Cependant le Prince, qui pouvait être reconnu même sans le savoir, crut plus prudent de retourner à bord; il nous proposa à tous en particulier d'aller le précéder à Londres, si nous l'aimions mieux, que de nous remettre en mer. Pour suivre ma mission, pour observer ce qui se passerait et pouvoir enfin lui parler, je lui dis que, pour ne point lui faire de dépenses inutiles et ne rien dépenser moi-même, je préférerais rester et suivre la même marche que lui.

Je passais toute ma journée avec M. le comte d'Artois, qui, toute la journée, me disait : « Mon cher comte, tu verras que tout ira bien; c'est le moment d'enfoncer son chapeau. » Comme nul autre détail ne suivait cette phrase si souvent répétée, je lui répondais que je le souhaitais, « d'autant qu'il avait pris sur cela de grands engagements avec l'Impératrice, qui ne le perdrait pas de vue. »

A cette époque, j'eus une conversation avec l'évêque d'Arras, provoquée par lui. Il me dit : « J'ai eu hier une conversation avec M. le comte d'Artois, dont vous étiez l'objet. Comme il s'en est chargé, je lui ai demandé qu'il fixât votre manière d'être pécuniairement. Le comte d'Escars, qui était avec lui, prit la parole et dit : « Comme de la suite il logera et mangera avec nous, et on paiera sa dépense sur ses mémoires. — A moins qu'il n'aime mieux, dit le Prince, avoir un traitement fixe et les courses pour mon service lui étant payées. » C'était ce que j'aurais préféré. M. l'évêque d'Arras

me dit que cela ne souffrirait aucune difficulté et que tout serait fixé à notre arrivée à Londres.

Comme je l'ai déjà dit, crainte que le Prince ne fût reconnu, nous étions revenus à bord. Il arriva un courrier de M. le duc d'Harcourt, qui annonçait que M. le comte d'Artois était obligé de renoncer d'aller à Londres, d'où quelques millions de dettes l'excluaient; qu'il n'y serait pas vingt-quatre heures sans y être arrêté, les lois anglaises ne laissant aucun moyen d'échapper, quel que soit le débiteur. C'était assurément aisé à prévoir. Il se joignait à cela quelques autres raisons politiques.

L'on sut de plus que le Roi n'osait pas prendre les troupes russes à sa solde, crainte de déplaire à la nation, qui déjà murmurait beaucoup contre la guerre; qu'il n'avait pas sur cela le consentement du Parlement; qu'enfin, il craignait de déplaire à l'opposition, etc... Dans le comité du Prince, il fut décidé que, ne pouvant aller à Londres, le Prince irait débarquer à Ostende ou en Hollande et qu'il retournerait à Hamm.

Je fus à même de juger que cette inaction et le tout rejeté dans l'avenir ne déplaisait point au Prince, et déplaisait encore bien moins à ses alentours, qui étaient au comble de la joie. Ce qui est sûr, c'est qu'avant que ce dernier parti fût adopté, je les avais vus, dans leur spéculation, partir de cette base. Comme on l'a vu, le comte François d'Escars me l'avait indiqué en Danemark, et ce n'était assurément pas à force de pénétration.

Mais ce que j'ai su, et ce qui paraîtra bien plus extraordinaire encore, c'est que, tandis qu'à Pétersbourg il convenait avec l'Impératrice de tout ce que j'ai dit précédemment, le Prince écrivait à tous ses amis de Coblenz, les auteurs de tant de sottises, d'une conduite si plate et qui a jeté les Princes dans un si affreux discrédit, de venir le rejoindre. Ils sont déjà tous arrivés ou arrivant dans le Brabant.

Il faut que je dise, comme vérité à la louange du comte Roger de Damas, qu'il était plein de bonne volonté et de courage; qu'il avait plusieurs fois parlé à M. le comte d'Artois d'une manière franche et énergique. Il était le seul qui luttât contre le retour à Hamm; il en était fort tourmenté; il m'en parla avec franchise, m'assura qu'il avait dit tout ce qu'il était possible de dire, mais sans succès; que toujours

il avait trouvé le Prince de glace. Enfin, nous convinmes que je chercherais l'occasion d'avoir une conversation très sérieuse avec M. le comte d'Artois; et qu'enfin sans ménagement il fallait lui parler vrai sur ce qu'il devait faire, et que lui en ferait autant. J'avais eu le temps de méditer ce que je devais lui dire; et, par les réponses qu'il avait faites au comte Roger de Damas, j'avais pu aussi me préparer à répondre moi-même, bien sûr qu'il me dirait à peu près les mêmes choses. J'assurai le comte Roger de Damas, qui m'avait montré toute l'énergie d'un brave gentilhomme, que je lui redirais la conversation que j'aurais eue avec le Prince. Alors le comte Roger de Damas me dit que si, à Revel, il m'avait laissé le commandement du cotre, c'était dans l'intention de suivre le Prince, de lui parler, de le presser, enfin de le déterminer à ce qu'il devait faire. Il ignorait ma double mission, et je ne m'en ouvris pas entièrement à lui, d'autant que je jugeai qu'à Pétersbourg il avait aussi reçu des instructions du même genre que les miennes. J'en fus enchanté. Je vis à cela l'avantage de pouvoir l'un et l'autre nous appuyer d'un dire commun, et je lui demandai à m'autoriser de son aveu à parler en son nom, comme il pouvait également parler au mien; cela fut convenu entre lui et moi.

Le lendemain l'occasion se présenta: je demandai à M. le comte d'Artois la permission d'être quelques moments seul avec lui sans être interrompu. Il y consentit et ferma sa porte. Il crut probablement que je voulais lui parler de moi.

J'entrai en matière d'abord en disant au Prince qu'il était à peu près connu qu'il était déterminé de retourner à Hamm; que je ne pouvais le croire et ne voyais qu'avec effroi une résolution si fâcheuse pour lui. Je retraçai une partie de ce que l'on a vu dans ce Mémoire, et toutes les raisons sur lesquelles je pouvais m'appuyer. Le Prince m'en nia une partie. Pour le persuader que je ne lui parlais pas vaguement, mais que j'avais sur sa position une connaissance pleine et entière, je m'appuyai de circonstances plus positives encore.

Alors il me dit « que les choses étaient changées; qu'il ne pouvait pas aller à Londres; que le gouvernement d'Angleterre ne pouvait ou ne voulait pas prendre les troupes russes à sa solde et que ces différentes raisons le forçaient à tenir une autre marche et qu'il retournerait à Hamm. — Qu'y ferez-vous, lui dis-je, Monseigneur? Ne vous reste-t-il pas d'autre

parti à prendre? Laissez l'Angleterre, oubliez les troupes russes. N'avez-vous pas les vôtres? Elles sont à la Vendée. Vous avez un million; vous pouvez en y allant en avoir d'autres encore; vous êtes sur deux vaisseaux qui vous y porteront, qui sont à vos ordres pour y rester tout le temps qu'il vous plaira d'en disposer; enfin, vous avez une épée dont vous avez promis à l'Impératrice de vous servir. Restera-t-elle dans le fourreau? » Le Prince m'interrompit et me dit : « Les vaisseaux russes ne sont à ma disposition que pour la traversée. Arrivé, il faut que je les renvoie. — Non, Monseigneur, lui dis-je. Ils sont à votre disposition. Allez à la Vendée; envoyez le comte Roger de Damas, mon frère et moi prendre des renseignements avec le cotre : vous en aurez de bons et vous débarquerez. Cette chance, comme vous le savez, a été calculée par l'Impératrice à Pétersbourg, et rien ne s'y oppose. » Après un étonnement très marqué, M. le comte d'Artois me dit : « D'où savez-vous tant de choses? — Cela ne fait rien à l'utilité de votre service, lui dis-je. Il suffit que Monseigneur voye que je les sais. » Avec un peu d'ironie, le Prince me dit : « Vous en parlez avec l'affirmative qui ferait croire que vous êtes dans le secret de l'Impératrice? — Si cela était, Monseigneur, je n'aurais pu refuser de l'écouter, et ce n'aurait pas été au désavantage de votre service. — Cela est donc? — Oui, Monseigneur. — Comment donc, et de quelle manière? — Je demande mille excuses à Monseigneur, je ne puis me permettre de le dire; mais, foi de gentilhomme, cela est. » Je l'assurai que j'en disais peut-être trop, mais que le bien de son service devait l'emporter sur toute autre considération; que le temps était court; qu'il fallait prendre un parti énergique, digne de lui; que l'Impératrice l'observait, le suivait des yeux et était, par la détermination qu'il prendrait, prête à le servir ou à s'en éloigner tout à fait, et que c'était certainement ce que produirait le retour à Hamm; qu'enfin, elle était le seul souverain qui lui restât; qu'il fallait se la ménager et songer à l'avenir. Le Prince, voyant que je savais tout, ne voulant cependant pas suivre la marche dont je lui parlais, mais ne pouvant m'opposer de bonnes raisons, me dit avec une sorte de résignation : « Je ne sais quelles ressources me resteront; mais, mon cher comte, je ne suis plus comme autrefois : je me contenterai sans peine de quelque retraite où je vivrai tranquille et ignoré; cela ne me sera nullement pénible. » Je

fus d'abord très touché des formes qu'il mit vis-à-vis de moi et de l'espèce d'abatement qu'il eut en proférant ces tristes paroles; l'indignation ne tarda pas à succéder. « Une retraite! Comment! une retraite, Monseigneur! Que penseriez-vous d'un gentilhomme qui vous dirait la même chose? Vous êtes le premier gentilhomme du royaume : Henri IV s'honorait de ce titre; et vous me forcez de vous dire qu'il n'y a de retraite honorable pour vous que de vous mettre vingt pieds de terre sur la tête; enfin, il est nécessaire de périr les armes à la main pour votre honorable cause; elle est celle de votre famille et de toute la France : nous devons tous être prêts à mourir pour la soutenir, et vous le premier à nous en donner l'exemple. Vous suivre, Monseigneur, est notre devoir; nous précéder est le vôtre. D'ailleurs, pourquoi ce découragement? Nous n'avons encore rien tenté. Enfin, permettez-moi, Monseigneur, de vous conjurer de peser ce que mon zèle, mon dévouement pour vous me fait dire. Suivez les intentions de l'Impératrice et tout ira bien. Enfin, il n'en coûte rien d'essayer; au moins différez votre départ pour Hamm. De grâce, Monseigneur, pensez-y bien, ne trouvez pas mauvais ce que je vous dis et excusez ma franchise : j'ai tout quitté pour vous suivre; c'était un devoir, je l'ai rempli. J'avais, de plus, celui de vous parler par le dévouement que je vous porte; je le devais à l'Impératrice qui, je vous avoue, Monseigneur, me l'a ordonné vis-à-vis de vous; vis-à-vis d'elle, j'ai fait ce que j'ai dû. Puisse mon dévouement être utile à votre service! » Je me retirai. Je fis part de la conversation au comte Roger de Damas, qui parla encore à M. le comte d'Artois à peu près de même. Tout fut inutile. J'aurais désiré pouvoir m'appuyer de M. l'évêque d'Arras; mais sa tête était demeurée trop faible; d'ailleurs il était parti pour Londres.

On attendait, d'un moment à l'autre, M. le comte de Voronzow, ambassadeur de Russie à Londres, et M. le duc d'Harcourt. Ils arrivèrent à Hull et vinrent passer vingt-quatre heures à bord de la frégate. J'ignore ce qui s'est fait et dit dans les longues conférences qu'ils eurent avec M. le comte d'Artois pendant la plus grande partie du temps qu'ils furent là. Ce conseil était formé de MM. le comte de Voronzow, duc d'Harcourt, marquis de Sérent et baron de Rolle. Le résultat fut qu'il fallait que le Prince (qui jamais ne fera de coup de tête) différât tout pour le moment. Différer ou tout abandonner,

étaient deux partis fort différents; mais ces messieurs étaient repartis pour Londres. M. le comte d'Artois donna ses ordres pour aller débarquer en Hollande. Après huit jours de navigation fort contrariée par un très gros temps, nous arrivâmes au port d'Helvet-Slows. M. le comte d'Artois y resta une demi-journée et partit pour Hamm après avoir congédié les vaisseaux qui l'avaient apporté, et laissé M. le baron de Rolle pour surveiller le débarquement de tout ce qui lui appartenait.

Tout cela se passa très gaiement. Le Prince et ses alentours étaient fort contents, le comte Roger de Damas et moi exceptés. Telle a été la marche, et tel a été le résultat du voyage à Pétersbourg, d'où, en dernière analyse, on a rapporté des présents, beaucoup d'argent, et, je crains encore, plus de honte pour l'avenir.

Présentement, le Prince va retourner à Hamm, y traîner le discrédit qu'il ne cesse de jeter sur sa cause, y gaspiller les ressources qu'on lui avait données pour tout autre chose, et se gangrener lâchement des sots propos de sa puante cour.

C'est ici où je finis et laisse ce vieux et faible enfant de trente-cinq ans, que je sais cependant avoir (à ce qu'il dit) des projets superbes dont il était enchanté, mais vus dans le lointain; et c'est le moment de l'énergie! Le malheureux Prince, comme je l'ai déjà dit, n'a d'oreilles que pour la flatterie et les conseils timides; il finirait par prendre en aversion, en horreur, et regarder comme vouloir être son assassin, celui qui le porterait à tout parti audacieux. Il n'a de courage que celui du moment, et pour supporter avec patience les dégoûts et les mépris dont il est abreuvé; enfin, celui qui tend à endurer la misère qui sera son lot. Dieu veuille que je me trompe!

INTRODUCTION

On se tromperait beaucoup en lisant ce Journal si on voulait le regarder comme un ouvrage ou comme une histoire de la guerre de Vendée, car j'ai même voulu éviter d'en parler : ce soin appartient à ceux qui l'ont faite. Rarement on peut parler d'une manière exacte des choses dont on n'a pas été person-

nellement chargé. Ceux qui ont été dans le cas de s'y trouver pourraient même en parler souvent d'une manière équivoque et peu sûre.

L'on a toujours vu que les officiers particuliers qui composent une armée racontent telle ou telle bataille souvent d'une manière toute différente selon la place qu'ils y occupaient. On juge donc toujours mal le résultat lorsqu'on n'a pas connu l'intention dont le général seul a souvent le secret. Lui seul peut donc donner une solution juste.

Je n'ai pas voulu davantage écrire la guerre de la Bretagne. J'ai donc retranché toutes les affaires et les actions de détail, même celles où j'ai commandé. Je ne parle que de celles qui tiennent essentiellement à la marche générale des événements dont j'ai voulu me rendre compte.

J'ai aussi supprimé tous les détails qui me sont personnels, excepté ceux qui étaient essentiels, car je n'ai pas voulu faire mon histoire ni raconter des historiettes.

Chaque chose, chaque ligne sont écrites depuis neuf ans. Quelle que fût ma position, je les ai écrites chaque jour. Les conversations citées l'étaient immédiatement après qu'elles avaient eu lieu.

Après un si long temps écoulé, j'aurais pu vouloir ajouter de nouvelles réflexions, pour donner plus d'intérêt à ce que j'écris, en profitant de quelques nouvelles lumières, mais j'ai préféré m'en tenir à ce que j'ai vu, pensé et dit au moment même, sans vouloir augmenter ni diminuer. Je n'y ai donc pas changé un mot ni une phrase et me suis borné à copier littéralement, toutefois en supprimant beaucoup de choses de détail et tout ce qui m'est personnel, ce qui cependant se retrouvera dans un Mémoire à part sur la manière dont se faisait cette terrible guerre et sur ce que j'en ai vu, en reprenant pour cela la partie de mon Journal qui traite de ces objets.

Je n'ai voulu écrire que ce qui est d'une vérité authentique, et ce que je prouve et appuie par des pouvoirs, des instructions et des lettres. Chacune de celles que je cite, je les ai en original.

Ce qui a excité mon intérêt dans cette rédaction, c'est que la plupart des choses que je rapporte (particulièrement celles qui ont le plus d'intérêt) ne sont presque connues que de moi

et qu'elles expliquent tant de ces *on dit* dont j'ai été rebattu depuis.

J'ai donc voulu me les résumer, bien que je ne veuille en rien les faire connaître publiquement, ne m'étant occupé de ce petit travail que pour moi seul, chaque chose, chaque ligne me rappelant les endroits et localités où je les ai pensées et écrites, ainsi que les différentes sensations que j'ai éprouvées alors.

En total, c'est donc le résumé de ce que j'ai éprouvé, de ce que j'ai fait et dit et de ce qui a directement passé par mes mains, en raison des différentes places et fonctions qui m'en ont forcément, je pourrais dire malheureusement, donné la connaissance.

Dieu veuille que pareille guerre ne se renouvelle jamais!

II

Précis de l'expédition de Quiberon

En général, il est difficile de faire la guerre et d'écrire sur cette même guerre. Obéir et réfléchir sont souvent deux choses opposées. Ecrire sans partialité est peut-être encore plus difficile, et il est pénible d'avoir à mettre à découvert les fautes et les torts de beaucoup de gens. S'il n'y avait qu'à louer, tout le monde, sans doute, se disputerait cette tâche.

Mais la guerre civile nécessite autant de réflexion, de connaissance des hommes que de courage et de talents. Je me bornerai, en faisant le moins de réflexions possibles, à tracer les faits intéressants qui se sont passés sous mes yeux, à mettre à même de faire juger l'origine et la suite des événements funestes d'une opération qui aurait dû changer l'ordre des choses en France et qui fut entreprise sur les données les plus brillantes.

Ami ni ennemi de personne, chef et subordonné, je me suis attaché à ce qui est la base première de mes opinions militaires, à obéir et commander, à voir des partis, sans m'appro-

cher d'aucuns, et surtout ne parlant sur personne, à me tenir éloigné de toute espèce de querelle et d'intrigue.

Pour être plus clair et mieux compris, il serait nécessaire de remonter à des époques plus reculées, car peu de gens, hors l'enceinte des pays royalistes et même dans ces pays-là, connaissent les divisions qui, au milieu de tant de batailles et d'actions héroïques, ont, en divisant leurs moyens, attiré sur ce pays, célèbre à jamais, les malheurs qui semblent l'avoir fait tirer à sa fin. Mais cela entraînerait une quantité de détails qui éloigneraient le but de ce mémoire. Je me bornerai donc à dire dans quelle position se trouvaient les armées catholiques et royales avant l'expédition de Quiberon.

Des paix faites par les différents chefs avaient paralysé les différentes armées. Des passions particulières, bien plus que la nécessité, avaient amené cet ordre de choses, mais personne ne le regardait comme stable; et tout en signant la paix, l'on avait juré d'y être infidèle. Les républicains le savaient, aussi perdit-on tous les avantages de la guerre sans jouir de ceux de la paix. Elle frappa d'inertie les armées catholiques et royales, et les vœux des républicains trompés furent en partie remplis par le tort que cela fit à la cause; ils n'eurent donc pas à regretter les sacrifices qu'ils avaient faits.

Depuis neuf mois, M. le comte de Puisaye était en Angleterre; il avait quitté la Bretagne pour tâcher, en obtenant des secours, de donner plus de consistance au parti dont il était le créateur. Cela lui avait coûté trois années de soins et de dangers: mais c'est avec la plus grande vérité que l'on peut dire qu'il s'était emparé de l'opinion et de la confiance générale: il en inspira beaucoup au gouvernement britannique; il trouva des amis dans le ministère, ou plutôt il s'en fit. Voilà sur quelle base il posa l'ensemble de ses négociations.

Il promit au gouvernement d'Angleterre qu'avec quelques troupes, des armes, des munitions et de l'argent, il remettrait la Bretagne sous les armes.

Il assura que cette province était entièrement royaliste, qu'une expédition n'éprouverait, non seulement aucun obstacle de la part des habitants, mais même serait soutenue et favorisée par eux.

Il promit de s'emparer et d'occuper la presqu'île de Quiberon.

Il prouva que la Bretagne était d'un poids trop important

dans les pays royalistes pour ne pas entraîner tous les autres dans son mouvement.

Il prouva de plus qu'il avait les plus grands rapports avec presque tous les autres chefs qui n'hésiteraient pas à concourir avec lui au bien de la cause par des démarches communes.

Il assura que lui-même, en les aidant et leur faisant partager les secours que le gouvernement d'Angleterre lui accordait, il les mettrait promptement à même de suivre leur projet connu : celui de reprendre les armes lorsqu'ils en auraient les moyens.

Une expédition fut donc déterminée; il fut un moment incertain sur quel point on la ferait. Deux fixaient l'attention, savoir : les Côtes-du-Nord, en face de l'île de Jersey, ou la baie de Quiberon. Cette dernière, sous tous les rapports, méritait la préférence; cette localité se rapprochait du centre des pays royalistes; les considérations de mer ne laissaient rien à désirer. Ce point fut donc choisi et le secret aussi fut parfaitement gardé : le convoi était sous voile que l'on croyait encore aller à l'île de Jersey.

C'est avec le plus grand regret que je me trouverai souvent obligé de parler de moi, ayant eu dans ce pays-là une existence qui m'a fait participer aux affaires; ayant même été chargé des commissions les plus importantes, je serai forcé de les rappeler et le ferai en rapportant la copie des titres originaux dont le sens expliquera les conséquences.

Depuis longtemps, j'avais le désir d'aller servir dans les armées royalistes. En accompagnant Son Altesse Royale M. le comte d'Artois, je ne m'étais éloigné qu'à regret du service de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, et cela dans la croyance d'accompagner Son Altesse Royale à quelques expéditions : mes espérances furent trompées.

Il y eut aussi un projet d'expédition qui devait se faire et partir d'Ostende, je devais en être, mais il ne se réalisa pas.

Je vins à Londres dans l'année 1794 pour tâcher d'être plus heureux; toutes mes tentatives jusque-là avaient été vaines. M. le comte de Puisaye était secrètement à Londres, je ne le connaissais pas. Je sus que par lui je pouvais obtenir de passer aux armées catholiques et royales; je lui écrivis pour lui en faire la demande, faisant l'exposé de mon désir, de mes opinions et de la nullité très vraie de toute espèce de prétention de ma part, demandant pour toute grâce d'y passer.

Je joignis à ma lettre des réponses à d'autres lettres qui prouvaient mes démarches passées pour arriver à ce but.

M. le comte de Puisaye et M. Windham, ministre de la Guerre, à qui j'en avais écrit, et dans le même sens, me répondirent peu de jours après les deux lettres suivantes :

Lettre de M. le comte de Puisaye

J'ai remis à M. l'évêque de Dol les lettres que M. le comte de [Vauban] a eu la bonté de me communiquer. Je n'avais pas besoin de ces témoignages pour rendre hommage à son caractère et à ses talents qui sont connus en Bretagne où je lui dis avec plaisir qu'il est désiré. Si je diffère encore quelques jours à remplir ses desirs qui sont bien d'accord avec les miens, ce n'est que pour donner à M. le comte de [Vauban] une occasion qui lui sera plus agréable. J'espère me ménager, sous peu de temps, celle de le lui dire moi-même et de l'assurer de tout le plaisir avec lequel j'ai reçu de lui l'espoir de faire un aussi bon présent à mes camarades.

Signé : le comte DE PUISAYE.

P.-S. Le billet doit être tenu secret.

Lettre de M. Windham

M. Windham prie M. le comte de [Vauban] d'agréer ses excuses de ce qu'il a si longtemps négligé de répondre à sa lettre qui méritait à tant d'égards une plus prompte attention. Il respecte trop les motifs qui ont donné lieu à la demande de M. le comte de Vauban pour ne pas s'y prêter aussitôt qu'il s'en présentera l'occasion.

Je vis M. Windham; je fus certain de passer en Bretagne. Ayant été quelque temps sans entendre parler de rien, je me rappelai au souvenir de M. le comte de Puisaye qui me répondit la lettre suivante :

Lettre de M. le comte de Puisaye

M. le comte de [Vauban] peut se reposer entièrement sur l'intérêt dont il m'est d'employer utilement un aussi bon officier que lui. Une circonstance contrariainte m'a privé, il y a

quelque temps, du plaisir de faire plus particulièrement connaissance avec lui; en attendant, je le prie de ne pas concevoir d'inquiétude sur rien de ce qui paraît lui en donner, et je m'estimerai heureux de pouvoir lui être utile de toutes les manières.

Signé, le comte DE PUISAYE.

Peu de temps après, j'eus une entrevue avec M. le comte de Puisaye et sus le moment prochain du départ. Je ne lui fis non seulement aucune demande particulière, mais je l'assurai que je ne lui en ferais jamais aucune : ce que j'ai très austèrement pratiqué. Depuis cette conversation, je ne l'ai plus revu qu'en Bretagne.

Il avait donné sur l'état de cette province les renseignements les plus vrais, les détails les plus sûrs; et jusqu'alors il avait été le seul homme qui eût pu déterminer le gouvernement d'Angleterre à fournir en masse des secours considérables; il rendait les plus grands services, qui lui avaient coûté neuf ou dix mois de peine et de travaux; il avait été avoué par les Princes à qui il avait rendu, sur son crédit personnel, des services considérables d'argent. Ces mêmes Princes lui avaient donné les pouvoirs les plus amples, les plus étendus et toutes les marques de confiance que des maîtres puissent donner à un sujet. Avec tous les moyens possibles, fondée sur de telles bases, l'expédition, dont le but était inconnu, se préparait.

Tout fut embarqué à Southampton ou à Portsmouth. L'on mit à bord quatre-vingt mille fusils, de l'artillerie de toute espèce et en assez grande quantité pour toutes les armées royalistes; des vêtements pour soixante mille hommes, des magasins de toute espèce, des munitions de guerre et de bouche en abondance, beaucoup d'argent; le régiment d'Hervilly, de douze cents hommes; celui de Dudresenay, de sept cents hommes; celui d'Hector ou de la Marine, de sept cents hommes; un corps d'artillerie commandé par M. de Rotalier, de six cents hommes; une brigade de dix-huit ingénieurs; quatre-vingts gentilshommes officiers; M. l'évêque de Dol et cinquante prêtres; des commissaires des guerres, intendants, trésoriers, tout ce qui tient aux administrations; des médecins, chirurgiens et tout ce qui peut avoir rapport à des établissements d'hôpitaux, etc., etc...

Tels furent les secours que l'Angleterre donna à la province de Bretagne, avec la promesse de les continuer selon les besoins et les circonstances.

M. le comte d'Hervilly, avec les fonctions de maréchal général des logis, commandait les troupes soldées et régulières à la solde de l'Angleterre.

M. l'amiral Waren fut chargé de l'escorte du convoi, avec deux vaisseaux de soixante-quatorze, quatre frégates, quatre chaloupes canonnières, deux corvettes et deux cotres.

L'escadre républicaine était en mer; elle eut connaissance du convoi, et nous la sûmes très près de nous à la hauteur des Pinmars, entre Brest et Lorient. L'escadre anglaise, qui était aussi dehors, se trouva assez éloignée et point en vue. La frégate *La Galathée* fut envoyée pour avertir l'amiral Brülport de la proximité de l'escadre républicaine : il arriva. Il faisait un brouillard très épais qui, en tombant, laissa voir les deux escadres très près l'une de l'autre. Elles se trouvèrent en présence sous Belle-Isle. Les républicains avaient seize vaisseaux, dont un à trois ponts; les Anglais en avaient quinze, parmi lesquels trois à trois ponts. M. l'amiral Villaret de Joyeuse fut attaqué cherchant à rentrer dans le port de Lorient. Ce fut une chasse plutôt qu'un combat. Les républicains perdirent trois vaisseaux : deux de quatre-vingts et un de soixante-quatorze. Presque tous eussent eu le même sort si l'on n'eût pas pris l'île de Groix pour celle de Belle-Isle. Ils rentrèrent en désordre; le convoi se porta alors dans la baie de Quiberon; l'escadre anglaise resta à bloquer Belle-Isle et le port de Lorient.

Beaucoup de gens prétendent que, si l'on s'y fût bien pris, l'on pouvait avoir Belle-Isle, qui n'était point approvisionnée. Je ne prononcerai pas sur cette question; ce qui d'ailleurs est hors de mon sujet.

A leur rentrée à Lorient, les vaisseaux de cette escadre désarmèrent, tous les équipages désertèrent et vinrent rejoindre les royalistes. Tout ce qui, dans la ville de Lorient, tenait au parti républicain était dans la plus grande consternation.

Cette bataille navale, donnée à la vue de la côte où nous devions débarquer, avait frappé les républicains de terreur et avait enflammé le courage des royalistes.

La frégate *La Galathée* avait précédé notre entrée dans la

baie de Quiberon. Elle portait MM. les généraux royalistes chevalier de Tintigniac et comte Dubois-Berthelot. Ils furent tout de suite débarqués pour juger de l'état des choses dans l'intérieur, connaître la disposition du pays et l'avertir de notre arrivée. Nous les retrouvâmes sur la côte, où ils donnèrent les meilleures nouvelles de l'intérieur.

Le 27 juin 1795, M. le comte de Puisaye débarqua avec une partie des troupes et les secours nécessaires pour être distribués dans le premier moment. L'on débarqua sans nulle opposition, au milieu des cris de « *Vive le Roi!* »; tout ce qui était Breton courant aux armes.

Ce jour-là même, M. le comte de Puisaye et M. le comte d'Hervilly eurent une altercation publique assez vive sur la distribution des armes. Le général en chef fut dans cette discussion très poli, très froid, très noble; le général subordonné fut fort âcre, très véhément. Tout le monde en était témoin et jugea que ces deux hommes ne seraient jamais en harmonie. Détestable présage!

Le débarquement s'était fait à Carnac; le quartier général fut établi à la Génèse, près du rivage. Les troupes cantonnèrent à Carnac et dans les villages les plus voisins. Quatre mille royalistes, les meilleurs de la contrée, furent aussi cantonnés près du quartier général. Ils étaient aux ordres du chef de division M. Georges, célèbre par sa valeur, et qui, depuis, a commandé une des armées de Bretagne, celle appelée du Morbihan, qui est son pays et où il jouissait, à juste titre, de la plus grande confiance.

Les républicains ne songèrent alors qu'aux moyens de se retirer avant que cet immense pays, mis en mouvement, leur en ôtât la possibilité. Les autorités constituées, telles que les départements, districts et municipalités, enfin tout ce qui, civilement ou militairement, appartenait à la république, devaient évacuer la province et se reposer sur Rennes, en tâchant de sauver les armes, les papiers et archives. Tels étaient les ordres donnés par le gouvernement, reçus par les gouvernés, et dont ils hâtaient l'exécution. Tous étaient en retraite, retraite précipitée que l'on aurait pu appeler une fuite.

L'on aperçoit aisément que, dans cet ordre de choses, il n'y avait plus aucune espèce d'organisation; d'après cela nul système de défense. L'on voit déjà que le moment qui suivit celui du débarquement devait nécessairement être employé

à calculer et arrêter quelle espèce de guerre on adopterait. Cette question ne pouvait porter que sur deux points, savoir :

Si, en même temps que l'on prendrait la presqu'île de Quiberon pour faire le dépôt des magasins, localité très forte et que l'on pouvait à volonté rendre encore beaucoup plus respectable, d'autant plus que, réunissant les avantages de la terre et de la mer, les vaisseaux et les forts pouvaient se prêter une défense mutuelle; si en même temps, dis-je, on mettait tout le pays en mouvement en portant en avant les colonnes royalistes qui se seraient grossies du nombre de tous ceux qui, dans l'intérieur, couraient aux armes et leur faisant parcourir des directions différentes, eussent ramassé tous ceux qui étaient en état de faire la guerre, pour se trouver adossés à la ville de Rennes et former, derrière la rivière de la Mayenne, au nombre de cent mille hommes, une ligne de défense qu'il eût fallu des armées pour rompre.

Alors on laissait derrière soi quarante lieues de pays, abandonnées par la république sous toute espèce de rapports, avec la facilité de recevoir des derrières nos immenses secours, sans qu'ils fussent en rien compromis ni même troublés.

Dans cette hypothèse, les villes de la côte tombaient, et certainement la presqu'île de Quiberon restait, avec les magasins, hors de portée de toute insulte et de toute attaque.

Les magasins eussent également pourvu aux besoins des armées royalistes. Les généraux Charette et Scépeaux reprenaient les armes; le général Stofflet n'attendait que quelques secours pour en faire autant; la Normandie, couvrant notre flanc gauche, prenait une attitude plus imposante, et eût été aidée. L'on eût trouvé des ressources immenses et de tout genre, dans les villes que les républicains abandonnaient, sans pouvoir rien évacuer ni transporter, fort embarrassés de sauver leurs propres personnes.

Suivant les conséquences de ce tableau rapide, tableau vrai et nullement exagéré, au-dessous même de la vérité et dépouillé de toute espèce d'enflure, l'on jugera aisément que cette expédition de Quiberon, tant blâmée, tant décriée, eût décidé du sort de la France.

Je ne dirai pas qu'elle en a décidé dans le sens contraire; car tout pouvait se réparer. Je pardonnerai aux Français peu instruits de le croire peut-être ainsi, de même qu'aux étrangers, qui, pour l'ordinaire, calculent seulement les ré-

sultats; mais ceux qui connaissent le caractère des vertueux et valeureux royalistes, qui savent ce qu'ils peuvent supporter et souffrir; qui ont vu cent fois ces braves gens périr plutôt que de varier dans leurs opinions, sacrifier à cette même opinion leur vie, leurs femmes, leurs enfants et leur fortune sans se plaindre ni être ébranlés; qui cherchent dans le ciel la récompense de leurs devoirs : ceux-là, dis-je, qui, devenus leurs chefs, ayant partagé leurs travaux et leurs dangers, ont quelques droits à leur rendre ce juste hommage, assureront que tout, jusqu'à la destruction totale, pourra toujours se réparer.

Après avoir dit quel système de guerre l'on eût pu adopter, voyons et suivons celui que l'on a choisi et pratiqué.

Mais, avant d'en parler, je dois dire que M. le comte de Puisaye, connaissant parfaitement bien le parti, et habile à le manier, sachant l'espèce de guerre qui lui était propre, beaucoup plus habile à cette guerre que M. le comte d'Hervilly, à qui tout était étranger dans cet ordre de choses neuf pour lui; M. le comte de Puisaye, dis-je, voulait, ainsi que tous les chefs royalistes, que l'on adoptât le plan ci-dessus énoncé, et n'y renonça momentanément que lorsque M. le comte d'Hervilly lui exhiba des pouvoirs qui lui donnaient, au nom du gouvernement d'Angleterre, l'entière disposition et autorité sur tout ce qui était à sa solde. En raison de ces pouvoirs mal interprétés, dès ce moment le succès de l'entreprise se trouva, entre deux autorités mal établies, tiraillées en sens contraire; et celui qui ne connaissait pas la chose par sa volonté particulière, se trouva chargé d'en décider. Elle fut entamée, ainsi qu'on va le voir.

M. le comte de Puisaye écrivit sur-le-champ au gouvernement d'Angleterre pour se plaindre et rendre compte des prétentions de M. le comte d'Hervilly; de plus il demandait une décision du gouvernement pour prononcer entre eux.

M. l'amiral Waren fit tout de suite partir un cotre pour porter cette demande, avec ordre de rapporter la réponse la plus tôt possible.

L'on promulgua la proclamation du général en chef, dont on avait apporté une grande quantité d'exemplaires imprimés. Elle fit une grande sensation parmi les républicains, et, quelque longue qu'elle soit, je crois nécessaire de la faire connaître.

*Proclamation du général en chef de l'armée,
au Peuple français.*

Joseph, comte de Puisaye, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne, en vertu des pouvoirs à lui donnés par Monsieur, régent de France, au quartier général de Carnac, le trente juin mil sept cent quatre-vingt-quinze.

Français! au nom de Dieu, de votre Roi et de vos princes légitimes, nous venons vers vous avec des paroles de paix; que la voix de la haine, de la vengeance et de la défiance ne se fasse plus entendre; que toute dénomination odieuse de partis, que le cri de ralliement des fléaux de notre malheureuse patrie soit anéanti pour jamais. Comme nous vous parlerons sans déguisement, écoutez-nous sans préjugés, et que l'Europe nous entende et nous juge.

S'il est vrai que d'un bout du royaume à l'autre un cri général se soit fait entendre contre cette faction parricide, qui, depuis cinq ans, a causé tous vos malheurs; s'il est vrai qu'enfin l'esprit de modération et de justice guide ceux qui prétendent vous représenter, et si cette modération n'est pas uniquement un voile spécieux dont ils se servent pour couvrir leurs secrets desseins, d'abattre des rivaux pour régner à leur place, et de vous replonger dans les convulsions de l'anarchie; pourquoi ceux de vos concitoyens qui ont été forcés de fuir cette tyrannie que vos prétendus représentants affectent de désapprouver, n'ont-ils pas été rappelés dans le sein de leurs familles et rétablis dans la possession de leurs droits et de leurs biens?

Pourquoi cet intéressant et auguste rejeton de tant de rois, le fils de ce malheureux monarque qui, croyant se confier à l'amour de son peuple, s'est précipité lui-même dans les bras de ses assassins, n'est-il pas proclamé roi, rendu au trône de ses pères et environné de ses gardes et conseils, que la nature et la loi désignent?

Pourquoi cette religion sainte qui, depuis quatorze siècles, a fait le bonheur et la consolation du peuple, n'est-elle pas rétablie dans la pleine liberté de son culte et l'exercice public de ses ministres?

Enfin, après avoir banni les scélérats qui désolaient la

France, pourquoi paraissent-ils s'efforcer de conserver leur ouvrage et de recueillir les fruits de leurs crimes?

Nous aussi, nous désirons la paix; mais peut-on donner le nom de paix à celle que ne peut garantir celui qui la signe et dont la durée et la stabilité dépend du triomphe et du pouvoir momentané d'une faction? N'avez-vous pas remarqué la succession rapide de ces tyrans éphémères, qui, parvenus au pinnacle du pouvoir, s'envoyaient mutuellement à l'échafaud, avec une foule de citoyens paisibles, qui, à peine instruits du nom de ceux auxquels ils devaient obéir, étaient, le jour suivant, envoyés à la guillotine, pour avoir observé les décrets du jour précédent.

Nous aussi, nous aimons la modération et la justice; mais le peuple ne sera plus la dupe de vains sons; instruit par la triste expérience de ses malheurs passés, il saura maintenant distinguer les causes et les auteurs de ces désastres. L'enchantement d'un charlatanisme politique est rompu. Les mots de justice et de modération étaient aussi sur les lèvres de Robespierre et de Marat lorsqu'ils égorgaient leurs concitoyens; et n'est-ce pas en profanant les mots sacrés de vertu et de justice que tous les noms sacrés d'humanité, de vertu et de justice ont servi aux imposteurs pour tromper les hommes et inonder de sang l'Univers?

Que ceux qui persistent obstinément dans l'exercice d'un pouvoir usurpé, prouvent, en le rendant au légitime propriétaire, que leur profession de modération et de justice est sincère et qu'ils ne sont pas complices des crimes qu'ils poursuivent. La justice divine les a déjà employés comme des instruments pour punir les coupables; quelques-uns d'eux sont encore impunis; mais des services éminents peuvent effacer de grands crimes, et ceux qui soutiennent la cause pour laquelle nous combattons doivent laisser au ciel le soin de la punition et de la vengeance.

Et vous, généraux, officiers et soldats, qui, fatigués d'être les instruments de l'oppression et du crime, avez refusé de devenir les bourreaux de vos frères; vous qui, au moyen de la correspondance récemment établie entre nous, avez appris à apprécier nos sentiments, comptez sur notre parole et venez prendre dans nos rangs les places qui vous y sont offertes. Joignez-vous à nous pour rendre à la France son antique pros-

périté. Soyez les sauveurs de notre patrie, les libérateurs d'un jeune Prince prêt à récompenser vos services.

Il est glorieux de recevoir le prix de la valeur des mains d'un Roi qu'on a rétabli dans ses droits. Quelle récompense vos prédécesseurs ont-ils reçue de vos tyrans? L'humiliation, le bannissement et la mort. Quel sera votre choix?

Pour vous, braves habitants de la Vendée, l'admiration de l'Europe et l'envie de la France; le moment est venu de recueillir le fruit de vos travaux héroïques. Les ombres illustres des Bonchamps, des Lescure, des Rochejaquelein et de tant de héros qui étaient vos guides et nos amis, voltigent autour de vos armées. Les associés et les héritiers de leur gloire, Charette, Stofflet, Sapineau et tous vos chefs intrépides accompliront le grand ouvrage qu'ils ont commencé et conduit avec tant de constance et de courage. Nous vous apportons des munitions, des armes et l'appui efficace qu'une puissance protectrice consent à vous accorder.

Et vous, loyaux Bretons, qui m'avez honoré de votre confiance, vous voyez maintenant qu'elle n'a pas été trahie. Le gouvernement anglais, excité par votre persévérance et vos malheurs, a acquiescé à vos prières. Une armée entièrement composée de troupes françaises vient seconder vos efforts, et je vous apporte tous les secours que vous avez demandés. Sa Majesté britannique, forcée de repousser l'agression injuste de vos tyrans et d'assurer le respect dû à sa couronne, a néanmoins accueilli favorablement vos concitoyens et les ministres persécutés de votre religion: aujourd'hui elle les rend à vos vœux. C'est la seule réponse digne de Sa Majesté, aux projets ambitieux et destructifs que vos tyrans ont imputés à ses généreux ministres. Des officiers et des soldats français, qui, comme vous, depuis plus de quatre ans ont combattu pour leur Roi, se hâtent maintenant de vous joindre, et vos princes se placeront bientôt eux-mêmes à la tête de vos invincibles colonnes.

Nous ne venons pas répandre le sang, mais faire respecter vos droits et repousser la force par la force. Si nos ennemis veulent sincèrement la paix, qu'ils cessent de dévaster vos champs et de saccager vos villes; mais s'ils préfèrent de continuer la guerre, ils répondront à la France et à toute l'Europe des maux qu'elle occasionnera, et ils apprendront ce que peu-

vent la valeur et le courage d'hommes accoutumés à braver les fatigues, les dangers et la mort pour la défense de la cause la plus juste et la plus sacrée.

Signé : le comte DE PUISAYE, général en chef.

Pendant les premiers jours, dix mille paysans les plus voisins de la côte étaient venus chercher des armes et furent armés, ensuite mis par portion égale aux ordres du général chevalier de Tintigniac et du général comte Dubois-Berthelot.

J'avais demandé de servir comme simple royaliste dans la division du chef de M. Georges; je désirais infiniment commencer ainsi. Mais je reçus l'ordre de me porter au village de Plumel, qui était en avant et à trois lieues de la côte. Je m'y rendis avec les quatre-vingts officiers venus d'Angleterre, pour être répartis parmi les royalistes. Mes ordres portaient d'y rassembler et d'y armer les paysans des villages voisins. Le lendemain matin quatre mille furent armés, et formèrent la première division qui fut mise à mes ordres.

Les quatorze mille paysans de tout âge, et peu aguerris (car c'était une levée en masse), furent portés en avant jusqu'au village de Meudon, à cinq lieues de la côte. Ce fut là que se forma la ligne qui fut regardée comme ligne de défense.

La division aux ordres du général comte Dubois-Berthelot se porta à une lieue et demie à droite, à la montagne de Lomaria, devant la ville d'Auray : celle commandée par M. le général chevalier de Tintigniac, à une lieue à gauche, prit position devant la petite ville de Landevant; ma division faisant le centre resta à Meudon, devant porter, selon les circonstances, du secours à l'un ou à l'autre.

L'objet de ces dispositions était de couvrir l'entreprise que l'on projetait sur la presqu'île de Quiberon, dont les forts se rendirent sans autre capitulation qu'à discrétion, la vie sauve. Trois cents d'entre eux s'engagèrent volontairement dans le régiment de d'Hervilly. Alors on commença l'établissement des magasins dans la presqu'île de Quiberon, devant laquelle on avait déjà perdu dix jours; dix jours très précieux, car dans un moment tel que celui-là, chaque heure, chaque minute étaient d'un grand prix.

Pendant ce temps nos divisions royalistes attaquèrent partout les républicains, et obtinrent des avantages. Le général chevalier de Tintigniac avait pris Landevant; le général comte

Dubois-Berthelot s'était emparé d'Auray : on ne pouvait les garder sans canons; nous en demandions en vain, ainsi qu'un détachement de troupes de ligne.

M. le comte de Puisaye, qui était dans cette opinion, obtint un détachement. Le régiment de la Marine et deux pièces de canon vint bivouaquer dans la position qu'occupait ma division. L'arrivée de cette troupe porta la joie et la confiance parmi les royalistes; mais cette joie devait être courte. Cette troupe soldée avait de M. le comte d'Hervilly l'ordre de revenir le lendemain matin, et son retour fit un beaucoup plus mauvais effet que si elle n'avait pas paru. Il fut attribué à la crainte de la compromettre; la seconde conséquence était de l'être soi-même, et de supposer peu de bonne volonté à ceux qui devaient nous aider.

À la demande des chefs royalistes, j'étais devenu, à la suite de quelques actions heureuses qui leur avaient inspiré de la confiance, le général commandant la ligne des troupes royalistes, ayant presque tous les jours quelques affaires avec les républicains; leur ayant fait beaucoup de prisonniers, je connaissais leur détresse. Je pensais qu'il fallait se porter en avant, les suivre, sans leur donner le temps de se reconnaître. Je désirais et demandais que l'on me donnât les moyens de prendre les villes d'Auray et de Vannes; ensuite, que ma ligne se séparât sur différentes colonnes, pour, après avoir parcouru le pays, les réunir plus en forces sur d'autres points. M. le comte de Puisaye vint me voir à ma position de Meudon; je ne lui avais pas encore parlé depuis notre arrivée en France. Je jugeai que je partageais ses opinions, qui étaient celles de tout ce qui tenait au parti royaliste de l'intérieur.

Ce fut à cette même position de Meudon qu'il m'apporta le brevet d'officier général, à la date de notre départ d'Angleterre.

Je lui envoyai le lendemain matin un Mémoire par un de mes aides de camp de confiance.

J'insistai pour quatre cents hommes et quelques pièces de canon. Je lui parlais de la nécessité de donner de la confiance et de l'énergie à la province, et lui promettais qu'avec un détachement pareil à celui qui avait si promptement disparu, je reprendrais Landevant et Auray; que je prendrais Vannes et occuperai les positions militaires du canton; que je me mettrais en mesure avec toutes les divisions royalistes dans l'in-

térieur pour contrarier les marches, les jonctions, les convois et les subsistances de l'ennemi.

J'ajoutais que dans cet ordre de choses on pourrait faire filer sur nos derrières les secours destinés aux généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, qui alors par de puissantes diversions en nous aidant, augmenteraient les embarras et la détresse des républicains, qui alors, quoique revenant sur leurs pas, étaient en très petit nombre dans les pays royalistes.

J'abondais dans le sens de M. le comte de Puisaye; il voulut m'envoyer ce secours et en donner l'ordre.

M. le comte d'Hervilly renouvela ses refus, et prétexta les ordres qui lui confiaient la disposition des troupes soldées; il refusa nettement le secours.

Un des principaux habitants de Lorient arriva à la pointe du jour dans mon camp; il me dit que lui et ses camarades étaient aussi bons royalistes que nous; que M. le comte de Puisaye avait beaucoup d'amis parmi eux; que la ville avait une grande confiance en lui; que sa proclamation y avait produit le meilleur effet, et qu'elle n'hésiterait pas de se joindre à lui, s'il était en état de la défendre contre la vengeance républicaine.

Je le fis conduire chez M. le comte de Botherel, procureur-syndic des Etats de Bretagne, homme de beaucoup d'esprit et de courage. Dans cette place, qui est très considérable en Bretagne, il s'était acquis la plus grande considération. M. le comte de Botherel partit avec lui pour le conduire à M. le comte de Puisaye, qui était dans la baie de Quiberon.

Je sus aussi que les habitants de Belle-Isle avaient les mêmes dispositions et les mêmes craintes.

A cette époque, les républicains étaient revenus de leur première terreur; leurs autorités constituées reprurent leur place; ne se voyant pas poursuivis, ni le pays se mettre en mouvement, ils revinrent sur leurs pas : ils furent successivement renforcés, il en arrivait tous les jours en poste; nous nous battions presque tous les jours.

Lorsqu'ils eurent acquis une certaine force, ils se disposèrent à faire des attaques plus vigoureuses. M. le général chevalier de Tintigniac, qui commandait mon aile gauche, et qui était à une lieue de moi, me donna avis que les républicains en assez grand nombre marchaient sur lui; il me demandait quelques renforts; je m'y portai moi-même, et lui menai deux

mille hommes de ma division : j'arrivai comme l'action commençait; il fut battu et mis dans une déroute complète. Les royalistes se battirent fort mal, quoique dans une excellente position; ma troupe suivit le mouvement, se mit en fuite et je fus abandonné, ainsi que les officiers, au milieu des ennemis : dans le nombre, M. le marquis de la Moussaye et M. le comte de Lanyon furent tués; M. le comte de la Houssaye, le comte de Broglio, le marquis de Goebriant, le comte de Roscoët, le vicomte de la Moussaye furent laissés sur les derrières de l'ennemi, qui marchait en avant avec rapidité et en tirailleurs. Je fus fort inquiet de ce qui allait arriver au reste de ma division, qui était restée dans ma position de Meudon, et dont j'étais séparé par une distance de deux lieues. Les républicains étaient dans l'intervalle, qui s'augmentaient à chaque instant, vu que les troupes en fuite s'étaient éparpillées et se dirigeaient du côté de la mer, où peu après tout devait être pris en détail par les républicains, qui les poursuivaient très vivement.

A quelque prix que ce fût, j'essayai de percer et de revenir sur mes pas, pour rejoindre ma division déjà très affaiblie par la déroute des deux mille hommes que j'avais menés au général de Tintigniac. Après avoir passé à la nage deux criks assez larges, ce qui rendait ma fuite par là improbable, j'arrivai à Meudon.

Les six mille hommes qui me restaient n'avaient pas été attaqués, mais cette division se trouvait découverte partout, sans autre troupe pour la soutenir, et environnée d'ennemis; je n'y vis que l'impudence de fuir, et nous étions éloignés de quatre lieues de Sainte-Barbe, qui est à l'entrée de la falaise qui conduit à Quiberon.

En même temps que toute ma gauche, aux ordres du général de Tintigniac, et deux mille des miens, avaient été mis en déroute, l'aile droite, commandée par le général comte Dubois-Berthelot, avait aussi été attaquée, forcée de se retirer, et le général comte Dubois-Berthelot avait reçu un coup de fusil dans le bras. Je sentis vivement combien cet ordre de choses était périlleux, et que si l'ennemi faisait tout ce qu'il dépendait de lui de faire, rien ne s'opposait à ce qu'il n'allât lui-même annoncer nos déroutes devant les forts de Quiberon. Je trouvai les officiers qui étaient sous mes ordres, du plus grand sang-froid; je les quittai un moment pour observer et

réfléchir seul sur le parti qu'il me restait à prendre dans cet ordre de choses, où tout me paraissait désespéré, et où tout dépendait absolument du moment.

J'avais observé que les troupes républicaines qui avaient forcé le général comte Dubois-Berthelot à la retraite, étaient peu nombreuses, et étaient restées en ordre sans continuer leur poursuite : elles étaient en vue; je les évaluai à deux mille hommes, et crus juger que la blessure du général comte Dubois-Berthelot devait être la raison qui avait décidé cette retraite. Je le supposai occupant la belle position de la montagne de Lomaria, où, selon les circonstances, nous étions convenus de nous rallier; elle se trouvait une demi-lieue en arrière.

Je le crus d'autant plus, que les voyant arrêtés et ne plus faire de mouvement, je pensai que les républicains craignaient, en s'avançant, d'avoir en front la division du général comte Dubois-Berthelot et la mienne sur leur flanc; je me trompais, mais cela me décida; je me déterminai à tout oser pour prévenir les plus grands malheurs.

Sur-le-champ je fis marcher ma division en avant, et la portai dans une grande plaine au-dessous des hauteurs d'Auray, occupées par les ennemis. Je fis tout ce que je pus pour lui donner l'air d'une troupe qui va attaquer; les républicains le crurent et je les vis se retirer, prendre le chemin de la ville d'Auray où ils allèrent se renfermer; je les perdus de vue, et les fis suivre pour observer leur marche; et quand elle me fut confirmée, je commençai à espérer, car c'était un préalable nécessaire pour en venir à mon but; alors, ayant l'air de venir reprendre ma position de Meudon, ce fut le moment où j'assemblai mes principaux officiers, pour donner à chacun d'eux leurs instructions, et leur fis part de mon plan.

Je leur dis : « Six mille républicains sont à la poursuite des troupes du général chevalier de Tintigniac, qui est en pleine déroute avec huit mille royalistes qui vont être tous pris en détail ou jetés à la mer; les républicains ne forment plus de masse, ils sont en tirailleurs, occupent la surface de trois lieues de terrain, et par conséquent nulle part de la résistance; je vais tomber sur leurs derrières, ils ne s'attendent pas à ce mouvement; nulle part ils ne sont en force pour s'y opposer; c'est un bon moment.

» Nous venons de faire rentrer dans la ville d'Auray, la

seule troupe qui pouvait s'opposer à mon projet; marchons contre les autres. »

J'ordonnai à M. le marquis de Saint-Aulaire, brave officier et de beaucoup de talent, de faire mon avant-garde, avec trois compagnies de la paroisse de Beltz, formant quatre cents hommes tous marins, en qui j'avais ainsi que dans M. le marquis de Saint-Aulaire, la plus grande confiance.

Je lui ordonnai d'entrer dans un village où l'on disait que les républicains avaient un poste, et de les attaquer vivement; je lui donnai pour guide un sergent royaliste que je savais être de ce village, et lui dis qu'avec toute ma division je le soutiendrais et le suivrais à cinq cents pas.

La troupe de M. le marquis de Saint-Aulaire se conduisit avec beaucoup de bonne volonté; ils entrèrent dans le village; depuis un quart d'heure les républicains l'avaient évacué, mais en y laissant les plus affreuses traces.

Le sergent que j'avais donné comme guide, en passant devant sa maison, désira y entrer pour voir sa mère très âgée, sa sœur, sa femme et deux petits enfants; il entre : tous étaient dans la même chambre morts depuis un quart d'heure et percés de coups de baïonnettes; cet homme devint, pour ainsi dire, fou de désespoir, et jetai des cris affreux. « Heureusement j'ai des armes, disait-il; marchons, marchons. » J'arrive, les troupes passent, voient ces malheureux que le sergent avait fait mettre dans la rue, étendus à la porte de sa maison. Les femmes du village désespérées nous suivent; tous partagent ce désespoir; tous sortent du village et marchent ensemble; les femmes précèdent nos colonnes; une demi-heure après, nous commençons à rencontrer les républicains marchant par petites troupes; je laisse à penser la manière dont ils furent attaqués; au bruit du feu, tout ce qui était à la poursuite de la division battue, cessa de poursuivre, revint se rallier et tâcha de se former; mais il n'était plus temps, les royalistes se battirent avec la plus grande fureur : en trois heures de temps, quinze cents républicains furent tués, sept ou huit cents à peu près furent faits prisonniers, leur déroute fut entière. Ils se sauvèrent dans les villes d'Auray, de Landevant et de Vannes; mon objet était rempli, les huit mille royalistes battus sous les ordres du général de Tintigniac furent délivrés; dans ma retraite qui se fit ensuite, quatre ou

cinq mille me rejoignirent, et presque la totalité dans la nuit suivante.

Après cet heureux succès, je me retirai sur-le-champ pour prendre position à gauche de celle de la montagne de Lomaria; je faisais mes dispositions pour y passer la nuit après une journée aussi fatigante, et j'envoyai un de mes aides de camp sur la montagne de ce nom, que je supposais avoir été occupée par l'aile droite commandée par le général comte Dubois-Berthelot; j'avais chargé cet aide de camp de l'instruire de mon arrivée et de tout ce qui s'était passé. Ce ne fut pas sans étonnement que j'appris la retraite de cette aile droite jusqu'à une lieue en arrière, et que le général comte Dubois-Berthelot s'était fait transporter pour faire soigner sa blessure dans la presqu'île de Quiberon. Je me remis tout de suite en marche pour aller prendre position à la gauche de cette droite, et j'occupai le village de Plumel; j'y passai la nuit.

Ce mouvement en retraite était fondé sur ce que le poste de la montagne de Lomaria n'étant pas occupé, ma position, dont c'était le point d'appui, devenait mauvaise. Je ne doutais pas que les républicains une fois ralliés et que le général Hoche commandant en personne, ne fussent bientôt ramenés pour m'attaquer; après un désavantage, leur tactique ordinaire était constamment de recommencer de nouvelles attaques; le succès que je venais d'obtenir, en hasardant beaucoup, tenait à des circonstances extraordinaires, et je ne devais pas calculer sur un second miracle.

Je reçus le lendemain dans la matinée l'ordre de me rapprocher du quartier général, et d'occuper trois petits villages qui en étaient à une lieue.

Les ordres étaient toujours énoncés dans le plus beau style de l'art; ils disaient, par exemple : « Si vous êtes battu, vous vous retirerez sur tel point, successivement sur tel autre, etc., etc... » Vous vous retirerez! Il fallait savoir que lorsque les Chouans et toutes les troupes de cette espèce rompent l'ennemi, elles le poursuivent à outrance, et que lorsqu'elles sont rompues, elles s'éparpillent à toute course, à plus forte raison une réunion de paysans levés en masse et nullement aguerris.

Or le « vous vous retirerez », dans cette occasion, ne ressemblait pas mal à la dissertation du Père Joseph, pour laquelle le grand Condé lui donna une croquignole sur le doigt,

en lui disant : « Apprenez, Père, qu'une armée ne marche pas comme le doigt d'un capucin. »

Je dois dire que tous ces ordres venaient de M. le comte d'Hervilly, et non du général en chef, qui lui-même en souffrait autant que moi.

La position que je vins occuper était médiocre. Les républicains ne marchèrent pas sur moi. Je l'occupai trois jours. Dès que j'y fus arrivé, le reste des troupes soldées, qui n'étaient pas encore rentrées dans la presqu'île de Quiberon, allèrent rejoindre celles qui y étaient déjà.

Deux jours après je reçus l'ordre de me retirer, et de les remplacer au mont Saint-Michel, à Carnac, à Kergolan, à Ploarneck, et d'appuyer ma gauche à Sainte-Barbe. Je vins établir mon quartier général à Carnac, bordant la mer, à laquelle j'étais adossé.

Cet ordre, signé d'Hervilly, comme tous les autres, disait littéralement :

Vous défendrez ces deux postes jusqu'à la dernière extrémité, et vous ne les rendrez qu'après avoir pris les ordres des généraux, qui ont fait les dispositions nécessaires pour les soutenir.

Le mont Saint-Michel, placé sur la côte à dix minutes de Carnac, est un monticule couronné d'une petite muraille en pierres sèches. Carnac est un village sans aucune espèce de défense, et dans une mauvaise position de guerre. « Se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et ne capituler qu'après avoir pris des ordres », cela suppose de très fortes places de guerre, ainsi que des troupes disciplinées et aguerries. Quel superbe, mais quel étrange langage pour un tertre, un méchant village, et des paysans un peu mal disposés!

Cette position, qui ne réunissait donc aucune condition militaire, avait deux lieues de développement. La droite était au mont Saint-Michel; la gauche à Sainte-Barbe, en passant les villages de Carnac, de Kergolan, de Ploarneck. Sainte-Barbe seul avait un moyen de retraite sur la presqu'île de Quiberon.

Mes instructions portaient aussi que j'étais couvert par un corps de très bons Chouans, commandé par le chef de division M. d'Allègre, et qui était placé une demi-lieue en avant de mon front.

A minuit, sans que j'en fusse averti, ce corps de Chouans

reçut l'ordre de se retirer sur l'heure à Kergolan. Je l'appris par des paysans qui fuyaient : on avait négligé de m'en instruire.

En même temps je reçus une lettre de M. Georges, qui commandait ma division de gauche à Sainte-Barbe; il m'annonçait que l'ennemi était à Plumel, village deux lieues en avant du centre de ma position, et que par des prisonniers qu'un détachement de sa division avait faits, il savait que dans la nuit, ou au plus tard à la pointe du jour, l'ennemi marcherait à moi sur trois colonnes, pour attaquer ma droite, ma gauche, et mon centre. La droite et le centre n'avaient derrière que la mer pour retraite. Il n'en existait donc pour moi que par le flanc gauche; et pour qu'elle réussit, il fallait supposer que les deux postes de Ploarneck et de Kergolan au centre, et de Sainte-Barbe à la gauche, eussent battu l'ennemi; car si l'un des deux se laissait forcer, tout ce qui se trouvait à la droite restait coupé.

Je connaissais la disposition et le mécontentement des troupes royalistes, et dis « que j'aimais mieux être traduit à un conseil de guerre, que d'obéir à des dispositions et des ordres dont il résultait de toute évidence, que les gentilshommes et les fidèles Bretons que je commandais, allaient tous être égorgés ou noyés dans trois heures. »

Je pris mon parti sur-le-champ; il était alors minuit; je me mis en marche, et reployai ma droite sur mon centre, pour le renforcer en cas de besoin, ainsi que ma gauche, et, selon les circonstances, être à même de pouvoir faire ma retraite.

J'écrivis sur-le-champ à M. le comte d'Hervilly, pour lui rendre compte de mon mouvement, en annonçant que s'il m'envoyait les secours annoncés, en me déployant par ma droite, je pouvais reprendre ma position.

Deux heures après, étant arrivé à Ploarneck, je renvoyai un second aide de camp porteur d'un semblable rapport. Là, je fis une halte de quatre heures, pour attendre des réponses qui ne vinrent pas.

D'une hauteur d'où je découvrais toute la campagne, et voyais chaque mouvement de l'ennemi, j'observais ces trois colonnes se portant aux trois points d'attaque, et lorsque je jugeai n'avoir plus que quelques minutes sur celle qui marchait à Sainte-Barbe, je me remis en marche, en reployant toute ma ligne sur ma gauche.

Après avoir cheminé une demi-heure, la colonne que je conduisais, et qui était très profonde, s'arrêta tout à coup; je n'avais pas un moment à perdre; mon mouvement était calculé à quelques minutes près. Je cours à la tête pour savoir la raison qui avait fait faire halte à la colonne; j'y trouvai le général chevalier Tintigniac, qui m'apportait, de la part de M. le comte d'Hervilly, l'ordre de retourner à Carnac. Je lui demandai « s'il m'amenait des moyens de m'y soutenir, et qui étaient indiqués dans mes instructions. » Il me répondit « que non ». Alors je lui dis « que l'ennemi y serait une heure avant moi, qu'il m'avait fait perdre un temps précieux, et je continuai ma marche. »

En arrivant à Sainte-Barbe, je trouvai M. Georges, qui commandait un corps d'excellents Chouans; je le fis sortir du village pour reconnaître l'ennemi, qui commençait à se former à une petite distance, et dans une assez médiocre position. Je dis à M. Georges : « Réunissons ce que nous avons de meilleur, attaquons sur l'heure, nous battons l'ennemi, nous le poursuivrons, cela sauvera Sainte-Barbe, et peut-être la presqu'île et l'armée. »

J'avais encore envoyé un aide de camp, excellent officier, pour lui faire sentir la nécessité de se maintenir dans le poste de Sainte-Barbe, et demander à M. le comte d'Hervilly du canon; toujours point de réponse.

M. Georges me répondit : « Qu'il ne pouvait ni ne voulait attaquer; que ses gens étaient furieux, découragés, et ne consentiraient pas à se battre; qu'ils étaient indignés de la conduite des troupes de ligne, de n'être en rien aidés. Pourquoi, et pour qui sont donc venus tant de secours de l'Angleterre, si l'on ne veut pas s'en servir? Je me reproche bien, ajouta-t-il, d'avoir été un des chefs qui ait protégé cette descente, qui ne tend à rien moins qu'à faire écraser le parti par le système destructeur que l'on a adopté. »

Ayant deux lieues de falaise à traverser, et craignant que l'ennemi eût de la cavalerie, il voulait ordonner de faire la retraite à qui marcherait le plus vite jusque dans les forts.

Je m'élevai fortement contre cet avis, en assurant M. Georges qu'il était toujours dangereux à la guerre de prendre cette sorte de mesure; mais par la disposition dans laquelle je trouvai M. Georges et les siens, je vis que toute attaque était impossible à espérer. Mais je lui prouvai que pour nous-

mêmes une bonne retraite était impérieusement nécessaire; je l'exigeai, et en ordonnai les préparatifs. Je l'assurai que, depuis quatre heures du matin que j'observais tous les mouvements de l'ennemi (et il en était huit), je n'avais pas aperçu de cavalerie, et lui répondais qu'il n'y en avait pas; qu'enfin, il fallait songer à protéger la retraite de mes colonnes, et pourvoir à la sûreté des paysans, femmes, enfants, chariots, qui fuyaient les cruautés et les horreurs républicaines, et rentraient dans la presqu'île.

Je pérorai fortement les troupes sur ce texte; elles me comprirent, et me montrèrent la meilleure volonté pour faire une retraite lente et disputée. Elle fut effectivement faite avec un aplomb digne des meilleures troupes de ligne; presque toujours à la demi-portée de fusil, et avec un feu des mieux nourris. Il y eut même, de part et d'autre, des hommes tués à la baïonnette.

Après avoir marché en retraite très lentement pendant trois heures, nous nous trouvâmes sous les forts qui ferment la presqu'île de Quiberon : de ces mêmes forts, on voyait l'action très vive, qui se donnait et se soutenait avec acharnement.

Arrivé à deux ou trois cents toises des retranchements, j'y entrai pour parler à M. le comte d'Hervilly; je ne fus pas peu étonné de n'y trouver personne : les forts n'avaient aucune garde. J'y trouvai un seul poste, et quelques canonniers. Cependant l'ennemi était là, et l'on remarquera combien de fois j'avais écrit, et envoyé des aides de camp. Enfin, quel meilleur avertissement que les coups de fusil d'une action très vive, qui se passait à la vue de ces mêmes forts?

Dans cette retraite, depuis Auray, Landevant et Meudon, les républicains avaient commis leurs atrocités habituelles dans toutes les paroisses qui s'étaient levées pour nous : la terreur était dans ces malheureuses contrées. Dix-huit mille âmes de tout âge et de tout sexe, qui avaient fui, étaient entassés sur le parapet du chemin couvert, et finirent, après avoir fait feu en l'air, et s'être blessés les uns les autres, par se jeter pêle-mêle, avec les vieillards, les femmes, les enfants, chevaux, bœufs, voitures, et se précipiter du haut de la palissade dans le chemin couvert du fort, et dans le camp retranché, d'où l'on se hâta de les faire passer dans l'intérieur de la presqu'île.

Heureusement, les troupes avec lesquelles j'avais fait la retraite étaient animées par les coups de fusil; elles avaient pris de la confiance, et j'eus l'extrême bonheur de pouvoir les former en ligne de bataille sous les forts, où elles combattirent de pied ferme trois heures de suite. Le bon maintien des royalistes fit que l'ennemi n'entra pas dans les forts, et ne termina pas la campagne ce jour-là.

Alors seulement, on vit arriver le régiment de Dudresenay pour garnir les forts, et M. le comte d'Hervilly parut. Il était trois heures; je fis rentrer mes troupes, et l'artillerie des forts, qui commença de faire un feu très vif, éloigna les républicains.

Si j'avais attendu les secours annoncés et promis pour me soutenir à Carnac, au mont Saint-Michel, l'on voit que Sainte-Barbe se reployait, ou plutôt que les troupes qui y étaient se sauvaient. Ma droite et mon centre étaient jetés à la mer, et les républicains s'emparaient de la presqu'île de Quiberon. Je restais responsable à tous les pays royalistes de la perte de neuf ou dix mille des leurs; et, aux yeux de tout le monde, j'aurais été celui qui, par un grand et premier désastre, aurait préparé et déterminé tous les malheurs que de nouvelles fautes ont encore provoqués.

C'est ce qui serait arrivé si je n'eusse pas osé prendre sur moi d'allier à mes instructions mitigées ce que les règles et l'empire des circonstances militaires me prescrivaient; d'ailleurs, les instructions que je recevais depuis le commencement m'avaient déjà éclairé et appris à les peser à leur juste valeur.

Je conviens que, dans ce moment-là, mon indignation contre M. le comte d'Hervilly fut très grande, surtout en voyant que, non seulement il n'y avait pas que de dispositions faites pour me soutenir, mais pas même de dispositions pour la défense des forts. Aussi je lui dis, en entrant dans ces mêmes forts (où il arrivait à la tête de ses troupes, et moi à la tête des miennes) : « Je pense, monsieur, que vous trouverez fort simple et juste que la journée d'aujourd'hui soit expliquée entre vous et moi, en présence d'un conseil de guerre. »

Ce fut le 7 juillet que cela se passa. L'abandon du poste de Sainte-Barbe est la faute la plus notable qui se soit faite, depuis que le sens commun entre pour quelque chose dans les combinaisons de ce métier-là. On s'en douta apparemment, car la nuit suivante nous sortîmes avec presque toutes les troupes soldées pour le reprendre. Il y eut des méprises, de

la confusion; l'ordre se rétablit, on fit la retraite, après avoir perdu deux officiers et seize hommes : nous eûmes de plus quelques blessés; notre retraite fut suivie par les tirailleurs ennemis; une chaloupe canonnière que M. l'amiral Waren envoya près de la côte, et le canon des forts qui s'y réunit, leur fit beaucoup de mal et les arrêta : il n'a jamais négligé de nous rendre de pareils services, dans toutes les occasions semblables.

Le lendemain l'ennemi vint faire une reconnaissance; le canon des forts et des chaloupes canonnières lui tuèrent du monde, et l'éloignèrent.

Dès ce moment, il se trouva trente mille bouches de plus à nourrir dans la presqu'île. M. le comte d'Hervilly donna l'ordre que les royalistes recevraient la demi-ration du soldat soldé, les femmes et les enfants quatre onces de riz; ils ne recevaient aucune solde. Comme leur chef, j'en parlai à M. le comte de Puisaye, général en chef, et fis les plus vives représentations en faveur des royalistes indignés. M. le comte de Puisaye en exprima son mécontentement d'une manière fort amère dans la feuille d'ordre, et fit augmenter la distribution des royalistes; mais M. le comte d'Hervilly se mit à découvrir, et leur proposa la solde et la ration entière, à condition de s'engager dans les troupes soldées à ses ordres. Alors on put juger que si l'on n'avait pas aidé le pays; que si l'on n'avait pas mis les royalistes en mesure d'aller en avant, et de faire la guerre qui leur était propre; qu'enfin, si l'on avait croisé les chefs et les opérations, c'était pour se former une armée soldée qui eût agi directement sous les ordres de M. le comte d'Hervilly. Jamais les calculs personnels n'avaient inspiré une idée plus fautive et plus inaccomplissable sous tous les rapports. Ce qui fait un chef, en révolution, c'est la confiance; or, M. le comte d'Hervilly ne l'avait pas, et ne pouvait pas, avec une solde, l'enlever au véritable chef qui avait celle du pays; aussi cela fut-il rejeté unanimement, avec l'expression de la plus grande indignation. Il fallait ne pas les connaître, ni l'esprit qui les animait, pour pouvoir se laisser aller à croire qu'ils l'acceptassent.

M. le comte de Puisaye, qui attendait que le gouvernement d'Angleterre prononçât entre lui et M. le comte d'Hervilly, et qui jusque-là s'abstenait de donner des ordres, y dérogea dans cette occasion, et donna celui par lequel tout royaliste devait

à l'avenir recevoir la ration entière; ils la reçurent effectivement.

Dès ce moment il se trouva trente mille bouches de plus de la presqu'île à nourrir; cette ration entière augmentait la consommation, et fit craindre qu'elle ne devint trop considérable; il fut décidé que l'on reporterait les royalistes sur la grande terre.

M. le général chevalier de Tintigniac fut embarqué avec huit mille royalistes, ayant avec lui M. Georges. Il reçut l'ordre de faire la guerre en Bretagne et de s'attacher particulièrement à incommoder l'ennemi sur ses derrières, surtout de faire l'impossible pour opérer quelque diversion utile.

M. le général de Tintigniac débarqua en forçant les postes de la côte; il parcourut une partie de la Bretagne, s'empara de beaucoup de petites villes occupées par les républicains, prit les différents détachements qui composaient leurs garnisons et ne laissa pas que de leur faire beaucoup de mal. Mais il étendit trop loin ses opérations; il se porta du côté de Saint-Brieuc; il eut à Cologon une affaire assez considérable; tout l'avantage fut de son côté, les républicains furent mis en fuite; le général de Tintigniac les poursuivit avec chaleur et fut tué par un grenadier républicain qu'il attaqua personnellement. Alors, M. Georges ramena les troupes dans le Morbihan : c'est alors qu'il fut fait général de cette armée.

M. Jean-Jean avec M. de Lantivy et deux mille cinq cents royalistes partirent aussi pour descendre du côté de Quimper et ils débarquèrent.

On envoya successivement presque tous les chouans et paysans commandés par différents chefs.

Toutes ces différentes troupes furent successivement embarquées sur des chasse-marée.

Il en resta avec moi dans la presqu'île seulement quatorze cents, encore peu de jours après je devais retourner avec eux reprendre mon commandement dans l'intérieur; mon retard tenait à un plan d'opérations qu'il fallait arrêter.

Le 11, on fit une sortie qui commença par une embuscade et qui prit ensuite l'air d'une attaque régulière; elle se termina par une reconnaissance portée jusque sous le canon de l'ennemi. Nous chassâmes les avant-postes du camp qu'ils occupaient et nous reconnûmes avec trop peu d'exactitude ses

lignes sur les hauteurs de Sainte-Barbe; ses forces furent estimées à neuf ou dix mille hommes.

L'on sut le 14 l'arrivée d'un convoi portant l'infanterie de Béon, de Damas, de Salm, de Rohan et de Périgord, composant mille hommes et commandés par M. le colonel comte de Sombreuil. Cette troupe était répartie sur une grande quantité de transports qui portaient de nouveaux secours : le tout était mouillé dans la baie le 15.

Nous voilà à la veille de la journée du 16; journée qui doit fixer notre attention. Depuis plusieurs jours, M. le comte d'Hervilly méditait l'attaque de la position de Sainte-Barbe; il était décidé à la faire le 16. L'arrivée des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil, la réputation des troupes qui la composaient, détermina M. le comte de Puisaye, qui n'était nullement d'avis de faire cette attaque, à renouveler ses instances pour qu'au moins elle fût différée jusqu'après le débarquement de ce renfort. M. l'amiral Waren se joignit à M. le comte de Puisaye dont il partageait les opinions; tout fut employé, mais inutilement. M. le comte d'Hervilly résista avec obstination et ne permit point de délai.

Dans l'après-midi du 15, je reçus l'ordre de commander douze cents royalistes pour être embarqués dans des bateaux et être prêts à partir à dix heures du soir; les bateaux devaient être prêts à neuf heures et M. le comte d'Hervilly devait charger un de ses aides maréchaux des logis du soin de ces préparatifs.

Mes instructions portaient que l'on me donnerait deux cents soldats anglais et des bateaux portant du canon pour protéger mon expédition. Elle consistait à débarquer à Carnac, attaquer les républicains qui y étaient et que je devais surprendre; ensuite, prolonger la côte et attaquer les batteries qui s'y trouvaient; longer ensuite toute cette même côte pendant une lieue et demie et faire une diversion sur la gauche de la position de Sainte-Barbe, afin de surprendre l'ennemi; il m'était enjoint de débarquer à minuit.

Mon instruction portait de plus que je me rendrais à huit heures du soir à bord de M. l'amiral Waren pour convenir avec lui de ce qui avait rapport aux chaloupes canonnières et bateaux portant du canon qui devaient venir avec moi.

Après avoir donné mes ordres à M. le marquis de Saint-Pierre, qui commandait sous moi les royalistes, et lui avoir

donné celui de faire tout embarquer afin que tout fût prêt à mon retour, je me rendis à bord de la frégate *La Pomone*, montée par M. l'amiral Waren; je le trouvai fort préoccupé du projet de M. le comte d'Hervilly. Il me dit que, quant à ce qui me regardait, tout était prêt; que lui-même viendrait avec moi et que je le trouverais en chemin.

Je revins au port d'Orange à neuf heures et demie; tous les royalistes étaient sur le rivage, mais point embarqués. M. le marquis de Saint-Pierre, à qui j'en demandai la raison, me dit qu'il attendait, mais qu'il n'y avait point de bateaux. Je courus chez M. le comte d'Hervilly lui en rendre compte.

Il se trouva que l'aide maréchal des logis, marquis de Baleroi, qui avait été chargé de ce détail, les avait oubliés ou avait mal donné les ordres; je laissai démêler cette question à M. le comte d'Hervilly et je retournai joindre ma troupe.

J'attendais ces bateaux : il en arriva successivement quelques-uns; à onze heures et demie, j'avais huit cents hommes embarqués, il ne devait plus venir de bateaux; je retournai chez M. le comte d'Hervilly pour lui faire sentir l'impossibilité pour moi de rien faire et que, quant à ce qui me regardait, l'expédition était absolument manquée. Il me répondit : « Partez, partez avec ce que vous pourrez, mais partez tout de suite, je vous en rends responsable ». A quoi je répondis : « Je pars, mais ne faites, dans le plan de votre expédition, aucun calcul sur moi, car je ne réussirai sûrement pas; ce n'est pas avec des troupes comme celles que j'ai que l'on peut avoir du succès dans de telles opérations; d'ailleurs, le moment est manqué et l'on doit frémir de ce qui arrivera demain ».

Je le quittai et à minuit m'éloignai du port. A peu de distance, je rencontrai tous les bateaux portant du canon qui m'attendaient; je montai dans le canot de M. l'amiral Waren et nous portâmes sur la rive de Carnac : il faisait jour quand nous arrivâmes; alors on ne surprend personne.

Je trouvai la côte garnie par des forces supérieures; les républicains, que j'évaluai à quinze ou dix-huit cents hommes, avaient du canon.

J'essayai de débarquer et débarquai, mais, par les dispositions de l'ennemi, je fus promptement obligé de me rembarquer; j'eus quelques tués et blessés; et M. l'amiral Waren, qui avait débarqué avec moi, fut le premier à reconnaître qu'il n'y avait rien à faire. Les royalistes le sentirent aussi et ils avaient

raison, mais ils se rembarquèrent avec précipitation et se conduisirent fort mal; tous trempaient leurs fusils dans la mer pour ne pas être obligés de s'en servir : jamais mauvaise volonté ne fut plus manifestée. Nous éloignâmes de la côte.

Dans ce moment, qui était une heure après la pointe du jour, M. le comte d'Hervilly se préparait à attaquer les retranchements de Sainte-Barbe. Il était sorti pendant la nuit avec trois mille hommes de troupes de ligne, trois pièces de canon de huit, cinq de quatre et six cents chouans; il attaqua une heure après la pointe du jour : le régiment de la Marine formait la colonne de droite; celui de Dudresenay en formait une autre à quarante toises, à la gauche de la Marine; le régiment d'Hervilly, formant à lui seul la moitié de l'armée, était en colonnes par sections, et à la gauche, conséquemment très séparé des deux petites colonnes de droite; derrière celles-ci étaient les six cents chouans, également en colonne et commandés par M. le duc de Lévis; le régiment de Loyal-Emigrant était en avant, en divisions séparées et ensuite en tirailleurs. Les colonnes, devant marcher parallèlement à la côte, s'éloignaient ou se rapprochaient, suivant les sinuosités. Les ennemis avaient leurs avant-postes sous les hauteurs de Sainte-Barbe et leurs lignes à mi-côte, défendues par beaucoup d'artillerie très bien disposée; leur nombre s'était augmenté et était de seize à dix-huit mille hommes.

Lorsque l'on fut à demi-portée de canon, M. le comte d'Hervilly, voyant qu'il avait choisi pour point d'attaque le côté le plus fort de la position, fit marcher les deux colonnes de la Marine et de Dudresenay obliquement de la droite à la gauche; ainsi, elles se présentaient diagonalement à la ligne de l'ennemi qu'elles prolongeaient à la demi-portée du fusil. Elles se virent tout à coup enveloppées, par le front et par le flanc droit, d'un feu de mousqueterie et d'artillerie excessivement violent. Si ce feu eût été dirigé avec une justesse ordinaire, il eût été impossible qu'il se fût sauvé un seul homme de ces deux régiments. Le feu était si violent que M. le comte d'Hervilly sentit que ces deux colonnes seraient fondues avant que d'arriver à la gauche. Il ordonna l'attaque des retranchements et fit battre la charge.

M. le duc de Lévis porta la colonne des chouans dans l'intervalle que la marche oblique de la Marine laissait entre ce corps et la côte. Un boulet qui tua son cheval et le blessa au

pied mit quelque désordre dans la colonne. M. de Froyé, aide-major de la Marine, fut envoyé pour demander à M. le comte d'Hervilly quel devait être son point d'attaque. Il lui fit observer que les deux colonnes de droite étaient beaucoup plus avancées que celles de gauche. Pour toute réponse, M. le comte d'Hervilly lui cria : « En avant, en avant; vous arriverez trop tard et je vous rends responsable des inconvénients de votre lenteur ». Il alla en dire autant à Dudresenay et à M. de Rotallier, qui commandait l'artillerie; il fut obligé de quitter des positions d'où il avait déjà démonté quelques pièces à l'ennemi. M. le comte d'Hervilly pressa cet officier d'une manière si emportée, même si offensante, qu'il le poussa avec tout son canon de campagne et le porta aux tirailleurs dans le sable jusqu'aux jarrets des chevaux.

Loyal-Emigrant avait déjà abordé l'ennemi avec son intrépidité ordinaire.

M. le comte d'Hervilly, qui, de chaleur et d'ardeur, avait souvent le malheur de perdre la tête, désespérant de cette attaque, quitta les colonnes de droite et l'artillerie qu'il avait poussées avec tant de violence et courut faire battre la retraite à son régiment qui n'avait point encore souffert. M. de Saint-Crane, aide-major de ce régiment et son aide de camp vint lui faire observer que Dudresenay et la Marine battaient toujours la charge. M. le comte d'Hervilly lui dit de leur porter l'ordre de la retraite. Cet officier fut emporté par un boulet en le portant. Alors, on vit en même temps battre la charge à la droite et la retraite à la gauche; cela dura un quart d'heure.

Il y avait longtemps que les colonnes de la Marine et de Dudresenay souffraient, en tête et au flanc, le feu le plus meurtrier; elles avaient perdu les deux tiers, elles étaient brisées. La retraite de d'Hervilly indigna les soldats et les mit en fuite.

Alors commença une déroute épouvantable; des dix-huit canons, on en perdit cinq, parce que les chevaux, blessés ou harassés par les sables, ne pouvaient plus s'en tirer. Sur soixante et douze officiers, le régiment de la Marine en laissa cinquante-trois tués ou blessés sur le champ de bataille. Celui de Dudresenay essuya une perte égale. Comme la retraite commençait, M. le comte d'Hervilly fut blessé d'un coup de canon.

Les ennemis envoyèrent à notre poursuite deux cents dragons ou hussards et tous leurs tirailleurs. Leur ligne sortit

ensuite; ils nous poursuivirent avec la plus vive ardeur et le plus grand acharnement. M. le comte de Boissieux, capitaine de grenadiers dans le régiment de d'Hervilly, soutint la retraite autant que ses faibles moyens le lui permirent. Presque tous les dragons ou hussards ennemis furent tués, tant ils s'aventurèrent, mais nous avions à faire à un nombre si considérable de troupes qu'il paraissait inévitable qu'amis et ennemis, tous n'entrassent ensemble dans les forts.

Heureusement que l'attaque dont j'avais été chargé avait manqué; je revenais avec mon détachement et tous les bateaux portant du canon. J'étais avec M. l'amiral Waren; nous pouvions voir et juger les moindres détails de ce désastre épouvantable; tout nous paraissait nécessairement perdu. Au lieu d'aller débarquer dans le port d'Orange, je demandai de l'être sur le champ de bataille. Aussitôt à terre, je me jetai dans les ouvrages avancés pour protéger la retraite et tâcher d'arrêter l'ennemi. Mais M. l'amiral Waren l'empêcha d'arriver jusqu'à moi et, comme à son ordinaire, rendit les plus grands services de sa personne, ayant sous lui M. de Vaugirard, capitaine de vaisseau dans la marine française, et son premier aide de camp. Ils placèrent, avec une célérité inimaginable, tous les bateaux portant du canon, les embossèrent et en formèrent une batterie considérable qui enfilait la falaise; de là ils firent un feu si vif et si bien dirigé que les colonnes ennemies furent arrêtées et dans l'impossibilité de passer outre. On doit à ce hasard que les forts de Quiberon n'aient point été pris ce jour-là.

Ce fut tellement un hasard que, si nous fussions arrivés quelques minutes plus tard, tout était fini, car, lorsque le feu des bateaux qui étaient revenus avec moi commença, les têtes des colonnes ennemies avaient déjà passé l'endroit où tous les bateaux avaient pu être embossés.

Il est de toute justice de dire que les troupes combattirent héroïquement ce jour-là et qu'elles ne furent battues qu'à cause de l'énorme disproportion du nombre. D'ailleurs, elles étaient à découvert: leur nombre, comme je l'ai déjà dit, n'était que de trois mille hommes et ils en attaquaient seize ou dix-huit mille retranchés dans une position inexpugnable, renforcée par quarante pièces de canon en batteries.

La grande perte porta sur les régiments de la Marine et de Dudresenay: ils furent anéantis. On a vu leurs soldats crier:

« Vive le Roi! » en tombant morts ou blessés dans leurs rangs. D'Hervilly, Loyal-Emigrant et l'artillerie perdirent beaucoup moins. Dans cette retraite, les soldats avaient si bien conservé leur sang-froid qu'ils tuèrent presque tous les dragons et hussards qui étaient tombés sur eux avec une témérité qui tenait plus de l'ivresse que du courage.

Cette journée, dont la raison ne peut être ni expliquée ni comprise, coûta une quantité énorme d'officiers précieux et la moitié des troupes. La blessure de M. le comte d'Hervilly fut jugée mortelle dans les premiers jours. Il était très mal: cet événement laissait l'autorité dans un état fort équivoque. M. le comte de Puisaye était bien parti d'Angleterre et arrivé en Bretagne avec le titre de général en chef et même avec une lettre de commandement, mais les pouvoirs confiés à M. le comte d'Hervilly et le ton avec lequel il en avait fait usage avaient persuadé que le titre de M. le comte de Puisaye n'était qu'illusoire quant aux troupes à la solde de l'Angleterre.

Dès ce jour-là, il fit cependant notifier à l'ordre son autorité comme général en chef. Cela ne fit que compléter la preuve que cette autorité n'était qu'une chimère avant la blessure de M. le comte d'Hervilly, et cela n'établissait rien de plus pour le présent. D'ailleurs, l'opinion la plus parfaitement arrêtée, l'acte de foi le plus hautement articulé dans cette armée était que, pour commander des troupes à la solde anglaise, il fallait être breveté par le roi d'Angleterre, et M. le comte de Puisaye ne l'était pas.

Les officiers généraux royalistes ne l'étaient pas non plus et, par conséquent, n'avaient pas un mot à dire au dernier soldat de ces troupes qui, certes, ne leur auraient pas obéi.

Ce principe de désorganisation avait produit des idées et des prétentions fort extraordinaires dans la portion de la noblesse française qui était employée dans les diverses troupes et dans les différents services. On sait que lorsque l'autorité est diffuse dans sa source, elle ne peut être que fort incertaine dans la dégradation de l'échelle de ses grades.

Avec cette tournure des esprits, il était reconnu et avoué que les moyens de défense étaient insuffisants et les dispositions à contre-sens.

Le fort qui défendait la presqu'île et fermait l'espace qui la sépare de la grande terre, espace très étroit, s'appelle *fort Pen-thièvre*. Il est sur la côte de l'Ouest; c'est un pâté environné

d'un fossé palissadé, élevé sur un rocher couvert d'un tuf sablonneux et d'un talus susceptible d'être gravi dans tout son pourtour. Le pâté tient à la côte opposée par un camp retranché des deux faces. Le feu du fort et du camp, celui de la demi-lune et des deux redans que l'on avait faits couvraient parfaitement la falaise. Mais la mer basse laissait à sec de chaque côté une superbe plage de quatre cents toises de largeur sans défense et par laquelle il était facile de tourner et le fort et les ouvrages. Toutes ces fortifications, d'ailleurs très propres à détruire beaucoup de monde à l'ennemi s'il les eût attaquées de front, pouvaient bien résister à une attaque régulière, mais pas à une attaque de vive force, faite avec opiniâtreté par beaucoup de troupes.

Les différents corps de l'armée étaient disséminés dans les villages dont le plus prochain était à un grand quart de lieue et le plus éloigné à une grande lieue et demie.

On sait que, dans une attaque de vive force, la défense commence lorsque l'ennemi est à cinq cents toises; qu'il parcourt cette distance avec rapidité; qu'en arrivant il gravit et pénètre ou qu'il est rompu et repoussé et que l'événement est décidé dans un quart d'heure. Ainsi, aucune de nos troupes n'était en mesure d'arriver au fort avant la décision du combat.

Notre clôture dans la presqu'île avait attristé : la défaite du 16 découragea. Tant de motifs de mauvaise humeur ne pouvaient que réveiller le républicanisme dans une armée presque entièrement composée de soldats républicains qui ne s'y étaient enrôlés que pour sortir des prisons et qui ne pouvaient y être retenus que par des succès. Dès lors, il fallait s'attendre à la désertion, aux conspirations, aux révoltes, etc., surtout ayant à faire et à lutter contre un ennemi aussi corrupteur et intrigant.

Telles sont, dans la plus exacte vérité, les dispositions d'âme, de tête et de tactique avec lesquelles il nous fallait attendre désormais les efforts d'une armée qui, chaque jour, grossissait et allait devenir formidable.

Le surlendemain, il y eut une espèce de conseil de guerre dans lequel on s'occupait de savoir par qui serait remplacé M. le comte d'Hervilly. M. l'amiral Waren, qui y assistait, dit qu'il avait les pouvoirs du gouvernement pour, en cas de mort, nommer provisoirement et donner le grade d'officier général au service du roi d'Angleterre à celui qui serait choisi pour

un remplacement. Je n'avais pas été appelé à ce conseil, probablement parce qu'il devait y être question de moi. M. le comte de Botherel, procureur-syndic des Etats de Bretagne, qui y assistait, fut envoyé pour m'en parler et voulut m'engager à accepter cette place. Je lui représentai « que nul homme sage ne pouvait se charger d'une expédition absolument manquée et détruite dans son principe et dans ses bases; qu'il ne restait plus qu'à attendre le résultat de tant de fautes; que je regardais tout comme absolument perdu, sans possibilité de rien réparer et que je ne consentirais jamais à être chargé aux yeux de toute l'Europe d'un dernier malheur dont je regardais le moment comme très prochain et inévitable ». Je refusai, ne voulant pas que les événements que je prévoyais se passassent sous mon nom. Les plus grands dangers ont leurs charmes, pour peu que l'on aperçoive de gloire dans la perspective même des mauvais succès; mais les médiocres dangers n'ont que des horreurs quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune. En effet, en suivant attentivement tout ce qui a été dit ci-dessus, l'on jugera facilement que tout ce qui avait rapport à la Bretagne fut sans effet le jour où l'on ne permit pas aux royalistes d'aller en avant et où l'on changea l'unique système de guerre qui leur était propre.

De même qu'il est aisé de voir que lorsqu'on leur a abandonné le poste de Sainte-Barbe, les républicains devaient nous regarder comme leurs prisonniers.

A plus forte raison sentira-t-on que tout fut détruit à l'affaire du 16, où tout ce qui ne fut pas tué fut ensuite corrompu, sans être en force pour pouvoir se défendre.

Jamais personne ne pourra expliquer ce qui a pu décider M. le comte d'Hervilly à donner la bataille du 16. Il attaquait avec trois mille hommes seize ou dix-huit mille hommes retranchés dans une position inexpugnable, hérissée d'artillerie. Quand on fait quelque chose à la guerre, cela doit supposer une raison. Hé bien! quelle pouvait être celle de M. le comte d'Hervilly? Après avoir perdu beaucoup de monde, je suppose qu'il eût pris la position de Sainte-Barbe: qu'en serait-il résulté? Une heure après, il fallait l'abandonner: il n'avait pas assez de monde pour s'y soutenir, pas assez pour la garder, ainsi que la presqu'île de Quiberon.

D'ailleurs, la position de Sainte-Barbe, qui est d'un très

grand développement, présente une face formidable à Quiberon, mais n'est pas de même du côté de la Bretagne.

Ensuite, pourquoi refuser constamment aux royalistes toutes espèces de secours, et de faibles secours, particulièrement le 7, secours qui auraient produit un grand effet, pour acheter si chèrement le 16 ce que l'on n'a pas eu, ce que l'on ne pouvait pas avoir. Ce qui était tant apprécié le 16 n'avait-il donc aucune valeur le 7? Mais il faut en venir aux derniers événements de cette expédition.

Les jours qui suivirent la fatale journée du 16, il y eut une grande désertion; elle fut cachée et ignorée : l'on rendait encore tous les comptes à M. le comte d'Hervilly qui ne se crut pas obligé d'en rien communiquer, de manière que l'on ne prit pas sur cela les précautions qui auraient été de la plus impérieuse nécessité.

Le 18, M. le comte de Puisaye, M. le marquis de Contades et moi, escortés d'un petit détachement, sortîmes des forts pour aller faire un tour sur la falaise. Nous vîmes de loin un officier général républicain qui en faisait autant avec une troupe pareille. Peu à peu, nous nous rapprochâmes. Lorsque nous fûmes à peu près à la distance de deux cents pas, le républicain nous fit signe avec un mouchoir blanc qu'il mit à son épée qu'il désirait nous parler. M. le marquis de Contades et moi, nous portâmes en avant. Lorsque nous fûmes assez près pour nous entendre, nous convînmes de faire retirer l'escorte et de ne garder qu'un officier. Je restai avec M. le marquis de Contades. Le général Humbert, qui nous demanda nos noms et qui se nomma, resta avec un capitaine de dragons appelé Le Breton. La conversation s'engagea entre lui et M. le marquis de Contades. Je ne parlai pas, mais j'écoutai avec beaucoup d'attention; il nous dit : « Pourquoi nous battons-nous? Il vaudrait bien mieux être d'accord. Pourquoi n'écrivez-vous pas à Tallien? L'on pourrait s'arranger. Il est à Lorient. » M. le marquis de Contades lui répondit : « S'il ne fallait qu'écrire à Tallien pour rétablir la justice et la paix en France, nous écrivions à Tallien. Le roi, Monsieur, nos princes, l'ordre entier de la noblesse n'apportent dans cette grande querelle aucune passion de haine et de vengeance. Si votre Tallien et la majeure partie de ses confrères pouvaient avoir des sentiments aussi purs, nous cesserions bientôt de nous battre. »

Il répondit encore : « Ecrivez à Tallien : c'est le seul moyen de s'entendre ».

En changeant de conversation, il dit ensuite : « Nous avons trouvé M. le comte de Thalouet, lieutenant-colonel de Dudresenay, blessé sur le champ de bataille; nous en avons eu le plus grand soin, ainsi que de tous les autres blessés et prisonniers; il a été généralement regretté dans notre armée. Nous savons que vous avez eu les procédés les plus généreux pour les prisonniers que vous nous avez faits; comptez sur la représaille : il ne manque rien aux vôtres. Combien avez-vous perdu d'officiers de la marine avant-hier? — Cinquante-trois. — C'est une grande perte pour la France : touchons-nous dans la main. — J'y consens. » Son capitaine de dragons poussa son cheval en avant avec empressement en présentant la main à M. le marquis de Contades. « Non, dit le général Humbert, il n'est pas encore temps; écrivez à Tallien; nous nous reverrons. — Y a-t-il longtemps que vous n'avez eu des nouvelles du général de Tintigniac? ajouta-t-il. — Oui, il y a déjà quelque temps. — Nous en avons eu, nous; il se porte au mieux. Adieu, à un autre jour. — Oui, dit M. le marquis de Contades. Voyez les forts : nous y avons des vivres en quantité, des munitions, beaucoup d'artillerie et d'argent; au lieu de nous battre, venez partager tout cela avec nous. » Là j'arrêtai la conversation et eus une altercation avec M. le marquis de Contades pour la faire finir; je la trouvais impolitique et dangereuse. Je croyais notre position déjà assez précaire pour ne pas tenter la cupidité de l'ennemi; alors, nous nous séparâmes.

Nous ne savions pas encore que ces vils ennemis avaient fusillé et massacré de sang-froid tous ceux de nos prisonniers officiers qu'ils avaient faits ou qu'ils avaient trouvés blessés sur le champ de bataille, à commencer par M. le comte de Thalouet. Ils savaient aussi la mort du général de Tintigniac; et le sieur Humbert, par une lâche mystification, avait l'air de s'affliger de la perte de nos officiers de la marine et larmoyait en nous parlant de nos discordes.

Cette conversation, qui m'avait fort choqué et qui avait amené une altercation très vive entre M. le marquis de Contades et moi, ne laissa pas d'avoir d'assez grandes conséquences, surtout ayant été hautement racontée dans la presqu'île de Quiberon. Toutes les têtes y fermentaient : elle donna à beau-

coup de gens l'espérance, la croyance que l'on pouvait capituler, faire quelque arrangement avec les républicains, même y désertier; enfin, elle anima beaucoup de têtes qui voyaient et calculaient notre position. Je ne doute pas que, rapportée aussi dans le camp ennemi, comme elle l'a sûrement été, l'ennemi n'ait fait valoir nos aveux pour enflammer la cupidité et venir prendre en entier ce que si bonnement nous proposons de partager.

Le 19, M. le comte de Puisaye donna l'ordre de construire des baraques en planches sur l'esplanade, derrière les forts, pour y loger la division de M. le comte de Sombreuil : c'était assurément une très bonne mesure, mais il fallait du temps pour rassembler tous les matériaux et pour achever l'ouvrage.

Le 20 au soir, il faisait une nuit extrêmement noire, le temps était couvert d'une brume fort épaisse et il pleuvait; je rentrai chez moi à dix heures, et cette grande obscurité me donna de l'inquiétude. Je montai à cheval et allai en avant des forts visiter les postes avancés, qui, ce jour-là, étaient gardés par les royalistes, pour leur bien recommander la plus grande activité et la plus grande vigilance par une nuit aussi dangereuse.

En revenant, je rentrai dans les forts sans que l'on vint me reconnaître; je n'y vis presque personne, à peine des sentinelles; cela augmenta mes inquiétudes, et je revins au quartier général aussi vite que possible faire part de mes observations, faire sentir les inconvénients de se garder aussi mal, surtout par une nuit si favorable pour une surprise. Après m'avoir écouté, on me répondit en riant : « Que l'on n'était ni alarmé, ni alarmiste ». J'allai chez moi : il était onze heures et demie du soir; à deux heures après minuit, les forts étaient pris.

J'aurais dû dire auparavant que l'on savait que trente soldats du régiment de d'Hervilly avaient déserté la nuit précédente et que, le même jour, on arrêta un soldat de ce même régiment, convaincu d'avoir reçu dix mille livres en assignats de l'ennemi. La connaissance de la désertion, réunie à celle de la corruption, eût certainement dû dicter des précautions suffisantes. Cependant, en disant suffisantes, je reconnais qu'aucune ne l'était avec les faibles moyens qui restaient, mais je veux dire toutes celles possibles.

Le régiment d'Hervilly fournissait chaque jour cinq compagnies à la garde du fort; les autres corps y envoyaient alternativement proportionnellement à leur force. Ce jour-là, c'était

une partie du régiment de Périgord qui y était avec d'Hervilly; la demi-lune et les deux redans étaient gardés par un détachement de Loyal-Emigrant et six cents royalistes qui garnissaient aussi une tranchée en avant. Tous les postes envoyaient des patrouilles pour éclairer la falaise; comme je l'ai déjà dit, la nuit était obscure et pluvieuse.

Les ennemis avaient vêtu beaucoup de leurs soldats avec les habits, les capotes et les chapeaux qu'ils nous avaient pris sur le champ de bataille le 16. Chaque patrouille de d'Hervilly qui sortait du fort et y rentrait était doublée par ces républicains travestis dont les troupes qui s'avançaient sur la falaise avaient notre mot d'ordre. Quelques personnes de Loyal-Emigrant s'aperçurent de cette différence de patrouilles qui sortaient à celles qui rentraient. Un volontaire de ce régiment en vit une fort considérable qui tournait le fort par le côté de l'Ouest; il alla pour la reconnaître, la joignit pendant qu'elle gravissait le fort; il se hâta de gravir plus vite, fut reconnu et renversé à coups de crosse. Un autre volontaire avait été envoyé au fort pour rendre compte de la même observation faite sur les patrouilles. Alors l'ennemi avait escaladé et assommait quelques canonniers qui étaient à leurs pièces; alors aussi d'Hervilly, l'ennemi venu avec les patrouilles et celui qui venait de gravir le parapet se réunirent. Le détachement de Périgord, dont plus du tiers était composé des volontaires gentilshommes périgourdins, prit les armes, chargea les républicains à coups de baïonnettes, en fit un grand carnage et périt jusqu'au dernier, les armes à la main.

Le commandant du fort, qui était un lieutenant-colonel du génie, M. l'Anglais, sortit dans le camp retranché pour envoyer chercher du secours. Un bataillon de d'Hervilly, logé dans le village le moins éloigné, eut ordre de marcher par compagnies à mesure qu'elles seraient formées. Le jour commençait à poindre. Un officier d'artillerie commandant deux pièces de canon placées sur la droite, derrière le camp retranché pour battre la plage, aperçut une ligne noire, profonde et mobile, parallèle à la côte et dans la mer; il tira dessus à cartouche. C'était une colonne jugée de quatre mille hommes, dans l'eau jusqu'à la poitrine qui, se voyant découverte et foudroyée, se jeta sur la falaise et entra ensuite par le camp retranché. Une autre colonne de force égale marchait en même temps aussi dans la mer, à gauche, pour nous tourner

et pénétrer par ce côté-là. Les deux colonnes étaient suivies par un corps de huit mille hommes qui marchaient en bataille sur la falaise avec deux mille tirailleurs sur son front.

On avait dit simplement aux troupes que l'on avait été demander de marcher au fort, sans les avertir qu'il était surpris et que l'ennemi en était le maître. La première compagnie de grenadiers de d'Hervilly s'y présenta, fut fusillée, se comporta avec intrépidité et fut détruite. La seconde la suivit; les ennemis crièrent aux grenadiers : « Camarades, venez vous joindre à nous; vous serez bien traités ». Elle n'hésita pas et passa presque entièrement avec les autres traitres. M. le comte de Grammont, leur capitaine, et le lieutenant M. de Saint-Didier leur dirent tout ce qu'il y a de noble et de touchant; ils ne purent même se faire tuer. Vinrent ensuite deux autres compagnies conduites par M. le lieutenant-colonel comte d'Ailly qui fut tué en arrivant; elles se donnèrent aussitôt aux républicains.

Les troupes qui gardaient les ouvrages extérieurs, foudroyées par derrière par le feu du fort, attaquées en avant par des forces supérieures, se jetaient dans le camp retranché où les ennemis les accablaient encore.

M. le marquis de Contades, qui y arriva alors, leur dit qu'elles ne pouvaient rendre là aucun service et qu'elles devaient rentrer dans l'intérieur pour se rallier aux autres troupes.

Réveillé par les premiers coups de canon, j'étais arrivé aux forts avec M. d'Haire, major commandant le corps Loyal-Emigrant, qui était autrefois capitaine de grenadiers du régiment que j'avais commandé en France.

Nous arrivâmes pour être témoins des détails que je viens de faire. Peu après, le corps de Loyal-Emigrant arriva; il formait à peu près deux cents hommes. M. d'Haire, le meilleur, le plus valeureux homme qu'il y eût, me demanda s'il ferait bien d'attaquer; il en mourait d'envie; je calmai son intrépidité en lui démontrant qu'il n'était plus temps et qu'il se ferait écraser inutilement. Nous nous retirâmes à quelques cents toises et nous continuâmes à observer.

En montant à cheval, j'avais donné l'ordre à M. le marquis de Saint-Pierre de rassembler les royalistes et de les amener sous les forts où il me retrouverait. Il arriva une demi-heure après moi avec huit cents hommes; je les réunis à la troupe

de Loyal-Emigrant. Là, j'avais fait mon calcul d'attendre, croyant que successivement il arriverait d'autres troupes et que l'on établirait une ligne de défense pour disputer le terrain, seule et dernière ressource, mais il n'en arriva point.

Comme je l'ai déjà dit, toutes les troupes étaient subdivisées dans treize villages sur toute la surface de la presqu'île et nullement à portée de secourir les forts.

Par excès de malheur, ou plutôt d'impéritie, le parc d'artillerie, que l'on place toujours en arrière-garde, était pour ainsi dire placé en avant-poste et occupait le village le plus près des forts : les républicains s'en emparèrent sur-le-champ. Il ne resta rien du parc, de toute l'artillerie, des petites armes, magasins et munitions. La portion des troupes qui resta fidèle se trouva sans canons ni cartouches.

Pourra-t-on jamais expliquer la négligence qui fit que, depuis trois jours qui avaient suivi le débarquement de la division de M. le comte de Sombreuil, à l'exception du régiment de Béon, on ne lui avait pas distribué de cartouches et qu'elle ne put pas tirer un coup de fusil?

Quelques troupes ennemies pénétrèrent aussitôt et avancèrent dans l'intérieur de la presqu'île. Cette avant-garde, qui n'était que de sept à huit cents hommes, était commandée par le général Humbert.

Alors, M. le major d'Haire, avec le peu d'hommes qu'il avait de Loyal-Emigrant, et moi avec huit cents royalistes, commençâmes à nous retirer pour nous replier sur la ligne que nous supposions devoir se former quelque part.

M. le comte de Puisaye, ne voyant que des troupes dispersées, surprises, qui ne croyaient pas à son autorité dans le moment où il en fallait une active et absolue, crut que, s'il ne pouvait pas sauver la presqu'île, il devait au moins sauver sa correspondance avec l'Angleterre, avec nos Princes, et surtout le secret et la destinée des affaires de Bretagne.

M. le comte de Sombreuil était l'officier supérieur breveté par le roi d'Angleterre. Il avait la confiance des troupes, une réputation militaire et commandait la meilleure division de l'armée. M. le comte de Puisaye alla le trouver, lui dit ses motifs, lui exposa les circonstances, l'invita à rallier les autres troupes à sa position ou à telle autre qu'il croirait meilleure et lui laissa le commandement. Il se rendit ensuite à bord de M. l'amiral Waren qui se dépêcha d'envoyer des chaloupes

pour emporter ce que la défense et la retraite de M. le comte de Sombreuil pourraient sauver.

Dans ce moment-là (et il était quatre heures du matin), l'on embarquait dans le port d'Orange tous les hôpitaux, les blessés, enfin toutes les personnes qui étaient inutiles à la défense. Le régiment d'artillerie aux ordres de M. de Rotalier s'embarqua en totalité; il regarda son service comme inutile, ayant perdu toute l'artillerie. Alors s'embarquait qui voulait : il y avait une grande quantité de chasse-marée et autres embarcations qui sauvèrent tout le monde, à l'exception de ceux qui arrivèrent trop tard ou qui se crurent obligés de rester jusqu'à la dernière extrémité. Je vis alors embarquer M. le comte d'Hervilly.

M. le comte de Sombreuil, qui était arrivé depuis peu de jours, ne connaissait en rien la localité sur laquelle il avait à agir; aussi n'en tira-t-il pas tout le parti possible. Il resta à la position la plus prochaine de ses quartiers, mais elle était fort en arrière. A une demi-lieue et une lieue en avant, il y en avait deux autres excellentes qui ne furent ni occupées ni défendues. Cette faute fit gagner du temps à l'ennemi qui s'avancait en petit nombre, mais avec rapidité, dans la profondeur de la presqu'île.

Depuis quelques heures, je me retirais devant l'ennemi avec huit ou neuf cents royalistes et le corps de Loyal-Emigrant; je vins prendre position à la droite de la ligne commandée par M. le comte de Sombreuil. Elle se trouvait alors composée de sa division, des faibles restes de Loyal-Emigrant, de la Marine, de Dudresenay, d'Hervilly.

M. le comte de Sombreuil, attaqué dans sa position, se retira sur le fort Portaligen qui se trouve sur le bord de la mer; il est fait pour défendre la côte et n'offre aucune défense du côté de la terre. Les troupes y arrivèrent dans le plus grand désordre : les républicains les suivaient de près; mais ils furent arrêtés par le feu épouvantable que faisait une corvette anglaise portant vingt-quatre pièces de canon qui balayaient une plage découverte sur laquelle ils étaient obligés de passer. Cette corvette se trouvait heureusement mouillée là et était à la demi-portée de canon du rivage; elle se nommait *L'Alouette*.

L'on commença à entendre des cris : « Rendez-vous; bas les armes; on ne vous fera rien ». Il s'élevait d'autres voix des régiments à la solde anglaise disant : « Il faut nous rendre;

ils ne nous feront rien ». M. le comte de Sombreuil fut un moment fort indécis du parti qu'il prendrait. Je l'assurai que s'il se rendait il en serait la victime, ainsi que tous ceux qui mettraient bas les armes. Les mêmes cris continuaient. M. le comte de Sombreuil voulut parler au général Humbert, mais il était impossible de s'approcher, à cause du feu de la corvette. Le général républicain demanda, exigea qu'on le fit cesser : on eut beaucoup de peine à le faire comprendre à la corvette. Enfin, on y parvint et le feu cessa. Alors les républicains s'avancèrent. Les mêmes cris : « Rendez-vous; il faut nous rendre » recommencèrent. On se rendit.

J'avais dit à M. le comte de Sombreuil que, quant à moi, comme officier général royaliste, il n'y aurait pas de quartier et que j'aimais mieux être noyé que d'être pris. Je le quittai et, à quelques pas de là, j'entrai dans la mer où il y avait déjà quinze à dix-huit cents personnes, officiers, royalistes, paysans, femmes et quelques officiers et soldats des troupes soldées; enfin, ceux qui n'avaient nulle confiance dans ces promesses vaguement exprimées. Plusieurs même s'étaient déjà brûlé la cervelle ou passé leurs épées au travers du corps. Tout ce qui était là a péri. Les chasseurs républicains commençaient à faire feu sur les têtes de ceux qui n'étaient pas encore noyés.

Je m'étais avancé dans la mer jusqu'à ce que j'eusse de l'eau jusqu'au menton : là, j'attendais et regardais défilier M. le comte de Sombreuil et ses troupes. Alors j'aperçus sortir de derrière une pointe de rochers qui s'avance dans la mer un petit canot anglais; il était commandé par un jeune officier de la Marine et armé de six matelots. M. le général comte Dubois-Berthelot, qui était aussi dans la mer et assez près de moi, l'aperçut et le reconnut à deux ronds blancs qui étaient sur son avant pour être un canot de la frégate *La Galathée*, commandée par M. le capitaine Keath, fort ami du général comte Dubois-Berthelot qu'il avait deux fois transporté, sur son bord, d'Angleterre dans les pays royalistes. Aussitôt il me cria : « Mon cher comte, voilà un canot que je reconnais appartenir à *La Galathée* : sûrement mon ami le capitaine Keath me fait chercher; approchez-vous de moi »; ce que je fis. Alors, levant son chapeau, surmonté d'un haut panache blanc, signe des généraux royalistes, il parvint à se faire voir. Le canot arriva. On nous tendit à chacun une rame

et on nous tira à bord. Nous sauvâmes douze ou treize personnes, ce qui était tout ce que le canot pouvait contenir, et nous poussâmes au large. Il n'y avait pas de temps à perdre, car les chasseurs républicains tiraient tant qu'ils pouvaient sur le canot; mais personne ne fut atteint. Nous fûmes portés à bord de *La Pomone*, frégate montée par M. l'amiral Waren.

En nous éloignant à deux portées de canon de la côte, nous rencontrâmes toutes les embarcations de l'escadre qui venaient chercher tout ce qu'il était possible de sauver; elles arrivaient avec beaucoup de peine, ayant à lutter contre la marée et le vent qui était très fort et absolument contraire. Nous leur apprîmes que l'on s'était rendu, qu'il n'était plus temps : elles retournèrent à l'escadre.

Si M. le comte de Sombreuil eût différé d'une demi-heure cette fatale reddition, lui et tout ce qui a été pris était sauvé. Il fut conduit, avec trois mille et quelques cents hommes, dans les prisons d'Auray et de Vannes, où ils ont été fusillés.

Telle fut la dernière faute commise et d'autant plus grande que l'on s'était rendu sans capitulation écrite ni faite de chef à chef.

Ce même jour-là, le cotre qui avait porté la lettre de M. le comte de Puisaye au gouvernement d'Angleterre arriva sur les huit heures du matin et rapportait la réponse du gouvernement. Elle posait les limites des pouvoirs confiés à M. le comte d'Hervilly, les établissait dans leur véritable jour et tels qu'ils auraient dû être compris; enfin, pour trancher toute espèce de difficulté, le gouvernement envoyait à M. le comte de Puisaye le brevet de lieutenant général au service du roi d'Angleterre.

Cela ne servit qu'à augmenter les regrets en montrant clairement que tout ce qui avait eu lieu n'aurait jamais dû exister.

Tous ceux qui avaient échappé au désastre de cette affreuse journée furent subdivisés à bord des vaisseaux et transports mouillés dans la baie.

M. le comte de Sombreuil et tous les prisonniers n'arrivèrent que le lendemain dans les prisons de la ville d'Auray et de Vannes : ils marchèrent avec une très faible escorte; ils passèrent une partie de la nuit très obscure dans un bois assez considérable. Pendant cette halte, qui fut de plusieurs heures, ils furent à peine gardés. Des personnes qui y étaient, entre autres un aide de camp à moi que j'ai revu depuis et qui m'a

raconté beaucoup de détails sur cette marche, m'a assuré que tous, sans employer aucun moyen de force, auraient pu se sauver. La proposition en fut faite, mais elle fut combattue et rejetée par des personnes considérables, particulièrement par M. le comte de Senneville, lieutenant-général dans la marine royale et cordon rouge, qui était le plus ancien et le plus éminent en grade.

L'on prétend (et ce fait m'a souvent été assuré depuis) que les autorités militaires, mécontentes de ce que l'envoyé du peuple Tallien avait manifesté ne point reconnaître de capitulation (car il avait dit que lui seul était en droit d'en faire), avaient voulu donner aux prisonniers le moyen de sauver leur vie en les faisant à peine escorter, et ce n'était assurément pas les troupes qui leur manquaient. Je ne peux cependant rien assurer de positif sur ce fait, qui me paraît plus que probable.

OBSERVATIONS

L'analyse de cette malheureuse affaire, et l'expédition de Quiberon tant décriée, objet de l'attention et des ressouvenirs publics, je puis le dire, objet de son indignation; cette analyse, dis-je, est aisée à faire; et si elle l'est, c'est surtout par moi.

Je commandais l'armée royaliste qui devait la couvrir et la protéger. Il fallait, par ma place, que je fusse instruit de tout et les moindres détails ne pouvaient m'être étrangers. Je ne devais en rien figurer entre M. le comte de Puisaye et M. le comte d'Hervilly; je devais rester, moi, chef de l'armée catholique et royale. Par l'empire de la nécessité, je devais savoir ce que chacun des deux pensait et voulait; je devais connaître leurs places et leurs projets, juger et apprécier ces mêmes places et projets; j'avais sur cela une base plus étendue que M. le comte d'Hervilly, celle de pouvoir connaître et calculer les intentions, l'esprit des royalistes et les ressources du pays.

Entouré d'eux, j'en savais cependant beaucoup moins que M. le comte de Puisaye qui, depuis trois ans, était leur chef suprême et qui avait leur entière confiance, mais il devait et était forcé, par ma place du moment, d'en avoir en moi; ses instructions et ses projets, qui m'étaient connus, devenaient des échelles de proportions qui devaient fixer mes calculs et mes opinions.

Tout ce que je dis là est applicable à M. le comte d'Hervilly qui avait le même intérêt à la réussite de mes opérations; il pouvait bien cependant me cacher ses arrière-pensées sans pouvoir m'empêcher de les deviner.

Je dirai de plus que le même ordre de choses existait presque nécessairement vis-à-vis de M. l'amiral Waren, commandant des forces maritimes de la Grande-Bretagne.

Quant à celui-là, il était aisé à connaître : franc, ouvert, aussi vrai que valeureux, prêt à tout pour opérer le bien, d'une activité inimaginable, un des grands marins de son pays, ayant toujours été employé sur nos côtes, ayant disputé de zèle et de dévouement pour servir notre cause et l'ayant constamment servi d'une manière au-dessus de tout éloge. Tout pays doit s'honorer d'avoir un homme qui, à un courage héroïque, réunit autant de loyauté, de noblesse et de moralité; à part ses services publics, il n'y a personne qui en particulier n'ait eu à se louer de lui.

Je fus donc à même de connaître l'ensemble et la marche de cette opération, depuis le moment où elle a été conçue jusqu'à celui qui l'a terminée.

Depuis longtemps, les pays royalistes dépérissaient; leur langueur tenait au manque absolu de moyens : cette pénurie les avait tous mis dans un état de paix; paix forcée qui n'en changeait pas l'esprit, mais qui les forçait à la nullité.

Ils avaient longtemps reçu des secours partiels qui ne les avaient jamais mis à même que de prendre des demi-mesures : sur trois envois faits, deux au moins tombaient entre les mains des républicains; et ces secours de détails ne menaient qu'à quelques mesures partielles, ne remplissaient jamais l'objet et devenaient ruineuses sans profit.

M. le comte de Puisaye, créateur du parti en Bretagne, après avoir préparé les esprits, laissa des agents pour l'entretenir; il forma le projet d'aller lui-même à Londres et tâcher d'obtenir en masse ce qui n'avait jamais été accordé qu'en détail.

Il était le premier chef royaliste qui prit cette marche. Il fut bien accueilli; il se fit un ami de M. Windham, qui prit toute confiance en lui; il sentit qu'en faisant une grande expédition tout réussirait; que tous les pays royalistes secourus en même temps pourraient reprendre les armes et mutuellement se soutenir par leurs forces communes. Après neuf mois de

discussions, de plans, de raisonnements, cette expédition fut décidée sur les bases que l'on a vues.

Beaucoup de personnes sollicitaient d'y concourir. La place la plus désirée par ceux qui en désiraient était celle qu'a occupé M. le comte d'Hervilly. M. le comte de Puisaye, en déplaisant à beaucoup d'autres, la lui fit donner; elle était l'objet des vœux de M. le comte d'Hervilly et il ne savait comment en exprimer sa reconnaissance au chef à la demande duquel l'Angleterre faisait une expédition qui devait coûter vingt-huit millions.

M. le comte de Puisaye, prévoyant quelle immense quantité d'affaires civiles et militaires l'attendaient en Bretagne, demanda que tout ce qui appartenait au gouvernement d'Angleterre fût sous la gestion de M. le comte d'Hervilly; cela comportait les troupes à la solde anglaise, l'artillerie, les munitions, les vivres, les habillements; enfin, les effets de toute espèce appartenant à ce gouvernement.

Toutes les formes de la plus grande subordination et de reconnaissance furent d'abord celles de M. le comte d'Hervilly à l'égard de M. le comte de Puisaye.

Tout était prêt et l'on partit : c'était déjà, comme affaire de mer, en assurer le succès que de confier ce convoi à M. l'amiral Waren.

L'on a vu de plus que M. l'amiral Brülport, commandant l'escadre anglaise, devait le protéger; que seize vaisseaux de ligne français voulaient l'intercepter; qu'ils se montrèrent, perdirent trois vaisseaux et allèrent se cacher à Lorient.

Tout arriva dans la baie de Quiberon. M. le comte de Puisaye avait parlé si vrai, avait donné des renseignements si justes, que tout fut débarqué sur la plage, non seulement sans opposition, mais aux cris de : « Vive le Roi! », sans être obligé de tirer un seul coup de fusil.

Tout promettait des succès : le premier devait être de s'emparer de la presqu'île de Quiberon; elle se rendit aussi sans tirer un seul coup de fusil. L'on trouva une presqu'île de deux lieues de long sur une de large, dans laquelle il y avait treize villages plus ou moins considérables, fermée à son sommet, qui la joint au continent par de très bonnes fortifications, quoique insuffisantes; des forts où se trouvaient déjà les moyens de défense, puisque rien n'avait été enlevé et qu'ils s'étaient rendus sans combattre; tout enfin était à souhait.

Le convoi et les vaisseaux étaient mouillés près de nous dans cette rade qui est un des meilleurs ports du monde; les vaisseaux de toutes les marines de l'Europe pourraient y mouiller à l'aise sur le meilleur fond et y hiverner, étant parfaitement abrités.

Tout ce que M. le comte de Puisaye avait dit et promis au gouvernement d'Angleterre se trouvait donc vrai et réalisé.

Il ne restait plus qu'à en tirer le parti que la cause générale devait en obtenir.

Maintenant, demandera-t-on, pourquoi cela n'a pas été? Pourquoi on n'a pas mis à profit les immenses secours que l'Angleterre nous avait accordés et donnés? A qui le demandera-t-on?

Sera-ce à M. le chevalier Waren, amiral du Roi d'Angleterre, qui, chargé de nous transporter, de nous débarquer, en cas que cela fût jugé possible par nous, avec l'ordre de ne rien compromettre, de nous munir des immenses secours accordés et si loyalement donnés, qui a rempli cette mission avec tant de zèle, d'activité et de dévouement? Quel est celui qui oserait le penser et lui dire : Auriez-vous pu mieux faire que vous n'avez fait?

Une fois tout débarqué, sa mission n'était-elle pas remplie? Avait-il des ordres à donner? Chaque portion d'autorité n'était-elle pas répartie? Confiée à des chefs, n'en a-t-il pas attendu les résultats? Ne nous a-t-il pas constamment aidé, soutenu? N'est-il pas constamment resté près de nous et autour de nous? Pouvait-il opérer tout à la fois et sur mer et sur terre? Personne ne me dira que oui. Or, tout ce que la marine pouvait faire était donc fait; il nous restait, à nous, d'en faire un bon usage.

Pourquoi avons-nous constamment opéré de manière à amener, à hâter la fin la plus désastreuse? Le demandera-t-on à M. le comte de Puisaye? Alors, il répondra :

Créateur du parti catholique et royal en Bretagne, l'ayant dirigé avec succès pendant trois ans, le voyant, faute de secours, prêt à s'éteindre et par cette raison inactif dans ce moment, j'ai formé le projet d'aller en Angleterre mettre sous les yeux du gouvernement son état languissant, lui démontrer l'ordre de choses qui pouvait renaître, mais aussi la nécessité d'un grand secours; j'ai dit qu'avec cela nous débarquerions sans opposition. Non seulement, il n'y a pas eu d'opposition,

mais même tout le pays est venu à nous. J'ai dit que nous aurions la presqu'île de Quiberon, le dépôt le plus inimaginablement beau pour former et recevoir nos magasins : sans tirer un coup de fusil, nous l'avons eu. On nous a remis les forts dans le meilleur ordre, munis de tout ce qui pouvait servir à les défendre, quand même nous n'aurions pas apporté avec nous tout ce qu'il fallait pour cela.

Plusieurs millions, quatre-vingt mille fusils, quatre-vingts pièces de canon, des habillements pour soixante mille hommes, des vivres de toute espèce pour un an, des poudres pour servir à la consommation de toutes les armées catholiques et royales pendant deux ans, des boulets, des balles, des caissons, des artilleurs, des ingénieurs, des chevaux d'artillerie, enfin tout ce qui tient à cela dans les plus petits détails : tout y a été débarqué, reçu et renfermé; cela, comme je l'avais dit, sans opposition, toujours sans tirer un seul coup de fusil.

Je voulais qu'ensuite les troupes régulières à la solde anglaise restassent pour garder et faire la garnison de la presqu'île, des forts et des magasins, y attendre les secours qui devaient être renouvelés par l'Angleterre en cas de succès et qui le furent déjà par l'arrivée du convoi et des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil qui arriva avec quarante bâtiments de transport. Je ne pouvais rien craindre pour la presqu'île, les forts et les magasins avec une aussi forte garnison, dans une presqu'île entourée de plus par tous les bâtiments de guerre anglais. Avec un tel ordre de choses, c'était une position inexpugnable une fois tout cela établi, et cela l'était.

Je voulais (c'est toujours M. le comte de Puisaye qui parle) atteindre au but, le seul qui nous en a amené là; car tout, jusqu'à ce moment, n'était que préparatoire; je voulais, dis-je, me porter en avant, armer les royalistes, leur donner les moyens de combattre, faire suivre leurs colonnes de chariots portant des armes et des munitions, les distribuer à ceux qui faisaient véritablement le métier de soldats royalistes; renvoyer les pères de famille chez eux, ainsi que les gens mariés, et venir au delà de Rennes border la rivière de la Mayenne avec cent mille hommes.

On ne m'objectera pas que cela pouvait être un problème, car, où il n'y a pas d'opposition, il n'y a pas de difficulté et il n'existait pas alors quinze mille hommes de troupes républi-

caines sur la surface de la Bretagne, où elles étaient disséminées dans les villes de différents ordres par deux, trois, quatre et six cents hommes, ayant alors l'ordre de se retirer aussi vite que possible, et comme elles le pourraient, aux environs de Rennes. Départements, districts, municipalités, tous avaient les mêmes ordres et mettaient une grande diligence à les exécuter; ils n'en seraient même pas venus à bout s'ils eussent été suivis; ils ne sauvaient et ne pouvaient tout au plus sauver que leurs personnes, et leurs magasins de toute espèce retournaient nécessairement dans nos mains.

Alors il se trouvait la profondeur de quarante lieues de pays entièrement abandonné par la République. Je demanderai donc si la presqu'île de Quiberon eût été en sûreté, s'il eût été difficile de donner et faire transporter aux généraux Charette, Stofflet, Scépeaux et Frotté les secours qui les auraient subitement mis à même d'en faire autant que nous. Que l'on juge ce que leur diversion eût ajouté à cet ordre de choses et je demanderai alors si l'expédition de Quiberon n'eût pas été une époque, dans le sens contraire, aussi mémorable qu'elle l'est devenue.

Qui peut faire une objection à cela? Il n'est pas question de victoires à remporter; il n'est pas même question de coups de fusil à tirer, excepté peut-être sur quelques malheureux fuyards que l'on eût même épargnés.

Croit-on qu'il eût été facile à la république, occupée sur le Rhin, en Italie, de réunir des forces suffisantes pour venir lutter contre deux cent mille royalistes mis en activité tant en Bretagne que par les généraux Charette, Stofflet, Sapineau, Scépeaux et Frotté, tous ayant des armes, des munitions, de l'argent par des secours reçus, et d'autres à recevoir, enfin dans un ordre de choses qui n'avait jamais existé dans les pays royalistes?

Je demande donc si la presqu'île de Quiberon eût été en sûreté.

Voilà ce qui pouvait, ce qui devait être, et la base que l'on pouvait poser avant d'apercevoir des ennemis. M. le comte de Puisaye continuera et ajoutera pour finir qu'il était celui qui avait demandé, sollicité et obtenu ces moyens: qu'on les lui avait accordés et donnés pour les pays royalistes; qu'il était parti d'Angleterre, lieutenant-général au service du roi de France, avec les pouvoirs les plus étendus et les plus illimités;

général en chef en Bretagne et chargé de tout au nom du gouvernement d'Angleterre qui lui avait même donné des lettres de commandement.

Il dira que telle était la conception de son plan; ce que l'on ne pouvait pas lui nier, puisqu'il en avait posé et énoncé les bases avec le gouvernement d'Angleterre étant encore à Londres.

Maintenant, nous arriverons à M. le comte d'Hervilly: quant à moi, j'ai toujours fait profession de l'estimer. Le cours de sa vie n'a pas été sans époques qui doivent le faire considérer. Je ne veux en rien attaquer son caractère de loyauté; je voudrais même n'avoir qu'à le louer; mais il faut en venir à la vérité, poser les faits et apprécier les choses. Il est mort, et mort valeureusement: il est désagréable de charger la mémoire d'un homme mort; s'il vivait, je le chargerais davantage; alors c'eût été un devoir pour moi: s'il eût vécu, je l'aurais rempli ce devoir, et c'est à lui-même que j'aurais adressé mes plaintes.

Alors aussi on lui aurait demandé pourquoi et à quel titre il usait d'un pouvoir mal posé et qui devait être démenti comme il l'a été; pouvoir qui lui confiait le commandement des troupes à la solde anglaise, le soin des machines de guerre et des magasins (car je dis le soin, mais non la disposition); pourquoi, dis-je, il usait de ce pouvoir pour se mettre en opposition avec le général en chef qui lui-même l'avait nommé à la place qu'il occupait.

Était-ce à la sollicitation de M. le comte d'Hervilly que ces puissants secours étaient accordés?

N'était-ce pas au chef royaliste et pour les royalistes? M. le comte d'Hervilly pouvait-il croire que M. le comte de Puisaye, qui l'avait fait nommer commandant des troupes à la solde anglaise, l'eût été chercher pour le faire son chef et le chef des royalistes?

De quel œil les royalistes et les chefs royalistes auraient-ils vu M. d'Hervilly leur général en chef? Encore lui eût-on demandé, avant de recevoir ses ordres, les pouvoirs à lui confiés par le Roi et par Monsieur, lieutenant général du royaume; pouvoirs dont l'exhibition était demandée avant tout à tous les chefs et conseils royalistes.

Son uniforme, sa place, ne le classait-elle pas lieutenant de roi de la place de Quiberon et garde-magasin présent et futur

de ce qui y était et de ce qui y arriverait? La place de maréchal général des logis, en vertu de laquelle ses anciens lui obéissaient, seconde place dans les armées, qui n'est qu'une commission et non un grade, n'indique-t-elle pas un chef? Quel était donc ce chef? Sans doute celui reconnu par le Roi et à l'instigation duquel et auquel le gouvernement d'Angleterre accordait ces secours et à qui il avait donné des lettres de commandement; qui? M. le comte de Puisaye.

Or, voilà le chef et celui vis-à-vis duquel M. le comte d'Hervilly se met en opposition; en opposition avec tous les chefs royalistes, il arrête les plans, les annule. L'Angleterre envoie des secours, il les retient; on veut suivre les plans proposés, convenus, il les entrave, les détruit; enfin, il se fait chef. Bon Dieu! quel chef!

Le voilà renfermé dans la presqu'île de Quiberon; il donne les ordres les plus ridicules aux chefs royalistes, ordres constamment les plus inexécutables; il ne leur fournit aucuns moyens, excepté ceux de ses plans de tactique où il veut faire exécuter à une masse de paysans tout ce qu'un Roi, comme Frédéric II, aurait pu demander à ses meilleures troupes; la carte sous le nez, il les dirige sur des localités qu'il n'a jamais vues.

Les républicains, voyant leur juste crainte ne pas se réaliser, voyant les royalistes, inactifs, ne pas faire un pas en avant, reviennent, se réorganisent; les troupes arrivent en poste, reprennent l'offensive que nous abandonnons, tâtent d'abord faiblement les troupes royalistes, peu après les attaquent vigoureusement, les attaquent avec tous les moyens dont sont munies des troupes de ligne. Les royalistes se défendent tant bien que mal: dénués de tous moyens, ils se replient, ou plutôt l'ennemi les replie. Alors leur chef reçoit les derniers plans de tactique de M. le comte d'Hervilly; ils doivent se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Adossés à la mer, sans autre retraite, sur un front de plus de deux lieues de pays; les préparatifs, dit-on à ce chef, sont faits pour le soutenir; il doit rester, attendre, les combattre.

Ce chef était entouré de paysans découragés, d'officiers indignés. Si sa gauche ou son centre est battu, il n'avait de retraite que la mer. Il sait qu'il va être attaqué sur tous les points; il se replie sur son centre, en donne avis à minuit, en donne avis à trois heures du matin. Malgré ces prétendus préparatifs

pour le soutenir, point de réponse. L'ennemi approche; le chef royaliste porte toutes ses forces à sa gauche, seul point de retraite: il n'y en avait plus que celle sur Quiberon.

Ses meilleures troupes étaient là; elles étaient commandées par M. Georges et formaient quatre mille hommes, non paysans, mais soldats royalistes. Là on aurait pu se battre, et il était raisonnable de le faire, mais ni soldats ni officiers ne le veulent: l'indignation s'était emparée d'eux; ils ne veulent pas même battre en retraite, mais se retirer en déroute. Le chef les pécore, les engage à protéger la retraite des autres colonnes et l'obtient, mais par des ordres impératifs.

S'il avait attendu ces moyens annoncés et prêts pour le soutenir, moyens qu'il attendait depuis douze heures, lui qui annonçait que l'ennemi était là et auquel on ne répondait même pas; s'il avait, dis-je, attendu, que serait-il devenu avec les douze mille royalistes qui formaient la droite et le centre? Qu'aurait-on dit de celui qui, par sa sottise croyance et son imbécile confiance, aurait fait fusiller ou noyer douze mille des siens?

Mais il ne l'a point fait; il soutient en retraite une très vigoureuse attaque, se retire lentement pendant deux lieues, à la vue de ces malheureux forts de Quiberon; se forme à leurs pieds sur la plage et enfin y combat trois heures de pied ferme pour donner le temps à M. le comte d'Hervilly de venir et d'amener un régiment pour y établir une garde. Instruit et averti à minuit par un aide de camp de ce chef, à trois heures du matin par un autre aide de camp de ce chef; averti depuis huit heures du matin jusqu'à midi par une fusillade très vive, il faut que ce chef, à qui l'on disait que tous les préparatifs étaient faits pour le soutenir, vienne encore combattre trois heures de pied ferme sous les palissades des forts et sauver ce jour-là la presqu'île de Quiberon, les forts et l'armée soldée: ce ne sera pas la dernière fois.

Voilà maintenant les républicains occupant la superbe position de Sainte-Barbe, prenant et choisissant dans les rochers qui la forment tous les moyens qui pouvaient la rendre respectable; cela était aisé; ils s'en occupent; elle devient formidable. Quarante pièces de canon sont placées en batterie; dix-huit mille républicains l'occupent. Je l'ai déjà dit: dès ce jour-là, ils devaient nous regarder comme leurs prisonniers. Cependant, il restait encore une ressource à M. le comte d'Her-

villy; tout ce qui regardait les pays royalistes, le but de l'expédition, tout était annulé et manqué. M. le comte d'Hervilly, en changeant les plans, avait bien tout détruit sous ce rapport-là. Mais sa position, celle de Quiberon et tout ce qui y était déposé, restait. La presqu'île était entourée de vaisseaux anglais, même de transports. M. le comte de Sombreuil venait d'arriver. Il amenait cinq régiments ne composant à la vérité que mille hommes, mais mille hommes d'excellentes troupes très aguerries, ayant fait toute la guerre, et une grande quantité d'excellents officiers.

Tout cela rendait la défensive très certaine. On pouvait y ajouter et garder quelques milliers de royalistes; enfin, on pouvait y établir une force de huit ou dix mille hommes et plus à volonté.

Mais que fait M. le comte d'Hervilly? Il met les royalistes au désespoir, leur ôte l'existence, leur donne une demi-ration qui ne suffisait pas pour leur nourriture; ils manquaient absolument des effets avec lesquels ils pouvaient faire cuire cette demi-ration. Les troupes soldées occupant tous les villages, les royalistes bivouaquaient éternellement. Enfin, ils furent réduits à la plus grande misère. Ils se plainquirent, murmurèrent et étaient au désespoir.

Les chefs royalistes firent entendre leurs plaintes : alors on peut juger les projets de M. le comte d'Hervilly. Il proposa à tous les royalistes de les assimiler au sort des troupes de ligne, mais à la charge de s'engager et de faire partie des troupes soldées.

On vit qu'il avait changé le système de la guerre pour, en réduisant les royalistes au désespoir, les déterminer à former une armée régulière qui aurait été à ses ordres et à sa disposition. Mais c'était bien mal les connaître. Ils voulaient se dévouer à tout, pour faire une guerre qui était dans leur opinion, mais non se mettre dans le cas de s'expatrier avec une solde, et sous les couleurs anglaises, en obéissant à un chef qui ne leur inspirait aucune confiance, tandis qu'ils auraient abandonné celui qui avait la leur et qu'ils s'étaient choisis volontairement : tous refusèrent.

Comment pouvait-il donc s'être arrêté à une idée aussi fautive, sous tous les rapports et dans toutes ses acceptions, ne présentant que l'impossibilité de réussir?

Alors, M. le comte d'Hervilly leur en montra son mécontentement

en les faisant tous embarquer sous les ordres des différents chefs et les fit reporter sur la grande terre. Ils débarquèrent en forçant les postes de la côte et rentrèrent dans l'intérieur, rapportant l'indignation que leur avait inspirée tout ce qu'ils avaient éprouvé.

Une des plus fortes colonnes fut mise aux ordres du général chevalier de Tintigniac, ayant sous lui les chefs de division Georges et le Mercier dit « La Vendée ». Il était convenu d'agir dans l'intérieur, de harceler les derrières de l'armée républicaine et de faire une sorte de diversion.

Mais le général de Tintigniac étendit trop loin son opération. Avec les huit mille royalistes qu'il commandait, il culbuta tout ce qu'il rencontra sur son chemin, traversa dix-sept petites villes, extermina tous les républicains qui, en petit nombre, les occupaient, se porta du côté de Saint-Brieuc et fut tué à Cologon dans une action où il avait eu tout l'avantage.

Revenons à la presqu'île de Quiberon. Il n'y était resté que quatorze cents royalistes à mes ordres; ce qui était l'escorte avec laquelle, peu après, je devais moi-même retourner dans l'intérieur.

Ensuite, il s'y trouvait trois mille huit cents hommes de troupes premières aux ordres de M. le comte d'Hervilly. Je demanderai à tout officier, à tout homme pouvant mettre deux idées à côté l'une de l'autre, je demanderai, dis-je, ce qu'il restait à faire dans cet ordre de choses.

L'on croira certainement que l'on va se servir de ces six mille hommes pour établir le meilleur système de défense possible (et cela était parfaitement aisé); que l'on va perfectionner les forts qui ferment la presqu'île; que l'on va y ajouter en construisant de nouvelles batteries sur les flancs de ces mêmes forts, dans les endroits que la mer, en se retirant, laissait à découvert; enfin, que l'on profitera de l'avantage d'avoir beaucoup de canons à y placer, un régiment d'artillerie pour le servir et seize bons ingénieurs pour diriger les travaux; qu'enfin on va travailler à rendre sa position inexpugnable en employant toutes les ressources que la localité fournissait et l'avantage de pouvoir s'aider, se soutenir, se renforcer des chaloupes canonnières et bâtiments légers portant du canon que M. l'amiral Waren nous prodiguait à notre volonté.

Voilà ce qui était indispensablement nécessaire; voilà ce qui saute aux yeux, même aux yeux les moins clairvoyants.

Eh bien ! que fait M. le comte d'Hervilly ? Suivez-le, observez-le. Que toute l'attention soit portée sur ce qui va arriver ; que l'indignation sur le passé soit encore suspendue et nous laisse la faculté de juger le présent.

Dans son imagination délirante, il forme le projet, avec des forces seulement suffisantes pour la défense de tous les trésors qu'il avait sous sa garde, il forme, dis-je, le projet de prendre l'offensive. Le voilà déterminé, avec trois mille hommes, d'aller attaquer la position de Sainte-Barbe, position formidable, occupée par seize à dix-huit mille hommes, hérissée de batteries. Il va vouloir traverser deux lieues de falaise sur un sable où il est absolument à découvert, où rien ne le protège. Tout le monde veut l'en dissuader. M. le comte de Puisaye, ne pouvant commander, veut le persuader de renoncer à cette entreprise folle. M. l'amiral Warren se réunit à cette opinion et l'appuie. On représente à M. le comte d'Hervilly que M. le comte de Sombreuil étant mouillé en rade, il fallait au moins donner le temps de débarquer le renfort qu'il commandait et ne pas se priver de cette force. Tout est inutile ; la malheureuse journée du 16 arrive. Ecoutez et frémissiez.

La veille, il arrête son plan. Il veut que douze cents royalistes soit embarqués au port d'Orange, qui est un des ports de la presqu'île ; qu'ils partent à l'entrée de la nuit ; qu'ils débarquent à la côte, surprennent et attaquent les postes, prolongent cette côte pendant deux lieues et demie, attaquent et enlèvent les batteries, se séparent de leur point de retraite, c'est-à-dire des embarcations qui les ont apportés ; enfin, comme par le passé, il leur donne une commission qui eût été extravagante avec trois mille grenadiers. Les bateaux, qui étaient des chasse-marée bretons appartenant au service de terre, doivent être préparés ; un des aides maréchaux des logis de M. le comte d'Hervilly, M. le marquis de Balleroy, doit y pourvoir et n'y pourvoit pas. Le chef qui était chargé de cette triste expédition en démontre l'impossibilité ; que d'ailleurs le moment est manqué ; qu'il n'arrivera pas de nuit, mais en plein jour ; qu'il n'y aura de surpris que lui ; que si lui, comte d'Hervilly, compte sur cette diversion, il doit en honneur l'avertir que le calcul sera absolument faux et la diversion nulle.

« Partez avec ce que vous pourrez, mais partez tout de suite, je vous en rends responsable. » Le chef part, emmène

huit cents hommes au lieu de douze cents, va à la côte, arrive en plein jour, voit les républicains se former, est assailli de coups de fusil et de coups de canon avant d'arriver à terre.

Il ne veut rien avoir à se reprocher ; il débarque, se trouve devant deux mille républicains ayant du canon. Il veut cependant essayer de se porter en avant ; personne ne veut marcher. Sa faible troupe se précipite en désordre dans les bateaux ; les soldats trempent leurs fusils dans la mer afin de ne pouvoir pas s'en servir. Il y avait déjà quelques tués et blessés. M. l'amiral Warren, qui était là, qui même avait mis pied à terre, qui l'avait amené dans son canot, qui auparavant haussait les épaules du ridicule de cette entreprise, qui présentait tout ce qui allait arriver et qui était au désespoir, voit l'impossibilité de rien faire, se dépêche de faire quitter la côte à tous ses bateaux et de revenir au port d'Orange d'où l'on était parti.

Alors, M. le comte d'Hervilly était sorti pendant la nuit de la presqu'île avec trois mille hommes et après avoir traversé deux lieues de falaise, attaquait la position de Sainte-Barbe. Pour comble de sottise et de malheur, il l'attaque par l'endroit le plus fort, veut réparer cette faute et fait prolonger tout le front de cette position aux régiments de la Marine et de Dudresenay. Ces deux régiments, qui avaient combattu avec une valeur héroïque, se trouvent, par ce mouvement, écrasés d'un feu d'artillerie et de mousqueterie épouvantable ; mais ils continuent le mouvement ordonné et battent la charge.

M. le comte d'Hervilly avait porté toute l'artillerie en tirailleurs ; les chevaux étaient tués, les pièces immobiles. M. le comte d'Hervilly, la tête perdue, ne sait plus que faire. Il voit l'impossibilité de rien espérer, envoie M. de Saint-Cranc, officier de son régiment et son aide de camp, pour ordonner aux régiments de la Marine et de Dudresenay, qui étaient déjà anéantis, de se retirer et fait battre la retraite à son régiment. M. de Saint-Cranc est emporté d'un coup de canon ; l'ordre n'arrive pas. Ces malheureux régiments continuent de battre la charge, et voilà que l'on bat, pendant un quart d'heure, cette malheureuse charge à la droite et la retraite à la gauche. A l'instant où elle commence, M. le comte d'Hervilly est blessé à mort par un boulet de canon.

Les régiments de la Marine et de Dudresenay, voyant la retraite commencée par le régiment d'Hervilly, le seul qui

n'eût pas souffert, se retirèrent eux-mêmes, mais se retirèrent dans le plus grand désordre, comme peut le faire une troupe détruite et non soutenue, en conservant cependant beaucoup de sang-froid.

M. le comte de Puisaye avait été sur le champ de bataille au milieu du feu; il avait eu plusieurs officiers tués et blessés à ses côtés, entre autres M. le baron Le Gras, un de ses aides de camp, qui eut les épaules labourées par un boulet. Il n'avait pu montrer que du courage personnel, n'ayant point d'ordres à donner, et il se trouva enveloppé dans la déroute générale.

M. le comte de Boissieux, capitaine de grenadiers du régiment d'Hervilly, soutint une bonne retraite et fit tout ce qu'il put; mais il ne pouvait pas assez et il était plus que probable que les républicains, sortis de leur position de Sainte-Barbe et qui poursuivaient avec une rage qui tenait de la fureur, allaient entrer pêle-mêle avec nos troupes dans la presqu'île de Quiberon.

Mais heureusement, l'attaque des royalistes, qui ne pouvait pas réussir, n'avait eu aucun succès. Ils revenaient à force de rames et furent débarqués, non dans le port d'Orange, mais sous les forts de Quiberon : ils s'y formèrent pour protéger la retraite et arrêter, s'il était possible, la première impulsion de l'ennemi. M. l'amiral Waren, qui revenait avec eux et ramenait tous les bâtiments portant du canon, se plaça près du rivage et, par le feu le plus vif et le mieux dirigé, arrêta les colonnes républicaines. Ce feu fut si vif et si soutenu qu'elles ne purent passer outre, et encore une fois la presqu'île de Quiberon fut sauvée. Si M. l'amiral Waren et le chef royaliste fussent arrivés sept ou huit minutes plus tard, tout était encore perdu ce jour-là.

Les républicains se retirèrent et nous rentrâmes écrasés dans la presqu'île de Quiberon.

M. le comte d'Hervilly était moralement mort et il n'existait pas la moitié des troupes qui étaient sorties le matin. L'on peut croire qu'alors il n'existait plus de moyens pour le système de défense, surtout quand on observa que les troupes qui avaient survécu à la bataille du 16, calculant leur position, ne songèrent plus qu'à leur salut, se rendirent, désertèrent et enfin finirent par aider les républicains à s'emparer des forts : ils en vinrent prendre possession le 21.

Tout ce qui avait été donné par le gouvernement d'Angle-

terre, tout ce qui avait été refusé aux royalistes, enfin tout ce qui était l'objet de l'expédition tomba entre leurs mains.

Je n'accuserai de rien M. le comte de Sombreuil : il arrivait, ne connaissait pas les localités et ne pouvait pas savoir, ce jour-là, ce qu'il avait à faire. Cependant, il est vrai de dire que, par une fatalité dont on ne peut lui faire un crime, il ne profita en rien des moyens qui lui restaient. Si d'abord il avait eu (comme cela devait être) des munitions pour sa division, s'il avait commencé sa défense trois quarts de lieue plus en avant, s'il avait mis plus d'énergie dans les derniers moments de sa défense, il pouvait retarder l'ennemi au moins pendant trois heures; toutes les embarcations anglaises arrivaient, il s'embarquait, protégé du feu formidable que faisait la corvette anglaise; enfin, tout ce qui avait échappé aux premiers moments de cette fatale journée était sauvé; trois mille cinq cents hommes échappaient à la fusillade et n'eussent pas été réduits au malheur de mettre les armes bas devant sept ou huit cents hommes; car le général Humbert n'avait que cela avec lui.

Voilà, sous tous les rapports et dans toutes les nuances, l'histoire de l'expédition de Quiberon. Maintenant, je voudrais, pour finir, poser encore quelques questions et le ferai le plus succinctement possible.

M. le comte de Puisaye veut soutenir la cause et le parti royaliste dont il est un des chefs. Il sollicite, obtient et profite de son crédit pour faire donner des secours à tous les autres chefs royalistes; pose la proportion de ce qu'il croit nécessaire, d'après ses calculs. Peut-on lui en faire un crime?

La marche est entravée par la sottise d'un homme. Que restait-il à faire? Demander une décision? On le fait : elle arrive; elle est ce qu'elle devait être, mais les événements avaient marché plus vite qu'elle. Il y avait encore un autre moyen et il fut mis en question, savoir : d'arrêter M. le comte d'Hervilly, quelques chefs le voulaient; à cause de son uniforme, M. le comte de Puisaye craignit de déplaire au gouvernement d'Angleterre; il aima mieux patienter et attendre sa réponse. Pouvait-il prévoir que M. d'Hervilly irait si vite en besogne?

Nous partons, nous arrivons, nous débarquons, les autorités anglaises nous munissent de tout ce que nous avons demandé; nous en munissent quand nous le jugeons convenable. Cela

fait, elles pouvaient s'en aller; mais point : elles restent avec nous, ne nous quittent pas et nous aident.

Enfin, nous commençons nos opérations en suivant un système destructeur. Effectivement, nous détruisons tout, mais nous crions contre ceux qui ont demandé, contre ceux qui ont donné.

On ne veut pas obéir à un chef et on le rend responsable des opérations que non seulement il ne dirige pas, mais même qui sont contre son opinion et qu'il tâche d'empêcher.

Nous crions à la trahison contre un gouvernement qui donne ce qu'on lui demande, qui emploie les moyens qu'on lui indique, qui, en soutenant la cause royaliste, soutenait la sienne; car, quelle plus puissante et plus forte diversion pouvait-il y avoir pour l'Angleterre que celle des pays royalistes, que cette guerre qui paralysait toutes les côtes de l'Ouest? Elle emploie donc les plus grands moyens, mais on dit que c'était pour nous faire périr, que c'était pour se débarrasser des officiers de la marine française.

Mais où ont été tués les officiers de la marine française? N'est-ce pas à la bataille du 16, et par suite de la bataille du 16? Qui est-ce qui commandait? N'était-ce pas des Français? En quoi les Anglais y étaient-ils pour quelque chose? Nous ont-ils demandé de la donner? Un seul Anglais pouvait parler et il fait ce qu'il peut pour en détourner M. le comte d'Hervilly. Il ne peut empêcher la faute, au moins il la pallie; enfin, il fait tout ce qui dépend de lui, il arrête l'ennemi. Quel est cet Anglais? M. l'amiral Waren.

Or, pour faire croire à la trahison, il n'y a qu'un moyen, qu'une manière de poser la question, c'est de dire que M. le comte d'Hervilly, gagné par le gouvernement d'Angleterre, était convenu en partant et avait arrêté avec lui, gouvernement, de faire tuer les troupes à ses ordres, troupes composées de ses compatriotes, de ses amis; enfin, de se faire tuer lui-même. Non. Depuis que l'on ne dit plus que, par malice, les aristocrates mettent le feu à leurs châteaux pour faire niche à leurs ennemis, je n'ai pas entendu de pareilles sottises.

Je rends à M. le comte d'Hervilly, dans tous les sens, la justice qu'il mérite, mais je serais hautement son chevalier pour soutenir qu'il était incapable d'une lâche trahison. Il a tout détruit : oui, mais comme un fou qui divague peut le faire, mais certainement pas comme un traître.

Le gouvernement d'Angleterre nous a grandement secourus, mais, une fois à terre, nous étions livrés à nous-mêmes; il ne dirigeait ni ne pouvait diriger nos opérations.

J'ai, dans ce temps-là, tenu et lu les lettres des généraux Charette, Stofflet, Scépeaux et Frotté, enfin de tous les chefs royalistes. L'espérance renaissait dans leur âme; tous remerciaient M. le comte de Puisaye; tous convenaient des moyens de se soutenir puissamment; tous enfin concevaient des espérances au delà de celles qu'ils avaient jamais pu avoir; tous se félicitaient de ce que les Anglais n'avaient pas fourni de leurs troupes, car, avant tout, aucun d'eux, et particulièrement le général Charette, ne voulait rendre la cause odieuse en appelant l'étranger parmi nous. L'on avait donné suffisamment de troupes, puisqu'il ne s'agissait que de garder des magasins et que l'on avait pour cela une localité sûre; il ne s'agissait donc pas de conquérir la France avec quelques milliers d'hommes en habits rouges : on en eût envoyé cinquante mille qu'ils n'eussent pas atteint à ce but; enfin, ils ont fait, dans la proportion juste, tout ce qu'il fallait. Nous ne pouvions espérer rien de plus, rien de mieux : nous en avons posé nous-mêmes les bases.

Nous, Français, nous avons tout détruit, tout perdu et nous avons l'ingéniosité de nous plaindre, la lâcheté de crier à la trahison. Nous demandons, on nous donne et nous nous plaignons.

Nous faisons toutes les sottises imaginables, nous en accusons les autres; ces autres ont constamment la noblesse, humiliante pour nous, de ne pas nous répondre et de nous mettre, comme ils le pourraient, le nez sur nos sottises, en nous montrant que nous sommes des ingrats et des calomnieux.

On se plaint du chef qui a tout sollicité, tout obtenu; on l'accuse du résultat des opérations et on refuse de lui obéir. En ne lui obéissant pas, on le rend responsable des fautes que les autres font et qu'il cherche vainement à empêcher.

Qui est-ce qui accuse, parle, juge? Des gens qui ne connaissent en rien la chose, qui, de l'expédition, de ses détails et de son but, ne connaissent que le nom de Quiberon. Ingratitude, ignorance, présomption et sottise sont trop souvent l'attribut du genre humain.

Pour finir, il me reste une justice à rendre à celui qui a été l'auteur et l'agent de tous nos malheurs, M. le comte d'Her-

villy. Il fut transporté en Angleterre; il y a vécu quelques semaines avant de finir ses jours; il est mort tourmenté de regrets de ses fautes et il a écrit sur cela un mémoire où il les déclina franchement : ce mémoire était l'expression de son repentir. On dit qu'il était noble et touchant. Il est fâcheux qu'un de ses parents, qui l'a soigné jusqu'à sa mort et qui en est resté dépositaire pour le faire connaître, n'ait pas rempli sur cela ses intentions dernières. Les aveux d'un honnête homme qui se repent, qui les fait sur son lit de mort (et là tout homme parle vrai), ont quelque chose de grand, de noble, de sacré, et l'on n'aurait pas dû en priver sa mémoire. C'est là où le langage de la vérité et du repentir doit les faire pardonner; là aussi, tout en regrettant des torts qui ont entraîné beaucoup de malheurs, on se fût arrêté à le plaindre et à tâcher de les oublier.

Le lendemain 22, M. l'amiral Waren envoya un des capitaines de vaisseaux de son escadre comme parlementaire pour demander et solliciter l'échange des prisonniers ou offrir telle rançon et condition qu'il plairait à l'ennemi de proposer; ce capitaine de vaisseau avait l'ordre d'accepter toute condition qui serait faite. M. le comte de Sombreuil et les officiers de la marine étaient particulièrement désignés; il représentait qu'étant officiers anglais, les lois de la guerre devaient les mettre à l'abri de tous mauvais traitements; qu'ils étaient seulement et ne pouvaient être regardés que comme des prisonniers de guerre et que l'on devait craindre la représaille.

Il tâcha de faire valoir la prétendue capitulation; tout fut rejeté, rejeté dans les formes les plus dures : cet officier anglais fut fort mal reçu; on niait toute espèce de capitulation et on le renvoya en lui disant qu'il n'en avait jamais existé. Il revint sans avoir rien pu obtenir et sans être instruit du triste sort qu'on leur préparait.

Cette négociation infructueuse et qui n'aurait pas dû l'être, d'autant que, depuis le débarquement, pas un seul républicain n'avait été fusillé sur la surface des pays royalistes; et même auparavant, depuis quatre mois, le général Charette avait deux mille prisonniers pour lesquels il avait eu toutes sortes d'égards; cette négociation infructueuse, dis-je, fut très sensible à M. l'amiral Waren et je l'en ai vu profondément affecté: quiconque le connaît n'en doutera pas.

Dans l'instant où le général Charette apprit le détail de ces

horribles exécutions, il fit venir deux de ses prisonniers; il en envoya un aux autorités militaires, l'autre aux autorités civiles en leur disant : « Allez rendre compte de la manière dont vous avez été traités depuis quatre mois dans mon armée, des soins que l'on a eus de vous et dites que, d'après le traitement que l'on a fait éprouver aux prisonniers de Quiberon, pas un de vous n'existera demain matin ». Tous furent fusillés.

Voilà dans son ensemble le vrai commencement, la fin et le résultat de l'expédition de Quiberon. Là commencent les malheurs qui depuis ont assailli les pays et la cause royalistes. Tout pouvait encore se réparer, et cela peut paraître étonnant. Mais l'avenir nous fera encore voir de plus grandes fautes, de plus grands torts, des menées et des conduites plus criminelles, et l'on pourra juger quelle fatalité s'est constamment attachée à cette malheureuse cause et combien il a fallu de torts et de crimes pour la détruire. Il me reste le malheur de les retracer et d'en suivre la marche, malheur qui serait le plus grand si je n'avais eu celui plus grand encore d'en être acteur et témoin.

III

Ce qui s'est passé après le désastre de Quiberon, jusqu'au moment où Son Altesse Royale Monsieur est arrivée dans la baie de Quiberon.

Comme je l'ai déjà dit, tout ce qui avait échappé au désastre de Quiberon avait été porté à bord des vaisseaux de guerre ou des bâtiments de transport anglais, mais cet ordre de choses ne pouvait subsister longtemps : cela formait un composé d'officiers et de soldats royalistes, de paysans, de femmes, d'enfants, d'officiers et de soldats des troupes de ligne. La totalité formait un ensemble de quinze cents personnes.

Toutes s'étant sauvées seulement avec ce qu'elles avaient sur leur corps, ayant tout perdu, beaucoup n'avaient que des vêtements qui avaient été trempés dans l'eau de la mer. Enfin,

l'on ne peut se faire d'idée de l'état dans lequel se trouvait au bout de quelques jours cette réunion de malheureux, n'ayant ni de quoi changer, ni argent pour se procurer ce qui excédait la simple ration.

Il fallait donc établir un autre ordre de choses : alors, les vaisseaux et les bâtiments de transport descendirent la baie à une lieue plus bas et vinrent mouiller devant la petite île d'Houat.

Elle peut avoir un grand quart de lieu de longueur et autant de largeur ; elle est très exhaussée au-dessus du niveau de la mer ; il s'y trouve deux petits villages dont un porte le même nom que l'île ; une moitié de cette petite île est cultivée, l'autre est composée de rochers élevés et de ravins très profonds. L'on commença par y débarquer tout ce qui tenait aux troupes, officiers et soldats.

Les femmes et les paysans restèrent à bord des bâtiments de transport ; aux uns et aux autres, on distribua les vêtements et le linge de première nécessité, afin de pouvoir changer.

L'on fut obligé de s'occuper promptement de former des hôpitaux, car, au bout de quelques jours, il commença à se manifester une épidémie qui attaqua presque tout le monde. Ceux qui avaient été longtemps dans l'eau furent les premiers et les plus fortement atteints. Cette maladie était une espèce de fièvre putride nerveuse qui, dans les trois premières semaines, fit périr plus d'un grand tiers de ceux qui avaient échappé de Quiberon : le nombre peut être évalué à sept cents.

Je n'ai jamais rien vu présenter un aspect plus déplorable : on ne voyait que malades et mourants.

M. le comte de Puisaye resta à bord de la frégate *La Pomone*, montée par M. l'amiral Waren.

Le général comte Dubois-Berthelot, M. le baron Legras, aide de camp de M. le comte de Puisaye, et moi fûmes mis à bord de la frégate *La Galathée*, commandée par M. le capitaine Keath.

On nous fournit en linge ce qui pouvait nous être strictement nécessaire, car, moi particulièrement, je ne possédais plus que ce que j'avais sur le corps. J'avais tout laissé et tout perdu à Quiberon : effets, chevaux, papiers et même mon argent.

M. le comte de Puisaye se conserva une petite maison dans

le village d'Houat où souvent les officiers qui étaient à bord des vaisseaux venaient passer une partie de la journée, et là il s'occupait des détails et des affaires du moment.

Les Anglais firent pour nous tout ce qu'ils pouvaient faire ; cependant, quelque bonne volonté qu'ils y missent, ils ne pouvaient que légèrement adoucir nos malheurs sans en effacer les traces.

Un des plus grands tenait à la disposition morale dans laquelle chaque individu se trouvait. Chacun se laissait plus ou moins aller à l'impulsion de son caractère. L'aigreur, stimulée par le désespoir, était le sentiment le plus mis en évidence ; chacun cherchait à se déchirer, comme si le malheur n'était pas assez grand sans chercher à l'augmenter.

Il n'y avait plus de chef à la solde anglaise ; alors, ceux même qui, quelques jours auparavant, n'auraient en rien voulu recevoir ses ordres, étaient obligés de recourir à M. le comte de Puisaye qui se trouvait ne pouvoir plus faire usage de son autorité que sur la misère et le désespoir. Les uns le plaignaient et lui rendaient justice, les autres étaient déchaînés contre lui et le regardaient comme l'auteur de tous les malheurs.

Cela amena plusieurs fois des scènes ridicules et indécentes qui furent même portées jusqu'à la violence.

J'étais sans cesse sollicité, interpellé par ces misérables restes de tous les partis ; chacun me faisait part de ses différentes sensations. Ma position m'avait rendu neutre dans ce dédale de choses, et j'avais quitté Quiberon sans que l'opinion se fût tournée en défaveur contre moi. Pendant tout le temps que j'avais servi, chaque fois que je m'étais trouvé avec eux, j'avais été comblé de prévenance et de bienveillance par tous les officiers des régiments à la solde anglaise, même à commencer par M. le comte d'Hervilly. Les trois quarts avaient été sous mes ordres au cantonnement d'Ath : il s'y trouvait même des officiers du régiment que j'ai commandé en France et qui se ressouvenaient de mon attachement pour eux ; ils portèrent les expressions de leur amitié jusqu'à l'exagération. Malheureusement, j'ai eu à les regretter : ils ont été du nombre de ceux qui ont péri.

Les royalistes qui croyaient m'avoir quelques obligations et qui me témoignaient beaucoup d'amitié formaient la seconde classe.

Cette infortunée réunion de gens désespérés, quelle que fût leur opinion, ou plutôt l'impulsion de leurs sensations, venaient me trouver, se plaignaient, me parlaient, et j'étais devenu l'intermédiaire auquel tous venaient s'adresser.

Cet ordre de choses faisait sentir à M. le comte de Puisaye que je pouvais lui être utile; il savait que, ne pouvant rien de plus, au moins j'emploierais tous mes moyens à calmer, à adoucir et quelquefois à réprimer la violence et la déraison. Je voyais par ses formes combien il m'en savait gré, d'autant qu'il se trouvait là d'autres personnes qui avaient été comblées de ses bienfaits, qui prirent une marche absolument contraire et furent les premiers à se déchaîner contre lui. Leurs noms étant inutiles à connaître pour l'intelligence de ce Mémoire, je me dispense de les nommer.

Comme je n'avais rien reçu de M. le comte de Puisaye et qu'on le savait, cela me donnait encore plus de droits à le mieux servir.

Dans tout cela, mon but était de faire ce que j'avais toujours fait, me prononcer sur les choses et jamais sur les personnes : le nombre en diminuait chaque jour; les blessés, dès le premier moment, furent tous transportés en Angleterre, à commencer par M. le comte d'Hervilly.

Successivement, presque tous les officiers à la solde anglaise désirèrent retourner en Angleterre : en leur donnant des secours, on leur a fourni les moyens d'y retourner ou d'aller dans les pays royalistes pour y servir.

Il arriva quelques personnes des pays royalistes portant des lettres pour M. le comte de Puisaye et pour M. l'amiral Waren; par elles, nous apprîmes les détails de la triste fin des prisonniers de Quiberon : presque tous furent fusillés dans les villes de Vannes et d'Auray; les prêtres, à commencer par M. l'évêque de Dol, furent du nombre. Les grenadiers républicains furent les premiers commandés pour ces exécutions; ils refusèrent; les soldats en furent chargés et obéirent.

Je dis presque tous, parce que quelques-uns furent sauvés par les gens du pays et même par des soldats, mais en très petit nombre.

Avant de finir, M. le comte de Sombreuil avait écrit au général républicain Hoche une lettre à laquelle il en avait joint une pour M. Waren en lui demandant de la lui faire parvenir,

ce qui fut exactement fait par le général Hoche. En voici le contenu :

Lettre adressée au général Hoche par M. le comte de Sombreuil pour la faire tenir à Sir Waren.

Auray, le 22 juillet 1795.

Monsieur,

Je n'espérais pas avoir à vous envoyer un rapport où je dusse détailler les événements de la malheureuse journée qui m'a conduit ici pour demander la plus scrupuleuse recherche sur la conduite du lâche qui nous a perdu. M. de Puisaye, m'ayant donné ordre de prendre une position et de l'y attendre, a eu l'extrême prudence de joindre bien vite un bateau, abandonnant au hasard le sort des nombreuses victimes qu'il a sacrifiées; les gardes du fort ayant été forcées, toute l'aile gauche de la position était déjà tournée et il ne restait de ressource que dans l'embarquement le plus précipité, rendu presque impossible par la proximité de l'ennemi.

Les régiments de d'Hervilly et de Dudresenay se rangèrent entièrement vers lui, abandonnant et massacrant leurs officiers. La majorité des soldats, désespérant d'une aussi affreuse position, s'éparpillèrent dans la campagne. Je me trouvais resserré et cerné au rocher à l'extrémité de la presqu'île avec deux ou trois cents gentilshommes et le peu d'hommes restés fidèles, mais sans cartouches, n'ayant pu en obtenir que pour les gardes du fort, malgré mes instances répétées. Sans doute M. de Puisaye avait eu des raisons qu'il expliquera. Plusieurs bateaux encore à la côte pouvaient me donner la ressource déshonorante dont a si promptement profité M. de Puisaye. L'abandon de mes compagnons d'armes eût été pire que le sort qui m'attend (je crois demain matin) : j'en méritais un meilleur : vous en conviendrez avec tous ceux qui me connaissent, si le hasard laisse à quelques-uns de mes compagnons d'infortune les moyens d'éclairer l'univers sur cette journée, sans égale dans l'histoire, et sur la terreur d'une bande sans ordre, abandonnée par le chef en qui l'on avait mis toute sa confiance et qui, dans sa sécurité inepte, n'admettait pas même qu'on l'en-

gagé à prendre les mesures nécessaires à la sûreté générale qu'il a si bien su prendre pour lui.

N'ayant plus de ressource, j'en vins à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout ce qui était émigré serait prisonnier de guerre et épargné comme les autres : j'en suis seul excepté. Beaucoup diront : Que pouvait-il faire? D'autres répondront : Il devait périr. Oui, sans doute, je périrai aussi. Mais étant resté seul chargé du sort de ceux qui, la veille, avaient vingt chefs, je ne pouvais qu'employer les moyens qu'on m'avait laissés, et ils étaient nuls : ceux qui les avaient préparés pouvaient m'éviter cette responsabilité. Je ne doute pas que le lâche ne trouve quelque excuse à sa fuite, mais je vous somme, sur les lois de l'honneur, de faire connaître cette lettre au public, et M. Windham voudra bien y ajouter celle que je lui ai écrite de Portsmouth. Adieu, je vous le fais avec le calme que donne seule la pureté de la conscience. L'estime de tous les braves gens qui aujourd'hui partagent mon sort et le préfèrent à la fuite du lâche qui, n'osant combattre parmi nous, aurait au moins dû me prévenir, cette estime est pour moi l'immortalité. Je succombe à la lâcheté et à la force des armes qui me furent longtemps heureuses. Dans ce dernier moment, je trouve encore une jouissance, s'il peut en exister dans ma position, dans l'estime de mes compagnons d'infortune et dans celle même de l'ennemi qui nous a vaincus. Adieu, adieu à toute la terre.

Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur.

Le comte CHARLES DE SOMBREUIL.

Cette lettre devait faire trop de plaisir au général Hoche pour que son envoi à M. l'amiral Warren fût incertain. Elle était une pomme de discorde et de division; elle produisit entièrement son effet. Les cris à la lâcheté, à la trahison redoublèrent; le fait passa pour constant et fut établi dans toutes les têtes, excepté cependant dans celles qui tenaient au parti royaliste de l'intérieur. Ceux-ci l'apprécièrent sous un tout autre rapport. Elle laissa à jamais la réputation et la fin de M. le comte de Sombreuil entachée. Ils étaient accoutumés à apprécier le courage et la loyauté de leur chef. Depuis trois ans, ils avaient l'habitude de le suivre dans les combats. Ils savaient par eux-mêmes que ce n'est pas un lâche celui qui,

constamment, s'est dévoué à faire une guerre à outrance et dont l'existence de chaque jour est un nouveau miracle. Ils savent aussi par eux-mêmes que celui qui n'a pas un courage, une audace au-dessus de l'humanité ne fait pas ce métier-là.

M. le comte de Sombreuil était certainement un homme très brave, mais il n'a jamais été dans le cours de sa vie entière dans le cas de pouvoir montrer autant de courage qu'il en fallait à chaque instant du jour à celui que si légèrement il appelle lâche.

Rien ne peut justifier M. le comte de Sombreuil d'avoir écrit une pareille lettre. Un brave homme, comme il l'était, doit savoir mourir froidement et il s'avilit quand il souille ses derniers moments par l'expression du désespoir et surtout de la calomnie. Quelle autre raison que le désespoir aurait pu déterminer M. le comte de Sombreuil à controuver des faits, même ceux qui ont rapport à lui?

Il est aisé de réfuter et de répondre à cette lettre où l'on voit que la position (à la vérité affreuse) de celui qui l'a écrite lui avait fait perdre la tête et que la rage était le sentiment qui s'était emparé de ses derniers moments.

Pourquoi dit-il que « les gardes du fort ayant été forcées, toute l'aile gauche de la position était déjà tournée »? Elle le fut à midi, oui, et les forts avaient été pris à deux heures du matin, mais, je l'ai déjà dit, il y avait des positions en avant qui ne furent ni occupées ni défendues. A qui la faute?

Ensuite : « Les régiments de d'Hervilly et de Dudresenay se rangèrent entièrement vers lui, abandonnant et massacrant leurs officiers ».

Cela est arrivé, avec les détails que l'on a vus, au moment de la prise des forts, mais non ensuite. Lorsque, après m'être retiré jusqu'à l'endroit où je trouvai la ligne formée, je vins y prendre place à la droite, je me trouvai pendant trois quarts d'heure à côté de cinq cents hommes du régiment de d'Hervilly, commandés par M. le baron de Damas, qui tous étaient très bien disposés et furent ensuite faits prisonniers. Il en était de même du régiment de Dudresenay qui, à la vérité, n'avait tout au plus que trois cents hommes et peu d'officiers : tout le reste avait été tué à la bataille du 16.

Il ajoute : « La majorité des soldats, désespérant d'une position aussi affreuse, s'éparpillèrent dans la campagne ».

Sous peine de la vie, ils ne l'auraient pas pu, quand bien

même ils l'eussent voulu : la mort eût été pour eux bien plus certaine que dans leurs rangs. D'ailleurs, cela n'est pas.

Comme je l'ai déjà dit, je me suis repley devant les républicains depuis les forts jusque dans le fond de la presqu'île, où je trouvai la ligne de M. le comte de Sombreuil très bien formée, et, dans cette marche en retraite que je faisais très lentement avec huit cents royalistes et ce qui restait du régiment de Loyal-Emigrant, au nombre de deux cent cinquante hommes, je n'ai pas rencontré et nous n'avons pas vu un seul individu dans la campagne.

Une fois réuni à la ligne, j'en parcourus deux fois le front avec M. le comte de Sombreuil, et me retirai avec lui sur le fort Portaligen, endroit où, sur le bord de la mer, il mit bas les armes.

Ensuite M. le comte de Sombreuil dit : « Cerné au rocher à l'extrémité de la presqu'île, avec deux ou trois cents gentilshommes et le peu d'hommes restés fidèles, mais sans cartouches, n'ayant pu en obtenir que pour les gardes du fort malgré mes instances réitérées, sans doute M. de Puisaye avait eu des raisons qu'il expliquera. »

« Deux ou trois cents gentilshommes, et le peu d'hommes restés fidèles ! » Tout ce qui a été pris à Quiberon était là ; tout ce qui a été fusillé était donc là : on en a fusillé trois mille cinq cents, et je ne parle pas de ceux qui là aussi se sont noyés ou tués. Pourquoi M. le comte de Sombreuil n'avoue-t-il pas tout franchement qu'il avait avec lui trois mille cinq cents hommes lorsqu'il a mis bas les armes devant huit cents républicains, et je cave même au plus fort.

Je lui dis tout ce qu'on pouvait lui dire. Je l'assurai que tout ce qui se rendrait serait perdu ; qu'il fallait foncer à la baïonnette, prolonger son existence et attendre ; qu'il serait toujours à temps de se rendre ; que c'était ce qui pouvait arriver de pire. D'ailleurs, dans ce moment l'ennemi ne pouvait même pas avancer, étant obligé de traverser trois cents toises à découvert ; qu'enfin il fallait profiter de cette circonstance, et se tenir abrité et couvert sous la protection du feu très vif que les douze pièces de canon de la corvette faisaient ; feu qui avait d'autant plus d'effet, qu'elle tirait à mitraille.

Il est vrai que les troupes de M. le comte de Sombreuil n'avaient pas de cartouches ; mais était-ce à M. le comte de Puisaye de les lui faire délivrer ? Ne lui avait-on pas refusé

souvent des munitions pour les royalistes ? Les commandants brevetés par l'Angleterre ne s'étaient-ils pas emparés de l'autorité sur les effets, les munitions et les distributions ? Comment M. le comte de Puisaye pouvait-il se trouver chargé de ce qui avait rapport aux troupes à la solde anglaise, qui depuis le commencement de l'expédition affectaient de ne pas reconnaître son autorité ?

Ensuite : « La terreur d'une bande sans ordre, abandonnée par le chef en qui l'on avait mis toute sa confiance, etc. » Quelle était cette bande sans ordre ? Les troupes à la solde ? Qui est-ce qui les commandait ? Qui est-ce qui avait amené tous les malheurs et ce qui existait alors ? Comment avaient-elles mis leur confiance en celui auquel elles n'avaient jamais obéi ?

A qui s'adresse M. le comte de Sombreuil en apostrophant tous les chefs, et en le faisant par la calomnie la plus fautive ? Enfin, quand il dit :

« Mais étant resté seul chargé du sort de ceux qui, la veille, avaient vingt chefs, je ne pouvais qu'employer les moyens qu'on m'avait laissés, et ils étaient nuls : ceux qui les avaient préparés, pouvaient m'éviter cette responsabilité. »

Le voilà qui se dit « chargé seul du sort de ceux qui, la veille, avaient vingt chefs. » Quels étaient donc ces vingt chefs ? Il est aisé de savoir ceux qui y étaient : la liste en est facile à faire : tous sont connus ; le nombre seul diffère.

Récapitulons-les : comme troupe soldée, je ne vois de chef que M. le comte de Sombreuil ; il était simple que M. le comte d'Hervilly se fit emporter ; je ne peux le compter.

M. le comte de Puisaye aurait pu, aurait dû être regardé comme tel ; mais lorsqu'on avait détruit son ouvrage, qu'on avait refusé de se soumettre à son autorité, ce n'était pas assurément le moment de faire de nouvelles tentatives pour la faire reconnaître. D'ailleurs, ne pouvant être utile en rien, il avait un devoir sacré à remplir, celui de mettre le sort et le secret des pays royalistes à couvert. Quel désastre s'en serait-il suivi si la correspondance secrète et les archives catholiques et royales eussent été saisies ! Ce malheur, pour les pays royalistes, eût été dix fois plus grand que celui du désastre de Quiberon : il eût coûté beaucoup plus de têtes. J'avoue, dans mon honneur et ma conscience, qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre. Il lui restait à conserver la cause,

et en restant il n'eût en rien réparé les malheurs que d'autres avaient amenés.

Ensuite il se trouvait là trois chefs royalistes. Je les désignerai par ordre de leur commandement : moi, le général comte Dubois-Berthelot et M. le comte de Contades.

Nous aurions pu nous retirer comme le comte d'Hervilly, comme M. le comte de Puisaye, et je l'aurais fait tout comme eux; mais il me restait douze cents royalistes; ils fixaient ma place où ils étaient. A cause d'eux, MM. les comtes Dubois-Berthelot et de Contades crurent ne pas devoir s'en séparer, et ils portèrent le courage jusqu'à rester; ils n'y étaient pas obligés comme moi, qui les avais immédiatement sous mes ordres. Nous étions tous trois à côté de M. le comte de Sombreuil lorsqu'il s'est rendu. Or, ces vingt chefs, en ne comptant pas M. le comte d'Hervilly, se réduisent à quatre, dont trois étaient restés à côté de M. le comte de Sombreuil, dont un, qui est moi, a fait ce qu'il a pu pour l'empêcher de mettre bas les armes. Si j'eusse commandé, il ne se serait pas rendu.

Par malheur nous ne commandions pas la veille, et ce jour-là nous ne commandions pas davantage; car mes conseils, qui étaient très sages, ne furent pas suivis par M. le comte de Sombreuil. Si j'eusse commandé, ce n'aurait pas été des conseils, mais des ordres. Il n'a donc en rien été chargé du poids de notre responsabilité. Nous nous sommes acquittés, en restant auprès de lui, d'un devoir qui a été porté jusqu'au dévouement (moi à part, qui devais y être); mais les autres étaient les maîtres, car il n'y avait pas besoin de trois officiers généraux pour commander douze cents hommes.

Ainsi, en dernière analyse, la veille de cette journée il y avait deux chefs à la solde anglaise; savoir : M. le comte d'Hervilly blessé à mort, et M. le comte de Sombreuil. Il y avait quatre chefs royalistes; savoir : M. le comte de Puisaye, M. le comte Dubois-Berthelot, M. le comte de Contades et moi.

M. le comte de Puisaye, dont depuis longtemps on méconnaissait l'autorité, n'avait que faire là; il avait d'autres devoirs importants à remplir.

Excepté lui, les trois autres chefs étaient là. Que veut donc dire M. le comte de Sombreuil avec les vingt chefs dont il parle?

Quels sont ceux qui auraient pu se plaindre s'il y avait eu à se plaindre? Sans doute les royalistes, qui reconnaissaient

l'autorité de M. le comte de Puisaye, ne le virent pas là. Hé bien! non seulement ils ne se sont pas plaints, mais ils lui ont su gré du devoir qu'il avait rempli. Quelle contradiction! Il ne se trouve de plaignants que ceux qui très injustement avaient toujours refusé de lui obéir.

Si je me suis un peu appesanti sur cette lettre, dont chaque mot peut être réfuté, c'est pour la raison qu'elle a plus nui au parti royaliste, que le désastre de Quiberon même; elle a ébranlé la confiance et servi les malveillants; elle a, à l'extérieur, laissé la réputation du chef entachée; elle a été la base de mille inculpations fausses, et rien ne pouvait autant nuire à la cause.

M. le comte de Sombreuil était arrivé là depuis quelques jours seulement; il ne pouvait ni ne devait parler de ce qu'il ignorait, à plus forte raison ne devait-il pas dénaturer, par la plus insigne fausseté, ce dont il avait été témoin : c'est ce qui a été l'objet de cette réfutation.

A la réception de cette lettre, la calomnie, l'humeur, les tracasseries, le désespoir redoublèrent sur les malheureux rochers de l'île d'Houat. Voilà l'ordre de choses qui subsista après le désastre de Quiberon, et qui dura jusqu'à ce que, chacun ayant pris des directions différentes, il ne s'y trouvât plus personne.

A la réception de toutes ces nouvelles, M. l'amiral Warren était au désespoir. Il renvoya un second parlementaire pour demander sûreté pour les paysans, les femmes et les enfants qui étaient à bord des transports, et qui en étaient encombrés : on ne savait qu'en faire. Il proposait de les faire débarquer pour retourner chacun chez soi. Cela fut accepté : ils débarquèrent, et on ne leur fit rien.

Quant à moi, j'étais indécis sur ce que je ferais; j'attendais et ne me prononçais sur rien; je passais ma vie avec M. l'amiral Warren et M. le comte de Puisaye.

Ce dernier était déterminé à retourner en Bretagne, et il n'avait pas d'autre parti à prendre. Il me parlait beaucoup de ses projets, et voulait me décider à y retourner avec lui. Il me trouvait très froid sur cela, et je ne me prononçais ni en affirmative ni en négative.

Les agents des pays royalistes qui étaient arrivés, nous apprirent que tout ce qui avait été pris à Quiberon en effets,

munitions, armes et artillerie, avait été déposé dans les villes de Vannes et d'Auray.

Ils étaient chargés de presser M. le comte de Puisaye de retourner en Bretagne, où il était fort désiré, et de lui remettre des lettres de personnes tenant au parti, particulièrement du général Georges, qui souhaitaient le voir revenir parmi eux le plus tôt possible.

Ils exprimaient et étaient chargés d'exprimer le désir que l'on avait de m'y voir retourner. J'y étais demandé de la manière la plus flatteuse, mais j'éluais de me prononcer positivement. Ils m'en parlèrent et, comme je ne disais rien de positif, ils s'adressèrent à M. l'amiral Waren pour l'engager à me presser et à me déterminer sur cela. J'éluais toujours et, dans mon for intérieur, j'étais absolument décidé à retourner en Angleterre.

Un jour, je me promenais seul avec M. le comte de Puisaye : notre marche nous conduisit au bout de l'île dans un endroit très écarté. Nous nous assimes sur des rochers escarpés d'où nous découvrons la presqu'île de Quiberon et toute la côte de Bretagne qui entoure l'immense baie de ce nom.

M. le comte de Puisaye avait reçu beaucoup de lettres de sa correspondance secrète. Il y en avait plusieurs de Paris écrites par des personnes prépondérantes dans les factions qui gouvernaient alors la France. On lui offrait des secours et des moyens pour soutenir le parti, l'augmenter enfin des moyens assez considérables pour l'utiliser, mais tout cela portait la condition de recevoir M. le duc d'Orléans que l'on voulait faire arriver parmi nous. Le parti qui le soutenait était mené par les gens qui alors étaient le plus en crédit et pouvaient le plus dans le gouvernement.

Nous passâmes quelques heures sans quitter cette conversation. Le sujet m'en déplaisait et m'était fort désagréable : il déplaisait aussi à M. le comte de Puisaye. Cependant, avec une sorte de résignation, il me dit : « Enfin, s'il arrive, par nos formes, nos lois et nos usages, nous ne pouvons pas le renvoyer. Cette terre met sous sa sauvegarde le criminel qui se repent et vient servir la cause. Il sera le premier Bourbon qui viendra mettre l'épée à la main parmi nous. Il est brave et malgré nous il deviendra roi. D'ailleurs, tôt ou tard, il est probable que nous nous trouverons forcés de servir la royauté plus que le roi. Il faut cependant espérer que les véritables

viendront, mais le premier Bourbon qui combattra à notre tête, forcément, deviendra roi ».

Je n'étais pas encore à même de saisir ces raisonnements-là; ils étaient parfaitement justes, mais ils m'indignèrent.

Les meneurs du parti à Paris auraient pu savoir que le consentement des chefs n'était pas nécessaire et qu'ils pouvaient le faire arriver même sans leur aveu. Venir, mettre l'épée à la main, être populaire et brave, tout était dit.

Peu d'hommes ont plus d'esprit que M. le comte de Puisaye. Il parle à merveille et, lorsqu'il est stimulé par le sujet qu'il traite, il est difficile d'être plus éloquent, d'avoir même une éloquence plus entraînant; de même aussi, quand il veut, il est difficile d'avoir des formes plus agréables. Cette journée fut pour moi la première où je fus à même de juger de lui sous ces différentes acceptions.

Je l'écoutais attentivement et j'avoue que le fond de la conversation me déplut. Elle portait sur des principes que je ne trouvais pas traités comme je les avais toujours compris et j'étais étonné de les lui voir adopter.

La conversation finie sur ce sujet, M. le comte de Puisaye me dit que, sous peu de jours, il comptait se faire débarquer à la côte et qu'il serait bien aise auparavant de savoir si je viendrais en Bretagne. Il me pressa beaucoup; j'étais au moment où je ne pouvais plus éluder; il fallait dire oui ou non. J'allais dire ce non : la conversation que je venais d'avoir m'y avait décidé. J'avais en horreur l'idée de pouvoir me trouver dans le cas de servir le parti d'Orléans. J'allais me prononcer. Dans ce moment, nous entendîmes marcher assez près de nous et nous vîmes à vingt pas M. l'amiral Waren qui, seul, venait nous chercher. La conversation fut finie et moi hors d'embarras pour ce jour-là.

Quelques jours après, je dînai dans l'île d'Houat. M. l'amiral Waren était de ce dîner. Après dîner, j'allai me promener seul; seul aussi, M. l'amiral Waren vint me joindre. Je me doutai qu'il voulait entamer quelque conversation.

Je ne me trompais pas; il venait pour me presser et me décider de retourner en Bretagne. Il me dit que M. le comte de Puisaye le désirait vivement; qu'il lui en avait parlé plusieurs fois. Il ajouta que l'Angleterre n'était pas découragée; que le gouvernement était décidé à soutenir le parti royaliste et ne se laissait pas déconcerter par un échec; qu'il avait reçu

des instructions pour fournir tout l'argent nécessaire pour solder un corps depuis neuf jusqu'à vingt mille hommes, dans lequel chaque soldat et chaque officier républicain qui voudrait se joindre aux royalistes recevrait le double de la paye que donnait la république; que cela en attirerait sûrement un grand nombre et que le gouvernement, ainsi que M. le comte de Puisaye, désirait que le commandement me fût donné. Il me fit lire des lettres très flatteuses sur moi qu'il avait reçues de milord Greenville et de M. Windham à ce sujet. On me louait sur le passé : je jugeai que j'étais désigné à ce commandement sur les instigations de M. le comte de Puisaye et de l'amiral Warren lui-même.

Alors, je me trouvai pressé par le gouvernement d'Angleterre, par M. le comte de Puisaye et par les demandes des différentes personnes tenant au parti royaliste en Bretagne, demandes qui avaient été renouvelées. Jamais je n'avais été plus embarrassé : de toutes parts on me forçait la main; je crus que je n'avais pas d'autre parti que de m'ouvrir franchement à l'amiral Warren; je lui parlai donc et je refusai. J'étais toujours poursuivi de l'idée de servir forcément le parti d'Orléans, et aucune situation ne m'avait paru plus triste; cela suffisait pour me décider. M. l'amiral Warren insista et me dit : « Vous êtes le seul désiré, le seul que M. le comte de Puisaye veuille ramener. Par la confiance que les royalistes ont mise en vous, vous êtes celui qui devenez nécessaire à la cause, etc... ». Je m'en tins à mon dire et rejetai toute espèce de proposition. M. le comte de Puisaye ne s'en doutait pas, mais mon refus était en partie le fruit de sa conversation avec moi. Celui-ci différa encore son départ, croyant un peu plus tard me ramener à ce qu'il désirait.

M. l'amiral Warren et M. le comte de Puisaye profitèrent du moment de stagnation dans laquelle se trouvait l'escadre anglaise pour faire une opération sur la côte de la Vendée. Les bâtiments de transport qui avaient apporté M. le comte de Sombreuil avaient encore leur chargement. Il s'y trouvait beaucoup de poudres et de munitions, même des armes. L'on avait fait prévenir M. le général Charette par l'intérieur que, s'il désirait et pouvait se porter en force à la côte, on pourrait les lui débarquer. On lui demanda aussi d'indiquer l'endroit de la côte qu'il croirait pouvoir occuper avec le plus de facilité. Il accepta et convint à un jour fixé de s'emparer de la

côte au point de Saint-Jean-de-Mons. Alors, M. l'amiral Warren, ayant reçu cette réponse, donna ses ordres à quelques frégates et bâtiments légers pour faire cette expédition. Au moment convenu, le convoi se rendit au point indiqué. A l'instant où il fut signalé avec neuf ou dix mille hommes, le général Charette vint attaquer tous les postes de la côte, battit partout les républicains, jeta leurs postes à la mer, s'empara du lieu du débarquement et y vint chercher les secours que l'on lui apportait. Il resta et occupa trois jours la côte sans que les forces républicaines osassent venir l'interrompre. Les troupes qui étaient très près de là, aux Sables-d'Olonne, ne se montrèrent même pas. A l'endroit indiqué, appelé comme je l'ai dit Saint-Jean-de-Mons, on lui remit des armes et une assez grande quantité de munitions. Après cela, le général Charette rentra dans son pays avec quelques moyens de se soutenir.

Les différents combats qui furent livrés dans cette occasion eurent toute l'escadre anglaise pour témoin; il s'y trouva même quelques officiers de la marine anglaise qui revinrent enthousiasmés du général Charette. Après leur expédition, les bâtiments anglais revinrent dans la baie de Quiberon. Ils ramenèrent M. Jouet, jeune officier de beaucoup de mérite qui, depuis quelque temps, était à l'armée du général Charette et qui, auparavant, avait toujours servi sous les ordres de M. le comte de Puisaye le parti royaliste en Bretagne. Ce chef faisait le plus grand cas de M. Jouet qui, à beaucoup d'esprit et de valeur, réunit une tournure fort agréable.

On le mit à bord de la frégate *La Galathée*, sur laquelle j'étais. Il m'a fait passer beaucoup de moments agréables. Il connaissait parfaitement l'ensemble des pays royalistes; il venait de passer un an à l'armée du général Charette, parlait à merveille de ce qu'il avait vu et de l'ensemble qu'il suivait en bon officier et en excellent observateur depuis trois ans.

Sa conversation était des plus intéressantes; je me liai intimement avec lui et, dès ce moment, je commençai à trouver ma position moins désagréable. Il devait aller en Angleterre pour prendre les eaux et se guérir de plusieurs blessures qui avaient été mal soignées et qui l'incommodaient beaucoup.

Il me pressa de rentrer en Bretagne et me donna des lumières sur tous les pays royalistes qui pouvaient m'y engager. J'avouai franchement qu'une des choses qui m'y décidait

presque était le bien que l'on y disait de moi et le désir que l'on m'avait si souvent manifesté de m'y voir revenir.

Le moment du départ de M. le comte de Puisaye approchait; il renouvela ses instances et voulait que je partisse avec lui. M. Jouet me pressa, M. l'amiral Waren de même; enfin, je promis d'y retourner, mais en disant que je ne le pouvais pas encore. Je prétextai d'être incommodé. Enfin, content de ma promesse, M. le comte de Puisaye partit, se fit débarquer à la côte et arriva heureusement.

Quelques jours après, M. Jouet fut embarqué à bord d'un vaisseau qui devait faire voile pour l'Angleterre et partit. Presque tout le monde avait suivi cette marche et il ne restait que très peu d'individus à bord des vaisseaux anglais et sur les rochers de l'île d'Houat. Je cherchais à vaincre la répugnance que j'avais de retourner en Bretagne. J'étais resté avec les ennemis acharnés de M. le comte de Puisaye qui cherchaient à m'en détourner; mais ils ne pouvaient m'influencer; je les avais suivis, observés. Leurs intrigues auraient suffi pour me dégoûter même de les entendre et, sous beaucoup de rapports, je les estimais peu.

Je ne m'étais jamais ouvert à personne sur mes opinions; jamais aussi je ne m'étais classé dans aucun parti; cela faisait que, pour personne, je n'étais un objet de méfiance, mais j'avais constamment été occupé à tout voir et tout entendre, à tout observer et tout apprécier. Comme chacun s'ouvrait à moi, je pouvais peser la valeur de chaque chose et jamais la nature humaine ne m'a inspiré plus de mépris que je n'en éprouvai pour différents individus que j'avais alors sous les yeux et qui étaient bien loin de croire m'inspirer ce triste sentiment.

Tels sont les détails de cette seconde époque; elle n'offre rien d'intéressant; nous touchions à un moment inattendu, où la scène devait changer. Personne ne s'y attendait lorsque, subitement, nous vîmes la mer couverte de vaisseaux de guerre et de bâtiments de transport. Un cotre qui les précédait nous apprit que Son Altesse Royale M. le comte d'Artois était à bord de la frégate *Le Jason* et arrivait avec des secours et des moyens immenses; de plus, qu'il avait quelque mille hommes avec lui. Il ventait grand frais; le vent était favorable et peu après la baie de Quiberon se retrouva couverte d'une nouvelle escadre et de plus de cent bâtiments de transport.

Que l'on juge, dans ce moment, ce qui serait arrivé si le plan de M. le comte de Puisaye eût été suivi, si les royalistes eussent fait la guerre qui leur était propre, si enfin, par la faute et le tort d'un homme, tout n'eût pas été détruit.

Monsieur, alors, descendait sur cette terre héroïque sans pouvoir, à quarante lieues à la ronde, apercevoir un ennemi, entouré de tous les chefs et des armées catholiques et royales. Est-ce à tort que j'ai dit que cette expédition de Quiberon tant décriée eût décidé du sort de la France? Est-ce à tort que je dis que l'on doit en savoir gré à celui qui l'a conçue, à celui qui l'a déterminée?

Est-ce à tort que, comme chef royaliste, je sais gré au gouvernement qui, pour notre cause, nous a prodigué des secours immenses et nous a par là mis à même de pouvoir établir un ordre de choses que nous pouvions difficilement espérer et que je repousse les inculpations lâches et atroces de trahison qu'a vomies l'ignorance, la bêtise ou la lâcheté? Il venait d'en coûter vingt-huit millions à l'Angleterre pour nous secourir: on a vu l'emploi que nous en avons fait.

Je l'ai dit, tout pouvait se réparer. Le gouvernement d'Angleterre, ne se décourageant pas, nous prodigue encore des secours et dépense de nouveau dix-huit millions pour une nouvelle expédition. Nous en allons voir la marche et le résultat.

IV

*Arrivée de Son Altesse Royale Monsieur
dans la baie de Quiberon*

Voici le moment où fut signalé le convoi qui portait Son Altesse Royale Monsieur. Peu après, la flotte parut et entra dans la baie: le temps était favorable, le vent était fort, la mer était couverte de vaisseaux qui, bientôt, jetèrent l'ancre. Dès le soir même, ceux qui se trouvaient à bord des vaisseaux de la première expédition et qui avaient l'honneur d'être connus de Son Altesse Royale se rendirent à bord du *Jason*.

Je ne voulais pas me mettre en avant; j'attendis quelques jours sans rendre mes devoirs à Monsieur. Il me fit dire de me rendre à bord du *Jason* et me traita avec toutes sortes de bontés. M. l'amiral Waren lui avait déjà rendu compte du désir que M. le comte de Puisaye avait que j'allasse le rejoindre en Bretagne et des demandes particulières que l'amiral Waren m'avait faites sur cela. Il instruisit aussi Son Altesse Royale des expressions de la bienveillance qu'on m'avait donnée de l'intérieur en me témoignant un vif désir de m'y voir retourner. M. l'amiral Waren était au fait de tout ce qui me regardait et j'avais eu avec lui sur mes opinions particulières différentes conversations extrêmement franches et telles que je pouvais les avoir avec un homme de son caractère et de son mérite.

Monsieur me fit l'honneur de me dire qu'il désirait que je retournasse en Bretagne pour le bien du service du Roi; qu'il connaissait mon dévouement; qu'il savait que j'y étais désiré et demandé; que M. le comte de Puisaye m'y attendait. Il me parla de lui d'une manière extrêmement raisonnable et flatteuse pour ce chef et me recommanda très particulièrement de l'assurer que c'était avec plaisir qu'il lui rendait toute la justice qu'il méritait; qu'il lui recommandait au nom du Roi les intérêts de la cause et du parti. Monsieur eut la bonté de m'ajouter que, sûr de mon dévouement, il me chargeait cependant de tout voir, de tout examiner et de lui en rendre compte.

Il m'y trouva très disposé. Quelque justice que je rendisse à ce chef, n'ayant rien vu qui m'eût paru défavorable contre lui, un sentiment involontaire que je ne pouvais m'expliquer laissait cependant le fond de mon opinion dans une incertitude pénible. Je promis donc à Monsieur un dévouement sur lequel le Roi a dû compter dans tous les temps.

Monsieur me parla très superficiellement sur les armées royalistes et sur la Bretagne; il n'entra que dans de très légers détails sur ses projets; je fus seulement à même de voir que la côte du Poitou fixait son attention; que le nom de Charette l'attirait dans cette partie, et j'eus l'honneur de lui dire qu'il n'y descendrait pas; que c'était le point de la côte le plus difficile et que le général Charette n'avait pas les moyens nécessaires pour recevoir Monsieur; que ses forces n'étaient pas suffisantes; qu'il était lui-même réduit à la défensive sans pouvoir espérer un autre ordre de choses; que la présence de

Monsieur attirerait toutes les forces républicaines sur cette armée qui, faisant la droite de la ligne des différentes armées royalistes, pouvait être attaquée sur toute sa circonférence.

La conversation sur cela fut courte; je supposai un plan arrêté. Les alentours prépondérants ne cherchèrent à entamer aucune conversation qui eût pu donner des éclaircissements. Je fus cinq ou six fois à bord du *Jason*. Voyant que l'on ne désirait rien savoir, je me prescrivis le silence, ne mettant pas en doute que tout ne fût convenu et arrêté entre Monsieur, le gouvernement d'Angleterre et les chefs royalistes dans l'intérieur.

Dans ce moment-là, je savais et j'avais la certitude que Monsieur n'ignorait pas une particularité qui est de quelque valeur; je me crus cependant obligé d'en parler à Son Altesse Royale.

Le gouvernement républicain, qui à chaque instant ne savait comment faire face partout, immédiatement après la fin de Quiberon, avait retiré presque toutes les troupes qui étaient venues en Bretagne. Il en était resté sept à huit mille pour garder la côte; le reste se trouvait disposé dans l'ordre où nous les avions trouvés au moment de la descente. Etant donc extrêmement faibles, les généraux républicains craignirent que si Monsieur débarquait, il n'y eût un mouvement tel que toute retraite devint impossible pour eux (et c'est ce qui serait arrivé); alors, les mêmes ordres furent donnés aux autorités civiles et militaires de la république pour qu'en cas de débarquement tout se replotât sur-le-champ jusqu'à Rennes et de ne faire aucune résistance. Les soldats dormaient sur leurs sacs et l'avaient toujours sur le dos étant de service. Enfin, sous ce rapport-là, tout se trouvait dans le même ordre de choses qu'au moment du premier débarquement.

A cette époque (chose aussi assez remarquable), une grande partie de tout ce qui avait été pris à Quiberon en effets, armes, en munitions et en artillerie, était encore dans la ville de Vannes et pouvait, par le moindre mouvement, retomber entre les mains des royalistes.

A l'instant où l'on apprit l'arrivée de Monsieur, M. le comte de Puisaye fit faire en Bretagne un relevé exact de ce que chaque division pouvait fournir d'hommes plus ou moins bien armés. Ce relevé fait, il se trouva être, dans les quatre armées de Bretagne, de soixante mille hommes, dont quarante-cinq

mille avec des fusils de munition à baïonnettes et quinze mille avec des fusils de chasse et moins bonnes armes.

Le tout eut ordre de se tenir prêt à marcher et de se porter à la côte dans le cas où l'on saurait que Son Altesse Royale voudrait débarquer.

Tous ces détails furent apportés à Monsieur par des individus tenant au parti royaliste et envoyés à cet effet. Ils m'en parlèrent pour que j'en fisse part à Monsieur; je les engageai à se charger eux-mêmes d'une aussi belle mission, les assurant qu'après eux j'en parlerais. Je crus que cette forme devait leur faire plaisir; je ne désirais marcher sur les brisées de personne.

Je n'eus, à cette époque, que de courtes conversations avec M. l'amiral Warren, et je crus voir qu'il ne se souciait pas de parler, ce qui me fit d'autant plus croire à un plan arrêté. M. le général Doyle, qui commandait les troupes de terre, soit anglaises, soit celles à la solde anglaise, ne me vit même pas, ce qui ajouta encore à cette opinion.

Les troupes qui étaient à bord du convoi étaient ainsi composées : deux mille hommes de troupes anglaises, deux détachements de hulans britanniques et des hussards de Choiseul, formant cinq cents hommes de troupes à cheval, ayant leurs chevaux; les cadres, qui formaient le nombre de quatre à cinq cents officiers; une quarantaine d'officiers supérieurs composant la suite de Monsieur; de l'artillerie, dont une partie avait ses chevaux, munitions, armes, provisions, habillements, argent, etc...

On laissa beaucoup de transports dans la baie de Quiberon, quelques vaisseaux et frégates, trois chaloupes canonnières. Je fus mis à bord de la frégate *L'Aréthuse*; quarante-cinq ou cinquante officiers des cadres qui étaient destinés pour la Bretagne furent répartis à bord des différents bâtiments et mis à mes ordres pour les faire débarquer. Chargé des dépêches de Monsieur, je devais me rendre en Bretagne le plus tôt possible. Nous étions au moment de la pleine lune, ce qui me retint quelque temps.

Les vaisseaux, les frégates et les autres bâtiments qui étaient le plus en état de servir et jugés les meilleurs mirent à la voile avec Monsieur.

On se porta sur Noirmoutier que l'on aurait pu prendre et que l'on ne prit pas. On se rejeta sur l'Île-Dieu; on s'en em-

para sans difficulté. Il est inutile de parler de cette prise; il me semble assez prouvé par le fait que cela ne pouvait avoir aucun but, aucune utilité.

Dans les pays royalistes, on commençait à être attristé. On avait vu perdre douze jours dans la baie de Quiberon; le tâtonnage sur Noirmoutier fit encore perdre du temps; l'occupation de l'Île-Dieu donnait encore plus de temps aux républicains pour se reconnaître, et l'on devait s'attendre que leur activité ordinaire ne se ralentirait pas.

Il faut de plus savoir que le général Charette, eût-il pu avoir le bonheur de recevoir Monsieur, ne pouvait y arriver par cette côte, qui est extrêmement difficile, surtout dans l'arrière-saison qui était déjà commencée.

Tous les marins savent que, depuis Noirmoutier jusqu'aux Sables-d'Olonne, la côte est plate jusqu'à une lieue, une lieue et demie en mer; que la mer y brise et qu'il y a très peu de jours dans l'année, je parle de ceux où le temps est beau et la mer calme, où il soit possible à des canots d'aborder à cette côte sans courir le risque d'échouer et d'être pris en travers par la lame; je parle des canots, même les plus légers.

M. l'amiral Warren le savait mieux qu'un autre, car c'est sur cette même côte que le canot de la frégate *La Galathée*, commandée par M. le capitaine Keath, voulant mettre à terre M. de la Roberie, qui était parti de Londres pour aller rejoindre le général Charette, périt corps et bien par un assez beau temps, et personne ne se sauva, hors M. le capitaine Keath, qui était à l'Île-Dieu avec cette même frégate *La Galathée* et faisait les fonctions de major d'escadre de la flotte aux ordres de M. l'amiral Warren.

Il se passa une douzaine de jours avant que je pusse me faire débarquer à la côte. J'appris successivement la tentative vaine sur Noirmoutier et la prise de l'Île-Dieu; j'étais obligé d'attendre que le clair de lune fût passé. Monsieur, qui m'avait chargé de dépêches, en manifesta son étonnement à M. l'amiral Warren. Son Altesse Royale ignorait qu'on n'arrive pas à une côte couverte de troupes, où il faut débarquer devant les sentinelles et au milieu des patrouilles et des postes, quand il fait clair de lune; et voulût-on en courir le risque, les gens de la correspondance ne se seraient pas prêtés à la faire découvrir, surtout quand elle se fait et ne peut se faire que sur un seul point. D'ailleurs, l'eût-on voulu, on aurait difficilement

décidé les conducteurs à s'exposer à un danger auquel on ne pouvait pas raisonnablement espérer d'échapper.

Enfin, le clair de lune fini, je choisis parmi les officiers que je devais faire débarquer six des plus forts et marchant le mieux, et j'arrivai à la côte. Je traversai pendant trois lieues l'armée républicaine et me rendis, après en avoir marché neuf pendant cette même nuit, au quartier général du général Georges et de là à celui de M. le comte de Puisaye où était le conseil général. Le premier moment de mon arrivée fut employé à notifier au général en chef et au conseil général : « Que je ne venais pas m'autoriser de l'amitié, de la confiance et de mes services passés pour faire aucune demande personnelle, mais, au contraire, en recommençant ma carrière, déposer entre leurs mains mes titres passés, déjà récompensés qu'ils eussent pu me mettre à même d'avoir acquis l'estime et la confiance de tant de braves gens, objet de mon amour et de ma vénération; qu'enfin j'arrivais comme simple chouan et attendrais leurs ordres ».

Le conseil venait de s'assembler et je me retirai; il occupait la seule chambre qui se trouvait dans cette maison de paysans; je fus à la cuisine renouveler connaissance avec quelques amis chouans.

Une heure après, un membre du conseil vint me chercher et me dit : « Venez, monsieur le simple chouan, entendre l'arrêté que vient de prendre le conseil général ». Je m'y rendis.

Après avoir prêté le serment auquel chaque royaliste est soumis, on me lut l'arrêté par lequel on me nommait maréchal général des logis des quatre armées de Bretagne, seconde place après le général en chef; adjoint et chargé sous lui de tout ce qui tient au militaire; adjoint à tout ce qui a rapport à la correspondance politique et secrète : à ces différents titres, membre du conseil général.

Je ne cacherai pas que ce ne fut qu'avec attendrissement et bonheur que j'entendis la lecture de cet arrêté, non à cause de la place éminente qui m'imposait de grands devoirs, que j'aimais passionnément, mais par la joie que l'on mit à me l'annoncer, la confiance que l'on me témoignait et l'approbation du passé : ce moment ne s'effacera jamais de mon âme, pas plus que l'attachement et le respect que j'ai voué à ces braves gens chez qui rien n'est fardé, mais le tout marqué au coin de l'honneur et de la vertu.

Je pris ma place au conseil. Les premières séances furent entièrement employées à me mettre au courant du travail fait avant mon arrivée, ainsi qu'à la lecture des arrêtés pris avant cette époque : le dépouillement en était immense.

Ce fut à cette époque seule que je pus juger de l'immense force des armées catholiques et royales; des prodigieux moyens de la Bretagne et de l'attitude politique, physique et morale de ces vastes contrées, embrasées de l'amour de la religion et du royalisme. Je pus lire dans le grand livre leurs grands travaux et leurs hauts faits de gloire au passé, les raisons de la diminution de leurs moyens, leur attitude imposante du moment et ce qui, au futur, pouvait les mettre à même de détruire la république ou les faire rentrer forcément sous le joug féroce de l'anarchie.

Le sort de la France se trouvait alors sur les rochers de l'Île-Dieu, sur lesquels, dans ce moment, le royalisme, le républicanisme, et probablement toute l'Europe, avait les yeux fixés.

Le conseil général de Bretagne, présidé par le général en chef, s'occupait des détails qui, en donnant une bonne organisation, augmentaient la force du parti et donnaient aux opérations la marche la plus sûre et la plus prompte. Pour simplifier le mouvement d'une aussi grande machine, la masse de la Bretagne avait été partagée en quatre armées, savoir : celle de l'arrondissement de Vannes ou le Morbihan, celle d'Ille-et-Vilaine ou environs de Rennes, celle des Côtes-du-Nord ou de Saint-Brieuc et celle du Finistère ou environs de Brest.

Chacune de ces armées est composée de compagnies et de paroisses, de cantons formés de trois compagnies ou paroisses, de divisions composées de trois cantons. Alors, une division se trouvait être de trois mille hommes.

Les chefs de ces différentes troupes étaient connus sous les noms de *capitaines*, de *chefs de canton*, *chefs de division*, ayant sous eux les officiers que nécessite toute organisation qu'il serait trop long et inutile de désigner.

Un certain nombre de divisions forment une armée; chacune est commandée par un général d'arrondissement, un général lieutenant, un major général et des officiers d'état-major. Voilà ce qui regarde la chose pour le militaire.

Pour le civil, chaque armée d'arrondissement a un conseil d'arrondissement, composé de neuf personnes élues par l'ar-

rondissement. Ce conseil est présidé par le général d'arrondissement. A ce conseil est traité tout ce qui a rapport au civil et à la manutention; le tout en exécution de ce qui est prescrit et émané du conseil général.

Le conseil général est composé du général en chef, du maréchal général des logis, du major général et de deux membres de chacun des quatre conseils d'arrondissement qui, nommés et députés par le conseil et l'armée d'arrondissement à ce conseil général, forment sa composition.

Par la proximité de l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, les intérêts communs, le grand accord qui règne entre cette armée et les quatre de Bretagne, elle a deux députés au conseil général.

Ainsi, le conseil général se trouve être formé de treize membres. Là se décident toutes les affaires, se font tous les règlements et s'expédient tous les ordres qui, ensuite, sont envoyés à chaque conseil d'arrondissement qui, sous sa responsabilité, est tenu de les mettre à prompt exécution.

Les quatre armées sont conduites, dirigées et commandées par le grand état-major qui, pour tout ce qui tient à l'exécution des opérations militaires, n'est en rien tenu d'en traiter, ni communiquer même au conseil général.

Le grand état-major est composé du général en chef, du maréchal général des logis, second chef, et du major général, troisième chef, ayant sous eux tous les officiers d'aide et de détail. Partout où l'un des chefs du grand état-major paraît, il est commandant né, à place avec voix délibérative (ainsi que tout membre du conseil général) dans les différents conseils d'arrondissement qu'ils peuvent sommer de s'assembler au besoin.

Lorsque les généraux d'arrondissement se trouvent au conseil général, ils ont le droit d'assister aux séances sans voix délibérative.

Je ne parle pas des places d'aumôniers, d'intendants et de régies, ni de toutes celles qui tiennent à toute organisation; ce qui va sans dire.

M. le comte de Puisaye, général en chef, reconnu par le Roi, muni de pleins pouvoirs à cet effet, a établi cette organisation et cette répartition de pouvoirs par laquelle chacun, concourant au même but, donne au parti un grand ensemble et aux affaires une marche juste, simple et rapide.

Tout ce qui tient à la nomination des grandes places et choix d'individus, règlements, administration de fonds, tout se fait en vertu d'arrêtés, vœux et délibérations du conseil général et n'a force de loi que lorsqu'il y a au moins sept signatures. Les délibérations aux voix sont arrêtées à la majorité; la minorité est obligée de signer; l'enregistrement fait, personne ne peut retirer sa signature, et l'article enregistré ne peut être retiré ni changé qu'à l'unanimité de tous les membres du conseil.

Telles sont les bases premières par lesquelles la Bretagne est civilement gouvernée et militairement commandée; tout autre détail deviendrait trop long et sortirait de mon sujet.

Cet ordre de choses établi, le général en chef demanda à chaque général et conseil d'arrondissement l'état de sa population; elle se trouva être, dans toute la Bretagne, de dix-huit cent mille âmes. Il ordonna à chaque général d'arrondissement de lui envoyer l'état du nombre des soldats royalistes ayant porté, portant ou pouvant porter les armes. Le nombre se trouva être, dans les quatre armées de Bretagne, de cent vingt mille hommes, tous s'étant déjà battus et se battant journellement. Sur cette totalité, quarante-cinq mille étaient bien armés avec des fusils de munition à baïonnettes et dix mille avec de moins bonnes ou mauvaises armes.

Nous ne regardons comme soldats royalistes que les hommes depuis dix-sept jusqu'à quarante ans, non mariés, les autres ne marchant que pour quelques jours seulement et dans leur arrondissement. Voilà l'ordre de choses exact qui existait, quant à la Bretagne, à l'époque où Monsieur était à l'Île-Dieu. Toutes ces masses étaient établies ainsi que ce qui en dérive, et l'exécution en est pleine et entière.

En quittant la Bretagne et passant la rivière de la Vilaine, on entre dans l'armée de M. le vicomte de Scépeaux qui occupe l'espace entre la Vilaine et la Loire, joignant la ville du Mans et se terminant à la mer. Elle est en pleine activité, se bat journellement et avec des avantages soutenus contre les républicains. Sa formation est à peu près la même que celle de Bretagne et elle est maîtresse de son pays sur lequel les républicains ne peuvent passer qu'en grande force, et malgré cela avec beaucoup de désavantage. Cette armée est de quinze mille hommes aguerris, excellents, accoutumés à des succès et ayant beaucoup d'officiers de mérite : avec des secours d'armes, elle

serait de vingt-cinq mille hommes, car je ne parle que de ceux bien armés.

En passant la Loire, on entre dans le pays de l'ancienne Vendée; en marchant diagonalement à droite, on entre dans le pays occupé par le général Charette : son armée et son pays, depuis longtemps en guerre, offrent moins de ressources et de force. Cette armée toute réunie ne peut combattre qu'avec quinze mille hommes; elle se bat constamment sur la défensive, sans pouvoir espérer de sortir de ses marais et des localités qui font sa principale force et soutiennent son existence.

Après avoir passé la Loire, marchant diagonalement à gauche, on se trouve dans l'armée d'Anjou aux ordres du général Stofflet. Elle a beaucoup plus d'armes que les autres; en les reprenant, ce qu'elle n'a pas encore fait, elle peut réunir vingt mille bons royalistes bien armés; quelques armes de plus la porteraient à vingt-cinq mille.

Dans un petit pays, entre les armées des généraux Charette et Stofflet, se trouve une autre petite armée, celle du général Sapinaud. Quatre mille hommes font sa force; elle a six cents hommes à cheval bien montés.

A la gauche de la Bretagne, en remontant au Nord, se trouve la Normandie, parti royaliste naissant, pouvant prendre une grande existence. Le général Frotté faisait tout ce qui dépendait de lui pour l'augmenter, mais il n'avait encore que six ou sept mille hommes. Cela tenait à des causes intérieures, couvertes encore d'un voile qu'il serait dangereux de soulever. Cette province toute excellente était invisiblement conduite par une main qui ne voulait agir qu'à une condition qui n'existait pas encore, mais elle était prête et parfaitement bien organisée.

Il résulte de ce tableau strictement vrai que les forces des pays royalistes étaient de cent quatre-vingt-seize mille hommes dont cent neuf mille armés et quatre-vingt-sept mille attendant des armes en se battant cependant avec les armes qu'ils se passaient.

Voilà dans la plus grande exactitude l'état des forces des armées catholiques et royales à l'époque de la présence de Son Altesse Royale, Monsieur, à l'Île-Dieu. Il reste à voir les différents rapports qui existaient entre leurs chefs, leurs caractères et leurs dispositions particulières, ainsi que le concours

que chacun d'eux pouvait et voulait mettre dans l'ensemble des choses.

M. le comte de Puisaye, général en chef des armées de Bretagne, créateur du parti, joint à beaucoup de courage beaucoup d'esprit et surtout celui qui tient à conduire les hommes, à organiser et à mener un parti. Avec des intentions pures et droites, son ambition est satisfaite en faisant le bien de se trouver chef d'un pays neuf qui réunit à lui seul plus de force et de moyens que la totalité de toutes les autres armées royalistes ne peuvent en offrir. Il n'avait donc d'autre but que d'être uni avec tous les autres chefs pour marcher d'accord avec eux au but du bien général. Il était parfaitement d'accord avec M. le vicomte de Scépeaux et le général Stofflet; ils se communiquaient réciproquement tous leurs plans et leurs projets avec des démonstrations de confiance et d'estime non équivoque. Ces deux chefs témoignaient ouvertement la plus grande confiance dans les lumières et les talents de M. le comte de Puisaye qui, lui-même, trouvait beaucoup de facilité dans la bonne volonté de M. le vicomte de Scépeaux et dans la loyale franchise, la grande droiture et l'extrême pureté de Stofflet qui n'a jamais connu, en fait d'affaires, que l'honneur et la vérité. Les mêmes rapports de bonne volonté existaient entre le général Stofflet et M. le vicomte de Scépeaux.

L'ambitieux Charette, selon son usage, ne communiquait que rarement et superficiellement avec les autres chefs. Son ambition effrénée, passion qui, autant que l'amour de la chose, l'avait souvent conduit, ne lui laissait pas voir de sang-froid qu'il y eût d'autres chefs que lui. Dans des temps plus reculés, cette même ambition, compagne de la jalousie, l'avait jeté dans ses marais pour se soustraire à l'obéissance des anciens chefs vendéens dont il ne restait plus que Stofflet, sous lequel il avait servi autrefois. Ce souvenir l'avait toujours poursuivi. Sa haine lui avait fait faire la paix; il l'avait poussée à cette époque jusqu'à indiquer aux républicains, par écrit, le moyen de détruire son armée et de s'emparer de sa personne, et Stofflet n'avait échappé que miraculeusement.

Les chefs républicains, toujours soigneux d'augmenter les divisions, avaient envoyé les lettres originales de Charette à Stofflet lui-même qui ne s'en était vengé qu'en les faisant connaître à tous les autres chefs et conseils royalistes qui surent par là ces tristes détails.

Stofflet avait toujours été prêt à pardonner d'aussi terribles offenses et à se réunir, si ce n'est d'amitié au moins de forme et de fait, pour d'accord commun marcher au but du bien général. Il est dans la nature de l'homme grand et noble de pardonner les offenses; mais il est aussi dans la nature de l'homme haineux par ambition, fier et vindicatif, de ne pas pardonner à celui que l'on a trop grièvement offensé. En tout, il est plus aisé de pardonner que de pardonner d'avoir été pardonné. Charette en était là, et tout homme qui pouvait être son rival de gloire était son ennemi-né. Avec une profonde dissimulation (car on pouvait passer sa vie avec lui sans le connaître), il régnait dans ses marais où il était plus craint qu'aimé. Son naturel sanguinaire l'avait souvent teint du sang de ses frères d'armes lorsqu'il pouvait supposer que leur mérite pouvait ombrager le sien. Ces tristes détails, appuyés de beaucoup d'autres trop longs et trop fâcheux à décrire, étaient généralement connus de tout ce qui existe dans les différentes armées royalistes. Cette inimitié était particulièrement renforcée de celle que le général Charette portait à M. l'abbé Bernier, conseiller intime du général Stofflet, qui avait beaucoup de crédit sur son esprit et qui n'était peut-être pas exempt d'intrigue. Charette aimait donc mieux être livré à lui-même que de s'aider de gens qui avaient à ses yeux le tort impardonnable d'être chefs comme lui. Il ne communiquait avec personne et attendait que le but de ses intrigues l'appelât au commandement suprême; il touchait alors à cette époque. Une correspondance de Paris, où il existait un homme intermédiaire entre le Roi et Charette, fut envoyée au conseil général de Bretagne pour être aussi communiquée à M. le vicomte de Scépeaux; elle indiquait un grand plan d'intrigues pour déjouer les autres chefs et tout rapporter à Charette qui, soigneusement, s'était fait une réputation de faits d'armes et d'actions auxquelles souvent il n'avait aucune part et, sans y avoir coopéré, il en recevait les compliments.

J'ai souvent vu regretter que cette manière d'être inquiétante et incommode pour les autres chefs, nuisible à la cause générale, privât Charette d'une partie de la réputation glorieuse que lui méritait sa carrière active et pénible qui était faite pour inspirer la considération et le respect dont le priaient en partie ces inconvénients.

Ce tableau des différentes armées catholiques et royales et

de la disposition de leurs chefs fera aisément comprendre combien l'on désirait un chef suprême devant qui toutes les haines s'effaçant et dont la présence, détruisant toutes les intrigues, n'eût eu, en manifestant ses volontés, qu'à faire marcher chacun selon ses moyens et sa localité au but des opérations tendant au bien général de la cause du Roi.

Un prince de la Maison de Bourbon pouvait seul jouer ce grand rôle. Arrivé au milieu des royalistes, sa volonté devenait des lois : il n'avait qu'à commander où les autres chefs étaient obligés d'exciter, encourager et persuader.

A cette époque, M. le duc de Bourbon, parti d'Angleterre, était arrivé à l'Île-Dieu, y avait passé quelques jours, était revenu dans la baie de Quiberon, d'où immédiatement après il était reparti pour l'Angleterre.

Mais Monsieur, qui était à l'Île-Dieu avec des armes, de la poudre, du canon, des chevaux pour traîner cette artillerie, quelques troupes à cheval, beaucoup d'officiers à répandre dans le parti, puisque les cadres étaient sur le convoi; de l'argent pour suffire au moins au premier moment; Monsieur, dis-je, lieutenant général du royaume, qui n'avait qu'à ordonner et dont la présence seule aurait quadruplé le nombre des soldats royalistes, fixait l'attention de tous les pays royalistes qui, sur sa présence, fondaient déjà toutes leurs espérances. L'on calculait et disait hautement que sa présence à l'Île-Dieu devait sauver la France s'il venait parmi les royalistes ou perdre la cause dans le cas où il s'éloignerait de la côte. Jamais moment n'avait été plus favorable : à cette même époque, le mouvement des sections avait lieu à Paris. La Convention ne délibérait que soutenue d'une force armée considérable qu'elle avait fait venir autour de Paris. Une partie de ces troupes, auparavant, était employée contre les armées catholiques et royales qui alors s'en trouvaient soulagées.

La correspondance secrète avec Paris nous apprend que les espérances étaient telles que la Convention en frémit et que l'on disait avec joie : Le moment où Monsieur se réunira aux royalistes, la Convention est perdue et nous sommes tous sauvés.

M. de Clairfait venait de remporter les plus brillantes victoires sur le Rhin. La Convention ne savait de quel côté faire face; elle en était aux expédients pour établir un nouvel ordre de choses dans les finances, l'ancien étant détruit par la perte

énorme des assignats; enfin, les chefs royalistes calculaient que si à cette époque Monsieur paraissait, se mettait à la tête de deux cent mille hommes qui n'eussent pas posé les armes, qui eussent soutenu de leur masse des nouveaux départements prêts à suivre cette impulsion, les armées royalistes prenaient une attitude qu'elles n'avaient jamais eue et eussent, par tant de circonstances si favorablement réunies, décidé du sort de la France. Il est même impossible de regarder cela comme problématique.

Alors, dis-je, tous les chefs royalistes et tous les différents conseils se réunissaient d'opinion et de fait pour demander Monsieur. Charette lui-même le désirait, même chez lui. Stoflet avait envoyé son second, M. d'Autichamp, pour engager Monsieur à venir parmi les royalistes. Ce général, avant cette époque, avait envoyé M. le comte de Vasselot au conseil général de Bretagne avec le projet de manifeste qu'il devait publier en reprenant les armes. Il avait même notifié aux autorités de la République qu'il les reprendrait sur-le-champ dans le cas où les troupes républicaines continueraient à serrer Charette de trop près.

M. le vicomte de Scépeaux avait envoyé M. Lemaire, un de ses officiers d'état-major, à l'Île-Dieu pour le même objet.

Le conseil général de Bretagne, présidé par M. le comte de Puisaye, après de mûres réflexions calculées sur l'état des choses, crut de son devoir de parler à Monsieur le langage prononcé que des sujets fidèles, armés pour la cause de la religion et du Roi, peuvent avoir vis-à-vis d'un prince de son sang en l'éclairant franchement sur un ordre de choses qu'il était de son devoir de faire connaître.

Il fut à l'unanimité arrêté une délibération des textes à développer, des choses à dire et à faire connaître à Monsieur et décidé que, comme maréchal des logis, second chef des armées catholiques et royales de Bretagne, membre du conseil général, j'en serais porteur et envoyé à Son Altesse Royale Monsieur à ce titre. Je fus donc muni, comme titre de créance, de l'arrêté ci-après.

Je dois dire que M. le général Georges, commandant l'armée de l'arrondissement de Vannes, aussi appelé du Morbihan, se trouva à cette séance et non seulement appuya fortement cet avis, mais même en fit une demande formelle qu'il signa sur

les registres des délibérations, ainsi que la lettre adressée à Monsieur, frère du Roi.

ARMÉES CATHOLIQUES ET ROYALES DE BRETAGNE

Extrait des registres des délibérations du conseil général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, du 3 novembre 1795, 1^{er} du règne de Louis XVIII.

SÉANCE DU MATIN

Le conseil général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, autorisé par Monsieur, frère du Roi, lieutenant général du royaume, en vertu des pleins pouvoirs à lui confiés par sa Majesté, sans cesse occupé à remplir l'honorable mission qui lui est confiée, considérant que la connaissance qu'il a de l'état actuel des choses lui fait un devoir d'en instruire Monsieur et de lui donner sur l'état et la situation du royaume tous les renseignements qu'il pourra désirer;

Arrête :

ARTICLE PREMIER

M. le comte de [Vauban]¹, maréchal général des logis des armées de Bretagne, sera envoyé chargé des pouvoirs et de la confiance du conseil général auprès de Monsieur pour lui donner tous les renseignements qu'il pourra désirer sur la situation du royaume.

ART. II

M. le comte de [Vauban] sera chargé de remettre sous les yeux de Monsieur une correspondance composée de six lettres originales, en date des 5, 10 et 12 septembre, 1^{er} et 8 octobre derniers, dont le dépôt aux archives a été ordonné par l'arrêté du 30 dudit mois d'octobre.

ART. III

M. le comte de [Vauban] remettra à Monsieur, au nom du conseil général, la lettre ci-jointe.

1. Le texte imprimé en 1806 porte *** là où nous mettons : [Vauban].

ART. IV

Le conseil général, civil et militaire autorise M. le comte de [Vauban] à toucher de Monsieur ou des agents du gouvernement britannique les sommes qui pourraient être destinées aux armées catholiques et royales de Bretagne, et même à les convertir en tout ou en partie de la manière qu'il croira la plus convenable pour être transportées.

Fait et arrêté au conseil général les jour et an que devant.

Signé, le comte JOSEPH DE PUISAYE, général en chef; le général comte DE [VAUBAN], maréchal général des logis; LE MERCIER; ERONDELLE; DE BOUTOUILLE, GUILLO; le chevalier DE LA CROCHAIS.

Pour copie conforme :

DE BOUTOUILLE; le chevalier DE LA CROCHAIS.

Je fus muni du passeport suivant :

Le conseil général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne et pays adjacents, etc...;

A l'honneur de prier MM. les commandants des forces maritimes de Sa Majesté britannique dans les rades d'Houat, Quiberon ou autres, de donner le passage le plus prompt à M. le général comte de [Vauban] pour se rendre auprès de Monsieur, frère du Roi, pour les affaires de la plus grande importance, comme de lui donner les mêmes facilités pour son retour en Bretagne.

Fait au conseil général le 4 novembre 1795, l'an 1^{er} du règne de Louis XVIII.

Signé, le comte DE PUISAYE, général en chef; le général comte DE [VAUBAN], maréchal général des logis; le chevalier DE LA CROCHAIS, ERONDELLE; DE BOUTOUILLE; GUILLO.

L'on pourrait regarder comme minutieux que j'aie copié jusqu'à mon passeport; mais c'est pour faire connaître le détail de nos usages, lois et règlements. Toute personne doit être munie d'un tel passeport pour sortir de nos armées. Quel que soit le grade d'un individu qui y est employé, il est con-

damné à la destitution s'il enfreint cette règle. C'est ce qui fait qu'à cette époque l'on trouva très étrange que le général en second de l'armée de l'arrondissement de Vannes ou du Morbihan, eût été à l'Île-Dieu sans un passeport du conseil général et la permission du général en chef. Il y avait huit jours que ce général, qui se nomme M. le Mercier, dit *la Vendée*, était parti pour y aller, lorsque le conseil général décida de m'y envoyer. La suite prouvera combien il est désirable que jamais personne n'enfreigne la loi.

Par la suite l'on verra que par mes instructions j'étais chargé de demander que M. le comte Charles de Damas vint parmi nous prendre le commandement de l'armée d'Île-et-Vilaine, auquel le conseil général l'avait nommé. Je vais donc dire ce qui avait donné lieu à cela.

L'armée d'Île-et-Vilaine était une des meilleures des quatre armées de Bretagne, et n'avait pas de général d'arrondissement : il était nécessaire d'en nommer un. Trois chefs de division de cette même armée méritaient d'y être promus et l'égalité de leurs droits faisait la difficulté. C'étaient MM. le chevalier de La Vieuville, de Boagni et de Bunel. Aucun des trois ne voulait que l'un eût la préférence sur l'autre; mais tous les trois demandaient qu'on leur envoyât un général étranger, et en firent d'accord la demande au conseil général. Il faut dire de plus que ces messieurs s'aimaient et s'estimaient.

Le conseil s'en occupa. J'attendais mon frère qui, sous peu de temps, devait venir me rejoindre. M. le comte de Puisaye me proposa de le nommer, et tout le conseil y applaudit. Je les remerciai; mais je m'opposai à cette insigne obligeance, en demandant que, comme moi, il arrivât sans autre qualité que celle de sa bonne volonté; qu'il serait d'un mauvais exemple de voir un étranger commencer ainsi, que du moins je demandais que l'exemple ne fût pas pour quelqu'un portant mon nom; que je ne voulais pas me donner l'apparence de chercher à accaparer des places; j'insistai (après une discussion qui portait sur beaucoup d'autres bonnes raisons) pour que le choix portât sur un autre.

Alors M. le comte de Puisaye et le conseil furent au moment de prendre la délibération de faire à Monsieur la demande d'en nommer un parmi les officiers qui avaient l'honneur de composer sa suite. J'avoue que pendant cette dis-

cussion je réfléchissais au danger d'un choix qui peut-être ne serait pas bon et amènerait peut-être chez nous quelque intrigant. Je le dis tout franchement, et je fus d'avis que le conseil, en faisant une liste de ceux qui avaient l'honneur d'être avec Son Altesse Royale, fit ensuite lui-même le choix de celui qui y était le plus propre; que les ayant tous vus dans la baie de Quiberon, je pourrais dire leurs noms et donner sur chacun d'eux les renseignements que je pourrais savoir. La liste fut faite, et l'on récapitula les noms. Différents individus pouvaient justement être choisis, et il se trouvait quelques bons officiers. Mais lorsqu'on fut à celui de M. le comte Charles de Damas, j'arrêtai l'attention du conseil et dis : « Celui-là, messieurs, est mon ami, ici ce titre est nul. M. le comte de Damas en a de plus réels, qui tiennent à son personnel : il est encore jeune, vigoureux, a une manière qui plaira à nos royalistes, est excellent officier, est avancé dans les grades et a commandé avec distinction un régiment de dragons; plus anciennement il a fait toute la guerre d'Amérique, l'a faite avec distinction, y a montré la plus grande valeur, a manqué de périr au départ du Roi; il était capitaine des gardes de Monsieur, maintenant Louis XVIII; il aime et estime M. le comte de Damas, quoique homme de cour, n'a jamais connu l'intrigue : il est aussi franc que loyal et brave; je ne crois pas que la France puisse produire un homme plus distingué, et qui mérite plus l'amitié et l'estime. D'après cela j'ai l'honneur de vous le recommander et lui donne ma voix. » Sans aucune objection, le général en chef et tout le conseil nommèrent M. le comte Charles de Damas général d'arrondissement de l'armée d'Ille-et-Vilaine ou environs de Rennes.

Je devais partir le lendemain pour l'Île-Dieu, et le soir il arriva des dépêches de Monsieur pour le général en chef et le conseil général. Elles étaient pleines de louanges pour les travaux passés, et d'encouragement pour ceux à venir. Monsieur témoignait le plus grand dévouement à M. le comte de Puisaye et, en approuvant tout ce qui avait été fait, il y donnait sa sanction.

J'avais eu l'honneur d'écrire plusieurs lettres à Monsieur pour lui rendre compte, ainsi qu'il me l'avait ordonné, de mes opinions particulières. Elles exprimaient la vénération que j'avais pour le général en chef, d'après sa pureté, son dévouement à la chose et les grands moyens et talents qu'il dé-

ployait pour en tirer le plus grand parti. En rendant compte à Monsieur d'après ma conscience, j'avais rendu hommage à la vérité. Par ses dernières dépêches, ainsi que d'autres qui les avaient précédées, je voyais avec satisfaction qu'on lui rendait la justice qu'il méritait et dont il jouissait dans nos différentes armées.

Je partis le 5 novembre pour me rendre à la côte, sur laquelle je fus six jours errant au milieu de l'armée républicaine, ayant plusieurs fois été au moment d'être pris : quelques miracles m'en tirèrent. La sixième nuit, le bateau qui, à son retour de l'Île-Dieu, mettait M. le Mercier, dit *La Vendée*, à terre, m'emporta à bord du vaisseau *Le Stendart*, dont le capitaine commandait la station dans la baie de Quiberon.

J'arrivai à son bord à neuf heures du matin; il expédia sur-le-champ un cotre : le vent était très bon et j'arrivai le même soir à huit heures dans la rade de l'Île-Dieu.

Je ne donnerai aucun autre détail sur mon passage : il y en aurait d'assez curieux à faire; mais je ne puis compromettre les gens et la localité de la côte par laquelle se fait la correspondance. D'ailleurs, je n'ai pas envie d'occuper de ce qui m'est personnel; je dirai seulement que je ne vis pas M. le général *La Vendée*. L'ordre des choses existant faisait que ceux qui débarquaient et se rembarquaient pouvaient ne pas se rencontrer.

Le commandant du cotre qui m'avait amené me conduisit à bord de M. l'amiral Waren, et de là je fus chez Monsieur. J'eus l'honneur de lui rendre mes devoirs un moment. Je lui parlai de la chose en général, sans ce jour-là entrer dans aucun détail. Il était tard : je passai le reste de la soirée dans le salon, où tout ce qui composait la suite de Monsieur s'assemblait et était assemblé. Son Altesse Royale y resta une partie de la soirée.

L'on me fit beaucoup de questions sur les armées de Bretagne : je parlai de leurs grandes forces, de quelques avantages que nous avions eus. On me questionna sur M. le comte de Puisaye, sur son existence; je dis quelle elle était; « qu'il avait la plus grande confiance de toutes les armées, beaucoup de moyens et de talents pour les conduire; en tout, qu'il disposait de la Bretagne, qu'il y était l'homme de la chose, aimé et estimé; enfin, qu'il était l'âme de ce parti dont il avait été le créateur. »

Je pus remarquer de l'étonnement sur le visage de beaucoup de gens. On me parla beaucoup du général Mercier, dit *La Vendée*; je vis qu'il avait eu beaucoup de succès, que l'on en avait été fort content. Je dis « que c'était un jeune homme de mérite, qui à beaucoup d'intelligence unissait un grand courage qui lui avait mérité de la confiance dans le Morbihan. »

Je ne fus donc pas longtemps à m'apercevoir combien il avait plu; car tous les alentours prépondérants, qui cependant ne le connaissaient que depuis quelques jours, en parlaient dans toute occasion avec une chaleur dont je ne pouvais démêler la cause.

Le lendemain matin à onze heures Monsieur me fit appeler; je me rendis auprès de lui, pénétré de la mission que j'avais à remplir; j'y allai comme l'organe de dix-huit cent mille âmes fidèles, qui faisaient tous les sacrifices imaginables pour l'honneur, leur religion et leur Roi. Je devais donc faire entendre leur voix à notre maître, dont je ne pouvais mieux reconnaître les bontés qu'il a bien voulu toujours me témoigner, qu'en parlant à Monsieur le langage de l'honneur, en lui faisant le tableau des forces immenses dont il pouvait disposer, de la facilité de l'entreprise et du succès certain qui l'appelait à une grande source de gloire. J'entrai donc chez lui, persuadé que je ne pouvais m'acquitter envers les royalistes, et même vis-à-vis de Monsieur, qu'en lui tenant le langage énergique que des circonstances aussi imposantes devaient me prescrire.

Je le trouvai seul : le commencement de la conversation roula sur les bases générales des armées de Bretagne; cela nous mena promptement à parler du général en chef. Monsieur me dit alors « que j'avais commis quelque indiscretion; que la veille, dans le salon, où tout le monde m'avait questionné sur les forces de la Bretagne et sur M. le comte de Puisaye, j'avais fait le tableau des plus grandes forces et dit que M. le comte de Puisaye jouissait de la plus haute considération; qu'il disposait entièrement de ce pays-là, où il était créateur du parti; que l'on pouvait tout par lui et rien sans lui. » Je convins de ce dire, « mais non qu'il fût une indiscretion. J'assurai au contraire Son Altesse Royale que ce langage pour moi était un devoir; que je devais aux armées de Bretagne qui désiraient que leur existence fût connue, de ne

pas la laisser ignorer; et au général en chef par qui j'étais aussi envoyé, de lui rendre publiquement la justice qu'il était de mon devoir et dans ma conscience de faire connaître; que la première récompense d'un homme tel que lui était la louange méritée, qui ne devait être un secret pour personne, et que j'avais l'honneur de prier instamment Monsieur de trouver bon que ce langage sur le chef et sur nos armées fût constamment le mien; qu'il avait la vérité pour base, que leur existence n'était pas pour elles un secret, pas plus que le grand mérite qu'elles reconnaissaient dans un chef qui les avait créées et les commandait. »

Monsieur me dit alors : « Mon cher comte, quand tu me parles de M. de Puisaye, tu me présentes la tête de Robespierre; je ne puis avoir aucune espèce de confiance dans cet homme-là et je t'avoue que quand je t'ai dit de retourner en Bretagne, j'ai cru que tu m'en déferais. »

Je répondis « que la conversation que j'avais eue avec lui, Monsieur, dans la baie de Quiberon, avait été posée sur des bases fort différentes et les seules qui pussent me convenir; mais que c'est ce qui serait sûrement arrivé si j'avais vu M. de Puisaye vouloir trahir la cause royaliste et celle du Roi; mais que ses bonnes dispositions, son entier dévouement, sa pureté, son extrême loyauté, par la même raison, m'inspiraient de l'estime, un dévouement entier et l'attachement sans bornes que je devais avoir pour un homme que je regarde comme celui qui peut être le plus utile au Roi; que tout cela m'était prouvé et lui méritait mon attachement; qu'en fait de révolution, il faut éloigner le sot, même étant honnête homme, et punir le traître, mais soutenir, encourager et relever pour ainsi dire celui qui dispose des partis et peut rendre de grands services; que les liens de convenance et d'amitié ne sont rien dans les révolutions, mais l'intérêt du parti, tout; qu'il faut arriver au but en étouffant toute passion particulière; que Monsieur ne pouvait donc ni ne devait calculer quelle portion d'amitié sociale il accordait à ce chef, mais de quelle utilité il était à la chose, et que le point de la question était de savoir si Monsieur voulait de la Bretagne avec M. de Puisaye, ou rien sans lui; qu'un Roi nommait bien un général d'armée, mais non un chef de parti; que le talent du maître est de s'en servir; car l'homme qui avec du génie et du courage ou par des circonstances quelconques est devenu chef,

est momentanément le Roi, jusqu'à l'époque où il rend à son maître cette portion d'autorité qu'il lui a acquise, conquise et conservée; que jusqu'à cette époque, l'homme appelé à jouer ce grand rôle a moins besoin du Roi que le Roi n'a besoin de lui; qu'alors il faut donc le ménager et s'en servir; qu'enfin l'art, en fait de révolution, consiste à se servir de tout le monde, même de celui dont on n'estimerait pas les principes et qu'à tort ou à raison l'on haïrait. »

J'ajoutai à Monsieur « que sa disposition pour M. le comte de Puisaye était nécessairement une énigme dans les armées royalistes, où l'on voyait ce chef revêtu des plus grands pouvoirs à lui donnés par le Roi, journellement rehaussés et soutenus des lettres de Monsieur, témoignant à ce chef amitié, dévouement et confiance, approbation du passé, encouragement pour l'avenir; que d'après tout cela, tout ce qui composait le parti royaliste ne pouvait pas mettre en doute que Son Altesse Royale ne lui rendît la justice que son dévouement et ses périlleux travaux lui méritaient. »

Monsieur me dit ensuite « combien il trouvait étonnant que M. de Puisaye se permit de donner l'immense quantité de grâces et de grades, dont il s'érigeait le dispensateur. »

Je dus répondre « que l'organisation de quatre armées dans lesquelles il était nécessaire d'établir l'ordre et une espèce de hiérarchie exigeait qu'on déterminât les autorités graduelles; que par ce moyen seul on pouvait indiquer à chacun celui qui devait commander et celui qui devait obéir; que cette mesure était donc sous des dénominations quelconques de la plus impérieuse nécessité et qu'il avait simplement préféré de prendre les désignations anciennes, comme plus connues et par conséquent mieux comprises; qu'il était nécessaire à tout chef qui a des hommes à organiser et à conduire d'avoir cette extension, surtout quand ce chef est représentant du Roi, reconnu tel et qu'il avait agi d'autant plus légalement sur cela, que toutes les fois que la nécessité avait exigé cette mesure, elle n'avait été prise et suivie qu'en déployant sur la table du conseil général les pouvoirs et autorisations du Roi et de Son Altesse Royale Monsieur, donnés à cet effet à M. le comte de Puisaye, confirmés de plus et renouvelés par des lettres particulières de Sa Majesté et de Monsieur; que ce chef donc, qui était le représentant du Roi et son ministre, n'avait en cela fait que suivre l'intention de ses maîtres, qui devaient

en être d'autant moins étonnés, que lui-même, Monsieur, l'avait muni de pleins pouvoirs à cet effet, et que dans toute espèce de travail ils étaient toujours sous les yeux du conseil général.

« Mais quel est ce conseil général? me dit Monsieur; des créatures de M. de Puisaye, qu'il prend et choisit à sa volonté? des gens inconnus? En lisant votre nom, il est le seul que je connaisse; je n'ai jamais entendu parler des autres, etc. »

Je répondis « que ces noms étaient portés par les personnes dévouées au parti royal, intelligentes et soigneuses pour le soutenir, y consacrant leur vie, leur fortune et leurs lumières; qu'à ce titre et à celui de sujets fidèles et laborieusement fidèles, ils étaient élus par leur arrondissement respectif; que c'était leur mérite et le choix de leurs concitoyens qui les y plaçait, non le général en chef qu'ils aiment parce qu'ils l'estiment, et que s'ils sont ses créatures, ils ne sont pas celles de l'homme ni de la place, mais bien celles de celui qui les guide dans le chemin de l'honneur, qu'ils voient dévoués à la chose et à celui de leurs services, ces noms inconnus devenaient célèbres, peut-être plus que ceux des grands seigneurs oisifs qui, s'ils étaient où l'honneur aurait dû fixer leurs places, donneraient sans doute à Monsieur le plaisir de voir des noms plus connus, mais non plus dévoués; que seulement ces noms inconnus faisaient la critique des autres, puisqu'ils pratiquaient et faisaient pour la religion et leur Roi, ce que les autres n'apercevaient même pas et étaient bien loin de vouloir tenter. »

Tel est l'effet des révolutions, d'élever les uns, de dégrader les autres, d'amener au maniement des affaires et au commandement des armées un homme jadis peu connu, et de faire voir un duc mendiant. Cela montre que dans les partis, le nom de l'homme est peu de chose: son caractère est tout. A côté de cet homme inconnu qui se couvre de gloire, s'enfouit l'homme honoré d'un grand nom, qui sans énergie ni courage le traîne dans la boue, rongé par la flétrissante misère, portant chacun dans les deux sens sur leur front, l'un, l'emprunte de l'honneur et du courage, l'autre celle de la languissante et tremblante stupeur.

Mais revenons à des choses plus importantes sans doute, en élaguant toute espèce de réflexion.

Monsieur, qui avait été frappé de trouver dans presque toutes les lettres venant des pays royalistes, des plaintes sur les intrigues et les intrigants, me demande « de qui l'on entendait parler et quels étaient les intrigants. »

Je lui répondis « que sans mettre les noms sur les figures, je lui demandais la permission de le lui dire; que l'on indiquait par cette désignation ceux qui, ayant la main aux affaires que souvent ils ne connaissent pas bien ou ne voulaient pas bien connaître, nuisaient à tout, croisaient les partis, y semaient la division et donnaient par là, au cours des choses, une marche embarrassée; que sans doute il s'en trouvait malheureusement partout, mais que l'on voulait plus particulièrement parler de ceux qui, ayant l'honneur d'être plus près de Son Altesse Royale, ne lui parlaient peut-être pas assez franchement sur ce que sa gloire lui faisait comprendre; que tout le monde pouvant juger des bonnes intentions de Monsieur, et les voyant malheureusement sans effet, on écoutait le dire des alentours, on observait leurs démarches et on leur trouvait d'autres manifestations, un dire souvent opposé, dans lequel on voyait la teinte des passions particulières, qui ne tendaient à rien moins qu'à diviser les chefs, par conséquent les partis, tandis qu'au contraire il fallait tout unir et tout resserrer; que Son Altesse Royale, connaissant ceux qu'elle employait plus particulièrement, pouvait faire une application plus juste des personnes que l'on voulait désigner par cette épithète. »

Je remis alors entre les mains de Monsieur les lettres que l'article II de mes ordres me prescrivait de lui donner. Elles étaient d'un soi-disant agent du Roi à Paris, écrites à M. le chevalier de la Vieuville, chef d'une division dans l'armée d'Ille-et-Vilaine, lequel agent, au nom du Roi, « flattait des subalternes, travaillait ouvertement leur opinion contre les chefs qu'il traitait fort mal, particulièrement M. le comte de Puisaye et M. le vicomte de Scépeaux; enflammait l'ambition de ces mêmes subalternes et annonçait, en rapportant tout à Charette, que ce chef devait incessamment devenir le chef suprême de tous les royalistes; que ce désir de Charette deviendrait la volonté du Roi. Ces lettres, excessivement mal écrites, même sans orthographe, pleines d'intrigue, parurent être de quelque personne obscure, qui se disait chargée de la

confiance du Roi; ce que l'on avait regardé comme une imposture venant de quelque obscur intrigant. »

Après les avoir lues, Monsieur ne me parut pas étonné; je vis qu'il connaissait la personne et qu'il était au fait de la chose; il trouva que ces lettres « contenaient de bonnes choses. » Je lui montrai et m'efforçai de prouver qu'elles en contenaient aussi de très dangereuses. « Je lui fis sentir de quel œil elles avaient été vues par le conseil général de Bretagne, et dans celui de l'armée de M. le vicomte de Scépeaux; combien il serait dangereux que le Roi prît un parti aussi nuisible; que Charrette était le nom célèbre par les trompettes de la renommée dans toute l'Europe, mais que dans les pays royalistes ce n'était pas la même chose; que sa réputation, qui à juste titre était très grande, ne réunissait pas les opinions au point d'inspirer le désir de le voir chef suprême, rôle auquel il ne pouvait être appelé que par la confiance générale qu'il ne réunissait pas, et que la volonté royale échouerait sur cela à changer l'opinion; que tout au plus une obéissance à sa volonté en serait le résultat, et que la langueur, l'apathie et le découragement prendraient la place de l'énergie et du courage; que cela s'appelait détruire les partis, qui n'avaient de force que par la confiance volontairement donnée à celui qui leur en inspirait assez pour avoir mis, sous tous les rapports, leur sort entre ses mains; qu'enfin la guerre civile avait une tactique toute particulière, dont tous les embranchements étaient la confiance, toujours la confiance; que le Roi pouvait s'en servir sans prétendre la changer, et qu'aucun ordre ne pouvait l'ôter à un tel pour la donner à un autre, la méritait-il même davantage. »

Je parlai « des funestes divisions qui régnaient entre Charette et Stofflet, des racines profondes qui perpétuaient leur inimitié funeste à la cause. Toutes les armées catholiques et royales désiraient le rapprochement de ces deux héros. Je rappelai les lettres de Charette, dont j'ai déjà parlé, qui étaient un sujet éternel de plaintes et d'éloignement; que cela méritait toute l'attention de Monsieur. »

Son Altesse Royale me répondit : « Ces lettres n'ont point existé. » Je l'assurai qu'elle était dans l'erreur, que je les avais tenues, lues, et que dans le moment où j'avais l'honneur de lui en parler, elles étaient déposées en original dans

les archives du conseil général de Bretagne. Monsieur m'ajouta : « Au surplus, je leur ai écrit de se racommoder. »

J'assurai Monsieur « que cela n'était peut-être pas suffisant. » « Mais que faire, me dit Monsieur, dans ce dédale de choses? — Une seule, lui répondis-je : vous mettre à notre tête. Ce n'est pas de loin que le Roi ni Votre Altesse Royale dirigeront des factions; venir, agir et combattre, voilà tout le secret. Une fois Monsieur là, il y a un chef suprême; lui seul peut l'être; les autres alors deviennent seulement des chefs de division : Votre Altesse Royale sera la maîtresse de les employer selon sa volonté; elle pourra ou les élever, ou les annuler; toute discorde, toute prétention cesse; sa volonté devient des lois. Enfin, la personne de Monsieur est désirée de tous; il porte avec lui une confiance née, une autorité illimitée. Là enfin il peut tout, ici il ne peut rien : là, en agissant, il peut tout améliorer, ici il ne peut que détruire. C'est à Monsieur de choisir. »

Cette conversation, qui avait duré près de trois heures, dont le commencement avait été de montrer à Monsieur l'arrêté du conseil général qui me créait fondé de pouvoirs illimités pour traiter toute espèce de plans, projets et opérations, se termina en remettant à Son Altesse Royale Monsieur la lettre du conseil général, article III de mes instructions. Je me retirai pour lui laisser le temps de la lire et de la méditer. L'ayant signée, et par conséquent lue, je sentais qu'elle devait faire faire de profondes réflexions.

Elle appelait impérieusement Monsieur au parti que devait lui dicter son intérêt et celui de la cause lui disait que tout délai flétrirait sa gloire; qu'il tenait dans ses mains la couronne, qu'il pouvait la placer sur la tête de son Roi et de son frère, ou la laisser tomber; qu'après avoir paru sur la côte, s'il ne rejoignait pas les royalistes, il les plongerait dans la plus grande consternation et que la perte totale des partis s'en suivrait; qu'au contraire sa présence pouvait et devait tout sauver et qu'il serait reçu à bras ouverts par des forces immenses.

Cette lettre, peu longue, aussi courte qu'énergique, dont je retrace littéralement les mots et les idées, était seulement le texte dont je devais ensuite donner, sous tous les rapports, le développement à Son Altesse Royale.

Je voyais beaucoup M. d'Autichamp, qui avait été envoyé

pour la même mission que moi par le général Stofflet. Ses opinions, ses désirs étaient analogues aux miens et au vœu général. Mieux qu'un autre, par sa carrière passée et présente, il en appréciait la valeur. Accoutumé à braver les dangers, enflammé pour la cause qu'il servait avec gloire, il en avait le langage et l'énergie; il s'ouvrait franchement à moi sur la mollesse des conseils, sur l'apathie et l'indécision qu'il voyait; sur le manque d'énergie qui portait à éluder et à éloigner le moment d'une glorieuse entreprise, et, sous un visage calme et tranquille, perceait l'indignation que tant d'incertitude faisait éprouver à son jeune courage. Arrivé des bords de la Loire, venant de quitter les fiers Vendéens, dont il avait souvent dirigé l'impétueuse valeur, il avait l'air d'un homme qui retrouvait une autre espèce d'hommes dont il ne comprenait pas le langage. Les froids calculs, le système méthodique, lui donnaient envie de rire quand il échappait à l'indignation.

Le lendemain matin amena le moment où je fus rappelé chez Monsieur. La lettre remise la veille avait fort occupé les alentours; elle avait été lue et commentée par plusieurs personnes. L'avis et l'opinion qu'on en avait porté était de la trouver trop forte et trop impérative. Son Altesse Royale en était fort émue. Il me dit « qu'il la trouvait trop prononcée et trop énergique; que c'était le réduire au plus grand embarras; qu'en le rendant pour ainsi dire responsable des événements, c'était le forcer à prendre les partis les plus violents. »

Monsieur me demanda « si cette lettre était transcrite sur les registres des délibérations. » Je lui répondis « que oui, ainsi que toute la délibération. »

— Il faut, ajouta-t-il, qu'on m'en écrive une autre moins forte et qui me laisse plus maître des circonstances.

J'assurai Monsieur « que l'empire des circonstances l'avait dictée, qu'elle avait été mûrement réfléchie, et que le conseil général, parlant au nom des armées, ne se prêterait pas à y rien changer; que tout autre langage serait trahir la cause et que le premier hommage qu'il devait à Monsieur dans une circonstance aussi impérieuse, où il s'agissait du sort de la France, était, sans aucune dissimulation, de lui parler énergiquement vrai; que mon honorable mission posait en entier sur cette base.

— Cependant, dit Monsieur avec un peu d'humeur, je ne veux pas aller chouanner; mais s'il le faut, je saurai bien prendre un bateau et me faire jeter à la côte sous deux fois vingt-quatre heures.

— Ce n'est pas ce que nous désirons et demandons à Votre Altesse Royale, lui répondis-je. Elle doit y être reçue à la tête de forces considérables, y descendre en sûreté et les royalistes prendre une attitude et adopter l'espèce de guerre qu'il conviendra de faire lorsqu'ils auront le bonheur et l'honneur d'avoir à leur tête le frère de leur Roi. Sa volonté en décidera. Mais préalablement à ce que Monsieur y arrive, ses intentions une fois connues, le moment fixé, il faudra une douzaine de jours pour mettre à exécution les moyens qu'il adoptera, et pour les préparatifs nécessaires qu'il entre dans mes instructions de détailler, d'arrêter, pour les faire mettre ensuite à exécution. »

Monsieur me fit l'honneur de me dire : « Mais ce n'est pas ce que dit la lettre; elle me demande, et cela tout de suite.

— Tout de suite est dix ou douze jours, lui répondis-je. Je l'assurai de plus que ce temps était nécessaire pour les préparatifs indispensables; qu'il serait fâcheux qu'il parût avant cette époque; que, chargé de donner le développement de chaque chose, je pouvais assurer que c'était ainsi que l'avait entendu le conseil, qui ne désirait, pour Monsieur, que des démarches faites avec tout l'aplomb qu'une aussi grande circonstance méritait. »

Son Altesse Royale me reparla de M. le comte de Puisaye et me dit « qu'elle était déterminée à lui donner toute sa confiance; qu'elle avait mûrement réfléchi à tout ce que je lui avais dit; qu'elle approuverait tout le passé et tout ce qui avait été fait, mais qu'elle présente, et si près de la France, elle voulait qu'à l'avenir tout ce qui était grade ou grâce marquante lui fût proposé, et qu'elle y ferait droit. » Je ne trouvai pas qu'il y eût d'objection à faire à cela.

« J'ai reçu, me dit Monsieur, une lettre d'Angleterre de M. le duc de Sérent : il me parle de la nécessité de me servir de M. de Puisaye et il m'assure qu'il jouit toujours d'une grande confiance dans le ministère. Toutes ces raisons feront qu'ayant été autant éclairé sur son compte, tous les dits se trouvant analogues, je lui donnerai toute la confiance qu'il mérite et méritera que j'aie en lui. »

Monsieur me lut la lettre de M. le duc de Sérent, me parla de la nécessité d'avoir à Londres un homme actif, intelligent, accoutumé aux affaires, qui, par ses soins, pût hâter toute espèce d'expédition; enfin, quelqu'un ayant l'habitude des cabinets et du ministère britannique, et que pour cet objet il avait jeté les yeux sur M. le comte Dumoustier.

Dans toutes ces conversations et celles qui suivirent, Monsieur m'avait comblé de bontés, m'avait constamment montré le plus grand désir de se réunir aux royalistes. Il paraissait satisfait qu'éclairé par de longues conversations, froidement discutées, bien entendues et bien comprises, je l'eusse mis à même de fixer son opinion sur le général en chef, auquel il me parut revenir de très bonne foi. Il eut la bonté de m'ajouter « que par la confiance qu'il avait en moi, il était bien aise de connaître mon opinion, et qu'il avait été au moment, avant mon arrivée à l'Île-Dieu, de me mander d'y venir. »

Il me fit ensuite l'honneur de me parler sur la manière de descendre à la côte, et sur les localités préférables. En se rappelant le tableau que j'ai précédemment fait des différentes armées catholiques et royales, et jetant les yeux sur la carte, on verra que je dus indiquer l'entrée de la Vilaine et le pays entre cette rivière et la Loire. Là se trouve l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, dont le flanc droit est couvert par la Loire; au delà de cette rivière, ce même flanc droit est couvert et appuyé aux armées de Charette, Stofflet et Sapineau. La Vilaine couvre le flanc gauche; après elle se trouvent les armées de Bretagne et ensuite la Normandie.

Il n'était donc plus question que de savoir de combien de forces on voulait disposer pour couvrir le front et porter en avant : on pouvait rendre cette ligne de défense, sur le front, aussi respectable qu'on l'aurait voulu. Sur les derrières pouvaient mouiller tous les vaisseaux anglais, dans les rades environnantes, et qui s'étendent de là jusque dans la profondeur de la baie de Quiberon.

Jamais localité plus belle ne pouvait être connue.

Monsieur me dit de me rendre au conseil de son état-major, qui était assemblé chez M. de la Rosière. J'y fus : là étaient assemblés MM. de la Rosière, de la Chapelle, de Vangirand et le baron de Rolle. Je répondis aux questions qui portaient sur l'attitude et la force de chacune des armées catholiques

et royales, sur l'ensemble de tout, sur la possibilité de tirer de chacune d'elles une portion considérable d'hommes choisis, de gens valeureux, d'en entourer Monsieur, et ensuite de former l'armée qui devait couvrir le front, sans trop affaiblir pour cela les armées destinées à rester et agir dans l'intérieur et dans leurs localités respectives. Je montrais et prouvais qu'on pouvait faire une guerre autre que celle de détail.

Il me parut que j'avais été compris. Je vis que j'étais parfaitement d'accord sur les localités que j'ai déjà désignées. Tous ces projets furent entremêlés de beaucoup de choses inexécutables dans cette espèce de guerre, dont aucune des personnes qui étaient là ne pouvait saisir la tactique particulière.

Mais je m'attachais à discuter sur le fond et non sur les formes, bien sûr que la chose une fois entreprise, on serait forcément obligé de renoncer à tout ce qui serait impraticable, et que pour cela il fallait en appeler au temps auquel toute espèce de calcul est impérieusement soumise.

C'étaient des os à ronger : je ne voulais pas en prendre ma part, et les abandonnai sans discussion.

Je ne vis aucune lumière dans ce conseil. Je vis de plus, quoiqu'on ne m'y montrât seulement que ce qu'il était impossible de cacher, qu'il n'y avait de plans à exécuter que pour une époque très reculée; qu'on était très froid pour le moment présent et qu'en tout il eût fallu beaucoup de gens de cette apathie, avant qu'on en pût tirer quelque chose : calculs didactiques, pédanterie, point de lumières, encore moins d'énergie et, avant tout, point de bonne volonté.

Je connaissais l'inimitié profonde que plusieurs de ces individus portaient à M. le comte de Puisaye; mais ils la renfermèrent, et il n'en fut plus question. Je ne fus cependant pas sans m'apercevoir combien son nom, nécessairement prononcé, jetait du froid dans la conversation.

Cette séance finit froidement, comme elle avait commencé, et je me séparai de ces vieux intrigants, trop vieillis dans les anciennes routines pour pouvoir se former des idées nouvelles et trop usés, moralement et physiquement, pour ne pas craindre une guerre de force, qui demande une énergie qui n'appartient qu'à la jeunesse. Ainsi, en résumé, les petits plans, les petites idées, des intrigues, des haines particulières, quelques misérables petits complots devaient être naturelle-

ment le travail digne de pareilles gens. Combien ils font pitié lorsqu'on se trouve avec eux en quittant les véritables royalistes! Quelle distance se trouve entre les hommes! Malheureusement Son Altesse Royale, ne voyant pas les uns, se trouvait condamnée à suivre le conseil des autres et à obscurcir la bonne volonté que je lui suppose, des torts dont le chargent de pareils alentours.

Je retournai près de Son Altesse Royale et je lui dis « que l'on était d'accord sur la masse des choses; qu'il ne restait plus qu'à fixer l'époque et le moment de les mettre à exécution; que sans doute elle désirait toucher à ce même moment qui devait la couvrir de gloire. » Elle me parut comme toujours pleine d'une ardeur que je n'avais aperçue et trouvée qu'en elle.

Plusieurs conversations que j'avais eues seul avec M. le baron de Rolle avaient toujours eu pour refrain : « Mais Monsieur ne peut pas aller chouanner. » Toujours j'avais répondu qu'il n'était pas question de chouanner et tout ce que l'on pouvait raisonnablement et victorieusement dire à ce sujet.

Il n'y avait plus à hésiter : il fallait prendre un parti. Tous les chefs et les conseils avaient unanimement manifesté leurs désirs, avaient fait l'exposé de leurs forces et de leurs moyens. Leurs députés étaient là, attendaient le résultat de leur mission et de l'énergie que chaque chef et chaque conseil avait mis vis-à-vis de Monsieur en le demandant au nom de la religion, du Roi, de la cause générale, enfin au nom de son honneur et de sa gloire.

L'agitation des alentours était grande; la stupeur et la tristesse plus grandes encore. Ainsi se passa cette journée. MM. d'Autichamp, de la Béraudière et moi nous nous réunîmes plusieurs fois; nous étions consternés du tableau qui était sous nos yeux.

Enfin le lendemain matin de bonne heure, Monsieur m'envoya chercher et me dit : « Vous me voyez, mon cher comte, dans la plus grande agitation; je suis contrarié dans mes vues et mes projets. Un cotre arrivé cette nuit d'Angleterre a apporté les ordres pour l'évacuation de l'île-Dieu et me rappelle immédiatement en Angleterre. Le gouvernement veut que je parte sans différer. Je ne puis donc pas attendre ni donner les douze jours nécessaires pour préparer les moyens de me recevoir. La journée va être employée à voir quel parti il

mé reste à prendre. Nous aurons demain matin une conversation d'après ce que je vais connaître et savoir aujourd'hui, moi-même dans ce moment étant dans le vague. »

Je l'assurai « que si malheureusement il quittait la côte, si la fatalité l'empêchait de se mettre à la tête des royalistes, le découragement et le désespoir s'ensuivraient, ainsi que la destruction totale des partis; que jamais moment n'avait été plus imposant; que c'était celui de peser austèrement les intérêts de la cause royale, de la monarchie et par conséquent de son honneur et de sa gloire; que dans ce moment l'univers avait les yeux ouverts sur lui; que cette journée et la résolution prise allaient décider du sort de la France; combien il devait craindre que l'Angleterre, après l'avoir mis une fois à même de rejoindre les royalistes, ne lui en donnât peut-être plus les moyens et ne se fatiguât des expéditions inutiles; qu'il n'y avait pas à hésiter, et qu'il valait cent fois mieux descendre à la côte avec quelques personnes, que de la quitter; que le moment était tel, qu'il ne devait consulter que ses devoirs et son courage et que nous lui répondions de tout. »

MM. d'Autichamp et de la Béraudière, ainsi que moi, tenions le même langage. Nous étions d'autant plus pénétrés de tristesse que nous passâmes cette journée à voir une grande joie sur tous les visages qui jusqu'à ce moment nous avaient paru frappés de stupeur et de tristesse. Ils nous représentaient des gens qui, sortant des plus grands périls après de longs travaux, touchaient au terme qui devait y mettre une fin et combler leurs désirs.

Il faut le dire : cette joie était extrême, et cette côte, l'asile du courage, de la vertu et de l'honneur, n'avait jamais été aperçue par eux qu'avec le sentiment de la crainte et de l'effroi. Soulagés de ce fardeau pénible, ils commençaient à respirer, car ils savaient à quoi s'en tenir. Tout dans ce moment était décidé, déjà arrêté et convenu. L'on y mit une activité et un empressement peu dignes d'une pareille fuite et pareil à celui que j'ai constamment vu aux royalistes quand ils vont au milieu des périls combattre leurs féroces ennemis.

Avant d'avoir été appelé chez Monsieur, toutes les dépêches étaient déjà rédigées. « Je suis extrêmement pressé de partir. Les Anglais ne me donnent que quelques moments, me dit Son Altesse Royale. Voilà, mon cher comte, vos instructions. Vous y verrez ce que je puis faire donner aux différentes

armées, pour les mettre à même de me recevoir. Il ne faut pas perdre de temps. MM. d'Autichamp et de la Béraudière, qui partent avec vous, emportent des instructions analogues. Dites aux différents conseils et chefs royalistes que je brûle du désir de me mettre à leur tête; que cet événement ne retardera que de peu de moments celui où je remplirai leurs vœux, mais que je ne puis pas lutter contre la volonté impérative du gouvernement d'Angleterre. Il craint pour sa marine, qui est en perdition dans une aussi mauvaise rade, etc., etc... »

Cette conversation fut très hâtée; il était décidé que les chefs royalistes se rendraient à bord de la frégate *L'Artois*, qui ferait voile pour la baie de Quiberon. On vint me chercher chez Monsieur et me presser de partir. J'eus de la peine à obtenir de rester une heure chez lui pour achever de recevoir mes instructions; ce qui cependant était absolument nécessaire. Lui-même devait partir le lendemain; sa chambre était pleine de monde. Enfin après m'avoir tout dit, m'avoir recommandé et prescrit d'en user selon les circonstances, je quittai Monsieur la mort dans l'âme et me rendis à bord de la frégate *L'Artois*.

Monsieur m'avait remis des lettres pour M. le comte de Puisaye et le conseil général. En approuvant tout ce qui avait été fait au passé, et l'encourageant pour l'avenir, il le revêtissait de nouveau de la confiance la plus étendue; enfin il mettait le sceau à tout ce qui s'était fait précédemment; et à ces marques de confiance si souvent réitérées, il me chargeait, selon les circonstances, d'en user d'après ses volontés.

J'avais obtenu vingt-six mille livres sterling et quelques autres secours, qui devaient être répartis ainsi que le prescrivait mes instructions. Ils devaient soi-disant mettre les armées royalistes à même de recevoir Monsieur. Le tout fut embarqué à bord du vaisseau de soixante-quatorze *L'Orion*, des frégates *L'Artois* et *Le Tonnerre*, qui devaient faire voile dans la baie de Quiberon. Mon instruction était ainsi conçue :

Instruction pour M. le comte de Vauban

M. le comte de Vauban,

- 1° Remettra mes lettres au conseil et à M. de Puisaye;
- 2° Il expliquera au conseil et aux différents chefs de divi-

sions les motifs qui décident les Anglais à évacuer l'Île-Dieu. Il leur fera sentir que cette démarche ne peut pas nuire à nos intérêts, mais il ajoutera que, malgré la certitude que j'ai d'être à portée de servir utilement les fidèles Bretons, je n'aurais jamais consenti à m'éloigner même momentanément de la côte, s'il m'avait été possible de pouvoir me soutenir dans la possession de l'Île-Dieu avec des corps français, ou si les rapports que M. de Vauban était autorisé à me faire sur l'état actuel de la province de Bretagne ne m'avaient pas prouvé, d'une manière positive, que je pourrais nuire aux intérêts des royalistes si je me pressais trop de me réunir à eux, et si je ne leur donnais pas le temps de profiter des secours que les généraux anglais vont leur faire passer sur ma demande, pour préparer et pour exécuter le plan auquel je me suis arrêté d'après la connaissance des moyens des différentes armées royalistes, et d'après ce qui m'est connu des intentions favorables du gouvernement britannique;

3° M. le comte de Vauban développera au conseil les plans militaires que je considère comme les seuls qui puissent assurer le succès des armées royalistes. Il lui dira que mon intention est qu'il ne perde pas un instant pour s'entendre avec les généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, pour combiner avec eux toutes les démarches nécessaires pour hâter l'exécution de mes vues et pour amener promptement l'instant si désiré où je me trouverai à la tête des royalistes;

4° M. le comte de Vauban expliquera au conseil que, d'après l'intention du Roi, je dois suspendre tout pouvoir d'accorder aucun grade ni rang dans l'armée; mais il ajoutera en même temps que, devant me réserver la dispensation de toutes ces grâces, j'autorise le conseil à me soumettre toutes ses demandes, et j'y ferai droit au nom du Roi, autant que les circonstances me le permettront;

5° M. le comte de Vauban déclarera au conseil que ma volonté est que, sur les fonds qui vont être versés en Bretagne, j'en destine cinq mille livres sterling à M. de Charette, cinq mille livres sterling à M. Stofflet et quatre mille livres sterling à M. de Scépeaux. Il ajoutera en même temps que mon intention est que les poudres et les cartouches, ainsi que les armes, soient distribuées ainsi qu'il suit :

Trois douzièmes à M. de Scépeaux, quatre douzièmes à M. Stofflet et cinq douzièmes à M. de Puisaye;

6° M. le comte de Vauban expliquera les motifs qui me décident à garder, même en ce moment, le comte de Damas auprès de ma personne; mais il ajoutera en même temps que mon intention est de charger le comte de Damas de faire connaître mes intentions au conseil aussitôt que je serai suffisamment informé des projets de l'Angleterre et des secours qu'elle nous accordera pour décider dans quelle partie les royalistes devront se porter pour m'y recevoir à leur tête et pour se fournir des nouveaux moyens que je serai dans le cas de leur procurer;

7° M. le comte de Vauban annoncera au conseil que l'intention du Roi étant d'attirer, le plus qu'il sera possible, les troupes françaises dans son parti, les généraux ne doivent rien négliger pour cet objet. En conséquence j'autorise le conseil et M. de Puisaye à promettre aux officiers et aux soldats qui témoigneront le désir d'abandonner les étendards de la révolte, les mêmes choses qui sont contenues dans la proclamation de M. le Prince de Condé;

8° M. le comte de Vauban est spécialement chargé d'annoncer à tous les fidèles Bretons qu'ils recevront la plus précieuse récompense des efforts que leur zèle et leur courage vont leur faire faire, en étant assurés que leur Roi brûle du désir de leur témoigner son amour en combattant à leur tête, et que je n'aurai que l'honneur d'être son précurseur.

Signé, CHARLES-PHILIPPE.

A l'Île-Dieu, ce 17 novembre 1795.

Cette instruction, très insidieuse, ne répondait en rien à ce que j'avais dit et dû dire. En faisant une fausse application de mon dire, elle devenait une espèce de piège qui m'était tendu : à la première lecture elle me consterna. Je me sentais déterminé à ne pas vouloir m'en charger, à moins que l'on y changeât plusieurs passages, qui, en changeant le sens, donnaient nécessairement à ce qui existait une teinte absolument d'une autre nature; mais je vis que le moment d'obtenir ce que je voulais était passé : on ne me donna pas le temps de faire la moindre objection. Les alentours remplissaient la chambre de Son Altesse Royale, pressaient pour le départ, me disaient que le canot m'attendait. Monsieur ne voyait plus, n'entendait plus rien. Pour rien dans le monde je ne voulais emporter cette instruction qui, si elle eût été basée sur mon

dire, eût été pour moi un véritable crime envers les pays royalistes. Je le sentais et le voyais; mais je n'avais plus le moyen de me faire entendre; les alentours ne me laissaient pas la possibilité de dire un mot; il fallait donc garder le silence; on m'entraînait, pour ainsi dire, au point du départ.

Alors je fis la réflexion que cette instruction était faite pour moi seul; que par la manière dont elle était motivée, rien ne me prescrivait ni n'indiquait que je fusse obligé de la communiquer; qu'elle était seulement un texte de ce que l'on désirait de moi, mais qui ne m'obligeait en rien de m'éloigner du point vrai. Je me résolus donc à partir, mais bien déterminé à la tenir absolument secrète et à développer verbalement les différents articles qui formaient son contenu.

Rendu à bord de la frégate *L'Artois*, il restait encore beaucoup de choses à mettre à bord, choses destinées à être débarquées en Bretagne: la journée fut employée à cela. Dans la nuit le vent changea; ce qui nous fit rester en rade de l'Île-Dieu, où je reçus le lendemain cette lettre de Son Altesse Royale, qui me répétait succinctement ce qui m'avait été dit par elle, avec beaucoup plus de détails:

A l'Île-Dieu, ce 18 novembre 1795.

Votre départ ayant été retardé, mon cher comte, je profite de ce retard pour ajouter à vos instructions le précis du plan militaire que j'ai arrêté, d'après les rapports que vous m'avez faits au nom du conseil et du comte de Puisaye, et d'après les comptes qui m'ont été rendus par MM. d'Autichamp et de la Béraudière sur les armées de Stofflet et Scépeaux.

Vous m'avez offert, au nom des Bretons, une force armée très considérable; mais dans la circonstance actuelle, où il ne s'agit que d'assurer mon débarquement et de recevoir les secours que l'Angleterre est dans l'intention de fournir aux royalistes, j'ai pensé qu'il serait suffisant de réunir un corps de 20 à 25.000 Bretons bien aguerris et bien préparés à se porter partout où je le prescrirais. Ce corps devra se combiner avec une force de 15 à 18.000 hommes d'élite que je demande aux généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, et qui doit se réunir sur la rive droite de la Vilaine. Cette combinaison indispensable étant effectuée, l'armée de Bretagne se réunira dans la partie du nord-est de Rennes, ou dans tel point des

environs de Rennes, qui sera convenu entre les généraux, afin de se trouver à portée de joindre les corps des autres armées et d'agir de concert avec eux. C'est à cette époque que les royalistes recevront mes ordres définitifs pour se porter ensemble, soit sur Guérande et le Croisic, entre la Vilaine et la Loire, soit sur un point dénommé de la côte septentrionale de la Bretagne, dans les environs de la baie de Cancale.

Je ne fais que répéter ici les ordres que je vous ai donnés verbalement; mais j'ai préféré de les mettre par écrit, et je vous charge de remettre une copie de cette lettre au conseil et à M. de Puisaye.

Je n'ai pas besoin de vous ajouter avec quelle ardeur j'attendrai l'exécution du plan que j'ai arrêté; mais je dois recommander avant tout que mes ordres soient exécutés avec précision et qu'on évite de rien compromettre par trop de précipitation.

Adieu, mon cher comte: vous connaissez tous mes sentiments pour vous.

Signé: CHARLES-PHILIPPE.

Ce même jour, 18 novembre 1795, jour à jamais fatal, jour où la destruction des armées royalistes devait être pressentie, vit arriver Son Altesse Royale à bord du *Jason*. Les salves d'artillerie y annoncèrent son arrivée, et apprirent aux côtes catholiques et royales leur malheur. Je n'essayerai jamais d'exprimer la douleur profonde, ce qui se passa dans mon âme et ce que j'éprouvai en moi-même au bruit de ces coups de canon. Le voilà donc parti entouré de cette troupe satisfaite et contente, vouant par cette démarche les républicains à une joie féroce, et les braves royalistes à la douleur de se croire abandonnés, se voyant frustrés de leur plus chère espérance.

Que de réflexions douloureuses et pénibles durent être faites sur le malheur d'un prince mal entouré! De quelle malédiction ne doivent pas être poursuivis ces hommes flétris et pusillanimes, qui, n'agissant jamais que par des passions et des intrigues particulières qu'ils colorent des expressions de la chaleur et du dévouement, ne peuvent qu'amener des résultats dignes de la pourriture de leur âme!

Je n'eus pas le courage de monter sur le pont, ni de voir cette malheureuse frégate s'éloigner; je ne me montrai

qu'après qu'on l'eut perdue de vue. Je plaignais Monsieur, qui m'avait paru lui-même profondément affecté de l'obligation de se soumettre à la volonté du gouvernement britannique et d'abandonner ses plus chères espérances. Il n'avait cessé de m'ordonner d'assurer les royalistes combien il était malheureux de ne pouvoir les rejoindre; mais qu'il espérait ne différer son arrivée que de quelques moments. Je n'avais pas le bonheur de partager en rien ses espérances.

Les vents contraires nous retinrent encore deux fois vingt-quatre heures en rade de l'Île-Dieu. Je jugeai de tous les périls que couraient les vaisseaux anglais dans cette rade, qui n'est nullement abritée; car c'est absolument la pleine mer, où ils étaient mouillés sur un fond de roc qui à chaque instant coupait les câbles et qui, par des vents très violents et une mer affreuse, les mettait en perdition à la côte, côte plate et pleine de bas-fonds, même pour les plus petits bâtiments. Il est constant qu'il fallait, pour y avoir resté si longtemps, toute l'intrépidité des marins anglais, une expérience et une audace sur laquelle on n'aurait pas osé calculer il y a quelques années.

Je vis plusieurs fois M. l'amiral Waren, dont le zèle et l'activité pour servir notre cause sont au delà de toute expression; il la servait activement depuis longtemps, la connaissait, s'y était attaché; et même par les services qu'il avait si souvent rendus, il la regardait comme la sienne et s'y était absolument identifié: il était au désespoir du départ de Monsieur; il l'avait pressé et lui avait offert de le débarquer lui-même à la côte et de le conduire aux royalistes. Il s'était, autant qu'il avait pu, opposé à ce fatal départ, dont il sentait bien les conséquences.

Il m'assura, et l'on pouvait bien s'en rapporter à lui, qu'il ferait tout au monde pour pouvoir, en outre de ce qui était donné dans le moment, reverser aux royalistes tous les débris de l'Île-Dieu, et particulièrement des chevaux, qui eussent été bien précieux pour nous.

Dans la nuit du 29 au 30 nous mimes à la voile et dans l'après-midi du 30 nous allâmes mouiller dans la baie de Quiberon.

La mer était très grosse: il nous fut impossible de débarquer ce jour-là à la côte. Nous apprîmes que le Morbihan était occupé à faire un rassemblement, avec lequel le général

Georges devait, sous peu de jours, venir à la côte, pour recevoir quelques secours qui devaient être débarqués. Mais comme nous en apportions de plus considérables et qu'il était nécessaire qu'on en eût connaissance dans l'intérieur pour augmenter les moyens, nous nous déterminâmes à débarquer le lendemain.

Nous apprîmes vaguement qu'on avait voulu arrêter M. le comte de Puisaye, et à bord des vaisseaux anglais on le disait arrêté et d'autres le disaient même assassiné. Le lendemain nous descendîmes donc à la côte et traversâmes encore l'armée républicaine. Après avoir fait une lieue, nous arrivâmes dans un endroit où nous devions prendre des guides pour continuer notre marche. Cet endroit est une maison près du bourg de Lomaria-Kair: là, je trouvai M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil général, envoyé par lui et par M. le comte de Puisaye, qui venait à la côte pour passer à l'Île-Dieu et rendre compte à Monsieur de ce qui venait d'arriver. Je lui appris le départ de Son Altesse Royale pour l'Angleterre. Il me dit « qu'il était chargé, en cas qu'il me rencontrât, de tout me communiquer, et dans le cas où Monsieur ne serait plus à l'Île-Dieu, que lui ou moi, allions trouver Monsieur partout où il serait. » Je l'engageai à revenir avec moi au conseil du Morbihan, pour prendre une connaissance plus positive de ce qui s'était passé, et ensuite prendre un parti en conséquence.

Le lendemain au soir nous arrivâmes près de l'endroit où se tenait alors ce conseil; mais les généraux Georges et Le Mercier, dit *La Vendée*, occupés au rassemblement en question, n'y étaient pas; le conseil était même dissous pour quelques moments. Je vis M. l'abbé Guilvic, membre du conseil d'arrondissement, à qui je dis de faire avertir tous les membres qui le composaient, même les généraux, auxquels j'envoyai l'ordre de suspendre le rassemblement, pour venir, sans aucune perte de temps, se former en conseil.

Il se trouva que l'expédition avait manqué à cause du mauvais temps. Deux jours après, le conseil était en entier réuni et je m'y rendis.

J'avais passé trois jours avec M. le chevalier de la Crochais, homme de beaucoup de moyens, à qui j'étais fort attaché (le malheureux depuis a été pris et fusillé à Rennes).

Pendant ces trois jours il avait eu le temps de me mettre

au fait de tout ce qui était arrivé au conseil général, lui-même en ayant été témoin.

Je sus que M. le général Le Mercier, dit *La Vendée*, général en second du Morbihan, revenu depuis peu de l'Île-Dieu (car on se rappellera qu'il débarquait comme je parlais, et qu'à son retour le même bateau qui l'apporta, me remporta), s'était, immédiatement à son retour de l'Île-Dieu, rendu au conseil général avec un détachement composé d'un officier et de douze hommes, pour arrêter le général en chef; que les membres alors présents au conseil général avaient demandé à M. *La Vendée* en vertu de quelle autorité il agissait ainsi et où étaient les ordres reçus par lui à cet effet; qu'alors il avait sorti de sa poche un petit morceau de papier signé par lui. Il s'y trouvait encore quatre ou cinq autres signatures, dont toutes, excepté deux, ne tenaient à aucun conseil, ni revêtues d'aucune qualité. Le général Georges, chef dans l'arrondissement de M. *La Vendée*, ne l'avait même pas signé.

Alors on lui demanda si, pour arrêter le représentant du Roi, le général en chef des armées de Bretagne, par conséquent le sien propre, il n'avait aucun autre titre; il répondit que non : sur quoi plusieurs membres du conseil général, qui entouraient M. le comte de Puisaye, avaient très légèrement traité M. *La Vendée*, l'avaient mis à la porte et très vertement chassé, en lui ordonnant de se retirer et de ne pas se montrer davantage.

Alors le conseil avait répondu de M. le comte de Puisaye, mais l'avait engagé à quitter le Morbihan et à se retirer dans l'arrondissement d'Ille-et-Vilaine.

Je sus de plus que deux membres du conseil général, députés pour le Morbihan à ce conseil, avaient, en se retirant de ce même conseil général, participé à cette démarche. Ce sont M. Mercier et M. l'abbé de Boutouillie. Il est inutile de parler de leur caractère personnel.

C'est avec toutes ces connaissances que, comme second chef des armées de Bretagne, membre du conseil général, porteur des intentions et ordres de Son Altesse Royale, j'avais donné l'ordre au conseil d'arrondissement du Morbihan de s'assembler et que je m'y rendis pour lui demander de me rendre compte de tout ce qui s'était passé.

Je trouvai, dans ce conseil, des têtes fort exaltées sur cet événement, dont les meneurs se trouvaient faire partie. L'on

me dit « que M. le comte de Puisaye était un traître; que les républicains se vantaient de l'avoir acheté; que les villes se refusaient à toute espèce de traités par la méfiance que l'on avait de lui; qu'il devait livrer aux républicains les chefs et les différents conseils; que le conseil général et moi-même y étions compris; enfin une grande quantité de *on dit*. » Je demandai des preuves : on ne m'en donna aucune; j'eus même la certitude qu'il n'y en avait pas.

On accusait de plus le général en chef « d'avoir eu et d'avoir des correspondances avec des membres de la Convention et avec quelques généraux républicains. » Ce fait était nécessairement vrai; par la correspondance secrète je le savais, mais cela même était très utile : que l'on en eût fait mauvais usage n'était en rien prouvé, et je ne voulais donner aucun développement à cela devant des autorités inférieures, qui n'en devaient pas connaître.

On rappela beaucoup de choses des malheurs de l'expédition de Quiberon, mais qui étaient des inculpations de mauvaise foi et qui étaient étrangères à M. le comte de Puisaye. Le commencement de ce Mémoire l'a assez prouvé.

Mais j'interpellai sur ce fait MM. les généraux Georges et *La Vendée*, qui là avaient servi sous mes ordres, et avec qui j'en avais souvent parlé dans le temps, lesquels convinrent que, particulièrement sur cela, ils ne le chargeaient en rien.

Dans toutes ces discussions je vis beaucoup d'animosité, peu ou point de bonne foi. La raison et le raisonnement n'y étaient pour rien. Il me fut aisé de répondre : « Sans doute les républicains jouaient leur rôle en semant la division parmi les royalistes; et ce n'était pas eux que l'on devait croire, puisqu'alors c'était remplir leur but. »

Enfin, je témoignai à ce conseil mon étonnement de voir une partie de ses membres mettre en avant des choses aussi graves, sans pouvoir en prouver la moindre apparence. J'assurai M. *La Vendée* que si, au lieu d'être à l'Île-Dieu, je me fusse trouvé au conseil général, je l'eusse certainement fait arrêter par le même détachement qu'il avait amené et qu'un jugement prompt s'en fût suivi; que le plus grand tort que je trouvais dans tout cela était que lui M. *La Vendée* n'eût pas été fusillé pour une démarche et une conduite aussi illégale et aussi coupable, que rien ne pouvait justifier.

M. le général Georges me dit alors : « Au surplus, que M. le

comte de Puisaye soit coupable ou non, il n'en a pas moins perdu la confiance du Morbihan, et j'avoue que je n'ai jamais eu de confiance en lui, et que je l'ai toujours détesté. »

Je l'assurai qu'il avait, d'une manière bien prononcée, manifesté d'autres sentiments; que j'étais bien étonné qu'un homme aussi loyal que lui se permit d'avancer telle chose et oubliât ce qu'il avait dit et manifesté. Il voulut insister, et je lui dis « que le hasard se mettait à même de lui prouver le contraire de ce qu'il avançait. » Alors je fis voir une lettre originale de lui et de M. *La Vendée*, adressée à M. le comte de Puisaye. « Vous connaissez votre écriture et vos signatures, Messieurs, leur dis-je; je vais lire cette lettre; je crois que ce sera la meilleure manière de vous répondre et de fixer l'opinion de ceux qui viennent de vous entendre. » Je lus donc au conseil cette lettre de MM. les généraux Georges et *La Vendée*, adressée à M. le comte de Puisaye. En voici la copie :

Général,

Le 7 septembre 1795.

Il serait impossible de peindre notre étonnement à la lecture de votre lettre; vous ne nous connaissez pas encore et vous ne savez pas ce que nous avons eu nous-mêmes à souffrir des sottises et des calomnies de ces monstres qui auraient dû être engloutis par la mer avant d'arriver à Quiberon. Vous pouvez compter sur notre amitié pour vous; elle durera toute notre vie. N'écoutez plus les propos de ces monstres. Les scélérats ont aussi fait leur possible pour décourager nos soldats. Général, encore une fois, comptez sur notre amitié. Nous sommes les mêmes que vous nous avez vus à Quiberon. Nous savons vous rendre justice; nous savons que c'est à vous seul que notre parti doit sa naissance, et nous aurons pour vous, jusqu'à la mort, la reconnaissance qu'on peut avoir pour un homme qui a fait et qui fait encore son possible pour nous sauver.

Général, nous sommes avec estime, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Signé, MERCIER, GEORGES.

Alors, adressant la parole à ces Messieurs, je leur demandai « quelle pouvait être leur manifestation d'amitié envers ceux

qu'ils estimaient et aimaient, s'ils écrivaient ainsi à ceux en qui ils n'avaient pas de confiance et qu'ils détestaient. »

Il est inutile de dire qu'il fut impossible à ces Messieurs de me répondre.

Alors on prit un autre champ de bataille, et M. Georges me représenta « que les choses ne pouvaient bien aller que par un accord de tous les chefs; qu'on savait et qu'on était assuré que le général Stofflet détestait M. le comte de Puisaye; qu'il ne voulait pas communiquer avec lui et que c'était même ce qui dans ce moment l'empêchait de reprendre les armes. »

Je l'assurai « que tous les membres du conseil général pouvaient certifier le contraire et que je pouvais l'affirmer devant les quatre qui se trouvaient ici dans ce moment; savoir : M. le chevalier de la Crochais, M. l'abbé Boutouillie, M. Mercier et moi, puisque, moi présent, ces rapports immédiats nous avaient été connus et que sans vouloir donner de détails sur ces affaires qui doivent rester secrètes, je pouvais lui prouver la fausseté de cette assertion. » Alors je produisis une lettre originale du général Stofflet à M. le comte de Puisaye, ainsi conçue :

Monsieur,

Nous vous adressons le porteur de la présente, M. le comte de Vasselot, pour vous faire part de notre position, de nos vues et de nos intentions; pour conférer avec vous sur tout ce qui concerne le bien général et nous transmettre les renseignements utiles que vous voudrez bien lui donner. Nous avons reçu toutes vos lettres avec la satisfaction qu'elles devaient inspirer, et l'intention la plus formelle de coopérer à l'exécution des desseins que vous y exprimez. M. le comte de Vasselot vous dira quels sentiments elles ont produit en nous, et avec combien d'estime et d'attachement nous sommes vos très humbles et obéissants serviteurs.

Signé, STOFFLET, BERNIER.

Névi, le 12 octobre 1795.

Alors je dis aux généraux et à ce conseil « que je croyais avoir suffisamment démontré l'injustice de tant d'inculpations aussi fausement et si légèrement hasardées; que je ne pouvais pas entrer dans de plus grands détails, ne devant pas parler sur les plans arrêtés et nécessairement à moi connus;

que cependant, si l'on avait quelques nouvelles objections à me faire, je serais probablement à même d'y répondre aussi victorieusement. »

M. le général Georges prit encore la parole pour dire « qu'une des armées, qui tenait le plus à la Bretagne par ses localités et son importance, était celle de M. le vicomte de Scépeaux; que celui-ci bien certainement ne voulait avoir aucun rapport avec M. le comte de Puisaye; que la preuve en était toute récente; que M. Lemaître, envoyé du général Scépeaux à l'Île-Dieu, s'en était retourné sans voir M. le comte de Puisaye et que c'était une preuve de son éloignement pour le général en chef; qu'il avait ensuite des raisons plus particulières d'en juger et qui étaient même des certitudes. »

Je lui répondis « que je pouvais encore lui prouver que ces certitudes étaient posées sur des bases tout aussi fausses que tout ce qu'il avait avancé jusqu'à ce moment; qu'en allant à l'Île-Dieu, M. Lemaître avait passé au quartier général de M. le comte de Puisaye, que j'y étais alors, et que j'avais la certitude qu'à cette époque il régnait la plus grande union; qu'alors M. Lemaître n'y était venu que pour communiquer au général en chef, de la part de M. le vicomte de Scépeaux, les détails qu'il proposait par l'envoi de cet officier qui, n'étant que porteur de lettres, ne devait avoir aucune raison de rien communiquer à son retour à M. le comte de Puisaye. » Comme M. Georges insista de nouveau sur ce qu'il venait de dire, je sortis de ma poche des lettres reçues tout nouvellement, adressées par M. le vicomte de Scépeaux et par M. le comte de Châtillon, commandant en second l'armée de Scépeaux. Ces lettres étaient écrites à M. le comte de Puisaye et à moi; elles m'avaient été remises trois jours auparavant par M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil général.

J'assurai M. le général Georges, « combien je me trouvais heureux de pouvoir réfuter chacune des choses qu'il avançait, sans les combattre de ma seule opinion, mais toujours avec des pièces originales et les titres qui étaient des preuves incontestables; que c'était un avantage qu'il n'avait pas eu jusqu'à ce moment, et que depuis que j'écoutais je n'avais encore entendu poser par les différentes personnes qui avaient parlé, que des inculpations sans preuves, démenties par moi la preuve à la main; que cette marche était assez victorieuse

pour la continuer. » Alors je fis voir les lettres de M. le vicomte de Scépeaux et de M. le comte de Châtillon. Les voici :

Général,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ne fait qu'accroître l'estime que j'avais conçue pour vous d'après les entretiens que j'ai eus et que j'ai souvent avec le brave comte de Châtillon. Vous avez été calomnié, et vous avez cela de commun avec bien des gens. Du courage, M. le Comte, et nous pulvériserons les intrigants, les ambitieux, qui après avoir distillé le poison de la dissension, la sèment partout. J'écris au Roi; pourrai-je, sans abuser de votre honnêteté, vous supplier de lui faire tenir mon épître. Je lui expose, avec la franchise d'un de ses plus fidèles sujets, mon indignation sur les menées sourdes d'un nombre de personnes qui se plaisent à tromper Sa Majesté. Je serais bien flatté, Général, de recevoir directement des ordres de vous; mais le Roi a prononcé, et le marquis de Panges vous rapportera tout ce que je lui ai dit à ce sujet. D'après les lettres de Paris, que vous m'avez fait passer, vous voyez sous quelles couleurs on m'a dépeint; j'ai donc une conduite bien discrète à tenir, pour me mettre à l'abri de tout reproche. Que ce contre-temps ne nous empêche pas de travailler de concert et de nous communiquer nos opérations. Je me trouverai heureux de prendre auprès de vous tous les renseignements utiles à la cause que nous défendons.

Je suis avec respect, Général, etc., etc...

Signé : le vicomte de SCÉPEAUX.

Bourmont, le 11 novembre 1795.

Je dis alors à M. Georges et au conseil « que sans doute cette lettre était plus que suffisante; que je voyais déjà qu'aucun d'eux ne pouvait répondre, mais que sans ménagement je voulais jusqu'au bout montrer la fausseté de leur opinion. » Alors je continuai de lire les lettres suivantes, quoi qu'il y eût sur moi des expressions beaucoup trop flatteuses. Celle-ci est de M. de Châtillon à M. le comte de Puisaye :

Au château de Bourmont, quartier général de l'armée de Scépeaux, le 10 novembre 1795.

Les témoignages de la continuation de votre amitié m'ont

norent autant qu'ils me flattent; je ne dois qu'à elle et à votre indulgence les éloges que vous avez la bonté de me donner. Si quelque chose peut m'en mériter une partie, c'est la continuité et la sincérité de mon attachement pour vous, parce qu'elle est fondée sur la plus haute et la plus juste estime. Vous avez bien des ennemis, mon cher Général, dans tous les intrigants dont le nombre s'accroît au lieu de diminuer, au grand détriment de la cause générale. Mais ce qui doit vous consoler des atroces calomnies qu'ils répandent, c'est que vous n'y êtes pas seul en bute, et qu'il suffit d'être dévoué comme vous à l'amour du vrai bien pour avoir des ennemis de tous les gens qui ont intérêt à pêcher dans l'eau trouble et à empêcher le retour de l'ordre, dans le continuel espoir de se rendre intéressants dans la confusion de l'anarchie.

Vous allez être justement bien surpris lorsque vous allez apprendre qu'une lettre du Roi, écrite tout entière de sa main au jeune Bourmont, mon parent et mon pupille, au moment de l'émigration, lui enjoint de dire à Charette qu'il le nomme généralissime de toutes les armées royalistes et leur enjoint de le reconnaître pour tel. Je ne puis attribuer cette surprise faite à la confiance du Monarque, qu'aux intrigues et aux cabales qui l'entourent, surtout au baron de Flacslande, qui est auprès de Sa Majesté, et qui est, je crois, le truchement de Breteuil. Quoi qu'il en soit, ce choix de Sa Majesté est d'autant plus surprenant que si Charette a fait de grandes choses, il n'a ni les talents ni les moyens de conduire une aussi grande machine, sans en excepter bien d'autres motifs, dont le détail serait trop long dans une lettre, mais que le marquis de Panges vous expliquera de vive voix, lui ayant confié tout ce que je sais, parce que j'ai vu, écrit et signé de mes propres yeux. Le vicomte de Scépeaux, tous les officiers supérieurs de notre armée, aussi consternés que moi, avons scruté mûrement ce que nous avions à faire; nous avons jugé que nous n'avions d'autre parti à prendre que celui d'obéir à notre Maître, parce que c'est le devoir de tous sujets fidèles; que ce serait démentir que d'agir autrement; mais qu'après avoir obéi au préalable, on peut faire des représentations au Souverain, pour lui faire voir combien il serait dangereux de confier un pareil poids dans des mains aussi peu capables de le porter. Je crois que les vrais et purs royalistes doivent cette marque de fidélité à leur auguste Maître, parce que peut-être la restauration

de son trône en dépend. Ceci, Général, est mon opinion particulière: je ne crois pas qu'un sujet puisse manquer de la soumission à son Souverain, en cherchant à l'éclairer sur ses vrais intérêts. Je suis sûr en outre que l'intention du Roi est que Son Altesse Royale et les autres princes soient sous les ordres de ce Général. Je laisse à votre sagesse à peser tous les inconvénients qui peuvent en résulter, surtout lorsque vous aurez écouté attentivement le récit que vous fera le marquis de Panges: conférez-en avec le général Vauban; j'applaudis de toute mon âme au choix que vous avez fait de lui. Il est aussi bon militaire que loyal et franc; en un mot c'est un véritable chevalier français. Je ne l'avais jamais vu avant le départ de Southampton; j'ai servi sous ses ordres aux environs d'Auray et à notre retraite au fort Penthievre je lui ai vu déployer toute la sagacité d'un grand général, qui lui concilia l'amitié et l'estime de tous les officiers qui firent avec moi ce détachement sous ses ordres. J'attesterai à l'univers que notre retraite à Sainte-Barbe fut le chef-d'œuvre de la spéculation d'un excellent chef. S'il eût été alors plus connu de vous, il eût eu votre confiance et vous n'eussiez pas été si indignement trahi. Je lui écris en même temps qu'à vous. Agissons de concert, mon cher Général, pour déjouer les infâmes intrigants. Nous allons souvent combattre les républicains; je les hais moins que ces exécrables ambitieux, plus vils mille fois que ces malheureux soldats qui sont les instruments aveugles des scélérats qui les paient. J'ai juré de les malmener partout, leur ayant voué une haine éternelle.

J'ai l'honneur d'être, etc...

Signé, le comte de CHATILLON.

Le reste de cette lettre contient des détails particuliers à lui, n'ayant point trait aux affaires; ce qui me l'a fait terminer ici. Je ne lus à ce conseil que ce qu'il était possible de lire, en omettant ce qui avait rapport au général Charette.

Je vais transcrire deux lettres à moi adressées, que j'avais reçues en même temps; l'une est de M. le vicomte de Scépeaux, signée de ses premiers officiers; l'autre est de M. le comte de Châtillon; elles ont trait aux affaires et étaient en réponse à des lettres que j'avais été dans le cas d'écrire. J'en avais reçu de pareilles des différents chefs des armées royalistes, qui sont, à mon grand regret, restées en Bretagne; elles

étaient des généraux Charette, Stofflet, Boagui et Georges; elles m'avaient été écrites en raison de ma nomination à la place de maréchal-général-des-logis des armées de Bretagne. Je suis bien loin d'être insensible aux bontés affectueuses qui les avaient dictées. Leurs auteurs sont des gens dont l'opinion m'a été et me sera toujours bien précieuse.

Général,

Le conseil de l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, quoique n'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement, s'en rapportant parfaitement au choix de M. le comte de Puisaye, à votre grande réputation et surtout à l'éloge qu'a fait de vous M. le comte de Châtillon, a appris avec grand plaisir votre nomination au grade de maréchal-général-des-logis des armées catholiques et royales de Bretagne. La joie du conseil eût été encore plus vive s'il lui eût été permis de profiter du discernement de M. le comte de Puisaye pour le vrai mérite et de vous reconnaître comme chef d'un état-major dont l'armée de Scépeaux recevrait des ordres.

Mais l'intention du Roi venant de nous être notifiée par M. de Bourmont, porteur d'une lettre signée Louis, qui ordonne de recevoir les ordres de M. de Charette, nous sommes obligés d'attendre la volonté ultérieure de Sa Majesté.

Nous voyons avec peine que des intrigues successives nous éloignent sans cesse du but de réunion si nécessaire et si désiré par tous ceux qui sont véritablement attachés à Sa Majesté; et si nous ne pouvons pour le moment recevoir vos ordres, nous désirons de concerter avec vous nos démarches. C'est le moyen de faire le bien du pays confié à vos soins et aux nôtres et de déjouer plus sûrement toute espèce d'intrigants.

Nous sommes avec respect, Général, vos très humbles serviteurs.

Signé : le vicomte DE SCÉPEAUX; le comte DE CHÂTILLON, commandant en second; le comte DE BOURMONT, major général.

A Bourmont, le 11 novembre 1795.

Voici la lettre de M. le comte de Châtillon :

J'ai reçu avec autant de sensibilité que de reconnaissance, mon cher Général, les témoignages de votre amitié. J'ose dire

que vous me la devez en retour de celle que je vous ai vouée pour toute ma vie. J'ai été bien inquiet de votre sort pendant bien du temps, ne pouvant savoir si vous aviez échappé au malheureux sort de nos camarades, et ne puis exprimer ma joie en apprenant que vous existez, qu'un heureux hasard m'avait conservé en vous l'ami le plus digne sous tous les rapports de l'intérêt général, et au Roi un officier aussi précieux. Si vous aviez occupé avant la malheureuse catastrophe de Quiberon, la place de d'Hervilly, nous n'aurions pas à gémir sur le sort de tant de bons officiers. Je suis bien sûr que si le comte de Puisaye vous eût connu à cette époque, vous auriez eu une préférence aussi légitimement due. Notre armée partage ma satisfaction du nouveau grade dont vous êtes décoré; j'avais si souvent parlé de vous à tous les braves officiers qui la composent qu'ils vous connaissent parfaitement. Cela doit vous convaincre du suffrage général du conseil, qui a reçu votre lettre et vous en assure lui-même. Combien de fois n'avons-nous pas désiré de vous voir employer, de manière à pouvoir vous rendre utile au service de Sa Majesté, ces grands talents militaires dont j'ai été témoin dans notre marche et notre retraite des environs d'Auray, que j'attesterai à l'univers entier malgré les clameurs de ces bas et vils intrigants que j'abhorre encore plus que les bleus, parce qu'ils sont encore plus nuisibles au bien général! Personne ne respecte plus que moi la hiérarchie des grades; mais lorsque je verrai mettre à notre tête des ambitieux, des cabaleurs, des gens, en un mot, qui ne servent notre auguste Maître que dans la vue de faire leur fortune personnelle, je leur obéirai sans doute lorsque le Roi me l'ordonnera, mais je les mépriserais et les détesterais toute ma vie.

Vous ignoriez qu'une lettre tout entière écrite de la main du Roi, en date du mois d'août, de Vérone, ordonnait de reconnaître Charette pour généralissime de toutes les armées royalistes. Le marquis de Panges, qui l'a lue, vous en attesterait, ainsi que moi, toute l'authenticité. Nous respectons trop les ordres de Sa Majesté pour ne pas obéir; mais il est bien fâcheux qu'on ait surpris sa confiance au point de lui faire confier un aussi grand intérêt à un chef qui, quoiqu'ayant fait de grandes choses, n'a pas je crois la qualité nécessaire pour conduire les mouvements d'une aussi grande opération, tant en activité qu'en politique. Le marquis de Panges vous

fera part de toutes nos réflexions là-dessus. Il semble même que nos princes seraient sous ses ordres. Dieu veuille qu'on puisse persuader notre Souverain combien ce choix peut être défavorable à ses vrais intérêts! Mais en attendant cet heureux moment, nous ne pouvons tous nous dispenser d'obéir. J'en enrage autant que personne, mais c'est le devoir d'un sujet fidèle. Eclairons notre Maître et nos malheureux princes : leur infortune et la nôtre se prolongeront, s'augmenteront peut-être, parce qu'on leur cache toujours la vérité. Comment la connaîtraient-ils, entourés, comme ils le sont, de tant de perfides qui ont un si grand intérêt à la leur déguiser. Sitôt la contre-révolution faite, je me retirerai dans un coin de terre, maudissant les intrigues et les intrigants; je n'entreprendrai de correspondance qu'avec de vrais amis, et mon cœur jouira toujours en vous comptant au nombre des miens. Les honnêtes gens doivent rester toujours unis et se bien chérir, car ils sont bien rares. Si vous nous faites le plaisir de nous venir voir, vous serez enchanté du général Scépeaux, du jeune comte de Bourmont et de tous nos braves et généreux chefs de division. Tous ont fait les plus grands sacrifices pour rendre cette armée aussi respectable qu'elle l'est aujourd'hui; tous ayant fait la guerre de la Vendée, y ont acquis des talents militaires qui les ont fait craindre et respecter des républicains. Sans cesse en activité, ce sont toujours de nouveaux combats : dans le peu d'instant de repos, ils s'occupent à consolider leurs forces, et de tout ce qui peut tendre à les augmenter : il règne entre eux la plus grande union, sans autre ambition que la gloire et l'honneur; ils ne tendent qu'à servir leur Roi. Que les intrigants viennent ici y apprendre à se conduire en gens d'honneur. La conduite de tous ces braves gens est faite pour les faire rougir s'ils en sont encore susceptibles. Mon bon ange m'a conduit ici; j'y vis comme avec ma famille; je les aime de tout mon cœur, parce que je les estime; je les soutiendrai jusqu'au dernier soupir et j'ai lié mon sort au leur pour la vie. Le général Scépeaux est adoré de son armée; il en a été reçu à son retour, comme un père l'est par ses enfants. Enfin je vous atteste encore que, lorsque vous aurez été à même d'en juger, vous en serez enchanté. Adieu, mon cher Général, je ferai toujours consister mon bonheur dans l'amitié dont vous voulez bien m'assurer, et à vous prouver que je la mérite par le véritable et respectueux

attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon cher Général, etc.

Signé : le comte de CHATILLON,
commandant en second.

Après avoir lu au conseil les différentes parties de ces lettres que je pouvais lui soumettre, je ne manquai pas de lui faire apercevoir « qu'une partie des autorités du Morbihan se classait absolument dans le nombre de ces intrigants qui ne cessaient de nuire à la cause et que cette conduite était peu digne d'eux; combien ils se nuisaient à eux-mêmes, et que je ne mettais pas en doute qu'ils ne tarderaient pas à s'en repentir. »

Il ne restait aux généraux et membres de ce conseil que peu d'objections à faire; la chaleur seule prenait la place de la raison.

M. La Vendée, à son retour de l'Île-Dieu, avait été chargé par Monsieur de lettres pour le Général en chef et pour le conseil général; ces lettres avaient été décachetées par le conseil du Morbihan et n'avaient point été envoyées. Monsieur m'avait aussi écrit en réponse de celles que j'avais eu l'honneur de lui écrire, comme on le verra par les miennes qui me furent remises. Monsieur me renvoyait, pour les détails, à celles adressées au Général en chef et au conseil général. Comme Monsieur m'en avait lu les doubles à l'Île-Dieu, je savais qu'il avait exprimé de nouveau à M. le comte de Puisaye et au conseil général toutes les marques de sa satisfaction, et comme toujours, sanction du passé, encouragement pour l'avenir. Les ayant lues, j'en connaissais parfaitement le contenu et je savais par conséquent à quoi m'en tenir. L'on pourra donc juger de la surprise que je montrai, entendant M. le Mercier, dit *La Vendée*, parlant de la conduite qu'il avait tenue, dire : « Au surplus, Monsieur déteste M. le comte de Puisaye et il regarde comme un vrai malheur que ce chef soit celui de la Bretagne; qu'il était certain sur cela des intentions de Monsieur et que c'était pour le servir et pour exécuter ses désirs qu'il avait voulu arrêter M. le comte de Puisaye. »

Je crus de mon devoir d'imposer silence à ce second chef du Morbihan. Je lui dis « que cela n'était pas; qu'il le savait

lui-même, ainsi que tout le conseil de l'arrondissement, qui, par son infidélité en décachetant les lettres de Son Altesse Royale pour le Général en chef et pour le conseil général, avait pu juger des sentiments de Monsieur; que rien ne pouvait justifier leur criminelle conduite, en osant décacheter les lettres de leur Maître, lettres adressées surtout à des autorités supérieures à eux et leurs chefs naturels; que moi-même j'étais porteur de lettres dans le sens absolument opposé au dire de M. La Vendée; que revenant aussi de l'Île-Dieu, et revenant postérieurement, il était de mon devoir, chargé des volontés de Monsieur, de dire à M. La Vendée, sans aucun ménagement, qu'il en imposait et que je le sommais, au nom de Son Altesse Royale à qui j'en rendrais compte, de déclarer si elle lui avait parlé dans ce sens en lui remettant à l'Île-Dieu les lettres dont le secret avait été aussi irrespectueusement et honteusement violé. »

Il me répondit « que Monsieur ne lui avait rien articulé de défavorable à M. le comte de Puisaye, mais que l'on désirait quelquefois des choses que l'on ne demandait pas; que les personnes en qui Son Altesse Royale mettait sa confiance, et qui étaient les organes du Prince, l'avaient mis à même de savoir à quoi s'en tenir. »

Je commençai à être moins surpris de la chaleur avec laquelle on m'avait parlé à l'Île-Dieu de M. la Vendée, à qui je répondis « que je respectais trop Son Altesse Royale pour pouvoir admettre qu'elle eût d'autre organe qu'elle-même, que c'était un manque de respect de lui prêter un dire qu'elle n'avait pas tenu. »

Comme cela se passa dans les formes d'un supérieur qui remet à sa place un subalterne inconsideré, et que je me prononçais trop fortement pour vouloir permettre que l'on me répondit, il régna le plus profond silence. Il fut rompu par M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil général, qui, dans le même sens que moi, parla avec beaucoup de force et d'éloquence.

Après lui M. le général Georges prit la parole avec le ton de modération qu'il avait toujours mis dans ce qu'il avait dit. « Il peut, dit-il, y avoir des torts de part et d'autre; mais M. le comte de Puisaye en a un qui, fondé ou non, en est un réel. Il a perdu notre confiance, et tout le Morbihan est d'accord à ne plus le reconnaître comme son chef. » Je lui de-

mandai encore « quelle preuve il en pourrait donner; que peut-être elle serait aussi peu fondée que les autres ».

Il me montra alors un arrêté signé de lui, des Généraux, du conseil de l'arrondissement du Morbihan, des chefs de division, et généralement de tous les officiers de cette armée, qui énonçaient le vœu de ne plus obéir à M. le comte de Puisaye.

Dans le nombre de ces signatures je vis des noms de personnes que je savais être très attachées à ce chef; mais il arrivait alors ce qui se voit presque toujours dans les corps, que la volonté générale cède et se laisse conduire par quelques meneurs. Mais il est certain que cette volonté était véritablement énoncée, et que je ne pus discuter sur ce fait. Le conseil fut fini pour ce jour-là : j'ordonnai son rassemblement pour le lendemain matin.

Voilà la lettre de Son Altesse Royale dont j'ai parlé plus haut, et une de M. le baron de Rolle, qui, comme je l'ai déjà dit, m'avait été apportée et remise par M. le général La Vendée.

A l'Île-Dieu, ce 2 novembre 1795.

J'ai reçu vos lettres, mon cher comte, et je les ai lues avec autant d'intérêt que de satisfaction, non seulement par les détails qui y sont contenus, mais pour le zèle et le dévouement qui vous animent. Je m'en réfère, pour ma réponse, aux lettres que j'écris au conseil et à M. de Puisaye. J'attends à tous les moments des lettres d'Angleterre, qui pourront être importantes pour tous les pays royalistes et pour les fidèles Bretons en particulier. Je ne puis rien décider ni rien prescrire avant de connaître les intentions de la Cour de Londres sur mes demandes. En attendant je vous renouvelle mes vives sollicitations. J'ai obtenu, avec grande peine, les faibles secours que je fais passer en Bretagne; et en approuvant ce que le conseil a déjà fait, je l'engage à se préparer à agir en grand, de concert avec les autres pays royalistes.

Vous connaissez tous mes sentiments pour vous.

Signé : CHARLES-PHILIPPE.

Lettre de M. le baron de Rolle.

Île-Dieu, ce 1^{er} novembre 1795.

Mon cher comte, comme j'ai trouvé votre nom dans les signatures de la lettre que le général La Vendée m'a remise, je

m'adresse avec confiance à vous, pour vous prier d'être l'interprète de mes sentiments auprès du conseil général de l'armée catholique et royale de Bretagne, qui m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre que je me suis empressé de mettre sous les yeux de Monsieur. Son Altesse Royale m'a ordonné de faire des recherches sur les gentilshommes bretons qui sont désignés dans cette lettre; et d'après les informations que j'ai prises, plusieurs de ces Messieurs ont déjà passé en Bretagne et les autres ne se trouvent point avec nous dans ce moment.

Je vous prie d'exprimer au conseil général, dont vous êtes membre, combien j'ai été honoré et flatté de la marque de confiance qu'il a bien voulu me donner et de l'assurer de mon respectueux dévouement, en le suppliant de disposer de moi dans toutes les occasions où il voudra bien m'employer.

Je vous félicite, mon cher comte, de vous trouver au milieu de ces braves et fidèles royalistes. Vous vous rappellerez, j'espère, de la conversation que j'ai eue avec vous la dernière fois que nous nous sommes vus à bord du Jason. Vous voilà à même de bien déployer vos talents militaires et votre noble dévouement et je ne doute pas que vous ne rendiez les plus grands services à votre patrie et à votre Roi.

Quant à nous ici, tous nos désirs, tous nos vœux et toutes nos démarches se réunissent pour voir notre digne prince à la tête de tous les fidèles Français qui brûlent d'impatience de combattre sous ses ordres. Mais vous savez mieux que personne, et vous aurez pu le certifier, que ce n'est pas sa faute s'il n'y est pas déjà depuis longtemps. Enfin, le plus grand service que ceux qui lui sont véritablement attachés pourront lui rendre, c'est de coopérer aux moyens de l'y faire arriver le plus promptement possible.

Adieu, mon cher comte, je fais des vœux bien sincères pour votre gloire et pour vos succès et suis bien sincèrement, et de cœur, votre dévoué serviteur.

Signé : le colonel, baron DE ROLLE.

Cette lettre, avec laquelle je m'étais croisé en allant à l'Île-Dieu, était faite sans doute pour faire le plus grand plaisir et donner de hautes espérances à toute personne qui, n'arrivant pas comme moi de l'Île-Dieu, aurait pu se prêter à une illusion que je ne partageais plus. Eh! qui n'aurait pas, comme moi, pu apercevoir qu'il s'était, par des machinations par-

ticulières, fomenté de nouveaux troubles et des dissensions qui, bien plus que les armes républicaines, nuisaient au parti?

En attendant la séance du conseil pour le lendemain matin, je m'occupais à résumer, avec M. le chevalier de la Crochais, la marche que j'avais à tenir. Celui-ci était porteur de nombreuses pièces qui prouvaient victorieusement la conduite du général en chef. Il était envoyé pour les mettre sous les yeux de Son Altesse Royale. En cas qu'il me rencontrât, il était chargé de me les communiquer et de me les remettre, pour faire cadrer et lier le tout avec ce qui se serait passé à l'Île-Dieu. Ce fut la base de mon travail avec lui.

Par cette nouvelle secousse, une partie des instructions dont j'étais porteur, s'annulait de fait; elle ne pouvait avoir d'effet que par un accord commun, et je retrouvais de nouvelles dissensions : rien ne pouvait plus cadrer.

Dans des mouvements révolutionnaires qui portent sur le caractère individuel des hommes mus par différentes passions, on ne trouve que rarement des circonstances assez favorables pour pouvoir sur-le-champ se former une opinion bien sûrement bonne.

La chaleur contre M. le comte de Puisaye était à son comble dans le Morbihan; elle était exprimée par des gens que j'avais toujours vus des hommes probes et loyaux. Je voyais certainement de grands torts de leur côté et une conduite, dans tous les cas, très coupable. Comme homme, j'étais persuadé que M. le comte de Puisaye était parfaitement intact; mais l'on ne peut jamais asseoir sur un acteur en révolution un jugement que sur l'instant présent. Il fallait donc, sans donner raison au Morbihan et sans absoudre M. le comte de Puisaye que j'aime parce que je l'estime, enfin sans passion particulière, marcher au but des affaires et faire que ce qui était inutile à promulguer restât inconnu (ce qui tenait au moment fut mis à exécution), et calculer les moyens les plus prompts à tout faire rentrer dans l'ordre accoutumé.

Voici donc quelles furent mes opinions, en raison de la conduite que j'avais à tenir pour remplir austèrement mes devoirs, selon les différents caractères que je réunissais alors.

Premièrement, j'étais membre du conseil général, second chef des armées de Bretagne, député à Monsieur pour tâcher de l'amener à vouloir se réunir aux armées catholiques et royales. A ce titre, voyant de nouvelles intrigues détruisant

les premiers résultats, je devais continuer ma mission, mettre Monsieur à même de les faire cesser et tâcher de le ramener parmi nous, et surtout ne m'en rapporter qu'à moi pour fixer l'opinion de Son Altesse Royale sur le général en chef, ce à quoi j'avais déjà réussi à l'Île-Dieu.

Secondement, revenu chargé de la confiance de Monsieur, apportant les pouvoirs les plus étendus et les plus illimités, ne pouvant être profondément éclairé sur les événements du moment, je ne devais pas abuser de sa confiance et le faire figurer dans des divisions particulières. Je ne voulais pas que tous les titres dont j'étais porteur, devinssent des pièces produites dans des discussions personnelles, surtout dans un moment où elles ne pouvaient plus remplir leur objet relativement aux affaires. Les choses n'étaient plus les mêmes. Je crus donc devoir laisser Son Altesse Royale maîtresse de faire elle-même l'application de sa confiance.

Troisièmement, M. le comte de Puisaye s'était retiré dans l'armée d'Ille-et-Vilaine, du côté de Rennes. C'était, selon moi, la plus grande faute qu'il pût commettre, car elle donnait prise à ses ennemis, lui-même se donnant l'air coupable; et si j'avais été le rejoindre (ce que j'aurais certainement fait sans cette circonstance) pour lui remettre tout ce qui m'était confié, et qu'il se fût trouvé coupable, on eût été dans le cas de me rendre responsable des événements, en ne m'étant pas laissé éclairer par l'opinion du Morbihan. J'avais toujours présent que Son Altesse Royale m'avait particulièrement recommandé d'agir selon les circonstances, et ces mêmes circonstances étaient absolument dénaturées.

Je n'avais que des moyens très incertains pour me conduire. Il est vrai que la retraite de M. le comte de Puisaye s'était faite de l'aveu et par un arrêté du conseil général; mais je ne pouvais légalement m'autoriser de son prononcé sur cela, parce que, d'après nos règlements, il faut que tout arrêté soit signé de sept membres pour avoir force de loi, et il n'y avait que cinq membres seulement alors au conseil, les autres étant absents pour différentes missions et les députés de l'arrondissement du Morbihan s'étant retirés du conseil général, comme je l'ai dit, pour rentrer dans leur arrondissement.

Quatrièmement, comme second chef de la Bretagne après M. le comte de Puisaye, j'étais bien aise de ne pas trop me

prononcer dans un dédale de choses sur lesquelles le temps seul pouvait donner des lumières, et surtout ne pas me donner l'apparence d'agir par des motifs particuliers. Ces motifs n'étaient point en moi et j'avais constamment évité, en remplissant mes devoirs, d'entrer dans aucune sorte d'intrigue.

Ce fut d'après ces bases que je me rendis le lendemain au conseil de l'arrondissement et que je me résumai ainsi.

J'assurai le conseil « que j'étais fort éloigné de croire le Général en Chef coupable des torts qu'on lui supposait. Je lui répétai que la division actuelle nuisait au bien général et servait les républicains; que la plus grande preuve des inconvénients incalculables que tout cela produisait dès ce moment était de voir annuler, par la conduite coupable du Morbihan, une partie des plans arrêtés par Son Altesse Royale, dont j'étais porteur. »

Je fis part aux généraux et au conseil des volontés de Son Altesse Royale sur les choses à recevoir à la côte, venant de l'Île-Dieu, et de l'ordre de répartition de l'argent, des armes et des munitions. Je lus les articles généraux de mes instructions concernant généralement tous les Bretons.

Tous ces différents détails remplis, j'annonçai au conseil « que je retournais près de Monsieur, lui rendre compte de ce que j'avais vu et entendu; soutenir la cause de M. le comte de Puisaye et déclarer à Monsieur que les Généraux et le conseil du Morbihan n'avaient pu me prouver la moindre chose contre le Général en Chef, malgré la prévention qu'ils lui portaient; que je lui rendrais ce qu'il m'avait fait l'honneur de me confier, pour le mettre à même d'agir selon les circonstances; que je lui portais aussi toutes les pièces qui prouvaient combien le Général en Chef était loin de toute inculpation fondée, lesquelles pièces m'étaient remises par M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil général, envoyé pour cela à Monsieur, et qui me remettrait sa mission, ce qui entraînait dans ses instructions, au cas qu'il me rencontrât; que d'ailleurs, envoyé précédemment pour une mission qui avait été remplie, mais qui se trouvait annulée par les événements, je devais la reprendre et tâcher de l'amener au résultat le plus favorable possible pour la Bretagne. »

J'ajoutai au conseil « que mes motifs partant de ce que me prescrivaient mes devoirs, et désirant que mon voyage ne fût

susceptible d'aucune interprétation particulière, je demandais que tout ce que je venais de déclarer fût enregistré; qu'il m'en fût délivré deux copies, une pour le conseil général, l'autre pour être gardée par moi. » La délibération fut enregistrée, je quittai le conseil, qui peu de moments après me rappela pour me remettre la déclaration suivante, ainsi que les passeports que j'avais demandés.

27 novembre 1795, an premier du règne de Louis XVIII.

Le vingt-sept novembre mil sept cent quatre-vingt-quinze, l'an premier du règne de Louis XVIII, à la séance du conseil de l'arrondissement de Vannes, où étaient MM. Georges, général; La Vendée, général lieutenant; Guillevic; du Bouétier, commissaire du Roi; Brulon, chef de division; le général comte de Vauban, maréchal général des logis; l'abbé de Boutouillie; Le Mercier, les deux derniers députés de l'armée de Vannes au conseil général; le chevalier de la Crochais, représentant l'armée de Saint-Brieuc au conseil général.

M. le comte de Vauban a déclaré qu'étant porteur d'ordres de Monsieur, frère du Roi, pour le conseil général et pour M. le comte de Puisaye, et de faire part au présent conseil d'arrondissement des différents objets particuliers dont il a rendu compte, demandait un guide pour le conduire à sa destination. Le conseil a cru devoir faire part à M. le général comte de Vauban d'une partie des motifs qui l'avaient engagé à expédier l'ordre du 17, d'après lequel état, M. le général comte de Vauban a déclaré au conseil que cet événement changeant totalement l'état des motifs qui avaient déterminé les ordres de Monsieur, il serait obligé de les rapporter à Son Altesse Royale, afin qu'elle fût en état de voir les changements que sa sagesse lui suggérerait d'après les détails qu'on lui fait passer. Le conseil n'a pu qu'approuver la conduite sage et prudente de M. le général comte de Vauban; il se fait un devoir de rendre un juste témoignage à sa loyauté et à son amour pour le succès de la cause du Roi.

Fait et arrêté au conseil lesdits jour et an que dessus.

Signé : GEORGES, général de Vannes; MERCIER, général lieutenant de l'armée de Vannes; GUILLEVIC; LE MERCIER, membre du conseil général; l'abbé BOUTOUILLE, membre du conseil général; BRULON, chef de division; DU BOUÉ-

TIER, commissaire du Roi; le chevalier DE LA CROCHAIS, membre du conseil général, député de Saint-Brieuc.

Le conseil ose représenter à Monsieur, que le bien du service semblerait exiger que M. le général comte de Vauban eût de Monseigneur les provisions de Général de l'armée générale de Saint-Brieuc, de même que M. le comte de Damas celle de général d'Ille-et-Vilaine.

Signé : le chevalier DE LA CROCHAIS; GEORGES, général de l'armée de Vannes; BRULON, chef de division; GUILLEVIC; DU BOUÉTIER, commissaire du Roi; BOUTOUILLE, membre du conseil général; LA BOURDONNAYE.

Je fus muni du passeport ci-joint :

AU NOM DU ROI

Il est ordonné à tous les royalistes de l'armée de Vannes de favoriser autant qu'il leur sera possible, le passage à la flotte à M. le général comte de Vauban, et à son retour dans cet arrondissement; prions tous les officiers des autres armées où il pourrait passer, de lui procurer tous les moyens nécessaires pour le passage et le retour.

Au quartier général de l'armée de Vannes, le 27 novembre 1795.

Signés : GEORGES, général de l'armée de Vannes; GUILLEVIC; LE MERCIER; GERMAIN, commissaire du Roi; AMBROISE, secrétaire.

Après avoir lu l'arrêté du conseil du Morbihan, je le remerciai de l'obligeance qui l'avait dicté, mais je lui représentai « que je ne pouvais ni ne voulais m'autoriser vis-à-vis de Son Altesse Royale de son contenu; que jamais aucun motif d'ambition particulière ne m'avait animé en venant parmi eux, mais qu'une raison plus forte encore s'y opposait; qu'elle était fondée sur l'illégalité de cette même demande, vu qu'un conseil d'arrondissement, par nos réglemens, n'avait pas le droit de faire ces sortes de demandes; qu'elles étaient réservées au Général en chef et au Conseil général; que c'était à lui qu'un conseil d'arrondissement devait s'adresser, et à lui conseil général d'y faire droit s'il l'approuvait; que d'ailleurs ma place de maréchal général des logis me créant chef de

cette armée, ainsi que des autres, me donnait déjà assez d'occupation; enfin, que je regardais de mon devoir de faire une protestation formelle contre cette demande, ne voulant pas me donner l'apparence d'avoir transigé avec le conseil d'arrondissement du Morbihan, sur ce qui se passait alors. » Je demandai d'inscrire moi-même ma protestation sur les registres des délibérations, « à la seule fin qu'à l'époque où le conseil du Morbihan se rapprocherait du conseil général et du général en chef (ce qui sûrement devait arriver), on pût reconnaître que dans ma conduite je ne m'étais prêté à aucune illégalité, surtout dans le moment où le conseil du Morbihan se trouvait pour ainsi dire en insurrection contre les autorités premières; ce que par ma place je devais blâmer, ne pouvant en rien partager son opinion. » Cette protestation ne pourrait que sur la demande faite pour que je fusse nommé Général de l'armée de Saint-Brieuc.

Après avoir écrit à M. le comte de Puisaye et au conseil général pour leur rendre compte de tout ce qui s'était passé et de ce que j'allais faire, je remis mes lettres à M. le chevalier de La Crochais, membre du conseil général, qui devait partir pour aller le rejoindre; ensuite je songeai à ce qui tenait à mon départ. La veille au soir, M. le marquis de Rivière, venant de l'armée du général Charette, près duquel il avait été envoyé par Son Altesse Royale, était arrivé au conseil du Morbihan dans l'intention d'aller à la côte pour s'embarquer et rejoindre Monsieur. Il était avec M. le chevalier de Trion, officier de l'armée de Scépeaux, devant aussi aller rejoindre Monsieur.

Je ne connaissais pas alors ces Messieurs. M. le général Georges me demanda s'ils pouvaient se rendre à la côte avec moi, ainsi que M. l'abbé Guillevic, membre du conseil du Morbihan, qui était envoyé par ce même conseil auprès de Monsieur pour tâcher de faire valoir la cause du Morbihan, que ces Messieurs savaient que j'allais charger, m'étant hautement déclaré sur cela et le leur ayant annoncé. J'assurai M. Georges que je ne demandais pas mieux que de faire le chemin avec ces Messieurs, et ce même jour-là 27, à onze heures du matin, nous nous mîmes en route pour nous rendre à la côte. Nous arrivâmes au village du Moustoir dans la nuit, à quatre heures du matin.

Notre marche éprouva plus de difficultés que je n'en avais

eu toutes les autres fois que j'avais fait ce trajet périlleux. M. le marquis de Rivière était souffrant et pris de douleurs de rhumatisme : la fatigue de la route, qui était de neuf lieues, les augmenta; elles s'étaient fixées sur les reins, et les deux dernières lieues il ne pouvait plus marcher. Nous étions alors au milieu de l'armée républicaine qui bordait la côte et occupait tous les villages à quatre lieues de profondeur : alors on ne pouvait traverser aucun village; il fallait les tourner : on ne pouvait suivre les chemins, mais marcher à travers les champs, par conséquent dans des terres labourées et terrains difficiles, sauter des fossés, ne pas perdre de temps et surtout arriver avant le jour. A chaque instant M. le marquis de Rivière était au moment de rester; enfin, à force de l'aider, comme le jour allait paraître, nous arrivâmes au Moustoir, village occupé par six cents républicains, et nous nous retirâmes dans une petite maison sur le bord de la mer, détachée du village de quelques centaines de toises. Là nous attendîmes le 28 et le 29 l'arrivée du bateau.

Pendant ces deux jours-là je fis connaissance avec M. le marquis de Rivière, qui portait à Monsieur des lettres du général Charette, dans lesquelles il disait à Son Altesse Royale que si elle ne rejoignait pas les royalistes la cause serait détruite et ne survivrait pas à ce malheur. M. le marquis de Rivière, à qui Charette avait parlé avec beaucoup de confiance, me parut consterné; il ne l'était cependant pas plus que moi.

Le bateau, qui arriva le 29 à trois heures du matin, nous éloigna au moment de cette côte malheureuse. Jamais de ma vie je n'avais été poursuivi par d'aussi tristes réflexions que celles qui dans ce moment remplissaient ma tête; j'en étais absorbé.

J'arrivai quelques heures après à bord de la frégate *La Pomone*, montée par M. l'amiral Waren. Je passai la journée avec lui; nous reparlâmes de Quiberon, de l'Île-Dieu, malheur encore plus grand. Ce fut là que je sus de M. l'amiral Waren toutes les propositions et les prières qu'il avait faites à Monsieur de le débarquer à la côte, quand et comment il le voudrait. Il lui avait aussi offert de le garder lui et les siens à bord de *La Pomone*, et d'y attendre que tous les préparatifs fussent faits pour le recevoir.

Cela était d'autant plus aisé, qu'à part l'évacuation de l'Île-Dieu, il se trouvait alors dans la baie de Quiberon une esca-

dre commandée par M. l'amiral Herwey, composée de seize vaisseaux de ligne, dont trois à trois ponts, six frégates, sans compter les corvettes, cotres et autres bâtiments légers. Cette superbe escadre était destinée à passer l'hiver dans cette baie, et elle y est effectivement restée.

Je ne cessais de me dire comment il pouvait se faire que les Anglais évacuant l'Île-Dieu, Monsieur ne se fût pas fait mettre avec sa suite à bord de cette escadre, pour y passer les douze jours après lesquels il eût pu descendre à la côte, à la tête de cinquante mille royalistes choisis, entouré de tous les chefs. Je ne concevais pas comment il pouvait se faire que le gouvernement d'Angleterre, voulant évacuer l'Île-Dieu, disposât de la personne de Son Altesse Royale au point de lui avoir donné l'ordre de revenir lorsque le sort de la cause catholique et royale en dépendait, et que sur les côtes de la Bretagne les forces de mer les plus imposantes devaient y hiverner. Enfin, les réflexions que je faisais sur ce que j'avais vu à l'Île-Dieu, sur ce que j'avais retrouvé dans le Morbihan, sur l'escadre anglaise commandée par M. l'amiral Herwey, que je retrouvais là pour y rester; le rapprochement de ce que j'avais vu et entendu, le contraste des faits avec les manifestations, tout cela était inexplicable pour moi, et je m'arrêtais à des opinions aussitôt rejetées que formées.

Après avoir passé la journée avec M. l'amiral Waren, qui le lendemain devait mettre à la voile pour l'Île-Dieu et y aller chercher quelques débris et les rapporter pour les pays royalistes, je fus conduit à bord du vaisseau de soixante-quatorze, *L'Orion*, sur lequel j'avais déjà été, et qui était commandé par M. le capitaine Saumarez, homme fort aimable et d'un grand mérite. Je n'y fus que vingt-quatre heures. M. l'amiral Herwey, à qui on rendit compte de mon arrivée, m'envoya chercher pour être conduit à son bord. Il montait le vaisseau à trois ponts *le Prince of Wales* ou *le Prince de Galles*; je restai à bord de ce vaisseau amiral jusqu'au 10 décembre au soir.

Je n'ai jamais été nulle part comblé de plus de politesse. Dans les usages de la marine anglaise, personne ne mange avec l'amiral, à moins qu'il ne soit prié; ce qui est rare. M. l'amiral Herwey me pria une fois pour toutes; il ne déjeunait ni ne dînait jamais sans m'envoyer chercher. Il s'y trouvait ordinairement de quatre à six personnes, jamais plus.

Je fus à bord de ces différents vaisseaux avec M. l'abbé Guillevic, tête chaude, homme d'esprit, mais très susceptible; il mangeait avec les officiers et fut très choqué de la différence que mit entre lui et moi M. l'Amiral. Nous eûmes souvent des conversations qui s'en ressentirent. Il est vrai que souvent aussi je le plaisantais sur la mission dont il était chargé pour le Morbihan. Je l'appelais l'avocat sans preuves. Il se trouva tellement déjoué, je lui proposai si souvent, lorsque nous arriverions à Londres, de le présenter et de le recommander à M. Windham, ministre de la guerre, ami de M. le comte de Puisaye, qu'enfin il renonça à sa mission et retourna dans le Morbihan.

Peu de jours après, M. l'amiral Waren revint de l'Île-Dieu. Il nous rapportait peu de choses. Il avait sauvé quelques munitions, article très précieux pour nous; il avait aussi quelques mille livres sterling et cinq ou six mille fusils. Quant aux chevaux, qui depuis longtemps étaient en souffrance, étant toujours restés à bord, et n'ayant pu être débarqués à l'Île-Dieu, ils furent presque tous au nombre de six cents jetés à la mer. Il n'y avait plus de fourrages pour les nourrir; ils étaient dans le plus mauvais état. Ces chevaux étaient ceux de Son Altesse Royale et de sa suite; ceux des hussards de Choiseul, et des hulans britanniques et de Bouillé, et les chevaux d'artillerie.

Il fallut se contenter de ce qui était. M. l'abbé Guillevic prit prétexte de cette arrivée pour retourner dans le Morbihan, annoncer au général Georges qu'il y avait cela à recevoir. M. l'amiral Waren et moi convînmes donc avec lui qu'il dirait au général Georges de faire un rassemblement et de venir à la côte, qu'alors tout serait débarqué. Il fut de plus convenu qu'aussitôt que les arrangements seraient pris, on écrirait le jour, l'heure et l'endroit où il se porterait: on convint de plus des signaux à faire de part et d'autre.

M. l'abbé Guillevic partit, et quatre jours après nous avions la réponse du général Georges, par laquelle il disait que dans la nuit du 12 au 13 il se porterait à la côte. Il indiquait la rive gauche en entrant dans la rivière de la Vilaine. Les mêmes signaux qui lui avaient été proposés restèrent ceux convenus.

J'attendais le départ de quelques bâtiments pour l'Angleterre. M. l'amiral Herwey attendait aussi, pour en expédier

un, la fin de l'évacuation de l'Île-Dieu, qui était confiée à ses soins : il me dit que cela durerait encore quelques jours.

Alors je proposai d'aider à ce débarquement et le 11 je me rendis à bord du vaisseau *l'Orion*, qui, avec deux frégates et quelques bâtiments légers, devait débarquer à la côte les choses dont j'ai parlé plus haut. Cette expédition était commandée par M. le capitaine Saumarez.

Le 12 au matin, je passai à bord du lougre *l'Experiment*, pour pouvoir approcher et ranger la côte le plus près possible, reconnaître les signaux, et les faire répéter à M. le capitaine Saumarez, qui de près suivait le lougre. Les signaux furent faits par nous, mais sans réponse de la terre. Alors, au milieu de la nuit je me décidai à m'embarquer dans le canot du lougre, avec cinq hommes bien armés, de descendre à terre pour tâcher d'avoir quelques renseignements.

Nous débarquâmes. Nous n'étions pas à plus de cent pas du canot qui nous avait mis à terre, que nous vîmes, malgré l'obscurité, trois hommes armés qui arrivaient à toute course. Dans l'incertitude de ce qu'ils étaient, nous leur criâmes d'arrêter, ou que nous allions faire feu; ils s'arrêtèrent, et nous parlèrent anglais. J'en fis approcher un, et nous reconnûmes que c'était effectivement trois Anglais, autrefois prisonniers, et qui depuis un an servaient avec les royalistes qui les avaient délivrés. Ils avaient fait partie de ceux avec lesquels le général Georges avait essayé de venir s'emparer de la côte, et ensuite l'occuper. Ils nous apprirent que le général Georges n'avait pu rassembler que cinq mille hommes; que cette force n'étant pas suffisante pour la réussite de cette expédition, ayant appris que les bleus marchaient en force contre lui, alors il avait dispersé son rassemblement; qu'eux connaissant bien le pays, et sachant que les vaisseaux anglais devaient venir près de la côte, ils avaient espéré pouvoir les rejoindre et retourner en Angleterre. Je les pris dans le canot : sachant par eux que tout était manqué, j'en donnai avis à M. le capitaine Saumarez, qui fit revirer de bord, et fit faire route pour rejoindre l'escadre et rentrer dans la baie de Quiberon.

D'après ce que j'avais vu, et ce que j'appris de ces mêmes Anglais, je sus que le général Georges n'avait pas pu faire un rassemblement complet; que le Morbihan était très divisé relativement à M. le comte de Puisaye; qu'une partie de ses forces était annulée, car il était de fait qu'une partie des royalistes

commandés ne se trouva pas au lieu indiqué pour le rassemblement, et ne voulut pas marcher, chose sans exemple.

De retour dans la baie de Quiberon, je quittai le lougre *l'Experiment*, et revins à bord du vaisseau *l'Orion*. Je restai avec M. le capitaine Saumarez jusqu'au 17 matin. M. l'amiral Hervey m'avait fait prévenir, dans l'après-midi du 16, que dans la journée du 17 il expédierait un cotre pour l'Angleterre, afin de rendre compte au gouvernement de la fin de l'évacuation de l'Île-Dieu; que j'étais le maître de profiter de cette occasion, ou d'attendre quelques jours de plus, pour m'en aller sur une frégate. Je préférâi partir tout de suite; je m'embarquai donc à bord du cotre *le Nemrod*. Je partis le 18, et un fort bon vent me fit arriver le 21 au soir à Dartmouth, petit port près de Plymouth.

Le 22, je pris une chaise de poste, et partis pour me rendre à Portsmouth, où l'on disait qu'était encore Son Altesse Royale Monsieur à bord de la frégate *le Jason*, mouillée en rade. A peu de distance de Portsmouth, j'appris que Monsieur était débarqué et était tout de suite parti pour Edimbourg. Alors je continuai ma route pour me rendre à Londres, où j'arrivai le 26 décembre 1795.

V

Ce qui s'est passé à Londres depuis le moment de mon arrivée, jusqu'à celui de mon départ pour la Russie.

Arrivé à Londres, je m'étais fait le plan de conduite de ne voir personne, et je l'observai exactement. Comme je ne voulais point parler, je ne voulais pas être questionné et je craignais encore plus que l'on me fit parler. Je ne vis donc que les personnes que je citerai, parce qu'il était nécessaire, pour les affaires, d'avoir communication avec elles.

Le lendemain de mon arrivée j'allai voir M. Windham; je restai quelque temps avec lui; il me fit beaucoup de questions sur tout ce que j'avais été à même de voir; il me parla beau-

coup de M. le comte de Puisaye; je lui appris tout ce qui venait de se passer dans le Morbihan. Mais pendant cette longue conversation, je ne pus rien juger de la disposition de ce ministre. Il observa, dans ses formes, une manière qui lui est assez habituelle, celle de faire une question, d'écouter attentivement la réponse, et sans aucune réponse de sa part de passer à une autre question. Avec cette forme-là, nous restâmes à peu près deux heures ensemble. La partie n'était pas égale, car il pouvait tout savoir et moi ne rien connaître. Cependant je pensais qu'il fallait laisser mûrir dans sa tête les réflexions qui devaient en résulter, et qu'à la première conversation nous changerions peut-être de rôle.

Il me demanda de venir deux jours après et je le quittai ayant su par lui que Son Altesse Royale était effectivement partie pour Edimbourg, mais que M. le baron de Rolle était à Londres et se trouvait logé très près de moi. En sortant de chez M. Windham, je lui écrivis pour lui demander un rendez-vous le lendemain matin, en lui disant que je passerais à deux heures chez lui.

Avant d'y aller, je fus chez M. le lord Grenville, qui me reçut. La conversation ne fut ni longue ni animée : je le quittai sans avoir été à même d'entrer dans aucun détail. Il me parut sombre et marquer de la déplaisance lorsque je lui parlai des pays royalistes.

J'allai ensuite chez M. le baron de Rolle, qui avait accepté l'heure de deux heures et qui m'attendait. Je lui remis toutes les expéditions que Son Altesse Royale m'avait confiées à l'Ile-Dieu, en lui racontant tout ce qui s'était passé et ce que j'avais fait et vu depuis cette époque. Je lui dis « que d'après tout cela, ayant craint de compromettre Son Altesse Royale, voyant tous les projets détruits, j'avais cru plus prudent et plus raisonnable de laisser Monsieur libre de ce qu'il voudrait faire. Je l'assurai que tous ces événements rendaient d'autant plus nécessaire que Son Altesse Royale prit enfin la détermination de se mettre en personne à la tête des armées catholiques et royales. »

Il me parut alors pénétré d'une ardeur que je n'avais pas aperçue à l'Ile-Dieu, et je fis la réflexion qu'il était bien plus aisé d'être courageux de loin que de près.

Il me loua beaucoup, me dit « que je rendais le plus grand service à Son Altesse, qu'il était impossible d'avoir pris un

meilleur parti. » Il fit sur-le-champ un paquet du tout pour Monsieur, à qui j'eus l'honneur d'écrire une lettre, dans laquelle je lui rendais compte de ce qui avait motivé ma conduite, fondée particulièrement sur mon dévouement pour sa personne.

Le lendemain j'allai dîner chez M. le comte de Voronzow, ambassadeur de Russie, qui m'avait répondu qu'il m'attendait, que M. le comte de Staremberg, ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur et Roi, y serait, et qu'il n'y aurait que nous trois. Pendant tout le temps que j'avais passé dans les pays royalistes, j'avais entretenu une correspondance très suivie avec ces deux ambassadeurs, que personnellement j'aimais beaucoup.

Notre conversation fut très animée : ils étaient avides de savoir et d'apprendre les moindres détails de tout ce qui s'était passé. Quiberon, les pays royalistes, l'Ile-Dieu me fournissaient des milliers de textes pour que la conversation fût intéressante, et satisfaire leur curiosité, basée sur le plus vif intérêt. Avec eux, je parlais absolument à cœur ouvert; ce qui faisait que la conversation n'était gênée par aucune réticence : elle durait depuis quelques heures, lorsque nous en vinmes à l'Ile-Dieu. Alors je montrai mes regrets et mon étonnement sur ce que le gouvernement d'Angleterre, ayant fait une expédition aussi considérable, ayant autant d'intérêt à ce que les pays royalistes prissent une grande existence, ayant pris enfin le parti raisonnable, le seul désirable, celui d'envoyer Son Altesse Royale, et qu'au bout de tout cela il eût fait manquer l'expédition en rappelant Monsieur aussi subitement, en ne lui donnant pas même quelques jours pour faire les préparatifs nécessaires pour le débarquement; que je ne pouvais pas m'empêcher de voir dans la conduite du ministère britannique au moins une légèreté dont je ne l'aurais pas cru capable; qu'enfin il était bien extraordinaire de dépenser dix-huit millions pour ensuite croiser, et empêcher le résultat de cette même expédition, et annuler tous les avantages qui devaient en résulter.

MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg, qui avaient beaucoup plus écouté que parlé, se regardaient avec un air d'intelligence dont je ne pouvais pas comprendre la raison, et que je cherchais vainement à pénétrer. Enfin M. le comte de Staremberg dit, en parlant à M. le comte de Voronzow : « Il faut

bien le lui apprendre, puisqu'il ne le sait pas; car il verra les ministres et ne saura d'après quelle base se conduire avec eux pour les choses dont il est chargé. » Alors M. le comte de Voronzow me dit « que, comme je le savais, Monsieur avait toujours témoigné et parlé de son vif désir d'aller se mettre à la tête des armées royalistes; qu'alors le Gouvernement d'Angleterre avait accédé, et lui avait proposé de lui en donner les moyens; qu'alors Monsieur s'étant trop avancé pour pouvoir reculer, tous les préparatifs étant faits, il s'était embarqué; mais qu'en partant, déjà fâché de s'être tant prononcé, il avait chargé M. le duc d'Harcourt, et lui avait laissé les ordres les plus positifs pour solliciter et demander l'ordre de son retour; que M. le duc d'Harcourt avait été consterné et fort embarrassé de cette extraordinaire négociation, et n'avait éprouvé que des refus de la part du Gouvernement, qui, ayant fait des frais immenses pour cette expédition, s'était impérieusement refusé à expédier cet ordre; que toutes les sollicitations de M. le duc d'Harcourt ayant été vaines, Monsieur avait pris le parti de solliciter lui-même cet ordre en écrivant directement à cet effet au Gouvernement, qui s'y était encore refusé; que pendant le temps que Son Altesse Royale tâchait de gagner en tâtonnant le long de la côte, elle avait encore écrit pour demander l'ordre de son retour; qu'enfin les ministres mettant de la lenteur à expédier, ils avaient inopinément appris l'arrivée du *Jason*, mouillé dans la rade de Portsmouth, ayant à bord Son Altesse Royale; qu'alors dans les premiers moments de son indignation, M. le lord Grenville avait envoyé chercher MM. les ambassadeurs comtes de Voronzow, de Staremberg, et le marquis de Spinola, et leur avait dit: « Messieurs, vous savez ce que le Gouvernement ne cesse de faire pour les pays royalistes; comme vous le savez aussi, Son Altesse Royale Monsieur a désiré y aller: nous avons fait une expédition digne de porter sa personne. Vous n'avez pas ignoré que, du moment qu'il a eu quitté les côtes d'Angleterre, M. le duc d'Harcourt, au nom de Monsieur, a demandé et sollicité l'ordre de son retour: nous nous y sommes refusés, regardant contre les intérêts et la dignité de Son Altesse Royale de la rappeler; ce qui d'ailleurs était contre les opinions du ministère. Alors, ajouta M. le lord Grenville, Son Altesse Royale m'a écrit deux lettres que voici en original, pour demander encore l'ordre de son retour; cela m'a paru si fâcheux, si

honteux, que j'ai différé l'envoi de cet ordre; il était expédié depuis quelques jours, et je devais l'envoyer, ajouta-t-il: en voici l'original. Il consistait à laisser Monsieur libre de prendre le parti qu'il voudrait; mais Son Altesse Royale n'a pas jugé à propos de l'attendre. Elle a quitté l'Île-Dieu par sa propre volonté, et vient d'arriver à Portsmouth, où elle est en rade à bord de la frégate le *Jason*, attendant de savoir dans quel endroit elle peut aller. Eh bien, Messieurs! que voulez-vous que nous fassions désormais pour une cause que l'on ne veut pas servir? On ne cesse de solliciter des expéditions nous les faisons; elles sont immenses, et toujours sans fruit. J'espère au moins que l'on n'en sollicitera plus. Il en a déjà coûté vingt-huit millions pour Quiberon, dix-huit millions pour l'Île-Dieu, sans compter toutes celles de moindre importance: voyez quels en sont les résultats. J'ai voulu, ajouta-t-il encore, vous rendre témoins oculaires de ce fait, pour n'être plus dans le cas d'être sollicité par vous, au nom de vos Cours respectives, pour le sort d'une cause si mal soutenue par les personnes dont le sort personnel en dépend. Vous voudrez bien instruire vos différentes Cours de ce fait: c'est donc officiellement que je vous ai prié de vous rassembler ici. »

Alors M. le comte de Voronzow, qui me vit pétrifié (et cela est aisé à croire), me dit: « Quand on a des affaires à traiter avec un gouvernement, il faut savoir d'après quelle base partir; j'ai donc cru, par amitié pour vous, pour votre plan de conduite, devoir vous prévenir que vous trouverez les ministres indignés, et qu'il faut laisser passer quelques moments avant de rien tenter; car, pour l'instant présent, on ne vous écouterait même pas. La conduite de Son Altesse Royale, qui a indigné le ministère, vous ôtera toute espèce de moyens pour traiter d'aucune affaire; arrangez-vous sur cela, et attendez. Nous tâterons le terrain, et nous vous avertirons du moment où vous pourrez vous remettre en avant, si toutefois il se présente. »

Il serait impossible d'exprimer ce qui se passa en moi. Quelle foule d'idées, de ressouvenirs! Il est tel moment dans la vie où l'on n'a pas même la faculté de sentir, et où l'expression manque nécessairement. Je gardai le silence, et la consternation fut le seul sentiment qui, pour le reste de la journée, s'empara de moi. Toute conversation fut finie, et nous ne

parlâmes plus que de choses indifférentes, absolument étrangères aux pays royalistes, que j'aurais voulu n'avoir jamais connus de ma vie.

Je m'en allai bien déterminé de ne pas reparaitre de longtemps chez les ministres; mais peu de temps après je reçus une lettre de M. Windham, qui me demandait de passer chez lui le jour même; je ne manquai pas de m'y rendre. Comme je n'avais aucune base pour entamer la conversation, je le vis venir. Son intérêt pour M. le comte de Puisaye était le sujet de cette entrevue, et je lui répondis avec toute la vérité qu'il pouvait désirer. Je jugeai qu'il cherchait quelque manière de pouvoir l'aider, et nous convinmes d'une forme de demande que je devais lui faire à cet effet, concernant les intérêts de la Bretagne. Je rentrai chez moi pour travailler à ce Mémoire, que je portai le lendemain : M. Windham le trouva tel qu'il l'avait désiré.

Quelques jours après, M. le baron de Rolle vint me voir; il me lut une lettre de Son Altesse Royale en réponse à la mienne et aux titres que je lui avais envoyés : Monsieur l'avait chargé de m'en donner connaissance, pour qu'elle servit de réponse à la mienne. Jamais on n'a écrit d'une manière plus flatteuse, et qui exprimât plus de reconnaissance et de remerciements. J'y fus peu sensible, et ne pus m'empêcher de laisser apercevoir la plus grande froideur. Tout ce que j'avais appris et ce que je savais, me pénétrait d'une telle indignation, que je ne pouvais être sensible, ni aux expressions de cette même lettre, ni aux louanges du truchement, dont la visite et les louanges me déplaisaient.

Après cela je passai cinq semaines sans voir personne, et dans une nullité absolue. Je ne pouvais plus retrouver en moi le moindre désir de me mêler de quoi que ce soit.

Je faisais ma société unique de M. Jouet, que j'avais retrouvé à Londres, et de M. de Beauvais, qui, comme officier général, avait servi dans la Vendée, et avait servi avec la plus grande distinction. Sa conversation était excellente; il avait sur cette même guerre-là une collection de matériaux très précieux pour l'histoire.

Je voyais souvent MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg, mais comme amis, non comme hommes publics.

Trois mois s'étaient à peu près écoulés depuis que j'étais à Londres. Comme je l'ai déjà dit, Son Altesse Royale désirait

envoyer, comme commissaire du Roi, M. le comte Dumoustier. Ce projet se renouvela; car l'on tenait à cette pitoyable mesure, d'envoyer agents sur agents, qui tous faisaient beaucoup de mal sans pouvoir faire le bien. Il fut saisi par M. Windham, qui, je crois, regarda cela comme une manière de pouvoir encore venir au secours des pays royalistes. Alors donc il se préparait une nouvelle expédition, qui devait porter M. le comte Dumoustier et des secours.

J'en fus prévenu par M. Windham, qui me proposa d'en profiter pour retourner en Bretagne : tel était bien mon projet; mais mes amis ne cessaient de le combattre. MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg faisaient l'impossible pour m'en détourner en me montrant le tableau du passé, et me démontrant que j'en avais assez fait; que c'était une cause qui allait se détruire, et dans laquelle j'avais assez longtemps joué le rôle de dupe.

Effectivement, toutes les nouvelles qui arrivaient de ces malheureux pays-là annonçaient une décadence et une dissolution prochaine et entière; mais j'avais promis de retourner, et j'y étais déterminé.

Je vis M. le comte Dumoustier, et lui parlai de mon désir de retourner en Bretagne avec lui : il parut en recevoir l'assurance avec plaisir, et me parla de ses projets; il en avait beaucoup : ils ne me parurent pas cadrer avec ce qui existait; je l'écoutai attentivement, ne fis aucune réflexion, n'indiquai rien, et ne parlai de personne. Enfin, sur rien je ne me mis en avant : j'ai toujours observé les mêmes formes chaque fois que je l'ai vu, tout en pouvant juger que tous ses projets contrastaient absolument avec ce qu'il trouverait et verrait. Mais M. le comte Dumoustier ayant de l'esprit, l'habitude des affaires et des hommes, je pensais qu'il valait mieux qu'il fût instruit par le fait que par des insinuations particulières. D'ailleurs, je pensais aussi qu'une fois embarqué, le moment le plus favorable pour lui parler à cœur ouvert, serait celui où il toucherait à l'exécution de ces mêmes projets; il ne put donc rien juger de ce que je pensais.

Je revis plusieurs fois M. Windham; il me parla sur M. le comte Dumoustier : je lui dis que je l'avais vu plusieurs fois, que je ne demandais pas mieux que de partir avec lui; mais je ne lui parlai en rien de mes observations ni de mes opinions sur ce que j'avais entendu de lui. D'ailleurs, je savais que

dans les pays royalistes on désirait plus M. le comte Dumoustier que tout autre. Il a de l'esprit, l'habitude des affaires, de l'activité, des formes assez agréables; et puisque l'on ne pouvait avoir qu'un représentant de prince, je croyais bien que pour cette fois c'était le meilleur choix possible.

D'après l'aperçu du moment, je croyais partir dix ou douze jours après.

Tout ce que nous apprenions des pays royalistes devenait de plus en plus alarmant. La correspondance nous indiquait malheurs sur malheurs, et nous en faisait prévoir de plus grands encore. Il devenait donc d'autant plus nécessaire de ne pas perdre un instant pour leur porter les secours sans lesquels ils étaient au moment de succomber; aussi tous mes pas, toutes mes démarches vis-à-vis de M. Windham et de M. le comte Dumoustier tendaient à hâter le moment du départ des secours, que je craignais voir arriver trop tard.

J'eus l'honneur de rendre mes devoirs à M. le duc de Bourbon : notre conversation sur les pays royalistes me mit à même de lui témoigner quelque étonnement de la course légère qu'il avait faite sur la côte, de sa courte apparition et de son prompt départ. Quoique ce prince fût très peu parlant, et que les notions qu'il s'était formées, ou plutôt qu'on lui avait données sur les armées catholiques et royales, fussent très peu justes et fort défavorables pour elles, cependant je fus à même de juger qu'il se serait fait débarquer, et que telle était son intention; mais que des ordres impératifs de Son Altesse Royale l'en avaient empêché, et qu'il lui avait été ordonné par Elle de retourner en Angleterre.

Voilà, pour le moment, quelles avaient été mes occupations, ce que j'avais vu, et ce qui se passait à Londres; mais il est nécessaire, pour suivre les événements, de quitter cette ville pour nous transporter dans les pays royalistes, voir et connaître ce qui s'y était passé depuis l'Île-Dieu, les événements qui étaient résultats du départ de Monsieur, et enfin connaître ce qui existait pour le moment.

L'instant où, dans les différentes armées, on apprit le départ de Son Altesse Royale, la consternation fut générale. Les chefs prévirent les plus grands malheurs, et bientôt après en sentirent les approches. Le mécontentement, la méfiance et le désespoir succédèrent. Les subordonnés, ou ceux qui devaient l'être, crièrent à la lâcheté, à la trahison; tous disaient « qu'on

les avait abandonnés, trompés; qu'ils avaient constamment été abusés, joués par les chefs, qui n'avaient cessé, depuis plusieurs années, de leur annoncer un prince de la Maison de Bourbon; que deux de ces princes avaient paru, et apparemment n'avaient pas pu venir à eux; que la situation de la cause était donc bien mauvaise : les uns se crurent, et d'autres feignirent de se croire victimes de l'ambition particulière des chefs, et ne cessaient de leur reprocher de les avoir trompés. Si notre cause était bonne, disaient-ils, Son Altesse Royale aurait-elle hésité de se mettre à notre tête? Elle juge apparemment la cause perdue, notre position désespérée : sans cela, comment ne ferait-elle pas pour la religion, pour le Roi, pour elle, pour sa famille, pour la France, ce que nous faisons depuis si longtemps? Apparemment que cela est impossible, et que tout est perdu. Nous n'aurons donc plus, ajoutaient-ils, un Bourbon : notre cause ne s'augmentant pas par sa présence, ne peut plus que dépérir. » D'autres ajoutaient et disaient : « Puisqu'aucun d'eux n'a voulu venir, pourquoi ferions-nous pour eux ce qu'ils ne veulent pas faire pour eux-mêmes? »

Que chacun se mette à la place d'un des chefs, pour calculer, juger et supposer ce qu'il était possible de répondre à cela. Que dire? Quelle raison donner? Pouvaient-ils encore promettre? et pouvait-on même les croire s'ils l'eussent voulu essayer?

Dans ce genre de guerre tout était dévouement et sacrifice volontaire : les chefs n'étaient suivis de leurs soldats qu'autant que le lien qui unissait l'intérêt particulier de ceux-ci à l'intérêt commun, leur était sensible. Il était plus difficile qu'on ne le pense, de fixer précisément le point où peut s'arrêter le devoir de la subordination, pour faire place à celui qu'impose la confiance. Or, cette même confiance commençait à ne plus exister; l'intérêt particulier détachait rapidement une partie des individus de la cause générale; tous les liens étaient au moment de se rompre; alors plus de confiance, plus de chefs, plus de partis : donc une destruction totale.

D'un autre côté, le gouvernement républicain calcula, sentit que si Monsieur avait fait un pas de plus, le danger était éminent, et que très certainement il aurait succombé. L'espérance, regardée comme certaine de voir arriver Son Altesse Royale, avait entraîné des manifestations : l'espérance fondée

est indiscreète. Or, les deux partis avaient été chacun à même de juger ce qu'ils pouvaient espérer ou craindre. Alors le gouvernement républicain ne voulut plus courir le risque de trembler une seconde fois, et adopta les plus grandes, les plus terribles mesures. Il fit marcher des troupes grandes, les plus formidables, et plus qu'il n'en avait jamais employé dans les pays royalistes. Il chercha à semer la division; il y trouva les esprits préparés. Dans ce pays-là, où quelques mois auparavant il n'y avait pas un délateur, il se trouvait déjà des traîtres. Les chefs commençaient à être menacés, poursuivis. Tous ces moyens furent employés dans un moment où les pays royalistes manquaient de toute espèce de secours. Tous ceux envoyés à Quiberon avaient été perdus comme on l'a vu; la fuite de l'Île-Dieu avait fait perdre les autres; une partie, après avoir resté aussi longtemps sur mer, et dans une saison aussi mauvaise, se trouvait avariée, et fut jetée à la mer; le reste avait suivi Monsieur, et avait été reporté en Angleterre. Ceux qui dans le gouvernement républicain soutenaient les pays royalistes, mais qui les soutenaient dans une direction de projets absolument différente, se refusèrent à toute communication postérieure : ils s'étaient toujours ménagé ce parti comme dernière ressource, et comme un refuge selon les circonstances; ils avaient voulu s'en servir pour une royauté constitutionnelle. Ayant vu le moment où les choses auraient pu et auraient dû prendre une tournure tout autre, et qui contrastait avec leurs vues, alors ils avaient changé de marche, et ne voulurent plus s'en mêler, à moins toutefois que M. le duc d'Orléans, que ce parti désirait toujours, ne vint enfin se mettre à la tête des pays royalistes : tel était leur ultimatum.

L'on voit que tous les moyens manquèrent en même temps aux pays royalistes : ils se trouvaient donc sans secours, attaqués par les forces les plus considérables, et alors divisés entre eux, ce qui était le plus grand malheur; malheur inévitable, et suite nécessaire des événements qui mirent en jeu toutes les passions particulières, d'autant plus que, les dangers s'augmentant, la situation n'offrant plus de ressources, chacun songeait à s'occuper de son sort et de sa destinée personnelle, en se détachant de la cause générale, et tâchant de plus à acheter sa grâce par des services rendus au parti contraire. Que l'on tâche de se former une idée de la position des chefs royalistes dans cet ordre de choses où ils se trouvaient entou-

rés d'abîmes, sans moyens de défense, attaqués par des forces formidables, n'ayant autour d'eux que des gens indignés, des délateurs, bientôt après des assassins; enfin, par une réunion de gens qui les regardaient ou feignaient de les regarder comme les auteurs de leurs malheurs, les ayant joués, trompés, abusés en leur promettant ce même prince qu'ils n'avaient pu leur donner : voilà ce qui commençait à se manifester, et le tableau qu'offraient les pays royalistes trois mois après l'Île-Dieu.

J'appris tous ces tristes détails par M. de la Conterrie, membre du conseil général, que je connaissais beaucoup et aimais de même. Il venait d'arriver à Londres, où il avait été envoyé par le conseil général, moins pour travailler auprès du ministre, que pour m'apporter des instructions pour le faire; lui-même n'aurait pas rempli cet objet; il était franc, très loyal, avait de l'esprit, du caractère, mais s'exprimait mal, et n'avait pas l'habitude de voir des personnes en place qui lui en imposaient. Par les instructions qu'il me remit, j'étais chargé à part de presser les secours, de faire les plus vives instances auprès de Son Altesse Royale, pour tâcher encore de la déterminer à venir se mettre à la tête des armées catholiques et royales, seule et dernière ressource pour les sauver. Sa présence devenait plus nécessaire que jamais pour rallier les esprits; mais l'entreprise était plus difficile : d'après le passé, j'étais certain que Monsieur n'y viendrait pas. Comment aurait-il pu le demander au Gouvernement d'Angleterre? Mais, comme l'on dit trivialement, j'en parlai pour la frime à M. le baron de Rolle, et tout comme si cela eût pu être de quelque utilité; je lui fis un tableau très énergique du moment; j'étais de plus bien certain qu'il s'opposerait à cette détermination, tout en ayant cependant l'air de l'approuver. Sa manière en affaires était de montrer beaucoup d'ardeur de loin, et beaucoup de timidité de près; ensuite dans la manière de les traiter, une fausseté imperturbable; avec lui on pouvait savoir à quoi s'en tenir en prenant pour base le contraire de ce qu'il manifestait. Aussi m'assura-t-il que c'était le projet de Monsieur, et que certainement il le mettrait à exécution.

J'étais bien sûr du contraire, mais je ne parlais sur cela que par acquit de conscience, et pour faire ce dont j'étais chargé. Il fallait donc ou aller à Edimbourg, ce qui m'aurait souverainement déplu, ou écrire à Son Altesse Royale. Je pré-

férai ce dernier parti, qui m'évitait de la peine, du dégoût et de la dépense. D'ailleurs, ce moyen était plus ostensible, puisque je devais envoyer copie de ma lettre à M. le comte de Puisaye et au conseil général, en leur prouvant de cette manière, que je faisais ce que je devais et pouvais. MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg pensèrent encore sur cela comme moi. Ainsi ma résolution fut prise d'écrire à Monsieur, mais de lui écrire en conservant mon caractère d'envoyé près de lui, au nom de dix-huit cent mille âmes fidèles, et au nom des armées catholiques et royales, prêtes à succomber sans lui. Je n'avais donc plus de ménagement à garder que celui du respect, en lui parlant encore une fois dans ma vie énergiquement vrai. Je presentais alors qu'à jamais il n'entendrait plus parler de moi.

Copie de la lettre écrite à Son Altesse Royale Monsieur, frère du Roi, l'an I^{er} du règne de Louis XVIII.

Londres, le 5 mars 1796.

Monsieur,

J'avais l'honneur de mander dans ma dernière lettre à Votre Altesse Royale, que j'entrerais vis-à-vis d'elle dans des détails infiniment intéressants, et qu'il était essentiel que Monsieur connût touchant les différents partis royalistes. Je le supplie en conséquence de lire avec quelque attention les lettres de M. le comte de Scépeaux et de M. le vicomte de Châtillon, dont j'ai remis copie à M. le baron de Rolle, et qu'il a dû envoyer à Monsieur : il y verra l'opinion qui est générale, et également partagée par tous les partis royalistes sur M. de Charette. Je le sais trop positivement pour ne pas devoir le dire à Monsieur, que cette mesure adoptée par le Roi, affaiblira, si elle ne les détruit pas, tous les différents partis. Certainement ils obéiront à la volonté du Roi, mais de fait ils s'annuleront. On ne commande pas à l'opinion et à la confiance, et cent mille républicains sont moins dangereux pour la cause, que telle mesure qui peut y porter atteinte. Quel que soit le résultat de l'affaire de M. de Puisaye, cet événement peut n'être qu'un léger nuage, et Monsieur a dans sa main la possibilité d'y porter un prompt remède en accédant au vœu de toute la Bretagne, vœu de tous les temps, et qu'elle a toujours manifesté à l'unanimité dans son désir extrême de voir M. le prince de Rohan à sa tête.

C'est le dernier vœu qui m'a été exprimé en Bretagne, et l'on m'a particulièrement chargé d'en faire la demande à Votre Altesse Royale. Depuis M. le comte de Puisaye, les généraux, jusqu'au dernier paysan, toutes les voix l'appellent. C'est le plus grand secours que Monsieur puisse envoyer dans ce pays-là, et qui le mettra subitement et même magiquement à même de réaliser le désir et les plans de Monsieur. Sans cela, il faut tout attendre du temps, et cela peut être long : dans les révolutions, en fait de parti, il ne faut point en perdre.

Il serait impossible d'envoyer un autre chef étranger : il faudrait donc en prendre un parmi nous, et j'ai l'honneur de faire apercevoir à Monsieur, combien il doit me croire sur M. le prince de Rohan, puisque, second chef en Bretagne, si je faisais un autre calcul que le bien, j'aurais peut-être, ayant obtenu une assez grande masse de confiance dans ce pays-là, le désir d'en obtenir davantage, mais ce ne serait pas le bien de la chose; je n'ai jamais intrigué ni n'intriguerai jamais; je tâcherai toujours de marcher droit au but du bien du service et de la cause du Roi.

Maintenant que Monsieur (surtout d'après les profondes connaissances qu'il a acquises à l'Île-Dieu) n'ignore rien de la situation des différentes armées catholiques et royales, qu'il sait maintenant ce qui s'est passé relativement à M. le comte de Puisaye, me serait-il permis d'espérer de la bonté de Monsieur, la permission de lui faire quelques réflexions que l'amour de sa gloire, l'intérêt du Roi, le bien de son royaume peuvent seuls me dicter?

Je supplie Monsieur d'excuser si dans le cours d'une lettre, fruit d'une âme profondément pénétrée de l'amour de ses maîtres, il m'échappait une phrase, un mot qui pût blesser Monsieur. Si mon zèle m'emporte, mes sentiments n'en sont pas moins purs, mon intention moins droite. Mais il est de mon devoir, quand j'ai l'honneur de vous parler au nom de dix-huit cent mille âmes fidèles, et qui journellement répandent leur sang pour vous; il devient, dis-je, nécessaire de tracer à Monsieur de grandes vérités, de lui rappeler des tableaux affreux. Ma franchise sera celle d'un vrai chef royaliste, d'un loyal gentilhomme, d'un être qui a eu le bonheur de prouver souvent qu'il ne compte pour rien sa vie lorsqu'il est question de ses maîtres, des descendants du grand Henri, et qu'il a l'espérance de voir l'héritier de tant de rois reconquérir son

royaume, ainsi que le fit ce monarque dont la mémoire ne finira qu'avec les hommes. Monsieur a devant lui les mêmes espérances, de plus belles encore s'il est possible. Représentant du Roi dans un pays qui lui est entièrement dévoué, Monsieur aura le double avantage de reprendre une couronne qu'il mettra sur la tête de son Roi, de son frère : Henri ne travaillait que pour lui.

J'ai détaillé à Monsieur, à l'Île-Dieu, les forces de la Bretagne; il a les renseignements nécessaires par les autres députés des armées royalistes. J'avais les ordres de Monsieur; je n'attendais plus que le moment de l'exécution du plan que Monsieur avait adopté, lorsque l'histoire de M. le comte de Puisaye est venue retarder le moment heureux qui devait faire la gloire de Monsieur et le bonheur de tant de royalistes.

Les mêmes moyens existent encore, mais il est intéressant d'avoir de nouveaux ordres de Monsieur; qu'une nouvelle époque soit prise, arrêtée par lui pour le moment de nos grandes opérations et de son arrivée; qu'enfin les armées royalistes voient un Bourbon faire pour son Roi ce que les habitants de ces glorieuses contrées font depuis six ans avec tant d'héroïsme et de dévouement; qu'elles n'entendent plus les régicides avouer dans leurs tribunes une perte de six cent mille hommes restés et morts dans leurs campagnes, en pouvant faire la triste réflexion qu'aucun de ces combats n'a été dirigé, encouragé par un Bourbon.

Les différents conseils ont eu l'honneur de l'écrire à Monsieur. Tous les généraux lui ont manifesté la même chose. Lorsque j'en ai été le porteur à l'Île-Dieu étant leur député, j'ai eu l'honneur de le dire moi-même à Votre Altesse Royale; je le lui répète encore. La couronne du Roi était dans ses mains; elle y est encore : il ne tient qu'à lui de la placer sur la tête de son Roi, de son frère, ou de la laisser échapper. De lui dépend le destin d'un empire aussi beau que la France, ou son existence ou sa destruction. Que Monsieur, au nom de sa gloire, en raison de ses devoirs, sente bien cette vérité, que je signe et scellerais de mon sang. Je suis bien loin de vouloir prévoir des divisions parmi les chefs des armées royalistes (quoique malheureusement il y en ait déjà eu de funestes exemples); mais il ne faut non seulement pas même de la tiédeur ni de l'indifférence entre eux pour le salut de la cause publique, mais même un grand accord. Qu'un Bourbon, que

notre chef né, que Monsieur paraisse, jusqu'au plus léger nuage se trouvera éclairci. Monsieur sera le point de réunion, sera le centre où tout viendra se rassembler, et des cris de Vive le Roi! répétés d'un bout à l'autre des pays royalistes, se feront entendre dans les provinces voisines, électriseront tous les cœurs prêts à se rejoindre à lui : c'est une des grandes vérités dont je puisse assurer Monsieur.

Mais après lui avoir annoncé des choses satisfaisantes, je ne dois point lui cacher non plus celles qui sont au moins aussi essentielles. Il ne faut pas que Monsieur se dissimule que la faction d'Orléans s'agite dans tous les sens; qu'elle est renforcée par tout ce qui s'appelle constitutionnel au monde; qu'elle acquiert de jour en jour plus de consistance. Monsieur doit savoir aussi que l'épuisement des finances en France, celui de toute espèce de moyens, mettra tôt ou tard un terme à la durée de la république expirante. Il doit donc nécessairement en renaitre la royauté. Mais les crimes de d'Orléans sont aux aguets pour forger de nouveaux. Ses prétentions au trône sont bien loin d'être détruites, et aussi scélérat, mais plus brave que son père, si la France ou plutôt ses meneurs, y appelaient le fils (les crimes s'allient toujours avec les forfaits), vous le verriez, Monsieur, entrer en France l'épée à la main, pour assurer, par la valeur, une usurpation que vous auriez peut-être le regret de voir reconnaître (la république ne l'a-t-elle pas déjà été?); il volerait à une gloire que la postérité lui accorderait peut-être un jour, les crimes couronnés de succès devenant aux yeux des hommes quelquefois des vertus. Eh! combien ne seriez-vous pas fâché, Monsieur, que le crime eût devancé vos droits; que vous n'eussiez pas été le premier à rallier autour de vous des sujets fidèles, mais faibles, qu'un Roi combattant aurait entraînés. Du nombre de ceux qui iraient augmenter son parti, beaucoup se seraient rangés du vôtre. Le résultat au moins serait une nouvelle guerre civile que votre retard aurait occasionnée, et dont vous gémiriez à jamais.

Je vous conjure donc, Monsieur, au nom de l'intérêt du Roi, de la France entière, j'ose le dire, de votre honneur, de ne pas hésiter à remplir les vœux des royalistes. Ils sont aussi purs que leurs moyens sont réels; et remis entre vos mains, ils tripleront de valeur.

Si quelqu'un, Monsieur, cherchait à vous détourner du projet que vous avez, et devez embrasser, je ne peux le croire,

montrez-lui ma lettre, et que lui ou moi soyons responsable un jour au Roi, à vous, à l'Univers entier, de notre opinion.

Toutes manifestations jusqu'à ce jour ont été funestes. Rappelez-vous, Monsieur, les commencements de la révolution, de la lettre des princes, des différents départs projetés par le Roi, des malheurs affreux, suite de ceux qui perdent la chose par des tempéraments toujours présentés sous des formes raisonnables.

Cependant il n'y a de raisonnable, en fait de révolution, que ce qui tient à la force, à l'énergie, à un courage hors de tout calcul, puisqu'on ne peut en asseoir aucun. Rappelez-vous, Monsieur, que c'est au nom des armées catholiques et royales que je vous conjure de venir à leur tête; et ma demande personnelle ne sera plus à vos yeux que le fruit de mon amour pour vous, et de ma confiance en près de deux cent mille soldats royalistes qui vous aimeraient autant que moi si mon amour et mon dévouement pour vous pouvaient être égaux.

C'est dans ces sentiments que, etc., etc.

Signé : le comte de [Vauban].

Je lus cette lettre à MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg; j'en fis un double que je remis à M. de la Conterie, qui fut sur-le-champ envoyé au conseil général de Bretagne, qui y est arrivé, et inscrit sur le registre des délibérations; ensuite je fis partir cette même lettre pour Edimbourg, où je l'adressai directement à Son Altesse Royale, pour être sûr qu'elle lui arrivât sans passer par les mains des intermédiaires.

Je regardais cette démarche comme un dernier devoir à remplir vis-à-vis du parti que je servais, bien sûr que tout cela n'aboutirait à rien qu'à me faire peut-être des ennemis; car il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien, que de vouloir le mal. Mais rien ne devait m'arrêter : mon respect pour les vertueux et malheureux royalistes devait l'emporter sur toute autre considération; je devais faire céder tout autre calcul devant celui-là, et j'aurais été honteux de faiblir sur ce point.

M. de la Conterie m'avait dit souvent qu'en cas qu'il fallût absolument renoncer à un prince de la Maison de Bourbon, on désirait au moins se rabattre sur la demande de M. le prince de Rohan-Montbazon, qui avait bien à la vérité tout

ce qu'il fallait pour capter les opinions et plaire à nos paysans. Je l'avais vu désiré en Bretagne; et la position de M. le comte de Puisaye, qui devenait très difficile, lui faisait souhaiter qu'il arrivât. D'ailleurs, le choix était bon; M. le prince de Rohan était jeune, valeureux, avait des formes populaires, et un Rohan en Bretagne est presque un Bourbon.

M. le prince de Rohan était à Londres; je le vis; je lui parlai des désirs que la Bretagne avait de le voir son chef; que, d'après la volonté qu'elle m'avait manifestée, j'en avais fait la demande à Monsieur; que je souhaitais que ce désir fût partagé par lui. Je le vis trois ou quatre fois, et dès le premier moment je sus que c'était avec transport qu'il prendrait ce parti s'il le pouvait, mais je sus aussi qu'il ne le pouvait pas. Il m'avoua que le désir qu'il en avait, l'avait amené en Angleterre; qu'il avait demandé à Monsieur la permission de le suivre à l'Île-Dieu; mais que cela lui avait été refusé, et qu'il avait, de Son Altesse Royale, la défense, par écrit, d'aller en Bretagne.

L'habitude que j'avais de lui et qu'il avait de moi fit aussi qu'il me dit « qu'on lui faisait l'honneur de craindre qu'il ne se ressouvînt que ses ancêtres avaient été ducs de Bretagne. »

D'après cela, je vis qu'il fallait encore renoncer à ce moyen, et s'attacher au départ des secours et de M. le comte Dumoustier.

Mais une nouvelle intrigue jusqu'alors ignorée devait encore venir traverser tout cela, et changer en mesure partielle ce qui était projeté et devait être fait plus en grand. Il prit fantaisie à un homme, ami de Monsieur, l'ennemi le plus prononcé de M. le comte de Puisaye, le plus reconnu comme tel dans les pays royalistes, le plus reconnu aussi pour être le chef de la secte des intrigants qui nous avaient fait tant de mal; homme enfin qui était le dernier qu'on dût y envoyer, dont le nom était personnellement taré dans l'esprit des Bretons, à dater du commencement de la révolution; enfin, M. le marquis de Sérent. Il lui prit fantaisie, dis-je (et l'on ne peut concevoir pourquoi), de se charger de la mission de M. le comte Dumoustier. A la première ouverture qu'il en fit, Monsieur ne manqua pas d'y accéder, sans calculer qu'il était un objet d'exécration et de méfiance dans le pays où il allait l'envoyer.

Les préparatifs se firent : il ne fut plus question de M. le

comte Dumoustier, et l'expédition qui devait se faire, et qui était instante, fut retardée et changea de forme.

Son Altesse Royale fit obtenir quinze cents guinées à son favori, pour les frais de son équipage, et trois cents guinées par mois tout le temps qu'il serait employé, trois mois payés en avance. Les meilleurs ouvriers de Londres firent les plus jolis nécessaires, les plus jolis coffres, contenant une vaisselle commode, tout ce qui constitue un équipage, jusqu'à un meuble de propreté en acajou, le plus portatif possible; enfin, l'espèce d'équipage qui eût été déjà très considérable dans une guerre ordinaire.

Son départ fut connu et annoncé; il parlait de son projet de débarquer à la côte du Nord, dans les environs de Saint-Brieuc, comme d'aller passer quelques jours à la campagne. Il chercha à s'entourer de tous ceux des gentilshommes officiers qui désiraient aller en Bretagne. Le nombre était de quarante-neuf, M. Bernardin de Sérent son frère compris; enfin, de jour en jour il annonçait son départ comme prochain.

Je l'avais vu et le voyais souvent. Il me montrait la perfection avec laquelle était fait tout ce charmant équipage. Il avait une chambre pleine de tous les effets qui lui étaient personnels. Je ne pus m'empêcher de lui demander « ce qu'il comptait faire de tout cela, et de lui dire que les républicains s'en serviraient avec plaisir; qu'il se donnait bien de la peine et dépensait beaucoup d'argent pour la commodité de quelques-uns de leurs chefs; que, quant à moi, j'avais souvent abordé la côte, et que, par mon expérience, j'avais pu juger que le seul équipage utile était un bon fusil à baïonnette, une bonne paire de pistolets à deux coups, un bon poignard, soixante cartouches, de forts souliers ferrés, et de bonnes jambes pour porter tout cela; et avant tout, le plus grand secret. »

Il me demanda « si j'irais avec lui; qu'il avait compté sur moi, sachant que je devais retourner en Bretagne avec M. le comte Dumoustier ».

J'aurais pu, en lui disant que non, ajouter que je n'aurais pas voulu me donner le tort aux yeux des royalistes de Bretagne, d'avoir l'air d'être pour ainsi dire venu à Londres chercher l'homme dont le nom était le plus exécré dans ce pays-là, par toutes les raisons que j'ai déjà dites, et que certainement je ne voulais pas m'accoler à lui pour être mal vu

et mal reçu, ce qui ne m'était pas encore arrivé; qu'enfin, j'étais trop jaloux de conserver la réputation de droiture et de franchise qu'on avait bien voulu toujours m'accorder, pour vouloir la perdre en un moment.

La réponse eût pu paraître dure, et je pris un autre texte tout aussi vrai. Je lui dis « qu'ayant souvent passé la côte, l'expérience m'avait appris que ces sortes d'opérations ne pouvaient se faire que de deux manières, ou avec des forces supérieures, et alors à force ouverte, ou dans le plus grand silence, et avec une extrême prudence; que son entreprise ne remplissait aucune de ces deux conditions; qu'il avait, ou trop de force, ou pas assez; de plus, qu'il aborderait à la côte avec une grande quantité d'effets; que pour les débarquer, le temps que cela prendrait, le mouvement et le bruit que cela occasionnerait, les moyens de transports qu'il faudrait aller chercher; qu'enfin tout cela ne pourrait se faire sur une côte gardée, qu'en faisant découvrir son arrivée; qu'alors il arriverait des forces, et que tout serait perdu; que je regarderais comme un miracle s'il parvenait à s'échapper et à sauver sa propre personne. Je lui dis encore que je trouvais l'opération trop mal calculée pour vouloir m'exposer à un danger inutile, dont je croyais qu'il ne se tirerait pas; que cela me paraissait si évident, que je ne voulais pas en courir le risque, et qu'en tout je détestais de me mêler dans des projets et des exécutions de choses dont je voyais les bases mal posées. Je lui ajoutai que, depuis quinze jours, il parlait hautement de son départ et du point de son arrivée; que j'étais persuadé que les républicains en seraient instruits, même avant son débarquement. »

J'en parlai dans ces termes à M. le comte de Voronzow, qui fut de mon avis; il m'approuva fort, et pensait tout comme moi; il était par conséquent indigné de ce mauvais choix, car enfin M. le marquis de Sérent était le dernier qu'il eût fallu charger d'une pareille commission. Je l'assurai bien qu'il l'avait vu pour la dernière fois.

La veille du départ de M. le marquis de Sérent, passant la nuit à une heure devant sa porte, je le trouvai qui rentrait chez lui; il me proposa d'entrer, et je causai une demi-heure avec lui; il me demanda encore si je voulais partir; je lui dis que non, en l'assurant que je croyais et craignais bien de ne jamais le revoir.

Il partit donc emportant quelques secours, un peu d'argent et beaucoup de dépêches.

Il ne fut plus question de M. le comte Dumoustier ni de l'expédition qui avait été changée, et pour ainsi dire annulée, car celle de M. le marquis de Sérent n'était qu'un fragment très mince de ce qui avait été projeté. Je pris alors le parti d'attendre quelque autre moyen d'aller en Bretagne.

L'on voit qu'on ne manquait pas une occasion de prendre les plus mauvais partis, et que tout se passait en demi-mesure, tandis que sans aucun moyen les royalistes, divisés entre eux, avaient cent mille républicains sur les bras.

La détresse dans laquelle se trouvaient les pays royalistes, produisit au moins un bon effet en Bretagne. Les têtes exaltées du Morbihan, par conviction, revenaient à la justice. Le temps qui s'était écoulé depuis l'Île-Dieu avait dessillé les yeux. L'indignation, le *tolle* général avait frappé toutes les oreilles; les épithètes les plus dures, l'expression du mécontentement, avaient pris la place du respect. L'on ne gardait plus de ménagement sur la manière de s'exprimer. M. Le Mercier, dit *la Vendée*, crut voir et sentit que l'on avait fait de lui un nouveau séide; il se repentait du rôle qu'on lui avait fait jouer, se regardait comme coupable de celui qu'il avait fait jouer au Morbihan. Enfin, ce jeune homme, plein de valeur et d'esprit, se repentit, fit des aveux terribles, nomma les personnes qui à l'Île-Dieu avaient été les instigateurs de sa conduite coupable, et engagea le conseil et l'armée du Morbihan à se rapprocher du Général en chef. Alors le conseil de l'arrondissement de Vannes ou du Morbihan s'assembla pour prendre l'arrêté ci-après, qui fut porté au Général en chef et au conseil général par M. d'Allègre, chef de division et major-général de l'armée du Morbihan, qui fut député à cet effet. La lecture de cet arrêté en dira plus que tous les commentaires, surtout si, en se ressouvenant du passé, on veut en calculer les mots et en peser la valeur. Le voilà tel qu'il fut enregistré sur le registre des délibérations du conseil général.

Extrait du registre des délibérations du conseil général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, du 10 avril 1796, l'an 2 du règne de Louis XVIII.

A la séance de ce jour, M. d'Allègre de Saint-Tronc, chef de division dans l'armée de Vannes, s'est présenté au conseil général et lui a fait le rapport suivant :

MESSIEURS,

Le général Georges m'a chargé de dire au conseil général, qu'après la malheureuse affaire de Quiberon, les méchants vomirent contre M. le comte de Puisaye, Général en Chef, toutes les horreurs que l'on peut imaginer; que malgré tout cela il reçut M. le comte de Puisaye avec tous les égards qu'il méritait, et lui accorda, ainsi que le général Mercier, la plus grande confiance; mais que des hommes de la plus haute considération vinrent encore à la charge, et employèrent les rapports les plus faux et les insinuations les plus perfides pour leur faire commettre l'insulte faite à M. le comte de Puisaye; qu'ils étaient revenus de l'erreur dans laquelle on les avait plongés, et qu'ils reconnaîtraient M. le comte de Puisaye pour Général en chef de toutes les armées de Bretagne, et qu'ils obéiraient à ses ordres s'il voulait oublier les griefs qu'il était en droit d'avoir contre eux.

Signé : D'ALLÈGRE.

D'après cette explication, le Général en chef a déclaré qu'il n'y avait rien qu'il ne sacrifiât pour le bien public; qu'il n'a jamais cru messieurs Georges et Le Mercier personnellement responsables; qu'il a toujours pensé qu'ils n'avaient été induits en erreur que par des insinuations perfides et étrangères; qu'en conséquence ils peuvent compter sur toute sa confiance.

Signé au registre des délibérations, le comte JOSEPH DE PUISAYE, Général en chef; GUILLO, ERONDELLE.

Pour expédition conforme, GUILLO, BRISET, secrétaires,

Un officier royaliste partit sur-le-champ, et fut envoyé à Londres par le Général en chef et par le conseil général, pour remettre à M. de la Conterie ce même arrêté, avec l'instruction de m'en remettre deux copies, l'une pour M. Windham, à qui je la donnai; l'autre pour moi. J'allai aussi la communiquer à M. le baron de Rolle, en lui avouant que par les détails que

j'avais reçus, je savais qu'il y avait eu sur cette affaire-là de bien terribles aveux dans le Morbihan; que M. Le Mercier avait cru devoir avouer en nommant les personnes, tout ce qui s'était passé à ce sujet à l'Île-Dieu; que ces détails avaient excité la plus profonde indignation contre cette menée sourde, qui avait eu de si tristes résultats. Sans entrer dans aucun autre détail, je fus pleinement à même de juger et de jouir de l'extrême embarras de celui à qui je parlais. Il n'osait pas questionner, et avait l'air de sentir qu'il jouait dans tout cela un rôle bien fâcheux. C'était là le point où je voulais l'amener, et je le quittai.

Chaque pas, chaque chose, chaque démarche, m'éclairait sur des détails et sur un ensemble de choses sur lesquelles je n'avais jamais voulu arrêter ma pensée; je les avais toutes pressenties, et l'on a pu en juger par ce qui se passa aux différentes séances que j'eus au conseil du Morbihan à mon retour de l'Île-Dieu. Mais il est des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir, avant que d'être particulièrement expliquées. La déclaration du Morbihan déchira le voile, et me laissa clairement voir des choses sur lesquelles je n'avais pas voulu arrêter mon opinion d'une manière positive. A la fin, il me fallut voir et apprendre tous les détails de cette machination aussi infâme qu'odieuse. Tous ces mêmes détails étaient déclinés avec le sentiment de l'horreur, sans ménagements pour les choses ni pour les personnes dans des lettres à M. de la Conterrie, qui devait aller à Edimbourg et ne voulut plus faire le voyage. Les épithètes sur les personnes, sans excepter celles qui jusqu'alors avait été un objet d'idolâtrie pour les braves royalistes, étaient de nature telle que j'aime mieux les laisser deviner que de les écrire. Le résultat pour moi fut de m'en faire voir et juger additionnellement quel rôle on avait bien voulu me faire jouer moi-même, mais ce n'est pas encore le moment d'en parler. Avant de me résumer, il me reste encore à donner quelques détails sur lesquels je passerai aussi rapidement que possible, car je n'ai pas le projet de m'arrêter sur une quantité de petites choses qui ne seraient que minutieuses et nécessairement dépourvues d'intérêt.

La nomination de M. le comte Charles de Damas au commandement de l'armée d'Île-et-Vilaine, avait fait parler de lui dans les pays royalistes; c'est déjà dire l'envie que l'on avait de le voir arriver. Il est des hommes dont la louange méritée

se trouve toujours placée à côté de leur nom, qui, plus il est répété, plus il est apprécié : c'était le cas de M. le comte de Damas. Les différents agents royalistes de l'intérieur, avec lesquels je passais ma vie, particulièrement M. de la Conterrie, député au conseil général par l'arrondissement d'Île-et-Vilaine, ne cessaient de me parler de lui. M. le comte de Damas était à Londres; je lui en parlai; nous convînmes d'un moment où je lui amènerais ces Messieurs, et il eut lieu d'être content d'eux; mais il ne dépendait pas de lui de pouvoir se décider; effectivement, sans motiver ses raisons, il ne se décida pas.

Quelques jours après, sortant de chez moi avec mon frère, je rencontrais M. le comte de Damas. La conversation m'amena à le presser de nouveau. Nous n'étions que nous trois, et nous arrivâmes à l'angle de la rue formée par celles de Saint-James et de Piccadilly. Devant nous séparer là, et prendre des directions différentes, nous nous y arrêtâmes un instant pour achever la conversation. Là il me dit (la place et les mots ne sont jamais sortis de ma mémoire) : « Tu peux juger, mon cher comte, combien mon désir sur cela doit être grand; mais j'ai toujours tenu au Roi et à Monsieur. J'ignore ce que je deviendrai; ils sont mes appuis; ils m'ont rendu de grands services; je ne peux me conduire que d'après leur volonté; je sais qu'ils savent mauvais gré à ceux qui vont là, et que si j'y allais, ils ne me le pardonneraient jamais. » Nous nous quittâmes, et mon frère et moi fûmes quelque temps à nous regarder sans proférer une parole. Ce que je venais d'entendre était un complément qui me manquait pour achever d'apprécier le fruit de tant de peines, de travaux et de dangers. « Eh bien! servez-les » fut la seule chose que je dis à mon frère en partant (je ne sais pourquoi) d'un éclat de rire, et nous n'en parlâmes plus. J'étais à cent pas de chez moi; je rentrais pour les écrire, mais je ne citai jamais ces paroles, pas même à mes amis. Je ne les rapporte ici que parce que sept années et demie se sont écoulées, que les circonstances sont changées, et qu'il n'y a plus d'inconvénient à faire connaître la vérité.

Je n'allai plus voir M. le baron de Rolle ni aucun des agents. Un jour je le rencontrais dans les bureaux de la guerre, sortant de chez M. Windham. Il me dit de la part de Monsieur, que Son Altesse Royale avait reçu ma lettre, qu'elle l'avait chargé de me le dire, qu'elle me remerciait de mon zèle, et qu'elle m'assurait être toujours dans les mêmes projets. Je me bornai

à assurer M. le baron de Rolle, « qu'alors il n'y avait pas de temps à perdre pour les mettre à exécution. » Je ne fus pas étonné de n'avoir de réponse à cette même lettre que par un tiers. Il était assez difficile d'y répondre par écrit, et je pensai que Son Altesse Royale devait être trop embarrassée de son contenu, pour savoir ce qu'elle pouvait y répondre. Je trouvai donc ce silence assez simple.

Peu après, nous fûmes informés du résultat bien prévu de l'équipée de M. le marquis de Sérent. Tout s'était passé mot pour mot comme je l'avais prédit. Il était arrivé à la côte, y était demeuré très bruyamment vingt-quatre heures pour tout débarquer, avait envoyé dans les villages chercher des charrettes pour transporter les effets, et avait été découvert. La garnison républicaine de Saint-Brieuc était arrivée, s'était emparée de la totalité des effets de l'expédition : effets particuliers, argent, secours, tout fut enlevé, et ces Messieurs poursuivis; ceux qui marchèrent le mieux se sauvèrent; sept furent pris et fusillés sur-le-champ. M. le marquis de Sérent, forcé comme un lièvre, ne pouvant plus marcher, fut pris assis sur le bord d'un fossé, voyant arriver l'ennemi, étant à bout de force, occupé à employer les derniers moments de son existence à déchirer les dépêches et les expéditions dont il était porteur. Il fut à l'instant même fusillé sur le bord de ce fossé.

J'écrivis à M. le comte de Voronzow pour lui apprendre les détails de cet événement. Il me répondit par une lettre que j'ai, mais qui dans ce moment n'est pas avec moi, par laquelle il me disait qu'il était bien étonnant d'avoir deviné si juste, et chose par chose, détail par détail, tout ce qui était arrivé, et comment cela était arrivé. Ce dernier secours ne parvint donc pas aux malheureux royalistes, qui se trouvèrent privés de cette dernière ressource.

La lettre de M. le comte de Voronzow serait très curieuse à placer ici; mais n'ayant pas le temps dans ce moment, je la mettrai plus tard à la fin de ce Mémoire, avec d'autres pièces justificatives¹. Il se passa un mois ou six semaines sans rien d'intéressant. Comme je l'ai déjà dit, tout présentait, dans les pays royalistes, les symptômes les plus alarmants. Les chefs avaient à lutter contre les forces imposantes de l'ennemi, contre les divisions qui s'étaient manifestées au milieu d'eux,

et manquaient de toute espèce de moyens pour lutter contre un ordre de choses qui ne leur annonçait qu'une destruction totale.

Malgré tous leurs efforts, ils y marchaient à grands pas. Leur courage devenait inutile; ils se trouvèrent enfin au terme où tout devait finir pour eux, et où leur brillante carrière ne devait plus que survivre pour la postérité.

Nous apprîmes la fin de la seconde victime qui succomba, et paya de sa vie les fautes, les torts, les crimes et la lâcheté qui avaient enfanté tant d'intrigues, et produit tant d'odieuses machinations, qui, bien plus que les armes républicaines, avaient porté aux pays royalistes le coup mortel sous lequel ils étaient au moment de succomber. Le général Charette ne pouvait plus combattre faute de moyens. Il ne pouvait pas davantage se dissimuler, et en s'annulant se tenir ignoré, étant entouré de traîtres qui, ayant servi constamment avec lui, n'ignoraient aucun de ses refuges. Ils avaient songé à eux, et étaient décidés à se rendre méritoires au parti contraire par quelques grands services. Celui qui se chargea de ce crime fut M. de la Roberie. Ce chef, que le général Charette aimait le plus, en qui il avait eu le plus de confiance, qu'il avait le mieux traité, et qu'il regardait depuis longtemps comme son ami, fut celui qui, en abandonnant la cause qu'il avait longtemps bien servie, livra le général Charette aux républicains. Il fut donc pris et fusillé.

Ainsi a fini le général Charette, qui depuis l'Île-Dieu n'avait pas été incertain de sa fin. Il l'avait tellement calculée et pressentie, qu'après le départ de l'Île-Dieu, il avait écrit au Roi Louis XVIII, une lettre que j'ai tenue et lue en original, et je connaissais bien son écriture. Cette lettre, qui ne contenait que cinq lignes, disait :

SIRE,

La lâcheté de votre frère a tout perdu. Il ne pouvait paraître à la côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort : sous peu, il ne me restera plus qu'à périr inutilement pour votre service.

Je suis avec respect, de votre Majesté, etc., etc.

Signé, CHARETTE.

1. Ces pièces manquent dans l'édition de 1806.

Par les pays royalistes, je savais que M. le général Charette avait écrit une lettre dans ce sens. Elle avait été remise par lui à M. le marquis de Rivière, pour être donnée au Roi. M. le marquis de Rivière, qui en ignorait le contenu, en était porteur lorsqu'en quittant le conseil du Morbihan, nous allâmes ensemble à la côte, et que nous quittâmes la Bretagne. Cette lettre m'a depuis été montrée en original, par un ex-ministre de Louis XVIII, entre les mains de qui elle était restée, avec beaucoup d'autres papiers concernant les pays royalistes. Déjà, depuis quelques semaines, nous avons appris la mort du général Stofflet, livré de même par des traîtres, pris et fusillé.

Ceux des chefs secondaires, officiers particuliers et simples soldats royalistes qui restèrent fidèles à la cause, se trouvèrent également trahis, abandonnés par ceux qui s'en étaient séparés. Beaucoup furent aussi pris, livrés et fusillés.

D'autres chefs prirent le commandement, mais la confiance générale ne les suivait pas. M. le comte d'Autichamp, à juste titre, en avait obtenu une grande dans l'armée du général Stofflet, dont il était le second, et des officiers de l'armée du général Charette se réunirent même à lui; mais tout cela ne pouvait amener que des résultats incertains. Cependant on espérait, parce qu'il est dans la nature de l'homme de toujours espérer. Il était pourtant aisé de sentir qu'on ne nomme pas des chefs de parti; que lorsqu'un parti perd son chef, ce même parti est détruit.

En fait de choses d'opinion et de confiance individuelle, il est difficile de pouvoir subitement s'emparer de la masse de ceux qui composent cette réunion; et jamais un chef de parti qui, par la perte de la vie ou par la perte de la confiance, cesse de l'être, ne peut être remplacé. S'il parvient à l'être, celui qui le remplace se trouve nécessairement obligé de refondre ce parti et de le créer de nouveau : opération difficile, qui ne pouvait plus se faire au milieu de ceux qui, abandonnant ce même parti, le trahissaient, se trouvant de plus sous les baïonnettes ennemies. Alors cet ennemi marche à grands pas, profite de sa force, de toutes les circonstances avantageuses, et sans donner le temps de respirer, détruit tout. C'est ce qui devait être, et c'est ce qui fut.

On vit alors arriver à Londres des envoyés de toutes les différentes armées des pays royalistes. M. l'abbé Raimot, dont le nom était considéré parmi les chefs de la Vendée, qui avait

été témoin de la fin de Charette, et qui était celui qui, dans l'armée du général Charette, avait servi, faisant les fonctions d'intendant général, homme de beaucoup de tête et de courage, fut un des premiers qui arriva; il réunissait aussi les pouvoirs pour l'armée du général Stofflet. M. le chevalier de Trion reçut des pouvoirs pour l'armée du général vicomte de Scépeaux. M. le comte de Botherel, dont j'ai été souvent dans le cas de parler, arriva aussi venant de Bretagne. MM. les comtes de Frotté, père et fils, vinrent de la Normandie.

Tous ces différents députés, anciens et nouveaux, ne cessaient de faire entendre leurs voix, et d'assaillir pour ainsi dire le Gouvernement et les ministres, qui ne savaient vraiment lequel entendre. Alors, pour éviter cette confusion, qui ne pouvait mener à rien, le ministère britannique indiqua la seule forme qui fût raisonnable à suivre dans une pareille occurrence, celle de traiter nos intérêts en commun.

Nous fûmes donc autorisés par le Gouvernement à former un comité composé de tous les chefs ou députés royalistes ayant une mission et fondés de pouvoirs à cet effet; de donner au Gouvernement la liste de ceux qui devaient le composer, ainsi que nos pouvoirs; ensuite, de nous réunir pour voir quel système pouvait être adopté, enfin traiter nos intérêts en commun. Ce conseil ou comité se trouva composé de neuf membres; savoir : de M. l'abbé Raimot, intendant de l'armée de Charette, également fondé de pouvoirs pour celle de Stofflet; M. le chevalier de Trion, pour l'armée de Scépeaux; M. le comte de Botherel; M. de la Conterie et moi, pour la Bretagne; M. Jouet y fut admis à cause de ses longs services, de ses lumières sur les intérêts des pays royalistes, où il avait toujours servi et fait la guerre avec distinction. MM. les comtes de Frotté, père et fils, s'y trouvèrent pour le parti royaliste en Normandie, dont le fils, M. le comte Louis de Frotté, était personnellement le chef. Il avait aussi avec lui M. de la Roche, un de ses principaux officiers et son ami, qui était le neuvième. Ainsi réunis, nous commençâmes notre travail et le suivîmes sans relâche. Six jours de la semaine nous travaillions depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.

La plus grande intelligence régna parmi nous. M. le comte de Botherel, tête vive, homme actif et le plus intrépide, sous toute espèce de rapports, que j'aie jamais connu, fut nommé

rapporteur et rédacteur du tout. Il avait un travail prompt et facile : on ne pouvait faire un meilleur choix.

La base de notre travail fut ainsi posée; savoir : connaître, calculer et apprécier les dernières ressources de chacune des armées en particulier; les rapports du tout, les plans à suivre et à adopter. Les moyens et secours nécessaires à demander pour que ce tout pût se soutenir et offrir de la résistance; enfin, faire énergiquement sentir au gouvernement d'Angleterre de quelle importance il était pour lui et pour les puissances de l'Europe qui étaient en guerre avec la France, que les pays royalistes ne fussent pas détruits.

Six jours après le commencement de ce travail, nous étions d'accord sur les plans à proposer, sur le tableau de nos moyens, et sur la manière possible de les mettre en valeur. Les armées des généraux Charette, Stofflet et Sapino étaient désorganisées: cela faisait une diminution de quarante-quatre mille soldats excellents et bien armés; mais ils n'étaient pas tous détruits : l'armée de Scépeaux, celles de Bretagne et de la Normandie étaient encore intactes. On devait donc montrer au gouvernement la possibilité d'établir dans le pays de Scépeaux, entre la Loire et la Vilaine, un système défensif, pour défendre le passage de la Loire. Les chefs de l'ancienne Vendée pouvaient passer cette rivière, et de là amener et appeler à eux la portion des anciennes armées de Charette, Stofflet et Sapino, dont les nouveaux chefs étaient les généraux Sapino et le comte d'Autichamp. Ils pouvaient rassembler de vingt-cinq à trente mille hommes, qui, réunis à l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, pouvaient défendre le passage de la Loire, soutenus en seconde ligne des armées de Bretagne.

On ne comptait donc alors qu'un déficit de quinze à vingt mille hommes, soit pour ceux qui avaient déjà péri, soit pour ceux qui étaient regardés comme traîtres, et qui certainement n'auraient pas osé suivre.

Un Mémoire de trente pages à peu près fut arrêté et rédigé pour être présenté au Gouvernement. Il était l'exposé de nos moyens et le résumé de nos demandes. Nous nous efforcâmes de plus à démontrer, prouver qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour que tout fût arrêté, convenu et mis à exécution. Nous demandions des secours très considérables; mais vu l'état des choses, ils n'étaient susceptibles d'aucune diminution : il était aisé d'en faire sentir la nécessité.

Il fut ensuite convenu qu'en même temps que ce Mémoire serait présenté aux ministres, on écrirait à Son Altesse Royale une lettre qui serait portée à Edimbourg, pour lui dire qu'il n'y avait plus de ressource que dans la résolution que nous espérions que Monsieur voudrait bien enfin prendre, de se mettre à la tête des pays royalistes, en leur conduisant lui-même les secours, objet de notre travail et de nos sollicitations.

La majeure partie du comité ne doutait pas que Monsieur ne prît ce parti, qui était le seul et dernier moyen pour sauver les pays royalistes. Mais M. Jouet, M. de la Conterie et moi étions bien loin de le croire et de l'espérer. Depuis longtemps à Londres, nous savions ce que les autres ignoraient. Aussi les nouveaux arrivés étaient-ils étonnés de nous voir rejeter toute espèce d'espérance sous ce rapport-là. Mais espérance à part, nous étions du même avis quant à la nécessité d'écrire à Son Altesse Royale, car sans sa volonté d'y accéder sur-le-champ, tout devenait absolument inutile.

Le Mémoire pour les ministres une fois rédigé, on s'occupa de la lettre pour Son Altesse Royale. L'on décida de plus qu'elle serait portée à Edimbourg par un membre du comité. L'on s'occupa d'en nommer un. M. le comte de Bothrel était certainement celui qui était le plus propre à remplir cette mission; mais rédacteur et rapporteur, il ne pouvait y aller qu'en interrompant le travail instant du comité et celui avec les ministres. M. l'abbé Raimot ne pouvait s'absenter, ayant à chaque instant à répondre sur les moyens et plans exposés et discutés pour tirer parti des débris des armées vendéennes, que lui seul connaissait parfaitement. L'on me proposa d'y aller; je pris M. Jouet et M. de la Conterie à témoins, comme quoi j'avais déjà tant fait de démarches infructueuses dans ce sens, et cela si inutilement, qu'il me paraissait désirable qu'un autre organe que le mien se fit entendre; qu'enfin sur cela le mien était usé, et ferait moins d'effet que celui de tout autre. Sans trop d'affirmation sur mon peu d'espérance, ne voulant pas y porter trop d'amertume, je m'y refusai. Il fut décidé que M. le comte de Frotté père se chargerait de cette mission. Il devait partir le surlendemain, mais une circonstance imprévue retarda son départ. M. le baron de Rolle, qui était à Londres, et qui n'avait aucun rapport avec le travail de notre comité, avait instruit Son Altesse Royale de sa for-

mation et de notre travail. Nous en avons aussi rendu compte à Monsieur. Soit que cela vint de Monsieur ou qu'on le lui eût suggéré, il nous fit connaître l'intention dans laquelle il était que tout ce qui résulterait de notre travail, ainsi que les Mémoires à présenter, et les demandes à faire au Gouvernement; que tout cela, dis-je, fût soumis à M. le duc d'Harcourt, ministre de Louis XVIII à Londres, qui ensuite en ferait le travail avec les ministres.

Jusqu'à ce moment M. le comte de Botherel avait été seul chargé de ce travail, et personne n'y était plus propre, en raison surtout de sa prodigieuse activité.

Nous vîmes donc M. le duc d'Harcourt; il ne comprenait rien à tout ce que nous lui disions. Il était d'une lenteur physique et morale inimaginable, malade, apoplectique, et il fallait attendre huit jours pour ce qui auparavant était fait dans les vingt-quatre heures. Il finit enfin par trouver nos demandes exagérées, et le ton de notre Mémoire trop impératif. Nous fîmes tout ce qu'il fut possible pour nous accorder avec lui et nous rapprocher de ses intentions. Mais le temps s'écoulait: plus de huit jours s'étaient passés sans que les ministres eussent entendu parler de nous. Nous attendions une décision pour envoyer M. de Frotté avec la lettre pour Monsieur. Enfin, nous revîmes M. le duc d'Harcourt; il avait été passer quelques jours à la campagne; il nous dit qu'il fallait attendre un moment favorable, et beaucoup d'autres médiocres ou mauvaises raisons. Nous ne cessions de lui répéter qu'il s'agissait de sauver les pays et la cause royalistes, et que les républicains ne perdaient pas autant de temps que nous. Nous nous quitâmes, et il nous promit de voir les ministres le plus tôt possible.

M. le comte de Botherel ne cessait aussi de voir ces mêmes ministres, qui lui répondaient: « Nous attendons M. le duc d'Harcourt. » Ils paraissaient eux-mêmes fatigués de cette longue attente; nous le pressions sans relâche, sans pouvoir le faire sortir de cette fâcheuse inaction.

Ainsi se passèrent quelques semaines, au bout desquelles il nous arriva des détails encore plus alarmants des pays royalistes. Le désarmement, la destruction s'opérait avec rapidité dans les pays de l'ancienne Vendée. Enfin, nous sûmes que l'armée républicaine passait la Loire, et entraît sur le terri-

toire occupé par l'armée de M. le vicomte de Scépeaux. Nous devons calculer que les mêmes choses qui avaient eu lieu de l'autre côté de la Loire, allaient s'effectuer avec la même rapidité, entre la Loire et la Vilaine, et que l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, qui n'avait que quinze mille hommes bien armés, ne pouvait opposer qu'une faible résistance à ce torrent dévastateur. Ces nouveaux événements changeant l'état des choses, changeaient aussi les bases de notre premier Mémoire: il fallait donc en prendre d'autres; mais plus les dangers s'augmentaient, plus il était instant de ne pas perdre un moment. Nous refîmes donc un autre Mémoire plus fort, plus énergique, plus pressant. En raison de l'état des choses, nos demandes étaient plus considérables. Il nous était aisé de démontrer que la totalité des partis royalistes allait être anéantie. Il était facile de faire sentir au Gouvernement d'Angleterre combien il était intéressant pour lui de parer à ce malheur; de quelle considération avait été et était cette guerre dans la balance de la guerre de l'Europe; combien elle avait particulièrement été avantageuse à l'Angleterre puisqu'elle avait paralysé les côtes de l'Ouest, et depuis longtemps annulé la marine française, puisque cinquante mille matelots étaient dans les armées royalistes; enfin, combien il était intéressant pour l'Angleterre, que les côtes de l'Ouest de la France fussent entre les mains de ses alliés, plutôt que dans celles de ses ennemis. Nous parlâmes au Gouvernement comme de puissance à puissance, en annonçant énergiquement tous les malheurs qui en résulteraient pour lui si nous avions le malheur de succomber. Le malheur donne quelquefois de l'énergie, et nous mîmes beaucoup dans notre prononcé.

Nous allâmes chez M. le duc d'Harcourt lui porter ce second Mémoire; nous nous permîmes quelques reproches sur sa lenteur, tandis que chaque jour on désarmait, on fusillait les nôtres dans les malheureux pays royalistes. On lui lut ce second Mémoire; il le trouva encore beaucoup trop fort (et nous nous y attendions). Il nous dit qu'il ne s'en chargerait pas; que jamais il n'oserait le présenter aux ministres. Nous lui représentâmes que nous ne pouvions plus parler autrement, que tout allait être détruit, et qu'enfin entre le Gouvernement d'Angleterre et nous c'était à prendre ou à laisser. Il insista, et nous poussâmes la complaisance jusqu'à l'assurer que nous allions y retoucher, et que nous reviendrions le lendemain

matin. Nous le quittâmes avec le sentiment de l'indignation, et lui beaucoup d'humeur; elle nous était égale; mais ce qui ne nous l'était pas, était d'avoir perdu par sa faute déjà près d'un mois, sans avoir rien avancé. Nous nous désolions de ce que Son Altesse Royale nous eût remis pour les affaires d'une aussi haute importance, entre les mains d'un homme inactif, maladif et à moitié dans l'enfance; car tel était alors l'état de M. le duc d'Harcourt, qui d'ailleurs détestait de se mettre en avant pour des choses fortes, vis-à-vis des ministres qu'il ménageait beaucoup et à qui il craignait de déplaire, ayant à traiter avec eux d'intérêts qui lui étaient personnels. Ainsi, toujours dans les moments les plus pressants, cette malheureuse cause catholique et royale se trouvait écrasée, détruite par les intrigants et les imbéciles. L'on aurait pu penser que Son Altesse Royale n'avait malheureusement que des agents de l'une ou de l'autre de ces deux classes.

Le lendemain nous retournâmes chez M. le duc d'Harcourt pour lui reporter notre Mémoire, qui à peu de choses près était toujours le même; il en fut d'autant plus mécontent, nous répéta encore qu'il ne s'en chargerait pas et ne se laisserait pas forcer la main, etc... Tout cela fut traité de sa part avec beaucoup d'humeur; elle nous gagna, et nous lui parlâmes comme des gens indignés de tant de mauvaises difficultés et de lenteur, dans un moment où les nôtres périssaient tous les jours par milliers. Enfin, nous lui signifîâmes que nous n'étions pas positivement des particuliers, mais des agents d'une grande mission; que la nôtre consistait à offrir à la coalition, et particulièrement à l'Angleterre, le zèle et le courage héroïque de nos armées, la possession des côtes de l'Ouest, enfin un puissant allié; que nous ne venions pas mendier, mais demander des secours pour combattre, soutenir notre cause respectable, et aider nos alliés en leur offrant nos bras souvent victorieux; que ce n'étaient pas de vains mots, et que nous avions déjà payé d'avance de notre sang et de beaucoup de sang les secours qui pouvaient nous conserver une place utile dans la coalition; qu'enfin le malheur des nôtres était trop grand, leur position trop critique, pour nous payer de verbiage; que nous ne voulions avoir aucun reproche à nous faire, et que puisque sur cela il ne partageait pas notre énergie comme il aurait été de son devoir de le faire, nous étions forcés de lui déclarer que nous ne reviendrions plus chez lui,

n'ayant plus rien à lui communiquer. Effectivement, nous ne l'avons pas revu depuis.

Dans ces différentes séances et les longues altercations qui s'ensuivirent pour donner le développement nécessaire à nos bonnes raisons, il n'y eut que deux porteurs de paroles, M. le comte de Botherel et M. l'abbé Raimot; quant à moi, j'y gardai le plus profond silence. Ma sensation sur cela était telle, que je ne désirais pas m'en mêler, vu l'inutilité dont je croyais qu'était tout cela. D'ailleurs, ceux qui parlaient n'avaient pas besoin d'être appuyés : l'esprit, l'éloquence et l'énergie ne leur manquaient pas, et en cela leurs moyens dépassaient beaucoup les miens.

Il fut arrêté par le comité, que M. le comte de Botherel remettrait lui-même aux ministres le Mémoire tel qu'il était; ce qu'il fit. Ce Mémoire fut non seulement bien reçu, mais même approuvé dans son entier, et les promesses plus positives s'ensuivirent immédiatement.

Il fut de plus décidé que M. le comte de Frotté père partirait pour Edimbourg, et rendrait compte à Monsieur de tout ce qui s'était passé; qu'il remettrait à Monsieur une lettre du comité, par laquelle on le suppliait au nom des pays royalistes de venir se mettre à leur tête, en leur conduisant lui-même les secours promis par le Gouvernement d'Angleterre. Dans cette lettre on lui répétait avec la même énergie tout ce qui lui avait été dit et écrit si souvent par tous les chefs royalistes; qu'enfin tout était perdu sans lui.

M. le comte de Frotté partit le lendemain : je lui souhaitai d'être plus heureux dans sa mission, que je ne l'avais été à l'Île-Dieu et depuis l'Île-Dieu. « Mais comment espérer, lui dis-je, que l'on fera maintenant ce qui est devenu très périlleux et très difficile, tandis qu'on ne l'a pas voulu lorsque cela était simple et facile? Les mêmes alentours, les mêmes conseillers ne sont-ils pas là? Quant à moi, je n'espère rien. On vous promettra, et l'on ne tiendra rien. » Quelques autres membres du comité me parurent persuadés que Monsieur se déciderait; je me bornai à le souhaiter. Le lendemain, M. le comte de Frotté était parti.

A peu près à cette époque, je passais un jour sur la place de Saint-James; j'y rencontrai M. le baron de Rolle; il vint à moi, et avec un embarras mêlé d'humeur, il me dit « qu'il savait que je blâmais l'expédition de l'Île-Dieu, et que je

désapprouvais hautement tout ce qui s'y était fait; que Son Altesse Royale aurait dû s'attendre à plus de ménagement de ma part; que si elle en était informée, elle serait en droit de m'en savoir mauvais gré; que ce n'était pas répondre aux bontés et à la confiance qu'elle m'avait toujours témoignées. » Comme il mit dans son ton un air de leçon, et que j'étais bien loin d'en vouloir recevoir de lui, je lui répondis en tâchant de contraindre l'humeur que j'éprouvais à le voir et à l'entendre, « que dans ce qu'il me disait, il y avait essentiellement deux choses à distinguer; la personne de Son Altesse Royale, et celles d'une partie de ses conseillers; que je plaignais l'une, et n'estimais pas les autres; qu'il fallait donc distinguer de qui j'avais voulu parler en me livrant au blâme; qu'au surplus je lui faisais observer que si j'avais blâmé, ce n'était pas en société, puisque je ne voyais personne; qu'alors c'était donc au comité royaliste, où j'avais dit ce que j'avais cru nécessaire de dire en traitant les affaires de la cause; que j'étais trop attaché à cette même cause pour, dans des discussions nécessitées, taire mon opinion sur l'origine de tous nos malheurs présents. J'ajoutai que, forcé, dans notre travail, de calculer nos ressources et nos espérances, ne pouvant les apprécier pour le futur qu'en songeant au passé, j'avais manifesté n'en pouvoir former aucune, puisque je devais supposer que l'on ne ferait pas ce qui était devenu très difficile, tandis qu'on n'avait pas voulu faire ce qui aurait pu être très aisé; que je voyais les mêmes conseillers et les mêmes personnes qu'à l'Île-Dieu, en voyant de plus la réalité du résultat prévu par tous les chefs royalistes, et annoncé par moi-même; que je devais enfin ressentir une vive douleur de voir anéantir tant d'espérances, et tant de braves gens succombant à la faiblesse et à l'intrigue de ceux qui auraient plutôt dû mourir à leur tête. Lorsque Son Altesse Royale sera instruite de cela, lui dis-je, sans doute elle me saura gré de mon zèle et de mon dévouement. Lorsque je dis dans un conseil ce que je pense être utile au parti que je sers, n'y étant que pour cela, je n'attaque pas la personne de Monsieur, mais bien celles de la portion de ses alentours, qui, par leurs mauvais conseils, ont fait tant de mal, qui, s'ils en sont mécontents, peuvent se nommer et me le dire. Je me ferai alors honneur d'être vis-à-vis d'eux le chevalier du parti royaliste, dont je ne suis que le très faible écho. Au surplus, Monsieur,

ai-je ajouté, soyez persuadé et croyez bien que je n'ai pas dit tout ce que j'aurais pu dire, c'est-à-dire tout ce que j'ai le malheur de savoir, car je n'aurais voulu décourager ni indigner des personnes déjà trop malheureuses. »

Je lui représentai alors que nous étions sur le trottoir, où il passait beaucoup de monde; que ce lieu était peu propre à une conversation de cette nature. Je lui proposai de nous promener dans l'intérieur de la place. Nous y entrâmes en effet; alors je lui dis : « Vous avez, Monsieur le baron, en entamant cette conversation, provoqué ma franchise; je vous en remercie, car je n'ai rien à dissimuler; elle sera donc pleine et entière. Vous ne vous êtes sûrement pas attendu à me trouver de votre avis; depuis longtemps nous devons nous connaître l'un et l'autre. Depuis Valenciennes, Coblenz, la campagne et la retraite de Champagne, le voyage de Pétersbourg, l'Île-Dieu et ce moment, vous m'avez à peu près connu pour être d'opinion opposée à la vôtre, particulièrement sur ce qui regarde Monsieur. Je ne chercherai pas à combattre l'attachement et le dévouement que vous faites profession de porter à sa personne. J'ose espérer que vous m'accorderez aussi la sincérité des mêmes sentiments. La seule différence sur cela entre nous, c'est que vous avez dirigé les vôtres à la conservation matérielle de sa personne, et moi les miens à la conservation de son honneur et de sa gloire. J'ai toujours cru et pensé que Monsieur avait de grands devoirs à remplir : toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de vouloir bien m'entendre, partout je les lui ai rappelés avec une entière et respectueuse franchise. J'aurais voulu le voir sur le trône; il n'aurait tenu qu'à lui; à la vérité il aurait pu courir quelques dangers; le chemin était ouvert, il ne fallait que me croire. Maintenant qu'il vous a cru, et que tout est à peu près fini, il est à Edimbourg et se porte bien. C'est maintenant à Monsieur à apprécier le choix de ces deux résultats. J'ai eu l'honneur de les lui prédire à l'Île-Dieu; je les ai prédits à vous-même; il peut, et vous pouvez voir maintenant si je me suis trompé. Tout est détruit : tel a été le prompt résultat de l'Île-Dieu. Ce résultat a coûté et coûtera la vie à beaucoup de braves gens qui auraient pu périr plus utilement et moins misérablement. Ce sont de tristes réflexions sans doute; mais il serait difficile d'empêcher de les faire, même de les adoucir. Maintenant mon rôle est à peu près fini; il a été celui d'un

gentilhomme français, qui, sans intérêt, sans secours, sans moyens, sans appointements, s'est dévoué à mille morts. J'avais de plus que vous, Monsieur, ce titre de Français, pour tâcher de servir mon pays et mes maîtres. Votre rôle continue; vous êtes l'ami, le courtisan de Monsieur : je n'ai jamais recherché ce dernier titre. Je me suis battu pour lui; je ne lui ai jamais rien demandé, et il m'a fait la grâce de ne jamais rien m'offrir. Je ne vois dans tout cela rien qui ait dérogé aux bontés et à la confiance que Monsieur m'a toujours témoignées, et qui puisse faire qu'il fût en droit de me savoir mauvais gré de quelque chose.

« Vous voudrez bien observer que, pour ce qui me regarde, je ne me plains de rien. Monsieur pouvait être le maître de me l'accorder, comme particulier, plus ou moins de confiance; mais comme chef royaliste, chargé de la plus honorable mission, envoyé à l'Île-Dieu, porteur des vœux des chefs, des conseils et des armées, j'aurais seulement pu désirer plus de franchise, et peut-être me plaindre du peu de droiture que l'on a mis à cette époque vis-à-vis de moi, par conséquent vis-à-vis de ceux dont j'étais l'organe. Je me suis tu sur cela en gardant ma part de la mystification, et en leur laissant faire eux-mêmes la leur; mais il y a des sortes de rôle que l'on aurait cependant cru devoir jouer d'une manière plus considérée et moins fâcheuse.

« J'abandonnerais cependant cet épisode s'il ne s'agissait que de moi; mais je n'en parle que parce qu'il indique directement le malheureux système qui, ayant toujours été suivi, a causé le malheur général et amené les choses où elles en sont, c'est-à-dire, la destruction totale des pays royalistes.

« Maintenant, Monsieur le baron, il me reste à vous remercier qu'à l'époque prochaine où je vais me retirer, sous toute espèce de rapports, de la cause que j'ai servie, où le son de ma voix à jamais ne sera plus entendu, où enfin je me prescrirai d'y être absolument étranger, vous m'aviez mis à même d'avoir avec vous une conversation dans laquelle j'ai pu vous exposer quels ont été mes véritables sentiments. Monsieur aussi a souvent pu les juger verbalement et par écrit; ce n'est pas à moi à les apprécier. Il ne me reste qu'à regretter que Monsieur n'ait pas tiré plus de parti de tous ceux qui loyallement lui portaient les mêmes sentiments de franchise,

de droiture, de dévouement et de courage. Ceux-là, je crois, étaient ses véritables et fidèles serviteurs.»

Cette conversation, qui avait été très longue, finit d'une manière moins animée qu'elle n'avait commencé. Elle avait souffert peu d'objections de la part de M. le baron de Rolle, qui, n'ayant dans le vrai rien à y opposer, y mit une modération qui rappela la mienne; nous nous séparâmes. J'entrai sur-le-champ dans un café pour la transcrire aussi exactement que possible. J'en avais la mémoire assez fraîche pour ne rien ajouter ni diminuer. Je dînai, ce jour-là, chez M. le comte de Staremborg avec M. le comte de Voronzow, tous deux fort au fait de tout ce qui me regardait; je la leur racontai. Ils avaient mon amitié et ma confiance; ils m'avaient bien servi, et je ne leur cachai rien. Ils furent fort étonnés que M. le baron de Rolle eût cherché à entrer en matière sur cela; ce qui ne devait le mener qu'à entendre ce qu'il me forçait de lui dire. Effectivement, je n'ai jamais pu concevoir ce qui l'y a déterminé; car enfin, comment lui, chef de tous ces agents d'intrigue, de tous ces lâches conseillers, pouvait-il penser que celui à qui l'intérêt de la cause avait mis les armes à la main pour la soutenir, n'aurait pas le noble courage de dire la vérité dans une assemblée de chefs réunis pour calculer et apprécier les derniers moyens propres à la soutenir et à la sauver; qui ensuite avaient à traiter avec un gouvernement pour en obtenir les moyens nécessaires pour arriver à ce but? Comment tous ces gens-là pouvaient-ils espérer des ménagements sur leur conduite coupable, et croire que l'intérêt qu'inspirait le parti, se tairait pour flatter l'ineptie, la mauvaise foi et la lâcheté? A quel titre enfin pouvaient-ils se flatter d'obtenir cette sorte d'égards, ceux à qui une juste indignation était tout ce qui était dû? Par pitié on pouvait plaindre Monsieur d'être livré à de pareilles gens, mais c'était assurément trop de présomption à eux de croire que l'on devait, par égard pour eux, se taire en sacrifiant les intérêts que l'on était chargé de soutenir. Tout homme employé doit certainement avoir le langage de sa place; cependant ils auraient voulu y trouver des flatteurs. Certes, la flatterie doit être fort étrangère à ceux à qui l'énergie a mis les armes à la main, surtout dans une guerre civile, métier qui n'adoucit ni le fond ni les formes, particulièrement vis-à-vis de ceux que justement ils doivent regarder comme les

destructeurs de la cause héroïque à laquelle ils se sont dévoués. Toutes les vérités leur avaient été dites et écrites : on leur en avait annoncé les résultats certains; ils arrivent, et l'on ne voudrait pas même être blâmé, peut-être même être loué! Quelle insulte à la franchise, à la loyauté! Mais les mânes de tant de victimes héroïques parlaient plus haut qu'eux. C'était bien le cas où leurs frères d'armes vivants pouvaient se croire en droit de déplorer leurs malheurs et venger leur mémoire en n'épargnant pas les auteurs de tant de maux.

Nous en avions cependant de nouveaux à craindre et à prévoir; chaque nouvelle que nous recevions des pays royalistes semblait nous les annoncer. Nous avions les yeux fixés sur l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, qui, pour le moment, était celle qui avait à lutter contre les forces ennemies. Nous apprîmes vaguement que, n'ayant point de munitions, se trouvant sans moyens de défense, elle s'était dispersée, et avait fait une sorte de traité. La certitude de cette triste nouvelle ne tarda pas à nous être confirmée. Nous sûmes en même temps que les forces républicaines étaient déjà entrées en Bretagne, et nous n'ignorions pas que, faute de munitions et d'argent, les armées étaient dans l'impossibilité de combattre. Nous apprîmes aussi que, pendant que l'ennemi s'occupait de désarmement des royalistes, il avait envoyé des assassins contre les chefs, particulièrement contre M. le comte de Puisaye et M. le vicomte de Scépeaux; que plusieurs avaient été découverts et fusillés. Enfin, cet ordre de choses nous démontra que tout était sans ressources. N'ayant plus de forces à offrir, nous ne pouvions plus rien demander; et de fait, notre travail se trouvait annulé. Après quelques séances inutiles, le comité fut dissous. Cet ordre de choses existait déjà au retour de M. le comte de Frotté père d'Edimbourg; il nous trouva sans fonctions, comme sans espérances.

C'est à cette époque du mois d'août 1796, que l'on peut juger que tout était fini pour la cause royaliste de l'intérieur, et certes, toute espèce d'espérance n'eût été qu'un délire d'imagination. Il n'était donc plus question pour moi de retourner en Bretagne; je n'avais plus de fonctions à Londres, et je pris la détermination de retourner en Russie le plus tôt possible, en m'éloignant à jamais d'une cause à laquelle j'avais été dévoué, mais que je me promis alors de ne servir sous

aucun rapport. Depuis cette époque j'y suis devenu absolument étranger.

Je ne m'occupai plus que de mes affaires personnelles, des moyens de quitter Londres et de la manière de pouvoir retourner en Russie. J'en parlai à M. le comte de Voronzow, qui, sous toute espèce de rapport, me servit de son mieux. J'en pourrais donner des détails assez intéressants; mais comme ils me sont uniquement personnels, je les supprime ici.

M. le comte de Voronzow me dit que sous peu l'escadre russe qui était dans les ports d'Angleterre devait retourner en Russie, et que si je voulais, j'aurais, comme officier russe, une place sur un des vaisseaux; que cela, dépendant de lui, ne souffrirait aucune difficulté, pouvant, comme ambassadeur, donner des ordres à cet effet; que si je l'aimais mieux, il m'expédierait comme courrier lorsqu'il serait dans le cas d'en envoyer un; ce qui ne pouvait pas être éloigné. De l'une ou l'autre manière, il ne devait rien m'en coûter pour faire ce voyage. Je préfèrai partir avec l'escadre dont le départ était prochain.

Peu de jours après, M. le comte de Voronzow m'engagea d'aller dîner chez lui à Richmond, où il était établi : c'était pour me faire connaître M. le comte de Chitchacow, capitaine de vaisseau, homme d'esprit, excellent officier, et le plus en réputation dans la marine russe, qui commandait le vaisseau *le Retuisan*, le meilleur de l'escadre. Il dînait ce même jour-là chez M. le comte de Voronzow, dont il était l'ami. Il y fut convenu que mon frère et moi serions embarqués à son bord. Pour prévenir l'arrière-saison, toujours fâcheuse dans la Baltique, l'escadre devait mettre à la voile huit ou dix jours après. Je m'occupai donc de mes derniers préparatifs de départ.

J'étais alors fort préoccupé de savoir ce que je ferais vis-à-vis de Monsieur; savoir si je partirais sans lui en rendre compte, ou si j'aurais l'honneur de lui en écrire pour l'en prévenir. Je voyais beaucoup d'inconvénients pour moi à adopter ce second parti. Comme je fus plusieurs fois dîner à Richmond chez M. le comte de Voronzow, je lui en parlai. Tout comme moi, il ne regarda pas cette démarche comme indifférente. Mille raisons devaient la faire calculer. Toutes parlaient de la commission que j'avais reçue de l'Impératrice, à l'égard de Monsieur, lorsqu'elle m'ordonna de l'ac-

compagner de Russie en Angleterre, commission qui m'avait plusieurs fois mis dans la nécessité de lui parler au nom de l'Impératrice, et toujours si inutilement, que nous fîmes la réflexion que, vu la conduite du prince dans ce temps-là, celle qu'il avait tenue depuis à l'Île-Dieu et depuis l'Île-Dieu, il devait être impossible que Monsieur me vît partir indifféremment, surtout connaissant mes opinions si souvent prononcées; qu'il devait craindre les questions que me ferait Sa Majesté l'Impératrice sur ces différentes époques, dont j'avais été plus que témoin; craindre même l'embarras que j'éprouverais nécessairement à répondre ou à ne pas répondre la vérité, surtout étant au service de l'Impératrice, qui antérieurement m'avait donné des instructions analogues à tout cela, et qui, avec sa sagacité ordinaire, ne manquerait pas de chercher à pénétrer jusqu'au moindre détail. Tout cela devait effectivement devenir fort embarrassant, et contrarier nécessairement Son Altesse Royale. D'après toutes ces réflexions, M. le comte de Voronzow me dit qu'il paraissait dangereux pour moi que Monsieur sût mon départ, d'autant qu'il ne manquerait pas de faire toutes les réflexions que nous avions faites, et qu'alors il pourrait me prévenir et tâcher de me nuire, chose toujours assez aisée quand on le veut, ne fût-ce que par ses alentours intrigants, qui ne manqueraient pas au moins de me faire quelques tracasseries par des Français employés à Pétersbourg, qu'il savait être de la clique. Il m'ajouta que, quant au Gouvernement, il y pourvoirait par des lettres qu'il me remettrait, dans lesquelles il saurait bien fixer l'opinion; qu'il m'en donnerait même une pour Sa Majesté l'Impératrice, qui, comme je pouvais bien penser, me dit-il, était déjà par lui au fait des principaux détails; chose dont il me prévenait, pour que je ne dissimulasse pas trop sur des choses dont elle était instruite.

Je demandai alors à M. le comte de Voronzow, comme base de ma conduite dans les conversations que je pourrais être dans le cas d'avoir sur cela avec Sa Majesté, de me dire quelques-uns des points principaux dont avait connaissance Sa Majesté? « Presque tous », me dit-il. Je lui demandai si elle avait connaissance de ma mission à l'Île-Dieu. Il me répondit que oui; je lui demandai de plus si elle savait que lord Grenville, au retour de l'Île-Dieu et de l'arrivée de Monsieur à Portsmouth, avait dit à lui, comte de Voronzow, à M. le

comte de Staremberg et au marquis de Spinola, dans la conversation qu'il m'avait racontée à mon arrivée à Londres. « Sans doute, me répondit-il, puisque cette conversation était officielle, et qu'il nous en instruisait pour en rendre compte à nos Cours respectives; ce qui a été fait par un courrier exprès. » Tout cela me donnait beaucoup à penser; enfin l'heure de diner arriva, et nous convînmes qu'il valait mieux ne pas écrire à Monsieur. Cette conversation avait eu lieu dans le jardin avant le diner.

En sortant de table, M. le comte de Voronzow me prit à part, me mena dans son cabinet, et me dit : « J'ai, pendant le diner, songé à un moyen qui peut vous tirer d'embarras, et faire que sans inconvénient vous écriviez à Monsieur. C'est de me laisser votre lettre pour lui, vous la daterez d'un jour de la semaine sans mettre la date du mois, et trois semaines après votre départ je la lui ferai parvenir. Alors vous serez arrivé ou près d'arriver, et Monsieur ne sera plus à temps de vous prévenir. » Je le remerciai et m'arrêtai à ce dernier parti, tout en faisant avec lui la triste réflexion, combien il devait être douloureux pour un homme qui toujours, et surtout depuis trois ans, n'avait mis nulle borne à son dévouement, sans aucun calcul personnel, sans jamais rien demander ni rien recevoir; qui avait couru mille et mille dangers; qui avait toujours eu le courage de parler vrai; combien, dis-je, en dernière analyse, il devait lui paraître pénible d'être obligé de se méfier, avec raison, de ceux qu'il avait trop bien servis, et reconnaître enfin que ceux qui ont de grands torts à se reprocher, pardonnent rarement à ceux devant qui ils ne peuvent se dispenser de rougir, et qui ont eu raison vis-à-vis d'eux, surtout quand ils ont été dans le secret de ces mêmes torts. Tel était alors le résultat et le fruit de mes services. J'aurais bien été fondé à faire quelques justes réclamations; mais je ne voulus rien demander. Dans tout cela j'aimai mieux jouer le beau rôle.

Le moment du départ approchait; je n'avais plus que trois jours à rester à Londres. M. le comte de Voronzow vint de Richemond diner en ville pour me remettre ses dépêches. Il me remit de plus plusieurs lettres particulières pour tous ses amis à Pétersbourg, et pour toutes les personnes marquantes par leur crédit. Il m'en donna aussi une pour M. le prince

Platon de Zoubow, et enfin une pour Sa Majesté l'Impératrice. Toutes ces lettres m'étaient en partie personnelles.

Je lui donnai ma lettre pour Son Altesse Royale Monsieur; elle n'était que de quelques lignes assez insignifiantes, par lesquelles je lui annonçais que, ne pouvant plus être d'aucune utilité à son service, je prenais le parti de retourner en Russie, pour y reprendre mon service, dont je ne m'étais éloigné depuis trois ans que pour avoir l'honneur de le suivre. Je ne parlai pas de la manière dont je comptais partir, et n'indiquais rien du moment où je devais faire le voyage.

J'allai à l'entrée de la Tamise, au port de Scheerness, où était mouillée une partie de l'escadre russe; je dis une partie, car deux vaisseaux qui étaient dans le port d'Harwich, n'avaient pas encore rejoint l'escadre. Ils avaient reçu l'instruction de la rejoindre en mer. Un de ces deux vaisseaux était le *Retuisan*, commandé, comme je l'ai déjà dit, par M. le capitaine comte de Chitchakow, justement celui sur lequel je devais être embarqué. Mais à mon arrivée à Scheerness, M. l'amiral Hanikow m'envoya un officier pour me dire que le lendemain il m'enverrait un canot pour me prendre, et me conduire à bord de son vaisseau amiral, le *Pierre I^{er}*, sur lequel il désirait m'avoir au moins jusqu'à Copenhague. Je m'y rendis le lendemain; et quoique les vaisseaux amiraux, surtout dans les escadres russes, soient toujours plus encombrés que les autres, M. l'amiral fit préparer pour mon frère et pour moi deux petites chambres charmantes, dans lesquelles nous étions seuls.

Nous mimes à la voile le 26 septembre. Dix jours après, par le plus beau temps possible, l'escadre passa le col du Sund; à onze heures du matin, nous passâmes devant Elseneur, et le soir on mouilla dans la rade de Copenhague. Nous y restâmes quatre jours francs : là je fis à M. l'amiral tous mes remerciements de ses politesses, en lui disant que pour donner plus d'aisance dans le vaisseau, et rendre aux officiers à qui appartenaient les deux chambres que nous occupions mon frère et moi, si M. l'amiral le désirait, je m'embarquerais à bord du vaisseau le *Retuisan*. M. l'amiral me répondit que M. le comte Chitchakow lui en avait fait la demande, et qu'il me laissait libre d'y acquiescer. Je fus embarqué à bord du *Retuisan* : l'escadre remit à la voile, et après quelques contrariétés de vents assez violents, cette esca-

dre, qui était composée de neuf vaisseaux de ligne et de cinq frégates, arriva dans le port de Cronstadt le 24 octobre à midi. Quelques heures après, M. le comte Chitchakow fit armer son grand canot : nous remontâmes la Néva jusqu'à Pétersbourg, où nous arrivâmes le soir.

Ici se termine pour moi tout ce qui peut avoir rapport à la cause royaliste, dont je n'ai plus entendu parler depuis, et dont la marche m'est devenue absolument étrangère.

OBSERVATIONS

L'ensemble des différents faits que je viens de rapporter, est posé littéralement sur ce que j'ai fait, vu et connu de la manière la plus positive. Je n'ai voulu y dire que ce qui m'a été positivement démontré, avec la vérité la plus exacte. Mais les faits posés, si l'on veut les lier les uns aux autres, et tirer de chacun d'eux la part qu'ils ont eue dans le total et l'ensemble du tout, peuvent et doivent mener à quelques réflexions qui en augmentent nécessairement la valeur.

Avant de passer aux armées catholiques et royales, j'étais venu à Londres pour atteindre à ce but. Il était le mien, parce que je pensais que là seulement devaient se trouver les moyens de remettre un Bourbon sur le trône. J'avais assez parcouru l'Europe; j'avais assez réfléchi sur la politique des différentes puissances, pour avoir pu juger (ce qui d'ailleurs sautait aux yeux de tout le monde) que toutes ces puissances s'embarraisaient peu de la cause des Bourbons; que l'espérance des conquêtes et de quelques démembrements de la France, flattant leur cupidité, était la base de leur politique; et j'ai toujours cru et pensé qu'aucun Français, de quelque secte qu'il fût, pût avec plaisir voir leurs projets réussir.

La Russie n'était pas sur cette ligne, peut-être parce qu'elle ne pouvait y trouver aucun avantage : soit par cette raison ou par un caractère de générosité qui était assez dans le genre de l'Impératrice, ou même par une politique plus saine et

plus loyale, elle désirait véritablement, pour la France, que le trône des Bourbons fût rétabli.

Son intention était de les aider et de les servir; mais dès le premier abord elle vit commettre tant de fautes, un si mauvais emploi des moyens et premiers secours qu'elle avait donnée, qu'elle fut promptement refroidie; elle le fut particulièrement par la suite qu'eut le voyage de M. le comte d'Artois à Pétersbourg. En effet, chaque plan, chaque démarche, chaque nouvelle circonstance se trouvait toujours en contradiction avec ses vues. On doit à cela attribuer la nullité de l'Impératrice, qui ne voulait être ni jouée ni trompée.

Je m'étais formé ces différentes opinions pour la Prusse, d'après la campagne de Champagne, que j'avais faite et attentivement suivie dans tous ses détails, comme aide de camp de M. le comte d'Artois.

Pour l'Autriche, par la facilité que, comme officier russe, j'avais eue de suivre dans la Belgique la plupart de ses opérations, ayant vu la plus grande partie des actions qui eurent lieu alors, et particulièrement à Valenciennes, lorsque l'aigle impérial y prit, pour un moment, la place des armes de France.

Pour la Russie, par le voyage que j'avais fait à Pétersbourg, avec M. le comte d'Artois.

Quant à l'Angleterre, je suppose ne pas avancer une idée extraordinaire en disant que son cabinet, quel qu'il soit, est l'ennemi-né de la France, et que M. Pitt tient le premier rang parmi ceux qui lui portent une haine invétérée. Après avoir activement suivi le système de travailler à l'abaisser et à la détruire, il est arrivé une époque à laquelle ce Gouvernement a senti, pour ses propres intérêts, qu'il avait été trop loin; alors, après avoir détruit, il a voulu réparer, mais l'un avait été aisé, l'autre était devenu difficile. La guerre de la Vendée avait lieu depuis plusieurs années. Elle fut alimentée par le Gouvernement d'Angleterre, qui y vit une grande ressource pour lui, et des chances favorables pour les Bourbons.

Je ne dirai pas que c'était alors pour détruire; au contraire, il revenait au principe de la royauté, et voulait l'appuyer et le soutenir. Je ne dirai pas que c'était positivement par attachement pour la France et les Bourbons, mais bien parce que cela était utile à sa politique; car sans cela il est probable qu'il se serait peu occupé des intérêts des uns et des autres. Rarement les cabinets font d'autres calculs que ceux de leur

intérêt. Son intérêt y était; alors celui de Londres songea à servir les Bourbons et leurs partisans. Ils commencèrent donc à donner des secours à la portion de Français qui combattait pour eux.

Tel était à peu près l'ordre de choses qui existait lorsque je suis arrivé à Londres; mais il n'existait que faiblement. Les secours étaient légers et partiels: ce n'étaient que des demi-mesures; ces secours se donnaient comme on fait la contrebande, c'est-à-dire, en fraude. Comme une grande partie était saisie, elle alimentait presque également les deux partis contraires: cela faisait que les royalistes avaient assez pour s'agiter, mais point assez pour agir.

L'immense quantité de Français qui était en Angleterre, surtout ceux qui habitaient Londres, ne servant pas la cause de leurs bras, croyaient probablement devoir lui offrir le secours de leur langue; et profitant du droit qu'on a de parler dans ce pays-là, faisaient des cris épouvantables, ne cessaient de dire qu'il était affreux que le Gouvernement mît tant de parcimonie pour aider une si noble cause; qu'il ne donnait aux royalistes que ce qui était nécessaire pour les compromettre, mais pas assez pour les défendre; qu'enfin c'était vouloir les sacrifier et faire périr les Français les uns par les autres. Alors les voix de cette nuée de crieurs jetaient feu et flamme contre la conduite du Gouvernement qui dans le silence suivait sa politique, s'embarrassant fort peu de ce qu'on disait, et qui, suivant sa manière ordinaire, ne se donnait pas la peine de répondre, et n'avait pas même l'air d'entendre.

Mais un homme dans le silence, avec de meilleures raisons que des cris, travaillait sans relâche plus sûrement, et d'une manière plus convenable à amener le Gouvernement d'Angleterre au résultat d'aider les pays royalistes par de grandes mesures, salutaires aux uns comme aux autres, en prenant, pour première base, l'intérêt commun. Ce travail à cette époque était devenu plus facile; il était alors aisé de faire sentir aux ministres de quelle importance était cette guerre pour l'Angleterre et ses alliés. D'après cela, M. le comte de Puy-saye, qui était ce chef ignoré et caché, qui avait gagné la confiance du ministère, était aussi l'avocat plaidant raisonnablement la cause mise en avant par l'importune crierie qui ne se doutait pas que, quoiqu'elle n'eût été comptée pour

rien, ses prétendus vœux allaient être exaucés; je dis prétendus, parce que les préparatifs faits dans le silence, et qui avaient été nécessairement plus ou moins pénétrés, n'eurent d'autre effet sur les clabaudes, que de suspendre un peu leur verve. Pour le moment, ils continrent l'effet de leur langue sans songer à la remplacer par leurs bras.

On voulait bien parler, mais non se battre, et il paraissait plus commode de recevoir la charité tout en criant, que de la gagner en la méritant. Ainsi pour un moment on se tut, mais on ne se proposa pas.

Quelques personnes se mirent franchement en avant : leurs services furent acceptés. Quelques autres s'offrirent et voulurent faire des conditions : comme il n'y en avait pas d'autre à faire que celle des coups de fusil, on ne les écouta pas.

Telle était alors la disposition que j'avais observée avec beaucoup d'attention parmi l'immense quantité de royalistes parlant, qui observaient ce qu'allaient devenir les royalistes se battant, deux classes qu'il faut soigneusement distinguer comme actions et comme paroles, toutefois en admettant quelques exceptions.

Il y avait dix mois que j'étais à Londres; j'y voyais à cette époque beaucoup de monde, et je fus fort à même d'y juger quelle sorte d'esprit régnait parmi les Français, que j'observais d'autant plus en raison de mes projets, et surtout lorsque j'eus connaissance que je passerais en Bretagne : sur quoi je ne m'étais ouvert à personne.

L'expédition partit; elle fut suivie du renfort de M. le comte de Sombreuil : on en a vu la marche et le résultat. *Le tolle* devint général. La pitoyable lettre de M. le comte de Sombreuil devint un point de ralliement pour les chefs de meute. M. le comte de Puisaye fut transformé en lâche, et les Anglais en assassins. On oubliait de dire que nous étions des imbéciles, qui, à force de nous mal conduire et d'entasser fautes sur fautes, avions tout détruit.

Les officiers des corps à la solde anglaise, dont les corps n'existaient plus et qui perdaient leurs places, par conséquent leurs appointements, criaient contre cette cruelle guerre, qui n'avait pas, disaient-ils, de bras pour la soutenir, et se plaignaient d'avoir été sacrifiés.

Les royalistes de l'intérieur disaient que les Anglais avaient fait tout ce qu'il était possible pour eux; mais ils étaient

déchainés contre les chefs, les officiers et les troupes à la solde qui étaient venus, disaient-ils, pour vouloir les engager, les mettre en avant, ne les soutenir ni les aider, et qui avaient mieux aimé laisser prendre aux républicains les immenses secours donnés par l'Angleterre, que de les leur donner pour, en faisant la guerre qui leur était propre, remettre leur cause dans l'état le plus brillant. Mais leur persévérance se consolait en sachant que de nouveaux secours leur seraient encore donnés, et qu'ils pourraient combattre de nouveau. Ils criaient moins que les uns, voulaient faire mieux que les autres, et en attendant ils alimentèrent leur zèle infatigable de quelques débris qu'on leur donna.

Les Anglais, tout en plaignant le malheur arrivé, et en gardant le silence sur les fausses inculpations dont ils étaient l'objet, songeaient à réparer cet échec, préparaient de nouveaux moyens, enfin une grande expédition, et, sans se plaindre du mauvais emploi des secours qu'ils avaient donnés, n'étaient occupés qu'à en fournir de nouveaux, en leur donnant une consistance capable de décider le sort des pays royalistes et la cause des Bourbons.

La troisième expédition à laquelle les deux premières avaient donné l'impulsion, était prête. Monsieur, qui l'avait sollicitée, s'était trop avancé pour ne pas se montrer, d'autant que rien n'était désespéré. Elle était donc au moment de mettre à la voile; elle devait porter Son Altesse Royale Monsieur. Il n'était pas possible de reculer ouvertement; il partit, mais partit frappé de consternation, sans plan, sans projets, ou plutôt avec la détermination de ne rien entreprendre; et tout en partant, on négocia le retour. En le négociant, l'on vint tâtonner les côtes, rester inutilement douze jours dans la baie de Quiberon, en perdre encore par l'opération mollement tentée sur Noirmoutier, et on finit par mettre pied à terre à l'Île-Dieu, pour, après y avoir resté quelque temps, finir par monter ce que l'on pouvait faire, apprendre aux royalistes ce qu'ils pouvaient espérer, et aux républicains ce qu'ils devaient craindre; montrer aux uns que l'on avait pour eux d'immenses secours et un Bourbon, objet de leurs désirs et de leurs espérances, mais qu'ils n'auraient ni l'un ni l'autre, et avertir les autres de ne plus courir un pareil risque. Ils n'étaient pas gens à s'endormir; il ne fallait pas leur montrer le péril deux fois : ils se préparèrent à de grands efforts, et tandis qu'en

partant de l'Île-Dieu on jetait à la mer les moyens apportés pour soutenir les royalistes manquant de tout, les républicains employèrent sur-le-champ les leurs pour en finir et les détruire. Après le départ de l'Île-Dieu, ils trouvèrent les royalistes sans moyens de se battre, désunis, désespérés, indignés, partagés d'opinions, fruit de la conduite et de la fuite de l'Île-Dieu, abandonnant la cause parce qu'ils se voyaient eux-mêmes abandonnés. Cette opinion excita leur désunion, les partagea, et d'une partie d'eux fit des traîtres.

Mais comme le Gouvernement d'Angleterre avait mis en avant une trop forte dépense pour vouloir en perdre le fruit, la négociation honteuse du retour restait sans effet, ou plutôt était absolument rejetée. Alors le prince la sollicita, en écrivant lui-même pour l'obtenir. L'autorisation du retour n'arrivait pas assez vite, et comme l'on ne voulait pas aller en avant, l'embarras de se trouver entouré des députés de tous les conseils et des armées royalistes, qui, ayant rempli leur mission, attendaient une réponse; l'embarras de dire non, l'impossibilité de ne pas leur dire oui, la volonté de ne leur pas répondre ce oui, fit que l'on prit le parti de leur dire oui et non; oui, en accédant à tout, et non en se sauvant, à la charge à eux de devenir ce qu'ils pourraient.

Mais avant de quitter l'Île-Dieu, le séjour que l'on y fit fut consacré à un travail dont la plus grande duplicité fut la base; car, pour ne pas être obligé d'aller en avant et pour ne rien faire, il fallait détruire et tromper, et l'on trompa et détruisit de toutes les manières.

C'était un tort aux chefs, députés à l'Île-Dieu, de rendre justice aux autres chefs, de louer les conseils, de parler de l'existence des armées à la tête desquelles on ne voulait pas venir combattre. Il aurait fallu, pour plaire, dire que ces mêmes chefs et ces conseils étaient des gens sans moyens; que les armées n'existaient pas; qu'il n'y avait pas de forces suffisantes pour recevoir Monsieur; enfin, avoir un langage calculé pour flatter la lâcheté. Cela était assez difficile à deviner; il eût été encore plus difficile de vouloir s'y prêter. Effectivement, aucun ne devina ni ne s'y prêta. On prit donc alors le parti de les tromper, et tout en les caressant on eut l'air d'accéder à tout; enfin, la mystification fut des plus complètes. On se moqua d'eux; on leur fit mensonges sur mensonges,

et on les renvoya avec la mission honorable de les répéter et de les appuyer.

Un seul chef subalterne avait eu du succès vis-à-vis de cette horde d'intrigants; ce fut le général Mercier, dit *la Vendée*, venu à l'Île-Dieu sans mission ni même sans permission. Ce jeune homme de vingt-quatre ans, brave, loyal, qui avait de l'esprit, mais à qui celui d'intrigue était absolument étranger, qui n'avait jamais vu un prince, en se trouvant vis-à-vis de Son Altesse Royale, crut voir le bon Dieu, crut que Monsieur et ses alentours étaient des oracles. Voilà que la fourberie aux aguets en profite et s'en empare: on lui monte la tête; on échauffe son imagination; on lui dénonce son chef comme plus que suspect; on lui dit que Monsieur le déteste; que ce serait un grand service à lui rendre, que de l'en défaire. Il croit faire la plus belle chose du monde, quitte l'Île-Dieu, vient l'arrêter (parti que l'on regarda comme trop modéré). Par ce seul événement, quoiqu'il n'ait pas réussi, la Bretagne, qui faisait plus de la moitié des forces royalistes, se trouve annulée, divisée; ce qui est aisé à croire, puisque, lorsque la confiance pour un chef de parti est seulement effleurée, il cesse d'être quelque chose dans ce même parti. Cette faute était aussi pleine d'imprudence que de mauvaise foi; et l'on ne saurait assez blâmer ceux qui préférèrent de se livrer à leurs passions particulières, aux intérêts du service de leur maître, en tâchant d'ôter à son parti l'homme qui pouvait lui être le plus utile. Or, le maître commun était le Roi; Monsieur, là, comme nous tous, n'était qu'un sujet. Mais l'opération était bien calculée, le coup était sûr, la botte bien fournie, car assurément le meilleur moyen de ne pas entrer dans une maison est d'y mettre le feu.

Il est à remarquer que le général Mercier, dit *la Vendée*, tout en allant exécuter de pareils ordres (apparemment pour que tout l'odieux lui en restât), était porteur de pleins pouvoirs, de lettres de dévouement, d'encouragement, de confiance et d'approbation de la part de ceux qui les lui avaient données.

Tout en détruisant, et pour le faire plus sûrement, il fallait flatter, et, en caressant, mettre constamment les manifestations en contradiction avec les faits, afin que l'on ne pût s'y reconnaître. Mais l'on a vu que quelques mois après la vérité a fini par percer, et que la lâcheté a eu sa récompense. Le soleil ne brillait plus, ses rayons étaient ternis, la fuite de

l'île-Dieu et l'épaisseur des murs de l'antique château d'Edimbourg l'avaient éclipse. Le repentir prit la place de l'illusion : on vit que l'on avait été joué et trompé, on avoua tout, on nomma tout par son nom, on se rapprocha du chef, et les épithètes les plus dures devinrent des noms personnels. Son Altesse Royale n'en fut pas exempte, et comme la plus éminente, elle eut celle qui, pour tout homme de cœur, est la plus fâcheuse. Le nom lui en resta dans les pays royalistes.

Il serait impossible d'entrer dans tous les détails de tant d'intrigues qui n'ont jamais cessé d'être employées et qui bouleversèrent les pays royalistes. Cela serait dégoûtant à écrire, peut-être encore plus à lire. Je me contenterai donc de développer seulement les textes premiers d'où résulteraient tous ceux de détail.

Les agents de Monsieur n'étaient malheureusement pas les seuls. Le Roi avait aussi les siens, qui soit à bonne ou à mauvaise intention, car je ne puis affirmer si ceux-ci la croyaient bien ou mal faite, mais enfin qui agissaient avec une ignorance profonde quelles que soient ces mêmes intentions, produisaient autant de mal et avaient des résultats aussi cruels. Cela tenait à la pitoyable manie de travailler et de s'occuper sans cesse à des choses dont ils ne connaissaient pas même les éléments, et qui à chaque instant prenaient des formes si différentes, que de loin il était impossible de les deviner, encoré plus de les suivre. En effet, s'imaginer que c'était de Vérone, de Blankembourg, que l'on voulait diriger les pays royalistes, abaisser des chefs de parti, en élever d'autres, ordonner et diriger la confiance, faire proclamations sur proclamations qui toutes étaient dangereuses et à contresens, car il ne fallait pas choquer une partie du gouvernement révolutionnaire de Paris, dont il fallait s'aider, et que toutes ces manifestations mal calculées attaquaient directement, attaquèrent même beaucoup de gens considérables par leur influence dans le parti contraire devenus utiles, qui sourdement ou ouvertement servaient les factions royalistes de l'intérieur; enfin, cette manie d'avoir, soit des agents visibles, soit des agents inconnus, qui, formant des factions dans des factions, établissaient des foyers d'intrigues, dirigés encore par d'autres intrigants plus subalternes, qui souvent même étaient doublement agents et doublement espions, au parti royaliste et au parti républicain, payés par l'un et par l'autre, par

conséquent vendus aux uns et aux autres, qui en embrasant tout, détruisant tout, minaient, contre-minaient, augmentaient de toutes les manières possibles tous les embarras que les chefs avaient déjà à organiser, conduire et vivifier leurs partis. Si l'on veut réfléchir et reconnaître une chose trop vraie, que l'on a plus de peine, dans les partis, à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposés, on se figurera aisément quelle position était celle des chefs royalistes.

En résumé, il fallait pour ces mêmes chefs, former, maintenir et diriger leurs partis; lutter contre les intrigants de la cour de Blankembourg¹, contre ceux de celle d'Edimbourg², deux partis ennemis implacables entre eux; ménager ses rapports avec une partie du gouvernement révolutionnaire de Paris et avec des chefs dans les armées; se ménager les secours du Gouvernement d'Angleterre, et au milieu de tout cela être toujours les armes à la main pour combattre par la force de ces mêmes armes leurs nombreux ennemis.

Il est assurément facile de choisir ses mesures lorsque l'on est à la tête d'une armée bien payée et fournie de tout, lorsque l'on a des officiers à la tête de chaque département et qui surveillent tous les détails; enfin, lorsqu'on est assuré de recrues, de renforts, de magasins, etc... et qu'on n'a plus que des ordres à donner et qu'à monter à cheval. Mais quand il faut pourvoir à tout, quand il faut tout créer, quand pour conserver la confiance qui est le seul garant de la subordination, il faut étudier le caractère de chaque individu, tirer parti de ses passions comme de ses bonnes qualités, mettre à profit ses vices comme ses vertus, donner de l'importance aux choses que dans d'autres occurrences on pourrait dédaigner, concilier lorsqu'il faudrait prononcer, discourir au lieu de décider, persuader au lieu de punir, prier au lieu d'ordonner; enfin, compatir aux besoins au lieu d'y pourvoir, et mille circonstances plus embarrassantes et plus imprévues les unes que les autres, on conviendra que tout cela n'était pas sans quelque difficulté, qu'il était plus aisé de critiquer les royalistes de l'intérieur pendant six ans, que d'être vingt-quatre heures à leur place, et on aura peine à se figurer qu'une telle position ait pu devenir un objet d'intrigue et un prétexte

1. Où se trouvait le comte de Provence, Louis XVIII.
2. Où séjournait le comte d'Artois.

de calomnie. En fait de calomnie, ces sortes d'insinuations gagnent promptement du terrain, car elles consolent les sots et flattent secrètement les lâches. Cette espèce d'hommes ne s'aperçoit pas qu'elle se trahit elle-même en se rendant l'écho de la calomnie; mais plus l'écho est multiplié, plus le bruit produit d'effet, jusqu'à ce qu'enfin il finisse par se perdre dans l'air, et qu'il cesse d'étouffer la voix de la vérité qui se fait entendre plus tard, mais qui reste.

Mais comme toutes ces calomnies n'ont pas cessé d'être dans la bouche des individus qui vivaient aux dépens de l'Angleterre, qui sollicitaient ses secours et qui recevaient son argent de toutes mains, elles pourront servir à faire trouver la clé de beaucoup de circonstances de détail.

Ce qui devait surtout le plus sensiblement affecter les personnes justes et bien pensantes, étaient les calomnies que cette foule d'intrigants et d'ingrats se plaisaient à répandre sur un Gouvernement qui sans cesse fournissait d'immenses secours aux Français combattant, et répandait de plus ses bienfaits dans le sein des familles de nos malheureux compatriotes et des ministres persécutés de notre religion; secours d'autant plus dignes de notre reconnaissance, qu'aucune autre nation n'a suivi son exemple. Comment la malignité pouvait-elle chercher à ternir la pureté de ses vues bienfaisantes! Mais telle était la pitoyable manie de ces êtres que l'envie dévore et que l'opinion a jugés.

Quelle différence dans la manière de voir et de penser qui animait les contrées royalistes! Dans cet admirable pays, le sentiment du danger ne laissait point de place au tourment de l'envie. Le besoin de secouer un joug tyrannique imposait silence à l'ambition, et l'esprit d'intrigue était étranger parmi des hommes en qui une éducation vertueuse avait comme naturalisé la religion, l'honneur et la bonne foi. Quel peuple! Quels moyens et quel espoir! et que de reproches auraient à se faire, s'ils en étaient susceptibles, ceux dont les mensonges et la perfidie ont anéanti les effets d'un zèle aussi pur, en s'efforçant d'en faire le prétexte de leur cupidité et l'aliment de leurs intrigues! Mais les braves royalistes ne pouvaient pas deviner, encore moins répondre à ces misérables suppositions que l'oisiveté produisait, dont la méchanceté s'emparait, et dont l'ambition mécontente et sans moyens cherchait à faire son profit, ou plutôt on répondait à tout; mais c'était

par des actions, c'était en s'élançant de nouveau dans la carrière de l'honneur, et en laissant bien loin derrière eux cette médiocrité larmoyante qui s'agite pour tourmenter l'opinion, et qui ne pouvant faire un seul pas dans la lice, essayait de s'accrocher à ceux qui la parcouraient, pour s'y traîner à leur suite ou pour les retarder dans leur course.

Monsieur était retourné à Edimbourg: on a vu que sa faction à l'Île-Dieu avait mis la discorde en Bretagne en voulant abattre un chef. Précisément dans le même temps celle de Blankembourg l'a mise dans tous les pays royalistes, en voulant élever un autre chef au-dessus de tous les autres, en choisissant pour cela celui qui était le plus haï et inspirait le moins de confiance, comme si cette confiance pouvait se commander. On a vu sur cela les lettres de M. le vicomte de Scépeaux et de M. le comte de Châtillon, sur l'élevation du général Charette, ainsi que ce que j'eus l'honneur de dire sur cela, antérieurement à ces lettres, à Monsieur à l'Île-Dieu, en raison des instructions que j'avais reçues d'après les lettres d'un agent du roi à Paris, qui développaient un grand plan d'intrigues; lettres envoyées à M. le chef de division chevalier de la Vieuville, dont les originaux restèrent aux archives du conseil général de Bretagne, et dont je remis les copies à Monsieur, comme le portait l'article II de mes instructions, à la charge d'en faire sentir les inconvénients; ce qui fut fait par moi, comme on l'a vu. Ces mêmes inconvénients portaient sur les armées de Bretagne, dans la personne de M. le comte de Puisaye; sur l'armée de Scépeaux, dans la personne de M. le vicomte de Scépeaux. Si l'on se rappelle les fortes raisons de haine qui existaient entre les généraux Charette et Stofflet, et ce que je dis à Son Altesse Royale à l'Île-Dieu à ce sujet, on jugera que cette imprudente démarche portait directement coup sur la totalité des pays royalistes. Effectivement, elle les annula précisément dans le moment du plus grand danger, et où il eût fallu de l'accord et de l'énergie. Il ne dépendait pas même des chefs, par leur zèle, leur dévouement et leur soumission à la volonté du Roi, de pouvoir y faire accéder les volontés individuelles de ceux qu'ils commandaient, qui leur avaient bien donné et accordé leur confiance sans leur donner le droit de la transmettre à d'autres ni d'en disposer.

Ainsi on aurait pu croire que ceux qui devaient tout atten-

dre du succès des armes royalistes, étaient précisément ceux qui travaillaient le plus efficacement à les annuler, par conséquent à les détruire. Tous ceux qui auraient dû être leurs alliés et leurs amis (l'Angleterre à part) agissaient toujours à contresens. L'Autriche, dont il faut prononcer le nom, puisque nous en sommes à l'article malheur, se trouvera aussi sur cette ligne; elle ne pourrait trouver aucune autre place dans l'histoire de ces pays-là, si ce n'était pas ses inconvénients et le mal que son odieuse politique faisait constamment. Chacun de ses succès, quand elle a pu en obtenir, tournait au détriment des pays royalistes et devenait pour eux un fléau.

On ne cessait de représenter et de demander au Gouvernement autrichien, que dans les places qui lui seraient rendues par les républicains, aucune capitulation ne rendit à la France des citoyens perfides, et que ses avantages ne suscitassent pas de nouveaux ennemis aux royalistes de l'intérieur. Cependant les garnisons de Mayence et de Valenciennes ont porté le fer et la flamme au sein de la Vendée. Si, devenues prisonnières de guerre, le droit des vainqueurs eût fixé leur sort, la France n'aurait pas à gémir sur la tombe des victimes innocentes que ces trente-cinq mille bourreaux ont immolées avant d'y périr eux-mêmes en totalité, car presque aucun n'en est revenu.

L'erreur en politique la plus désastreuse, est l'égoïsme des Etats qui, calculant leurs triomphes sur leurs intérêts, croient pouvoir se dégager des forces qui les pressent en les faisant librement refluer sur leurs alliés naturels.

Quelque punique que fût ce gouvernement odieux sans doute à tout Français, il aurait dû, au moins pour ses propres intérêts, calculer que lorsque la coalition des puissances de l'Europe, trop faible, trop incertaine, ou plutôt trop partagée dans sa politique et dans ses desseins, se montrait incapable de résister à la fougue de ces armées innombrables dont le fanatisme et l'unité de conseil et d'action multipliaient les forces; lorsque les scélérats qui avaient usurpé l'autorité souveraine en France, étaient trop stupides pour chercher ailleurs que dans la destruction, l'affermissement de leur pouvoir, et dans le bouleversement de tous les peuples l'impunité de leurs crimes, qu'eût-ce été si la providence n'eût pas suscité, comme par miracle, ces Français généreux, que leur zèle pour leur patrie, pour leur religion et pour leurs lois maintenait inébran-

lables, en combattant sans relâche au milieu du volcan révolutionnaire, et dont la constance, en ménageant à leurs pays des délais salutaires, garantissait en même temps le reste de l'Europe des efforts additionnels de plus de cinq cent mille hommes, à qui ils eussent été forcés d'unir les leurs s'ils ne les avaient pas tournés contre eux.

Comme on l'a vu, j'étais revenu à Londres, envoyé pour y suivre la négociation commencée à l'Île-Dieu; j'arrivai pour y apprendre tous les détails qui, dès le premier moment, durent m'ôter toute espérance, si toutefois j'en avais eu. Tout ce que jusqu'alors j'avais vu était encore un chaos mal débrouillé: on a pu en juger par ce que j'ai écrit alors, surtout dans les séances au conseil du Morbihan, ne pouvant pas me figurer qu'on eût été assez imprudent pour s'ouvrir sur les dispositions de Monsieur, relativement à M. le comte de Puisaye, avec un jeune homme tel que le général Mercier, dit *la Vendée*; cependant, en me rappelant ce qui avait été dit à moi-même, j'avais bien pu juger que M. le général Mercier parlait vrai, sans vouloir toutefois avoir l'air de le croire. J'avais donc écrit au temps comme au temps, c'est-à-dire, en ne pénétrant qu'à demi ce qu'il fallait finir par apprendre positivement avant de pouvoir me permettre de le supposer. Je me serais même reproché de l'avoir entièrement deviné, car j'aurais devancé la mauvaise opinion qu'il faut tâcher de n'avoir que quand on ne peut plus faire autrement. On a vu que forcément il m'a fallu tout connaître, et marcher successivement de tristes en plus tristes découvertes. Alors je suivais mes nouvelles fonctions en attendant le moyen de retourner en Bretagne, mais je les suivais sans illusion, par conséquent sans espérance; et dès ce moment, en voyant la destruction prochaine, je regardai tout ce que nous faisons comme inutile. Lorsque j'écrivis à Son Altesse Royale, je ne m'en promettais aucun résultat; mais c'était relativement à mon parti, un devoir à remplir, et je n'écrivis que par acquit de conscience, voulant jusqu'au bout prouver que je remplissais mes devoirs, qui pour moi n'étaient plus que pénibles. Ce qui l'était presque autant, c'était les cris éternels des Français oisifs sur le pavé de Londres, qui, tout en mangeant les secours qu'ils touchaient chaque mois de l'Angleterre, ne cessaient d'être déchainés contre le Gouvernement. On a vu qu'ils avaient, en raison de Quiberon, transformé les Anglais en assassins: le retour ré-

cent de l'Île-Dieu était un nouveau sujet d'imputations amères. Vous entendez bien qu'il était affreux au Gouvernement de s'être joué de la personne de Son Altesse Royale, de lui avoir défendu de débarquer, et de se mettre à la tête des royalistes; enfin, d'avoir osé disposer de sa personne, et croiser ses bonnes intentions. On sent bien aussi que la portion instruite, à qui ces différents dits plaisaient, non seulement ne les démentait pas, mais même les appuyait. Au milieu de tout cela, ce qui m'étonnait le plus, était le silence anglais, qui était imperturbable, au point de dédaigner de faire connaître la vérité, et qui, en ne cessant de faire le bien, accablait de générosité ceux dont l'injuste et calomnieuse indiscretion les traitait ainsi. Cela m'a toujours paru le *nec plus ultra* de la grandeur et de la générosité; car un seul article de gazette eût remis chacun à sa place, c'est-à-dire dans la boue; mais ils ne se sont jamais abaissés jusque-là.

L'on aurait pu croire que Monsieur ou ses alentours, dans la retraite d'Edimbourg, auraient pu penser que c'en était assez, et qu'ils pouvaient désormais se tenir tranquilles; mais point: tous les agents restèrent en activité; ils reçurent de nouveaux renforts; il fallait encore tourmenter l'agonie des pays royalistes; aussi allèrent-ils en avant. L'on a vu qu'il était impossible de détruire les effets pernicieux qu'ont produits et produisaient sans cesse cette multitude d'envoyés que des vues d'intérêt personnel dirigeaient, qui obtenaient des missions par obsession ou par lassitude, qui se contrariaient dans leurs rapports, se déchiraient même entre eux, calomniaient toutes les parties pour en servir mal une seule, et versaient sur ceux qu'ils prétendaient représenter, le peu de considération, pour ne pas dire le mépris, que leur conduite leur attirait.

Voilà où nous en étions: le moment était pressant; un départ de secours était préparé; il était considérable. M. le comte Dumoustier, le seul agent que l'on eût vu sans peine dans les pays royalistes, devait les conduire. En un tour de main ces dernières espérances se trouvent encore détruites; les secours restent; M. le comte Dumoustier est mis de côté et remplacé par le plus intrigant de tous les intrigants, par l'ennemi reconnu des chefs; il part, va à la côte, fait tout prendre, et la fusillade sauve aux pays royalistes le désagrément qu'ils auraient eu à voir chez eux M. de Sérent.

Un comité royaliste, composé de tous les chefs arrivés avec des missions pour faire retentir les dernières espérances des pays royalistes prêts à succomber, se rassemble. Son travail va vite; le ministère attend avec impatience, est pressé du désir de secourir et de donner: tout va être prêt. Un ordre d'Edimbourg (car toujours Edimbourg) arrive, et, dans un moment aussi pressant, nous remet entre les mains d'une apoplexie ambulante. Par le retard de six semaines que cela produit, on arrive au terme où l'on ne pouvait plus demander ni même recevoir. Voilà la destruction complètement opérée, et tout est fini.

Soyez maintenant contente, cour d'Edimbourg! Vous pouvez dormir en paix; les voix royalistes ne se feront plus entendre, ne vous appelleront plus; voilà votre imagination soulagée du fardeau de la crainte; vous êtes sûre de ne plus y aller: cette idée importune ne vous troublera plus; votre épée peut rester dans son fourreau. Je ne parle pas de celle donnée par l'Impératrice de toutes les Russies pour ce noble usage, car avant l'année révolue elle avait été vendue, vendue à la vérité pour un acte de bienfaisance, pour donner, avec son produit, du pain à quelques malheureux Français qu'autrefois vous avez appelés, et dont vous n'avez jamais su vous servir. Ils auront sans doute trouvé ce pain bien amer, et certes ils vous auraient su plus de gré de la conserver précieusement pour la faire briller à leur tête en les guidant où l'honneur aurait dû vous conduire, et de cette manière fixer votre destinée et la leur. C'était là la noble manière de leur donner du pain, en vous ressouvenant bien et ayant toujours devant les yeux, que le plus grand de nos Rois n'a reconquis sa couronne qu'à l'aide de sa noblesse et n'a rendu la paix à la France que parce qu'il a su vaincre et pardonner.

Après tant de réflexions aussi tristes, on pourrait penser qu'il était impossible de soustraire les pays royalistes à cette masse de malheurs. Cependant une seule chance pouvait subitement les faire cesser et annuler toute espèce de difficulté: c'était l'arrivée d'un Bourbon. Chaque portion de pays qui avait remis sa confiance entre les mains de tel ou tel chef, ne la lui avait donnée que comme dépôt; chacun d'eux savait qu'il n'en était que dépositaire jusqu'à l'arrivée d'un prince de la Maison de Bourbon, quel qu'il fût. La confiance, le dévouement de chacun pris individuellement ou en masse,

l'attendaient. Ils ne doutaient de rien, en fait de succès, au nom de Bourbon. Comme je l'ai dit, ce nom portait avec lui une confiance née; elle volait au devant de lui. C'est cette espérance, cette unique espérance qui avait constamment soutenu le courage et la constance qui animaient les royalistes. Dans des moments de découragement, à la suite de quelque désastre, on relevait sur-le-champ leur courage en leur articulant le nom de Bourbon; ce nom seul prononcé en faisait d'autres hommes; c'était leur vœu, leur but, et en résumé la base de toutes leurs espérances. Mais aussi cette condition, après six ans de guerre, était devenue de première nécessité; après une si longue attente, leur patience était à bout; aussi, lorsque Son Altesse Royale Monsieur, après s'être montrée, reparti en couvrant la côte des débris des secours apportés pour eux, toutes les têtes furent simultanément frappées d'étonnement, de désespoir et d'indignation. Dans le premier moment, ils n'osèrent pas présumer ni attaquer ce qui avait été l'objet de leur adoration; ces sentiments furent immédiatement dirigés contre les chefs qui leur avaient si souvent promis ce Bourbon qui venait de leur échapper. Ils se crurent joués, trompés par l'ambition personnelle de ceux qu'ils avaient rendus dépositaires de leur confiance, et ils crurent que si un des deux princes Bourbon qui avaient paru, n'était pas venu parmi eux, c'était parce que la situation de la cause, par conséquent la leur, était non seulement mauvaise, mais même désespérée.

Le départ subit de M. le duc de Bourbon, qui avait reçu de Monsieur l'ordre de retourner en Angleterre, avec la défense de débarquer (circonstance alors ignorée), avait fait une sensation au moins aussi grande que le départ de Monsieur; les chefs seuls, quoique plus éclairés, pouvaient à peine en apercevoir le véritable motif. En apprenant le départ de M. le duc de Bourbon, départ que nous apprîmes le lendemain, je me rappelle avoir dit à M. le comte de Puisaye, avec qui je me promenais seul : « Ce départ annonce que Monsieur en fera autant; ne voulant pas venir, il craint de mettre la couronne entre les mains de la branche de Bourbon-Condé. »

On a souvent dit : Pourquoi Monsieur, ne voulant pas aller se mettre à la tête des royalistes, n'a-t-il pas été remplacé par un autre des princes? Au premier coup d'œil, cette réflexion paraît simple et vraie; mais un seul raisonnement très fort la

détruit : le voici. Le prince de la Maison de Bourbon qui aurait combattu à la tête des royalistes, remontait sur le trône; ces mêmes royalistes auraient voulu celui qu'ils auraient suivi en le voyant partager leur fortune et combattre à leur tête. Ils se seraient accoutumés à l'aimer, à le vénérer, et auraient voulu le voir profiter de son dévouement. Les chefs mêmes n'auraient pu lutter contre cette volonté. Il faut le dire : la masse des royalistes voulait un Bourbon et un Roi, mais ils combattaient plus pour la royauté que pour le Roi. Or, certainement leur Roi eût été celui qu'ils auraient vu partager leurs dangers. Alors il aurait fallu que le Roi héréditaire reçût sa couronne de celui qui la lui aurait conquise, toutefois s'il eût voulu la rendre, et toutefois aussi si l'on y eût consenti. J'avoue que non seulement j'en doute, mais même que je ne le crois pas; car ce que j'ai vu depuis m'a montré toute la vérité et la justesse de ce que M. le comte de Puisaye me disait sur les rochers de l'île d'Houat, vérité qui dans le temps, faite à moi d'avoir assez vu et réfléchi, m'avait tant indigné.

Tous les princes de la Maison de Bourbon heureusement ne ressemblaient pas à Son Altesse Royale; plusieurs avaient très ardemment désiré venir joindre les royalistes, et l'avaient constamment demandé, particulièrement M. le prince de Condé. Avec plus de froid dans ses formes, et sans positivement le désirer, M. le duc de Bourbon y eût porté sa brillante valeur. D'autres princes plus jeunes ne désiraient rien tant, et l'ont souvent sollicité; mais cela leur a toujours été refusé, et même défendu. Enfin, l'on a vu que l'on a été jusqu'à craindre les succès et l'ambition d'un prince de la Maison de Rohan.

Monsieur pouvait raisonnablement craindre l'ambition d'un Bourbon, qui même, eût-il voulu ou pu rendre une couronne conquise, aurait certainement conservé des droits que donne nécessairement un service de cette importance. Il peut paraître dur de remonter sur le trône à l'aide d'une autre épée que la sienne, et s'y trouver mal assis après avoir contracté une telle obligation, surtout ayant pu le faire soi-même. Aussi, tout en le sommant de remplir ses devoirs, tout en provoquant son honneur, personne n'a jamais conseillé à Monsieur de s'y faire remplacer. C'était à lui de tenter valeureusement la fortune, et, en travaillant pour lui, pour ses enfants, sa famille, et

pour la France entière, de consacrer un nom glorieux dans la postérité, en montrant que le sang du Grand Henri coulait aussi dans ses veines.

Qu'y avait-il à cela de si difficile? Mettre l'épée à la main, et tout était dit. Jamais moment n'avait été plus propice; tout semblait calculé pour en assurer le succès; tout était à souhait. Le Midi était en feu tout comme les départements de l'Ouest. M. de Clairfait avait pu un moment échapper au jacobinisme du ministère autrichien, et les plus brillants succès avaient terminé une glorieuse campagne. Les armées d'Italie étaient écrasées par la force des armes et par la dissolution, fruit de l'imprévoyance et des malversations des chefs et de l'infâme gouvernement révolutionnaire. La France, affaissée sous les crimes et les tortures de la révolution, conduite par un gouvernement alors méprisable et généralement méprisé, attendait un libérateur. Cet atroce gouvernement tombait de lui-même accablé du poids de ses crimes et de son incapacité. On le prenait dans le moment de la loi des otages, dans le moment de l'affaire des sections calculée avec les pays royalistes, à qui il n'a manqué que de pouvoir l'appuyer; mais Monsieur allant trop lentement, ou plutôt n'allant pas du tout, le coup fut porté à faux, et ne fut pas soutenu comme on l'avait cru.

M. le cardinal de Retz dit dans ses *Mémoires* : « Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, et le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connaître et de prendre ce moment. Si on le manque, surtout dans les révolutions des Etats, on court fortune, ou de ne pas le retrouver, ou de ne pas l'apercevoir; il y en a mille et mille exemples. » En voilà un de plus, car c'était justement là ce moment.

Si Monsieur, avant de quitter les ports d'Angleterre, eût fait un appel aux princes de la Maison de Bourbon et à toute la noblesse pour le rejoindre; si, partant avec un plan fixe et fermement arrêté, il eût envoyé d'avance un aviso porteur de ses ordres aux chefs royalistes, et leur eût dit : « Je pars d'Angleterre avec des canons, des armes, de la poudre et des balles, et vais me mettre à votre tête; j'y serai dans quinze jours : avant cette époque il n'y aura pas un républicain existant dans les départements de l'Ouest; à tel point de la côte il se trouvera trente ou quarante mille hommes d'élite pour me recevoir; que le reste se prépare à marcher en avant et à me

suivre; notifiez mes ordres, et qu'ils soient sur-le-champ mis à prompt exécution. » Un tel ordre eût transformé l'existence des pays royalistes : plus de discorde, plus de prétentions, plus d'incertitude; tout était d'accord : on y comptait deux cent mille soldats; on y eût compté deux cent mille héros. La Normandie, toute organisée, qui ne voulait remuer qu'au débarquement d'un prince, augmentait cette force, et fournissait sur-le-champ vingt mille hommes à cheval et cinquante mille hommes à pied. Son Altesse Royale arrivait, mettait pied à terre, n'apercevait pas un ennemi, et sur-le-champ pouvait marcher sur Paris avec deux cent mille braves qui, avec la rapidité de la foudre, auraient tout culbuté devant eux. Que dis-je? Culbuté! Il n'y aurait rien eu à culbuter; il serait arrivé pour n'avoir plus qu'à pardonner, dernier besoin d'une grande âme. Voilà ce qui se pouvait, voilà ce qu'il fallait faire, et ce qui était aisé à faire.

Si cependant on ne veut pas admettre et regarder cela comme aussi facile dans son exécution que cela me paraît avec connaissance de cause, alors je dirai qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidents, et qu'il fallait en courir le hasard.

C'est au fond des mines de la Dalécarlie que Gustave Vasa conçut le sublime projet de conquérir un trône usurpé; c'est sur les décombres fumants de la Vendée et sous les chaumières des habitants de la Bretagne, de la Normandie, de l'Anjou, du Maine et pays adjacents, qu'un Roi malheureux, son frère alors auguste, et les princes de son sang auraient trouvé autant de guerriers valeureux, que d'habitants et fidèles sujets.

Mais que ne peut produire le manque de courage? Au lieu de se couvrir de gloire en reconquérant le royaume de France, en brisant le sceptre de fer qui n'était plus qu'une massue entre les mains des scélérats qui se le partageaient; au lieu de délivrer sa malheureuse patrie, de remettre sa famille sur le trône, de remplir son devoir de premier sujet, Monsieur préfère aller se renfermer dans une sorte de prison, à la charité des étrangers.

De là il veut encore diriger un parti qu'il a détruit, et en voulant jusqu'à la fin le conduire, faire voir une espèce de phénomène jusqu'alors inconnu; car effectivement, l'existence d'un chef dont l'armée est toujours au coup de fusil, et qui a toujours la mer entre lui et son parti, est une de ces idées

nouvelles qu'il était réservé à la révolution française de réaliser.

Un gouvernement protecteur, toujours calomnié, contre lequel on criait indécentement lorsqu'il donnait peu, contre lequel on criait encore plus indécentement lorsqu'il donnait beaucoup, et qui cependant ne se lassait pas de donner, avait bien positivement mis votre sort dans vos propres mains, et cela dans le moment le plus favorable : il fallait ne pas manquer ce moment favorable, en profiter, savoir fixer votre sort et votre destinée future, et ne pas prêter l'oreille à tant de flatteurs qui ont tout détruit.

Effectivement, il a été un temps où des hommes, dont la jalouse et basse ineptie a contrarié tous les projets qui ont été formés pour replacer l'héritier de la couronne de France sur le trône de ses pères, pouvaient avoir l'impudence de chercher à confondre l'intérêt de leur orgueil et de leur cupidité avec celui de la cause générale, en essayant de faire aux princes français l'application de tout ce que le zèle pour leurs personnes et pour le salut d'une patrie commune prescrivait le devoir de leur dire et de leur écrire, pour les éclairer sur l'incapacité et sur la mauvaise foi de plusieurs de leurs agents. Ce temps est passé, et l'expérience a démontré enfin quels étaient leurs amis fidèles, ou de ceux qui, en même temps qu'ils leur faisaient sans intérêt le sacrifice journalier de leurs fortunes, de leurs vies, leur ont constamment dit la vérité, sans égard pour le danger qu'il y avait à le faire, comme sans ménagements pour les intrigants que son éclat blessait, ou de ceux qui, les environnant de mensonges, dévoraient dans l'oisive sécurité de leur inutile existence, une partie des trop médiocres secours destinés au soutien de cette famille infortunée.

C'est à cet acharnement qu'ont montré quelques individus à se placer imperturbablement entre les princes français et leurs partisans dans l'intérieur du royaume, que l'on doit attribuer sans hésitation le dépérissement graduel du parti royaliste et sa destruction finale.

Ils se sont étrangement abusés et ont trompé les princes français d'une manière bien préjudiciable à leur intérêt, ceux qui ne cessaient de leur dire qu'un mot, un ordre, lorsqu'ils le prononceraient, mettrait tous les royalistes de France en mouvement. Quand on n'a à offrir ni protection, ni récom-

penses, ni retraites en cas de revers, pas une place, pas un fusil, pas un écu; quand il faut trouver tout en soi-même, tout prévoir, tout imaginer, tout créer, épier les occasions, les saisir, en profiter, les faire naître, concilier les opinions, réunir les intérêts, diriger les résultats opposés des passions vers un but unique, tout cela n'est pas aussi facile dans la pratique, qu'il peut le paraître aux faiseurs de plans et aux compasseurs de projets. L'attachement aux principes, l'amour de son pays, celui de son Roi, le dévouement pour sa religion, pour les lois, etc... ont assurément des motifs respectables et puissants; mais il est chimérique de penser qu'ils puissent suffire si le sentiment de l'intérêt particulier, qu'à la vérité ces motifs ennobliissent, ne leur communique pas cette force nécessaire qui était le seul lien assez solide pour tenir ensemble une masse que composaient tant d'éléments variés et disparates.

La guerre des départements de l'Ouest n'a rien eu qui ressemblât à ces partis, à ces conspirations, dont les préparatifs et les plans occupaient de petits spéculateurs pendant des années, et que vingt-quatre heures suffisaient pour anéantir. Ceux-là dessinaient des costumes, enluminaient des plans, créaient des emplois sans fonctions, des commissaires, des états-majors d'armée et des généraux sans soldats : ils se partageaient en avance les fruits de leurs victoires futures, et consumaient en niaiseries l'argent de ceux dont le désir de la réussite avait fait leurs dupes. Quelle différence! Il est de notoriété publique aujourd'hui, que la guerre dont les provinces de l'Ouest ont été le théâtre, a successivement occupé, dans l'un ou l'autre parti, plus d'un million de soldats, dont les deux tiers (on frémit de le penser) ont péri dans cette lutte de la fidélité contre l'anarchie. Cette guerre de l'Ouest a été un long et sanglant conflit, qui a duré six années entières (voici de la réalité), et qui a offert à la royauté et aux puissances coalisées des moyens immenses, qui ne se représenteront jamais parce qu'ils ont trouvé leur anéantissement dans le sang de ceux qui ont péri, et dans les souvenirs amers, pour ne pas dire les justes et profonds mécontentements de ceux qui survivent.

FIN

TABLE

INTRODUCTION	7
I. — Mon premier voyage à Saint-Pétersbourg avec Son Altesse Royale M. le comte d'Artois	17
II. — Précis de l'expédition de Quiberon	42
III. — Ce qui s'est passé après le désastre de Quiberon, jusqu'au moment où Son Altesse Royale Monsieur est arrivée dans la baie de Quiberon	103
IV. — Arrivée de Son Altesse Royale Monsieur dans la baie de Quiberon	119
V. — Ce qui s'est passé à Londres depuis le moment de mon arrivée, jusqu'à celui de mon départ pour la Russie.	183
OBSERVATIONS	225

IMPRIMÉ A PARIS
EN OCTOBRE MIL NEUF CENT QUARANTE ET UN
PAR LES
ÉTABLISSEMENTS BUSSON
117, RUE DES POISSONNIERS

EXTRAIT DU CATALOGUE

	vol.		vol.
GABRIELE D'ANNUNZIO		Y. II. DE LAURIÈRE	
La Pisanelle, ou le Jeu de la Rose et de la Mort	1	Une Américaine à la Cour de Napoléon III.	1
MARQUIS D'ARGENS		LA VARENDE	
Mémoires	1	Le Mont St.-Michel.	1
(publiés par LOUIS THOMAS)		G. LENOTRE	
RENÉ BAZIN		Notes et Souvenirs	1
Étapes de ma vie	1	PIERRE LOTI	
Magnificat	1	Pays basque	1
JOHAN BOJER		IVAN LOUKACH	
Le Jour et la Nuit.	1	Le pauvre Amour de Mous- sorgsky.	1
CARMONTELLE		ÉMILE MAGNE	
Comédies et Proverbes. — I.	1	Images de Paris sous Louis XIV.	1
PIERRE CHAMPION		HENRI MALO	
Paris au temps des Guerres de Religion	1	Le Château de Chantilly.	1
GUY CHANTEPLEURE		PIERRE MILLE	
Eux et nous sur un bateau.	1	Les Aventuriers	1
JACQUES CHENEVIÈRE		COMTE DE NEUILLY	
Valet, Dames, Roi	1	Dix Années d'émigration	1
COLETTE		O. POUSINO	
Mes Cahiers	1	Mon Enfance en U. R. S. S.	1
PIERRE D'ESPEZEL		LOUIS THOMAS	
Le Palais de Justice de Paris, Château Royal.	1	Documents sur la Guerre de 1939-1940. — I.	1
JOHN GALSWORTHY		L'Esprit du XVIII ^e siècle. — I.	1
Épisodes des Forsyte	1	Le Grand Paris.	1
Derniers Épisodes des Forsyte	1	COLETTE YVER	
CHRISTIAN HABRIOUX		La Chaleur du Nid.	1
La Déroute (1939-40)	1	ALEXANDRE ZÉVAÈS	
GEORGES IMANN		Un apôtre du rapprochement franco-allemand: Jean Jaurès	1
Caroline de Brunswick, Reine d'Angleterre (1768-1821)	1		